



LEAF 2013

MANUEL DU CONDUCTEUR



Zero Emission

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel
et gardez-le dans le véhicule.

AVANT-PROPOS

NISSAN est fière de vous compter parmi sa clientèle sans cesse croissante. C'est avec assurance que nous vous livrons ce véhicule. En effet, il a été construit selon les méthodes de fabrication les plus modernes et les normes de qualité les plus strictes.

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un Livret de garantie distinct. Le guide d'entretien et de réparation NISSAN explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

En plus des options installées à l'usine, votre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés par NISSAN ou par

votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié avant la livraison. Il est important que vous vous familiarisiez avec toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les directives concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Consultez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers installés dans votre véhicule.

Votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié est celui qui connaît le mieux votre véhicule. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont nous disposons.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement votre manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.



AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!
Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS** lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- **Respectez TOUJOURS** les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.
- **Concentrez-vous TOUJOURS** entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.
- **Utilisez TOUJOURS** les ceintures de sécurité et les dispositifs appropriés de retenue pour enfant. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.
- **Indiquez TOUJOURS** aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.
- **Lisez TOUJOURS** les consignes de sécurité données dans le présent guide de l'automobiliste.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

Le présent guide de l'automobiliste contient des renseignements relatifs à toutes les options disponibles pour ce modèle. Par conséquent, certains de ces renseignements peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis les caractéristiques ou la conception de cet appareil.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :



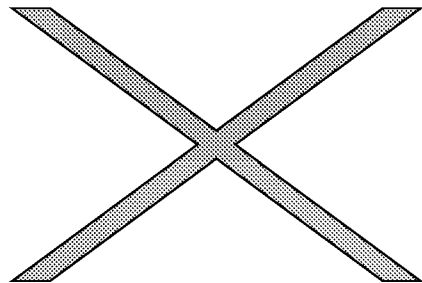
AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les directives fournies.

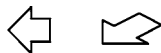


MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les directives fournies.



Le symbole ci-dessus signifie « **Ne faites pas ceci** » ou « **Ne laissez pas ceci se produire** ».



Si une illustration présente l'une de ces flèches ci-dessus, cette flèche indique l'avant du véhicule.



Les flèches d'une illustration similaires à celles qui se trouvent ci-dessus indiquent un mouvement ou une action.



Les flèches d'une illustration similaires à celles qui se trouvent ci-dessus servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

[] :

Indique une touche ou une option affichée à l'écran.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE



AVERTISSEMENT

L'État de la Californie reconnaît que certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, l'État de la Californie reconnaît que certains liquides contenus dans le

véhicule et certains produits provenant de l'usure des composants contiennent ou dégagent des substances chimiques pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres lésions de l'appareil reproducteur.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les piles au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Présence de perchlorate – la manipulation pourrait exiger des précautions particulières; consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate ».

Bluetooth^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.



© 2012 NISSAN MOTOR CO., LTD.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan Motor Co., Ltd.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE...

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains

1 877 NOGASEV

(1 877 664-2738)

Pour les clients canadiens

1 800 387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord du côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains
Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003
Ou par courriel à :
nnaconsumeraffairs@nissan-usa.com

Pour les clients canadiens
Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (Ontario) L4W 4Z5
Ou par courriel à :
information.centre@nissancanada.com

Si vous préférez, visitez notre site à l'adresse :
www.nissanusa.com (pour les clients américains) ou
www.nissan.ca (pour les clients canadiens)

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

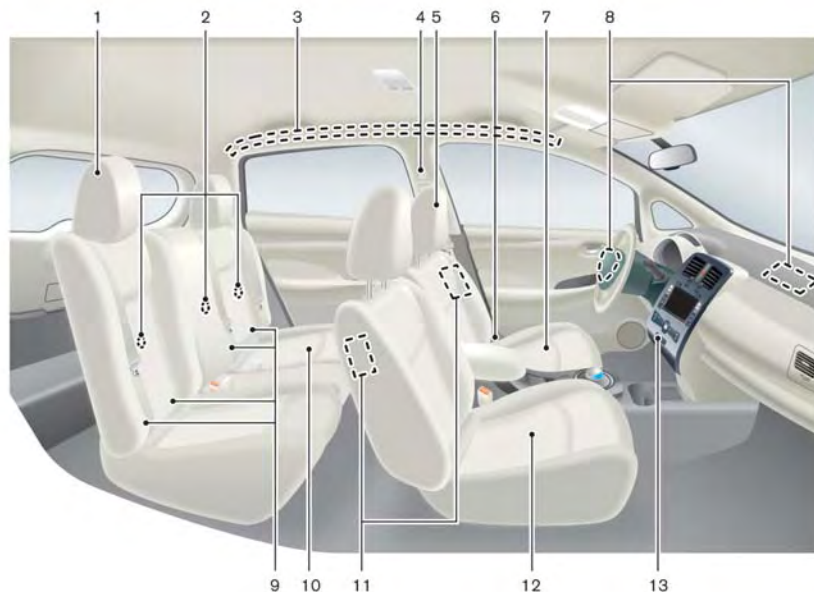
Table des matières illustrée	0
Aperçu du véhicule électrique	EV
Chargement	CH
Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire	1
Instruments et commandes	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Appareil de chauffage et climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Entretien et interventions du propriétaire	8
Données techniques et information au consommateur	9
Index	10

0 Table des matières illustrée

Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire	.0-2
Extérieur avant	.0-3
Extérieur arrière	.0-4
Habitacle	.0-5

Poste de conduite.	.0-6
Tableau de bord	.0-8
Instruments et indicateurs	.0-9
Compartiment moteur.	.0-10
Témoins	.0-11

SIÈGES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

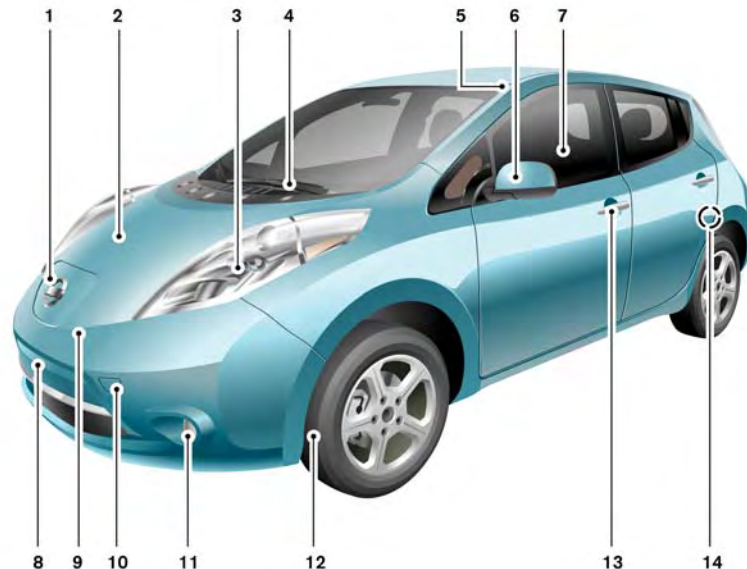


1. Appuie-tête arrière (p. 1-6)
2. Points d'ancrage pour dispositif de retenue pour enfant (pour dispositif de retenue pour enfant avec courroie d'attache supérieure) (p. 1-36)
3. Rideaux gonflables latéraux montés dans le

- toit (p. 1-39)
4. Ceintures de sécurité (p. 1-9)
5. Appuie-têtes avant (p. 1-6)
6. Pré-tendeurs de ceintures de sécurité (p. 1-54)
7. Sièges avant (p. 1-4)

8. Sacs gonflables avant (p. 1-39)
9. Système LATCH (ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant) (p. 1-22)
10. Sièges arrière (p. selon l'équipement 1-5)
11. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-39)
12. Capteurs de classification du passager (capteurs de poids)
 - Dispositif de sac gonflable perfectionné (p. 1-46)
13. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 2-22)

EXTÉRIEUR AVANT



1. Couvercle du port de charge (p. 3-20)
2. Capot (p. 3-18)
3. Phare et clignotants
 - Fonctionnement de l'interrupteur des phares (p. 2-48)
 - Remplacement des ampoules (p. 8-26)
4. Essuie-glace et lave-glace

- Fonctionnement du commutateur (p. 2-44)
- Remplacement des balais (p. 8-16)
- Liquide lave-glace (p. 8-13)
5. Caméra latérale (selon l'équipement) (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
6. Rétroviseurs extérieurs (p. 3-25)

7. Glaces à commande électrique (p. 2-60)
8. Installation de la plaque d'immatriculation (p. 9-9)
9. Caméra avant (selon l'équipement) (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
10. Crochet de dégagement (p. dégagement d'un véhicule enlisé 6-18)
11. Phares antibrouillard*
 - Fonctionnement de l'interrupteur (p. selon l'équipement 2-50)
 - Remplacement des ampoules (p. 8-27)
12. Pneus
 - Roues et pneus (p. 8-31, p. 9-6)
 - Pneu à plat (p. 6-3)
 - Système de surveillance de la pression des pneus (p. 2-18, p. 5-2)
13. Portières
 - Clés (p. 3-2)
 - Serrures de portière (p. 3-4)
 - Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (p. selon l'équipement 3-7)
 - Système de sécurité (p. 2-41)
14. Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant (selon l'équipement) (p. 3-7)

EXTÉRIEUR ARRIÈRE



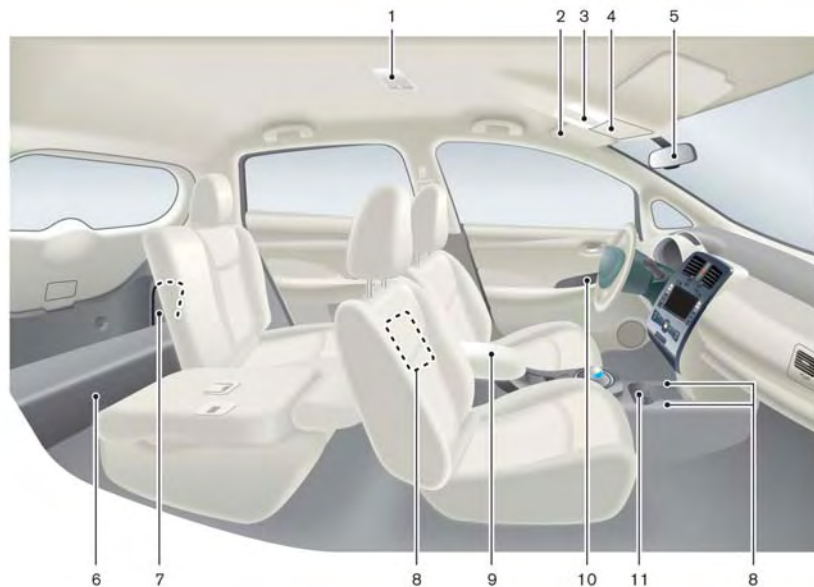
- 1. Caméra de marche arrière* (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
- 2. Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière
 - Fonctionnement du commutateur (p. 2-45)
 - Liquide lave-glace (p. 8-13)

- 3. Feu d'arrêt surélevé
 - Remplacement des ampoules (p. 8-27)
- 4. Dégivreur de lunette arrière (p. 2-46)
- 5. Module de cellule solaire* (p. EV-32)
- 6. Antenne (p. 4-48)

— Antenne de radio satellite (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)

- 7. Feux arrière combinés
 - Remplacement des ampoules (p. 8-27)
- 8. Hayon arrière (p. 3-19)
 - Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (p. 3-7)

HABITACLE

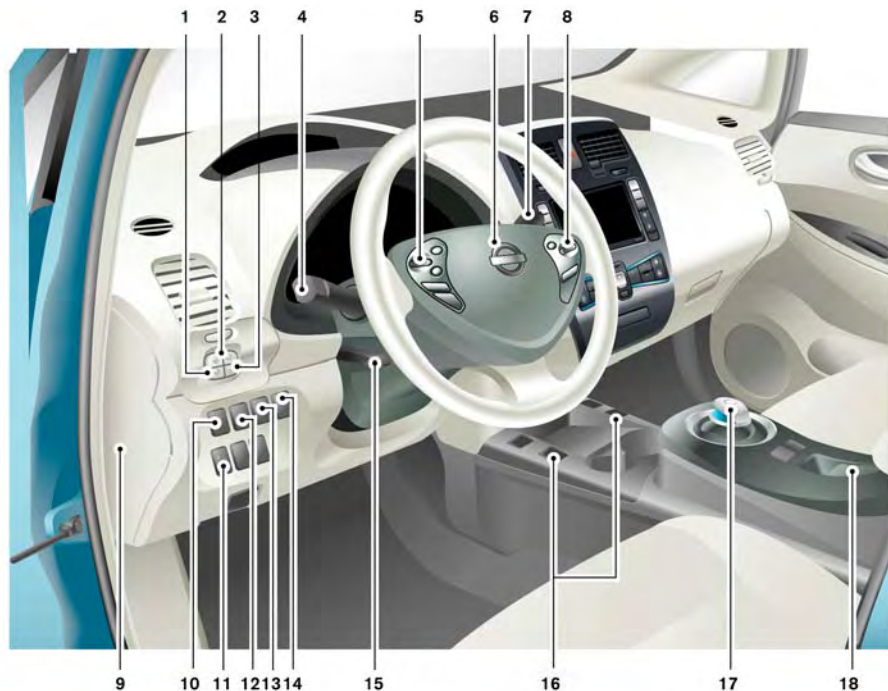


1. Éclairage de plafond (p. 2-63)
2. Pare-soleil (p. 3-23)
3. Lampes de lecture
(p. selon l'équipement 2-63)

4. Range-lunettes (p. 2-57)
- Microphone du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)

5. Rétroviseur intérieur (p. 3-24)
— Télécommande HomeLink^{MD*} (selon l'équipement) (p. 2-64)
6. Espace à bagages
— Cache-bagages* (selon l'équipement) (p. selon l'équipement 2-58)
— Câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) (p. CH-12)
7. Outils (p. 6-15)
8. Commutateur de siège chauffant (p. selon l'équipement 2-52)
9. Compartiment de la console (p. 2-58)
10. Accoudoir de portière
— Commutateur de glace à commande électrique (p. 2-60)
— Commutateur de verrouillage électrique des portières (p. 3-5)
— Commutateur de commande à distance des rétroviseurs extérieurs (p. 3-25)
11. Porte-gobelets avant (p. 2-56)

POSTE DE CONDUITE



1. Commutateur TRIP (trajet) pour compteur journalier double (p. 2-6)

2. Commutateur de l'ordinateur de bord (p. 2-32)

3. Commutateur de commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-47)
4. Interrupteur des phares, des phares antibrouillard (selon l'équipement) et des clignotants
 - Phare (p. 2-48)
 - Interrupteur des clignotants (p. 2-50)
 - Phare antibrouillard (selon l'équipement) (p. selon l'équipement 2-50)
5. Commandes du volant (côté gauche) (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
 -  Bouton d'autonomie (selon l'équipement)
 - Commande du système audio
 - Commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
6. Volant
 - Système de direction assistée (p. 5-23)
 - Avertisseur sonore (p. 2-52)
 - Sac gonflable du conducteur (p. 1-39)
7. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace (p. 2-44)
8. Commandes du volant (côté droit)
 - Commandes du régulateur de vitesse (p. 5-18)
 - Bouton ECO (économie) (selon l'équipement) (p. économie 2-52)

- 9. Couvercle du boîtier à fusibles (p. 8-19)
- 10. Commutateur de désactivation de la minuterie de chargement (p. 2-55)
- 11. Commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-54)
- 12. Commutateur de verrouillage du connecteur de charge (p. CH-21)
- 13. Commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge (p. 2-55)
- 14. Volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-51)
- 15. Levier du volant inclinable (p. 3-22)
- 16. Commutateur de siège chauffant (p. 2-52)
- 17. Levier de vitesses (p. 5-14)
- 18. Bac de rangement (p. 2-56)

TABLEAU DE BORD

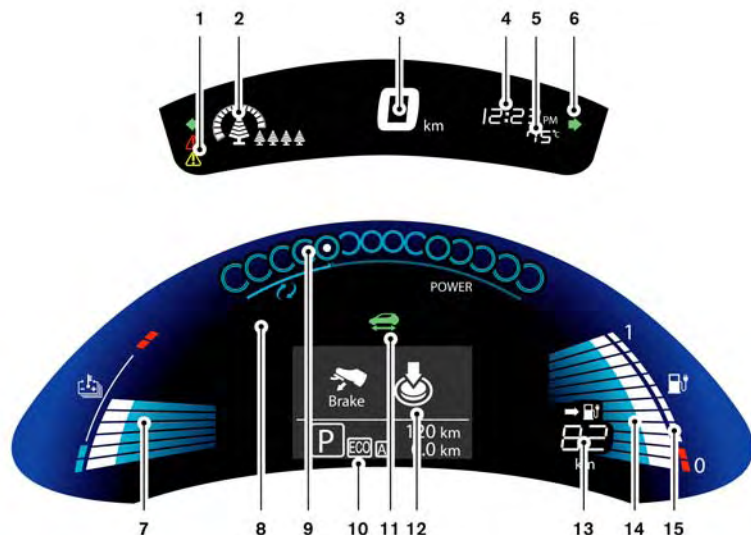


1. Bouches d'air latérales (p. 4-6)
2. Instruments et indicateurs (p. 2-5)
3. Panneau de commande multifonction central (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
— Système de navigation

- Boutons d'information et de réglage du véhicule
- Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
- Système audio
- 4. Interrupteur des feux de détresse (p. 6-2)
- 5. Bouches d'air centrale (p. 4-6)

6. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière (p. 2-46)
7. Sac gonflable du passager avant (p. 1-39)
8. Manette d'ouverture du capot (p. 3-18)
9. Commutateur principal (p. 5-8)
10. Connecteur du iPod^{MD} et connecteur du dispositif USB (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
11. Prise de courant (p. 2-56)
12. Prise d'entrée auxiliaire (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
13. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 2-22) et Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons (p. 2-16)
14. Commande de chauffage-climatisation (p. 4-7)
15. Boîte à gants (p. 2-58)

INSTRUMENTS ET INDICATEURS

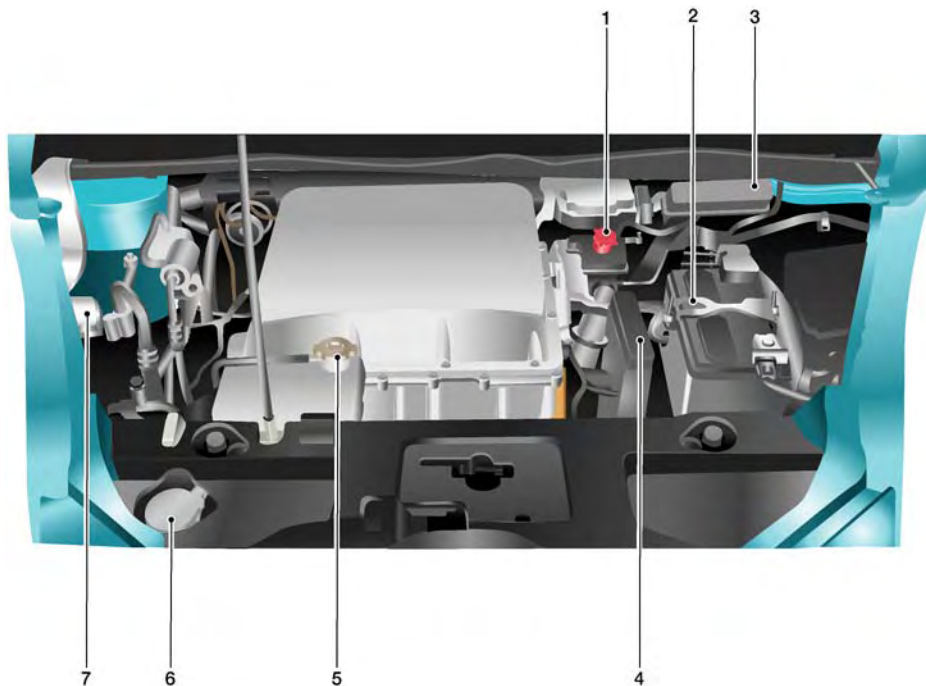


Écran supérieur et écran inférieur

Ce véhicule est muni d'un écran supérieur et d'un écran inférieur.

1. Témoin multifonction (p. 2-20)
2. Indicateur ECO (p. 2-11)
3. Indicateur de vitesse (p. 2-6)
4. Montre (p. 2-12)
5. Température extérieure (p. 2-10)
6. Témoins des clignotants et des feux de détresse (p. 2-24)
7. Indicateur de température de la batterie au lithium-ion (p. 2-7)
8. Témoins (p. 2-13)
9. Mesureur de puissance (p. 2-7)
10. Indicateur ECO (p. 2-11)
11. Témoin PRÊT à démarrer (p. 2-23)
12. Écran à cristaux liquides par matrice de points (p. 2-25)
 - Compteur kilométrique et compteur journalier double (p. 2-6)
 - Ordinateur de bord (p. 2-32)
 - Avertissement « Passer en position P » (p. 2-31)
 - Indicateur pour minuterie (p. 2-40)
13. Autonomie (p. 2-8)
14. Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion (p. 2-9)
15. Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion (p. 2-10)

COMPARTIMENT MOTEUR



1. Réservoir de liquide de frein (p. 8-12)
2. Batterie de 12 V (p. 8-14)
3. Boîte à fusibles et fil fusible (p. 8-19)
4. Boîte à fusibles et fil fusible (p. 8-19)
5. Bouchon de réservoir de liquide de refroidissement (p. 8-9)
6. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-13)
7. Boîte à fusibles et fil fusible (p. 8-19)

TÉMOINS

Témoin	Nom	Page
	Témoin de charge de la batterie de 12 V	2-14
 	Témoin du système de freinage antiblocage	2-15
	Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons	2-16
	Témoin du circuit de freinage (jaune)	2-16
 	Témoin des freins (rouge)	2-16
	Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique	2-17
	Témoin du système de véhicule électrique	2-18

Témoin	Nom	Page
	Témoin des phares	2-18
	Témoin de charge faible de la batterie	2-18
	Témoin de basse pression des pneus	2-18
 	Témoin multifonction (rouge et jaune)	2-20
	Témoin de la direction assistée	2-20
	Témoin de ceinture de sécurité	2-21
	Témoin de sac gonflable	2-21
	Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule	2-21

Témoin	Nom	Page
	Témoin de l'éclairage extérieur	2-22
	Témoin des phares anti-brouillard avant (selon l'équipement)	2-22
	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	2-22
	Témoin des feux de route (bleu)	2-22
	Témoin de branchement	2-22
	Témoin de limitation de puissance	2-22
	Témoin PRÊT à démarrer	2-23
	Témoin de sécurité	2-23
	Témoins des clignotants et des feux de détresse	2-24
	Témoin de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule	2-24

NOTAS

Aperçu du véhicule électrique

Système de véhicule électrique	.EV-2	Chez soi après la conduite	.EV-24
Batterie au lithium-ion.	.EV-2	Utilisation optimale de votre véhicule	.EV-25
Conduite avec une batterie au lithium-ion déchargée	.EV-3	Autonomie	.EV-25
Chargement de la batterie de 12 V.	.EV-5	Optimisation de l'autonomie	.EV-25
Réchauffeur de batterie au lithium-ion	.EV-6	Durée de vie de la batterie au lithium-ion.	.EV-26
Précautions relatives à la haute tension	.EV-8	Entretien de la batterie au lithium-ion	.EV-27
Composants haute tension	.EV-8	Renseignements particuliers relatifs au véhicule électrique	.EV-27
Précautions en cas d'accident	.EV-9	Instruments et indicateurs	.EV-27
Système d'arrêt d'urgence	.EV-10	Système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons	.EV-31
Caractéristiques du véhicule électrique	.EV-11	Système de commande de changement de vitesse électrique	.EV-32
Bruits et vibrations.	.EV-12	Phare à DEL (feu de croisement) (selon l'équipement).	.EV-32
La vie avec un véhicule électrique (guide imagé) . .	.EV-12	Module de cellule solaire (selon l'équipement) . .	.EV-32
Chargement de la batterie au lithium-ion.	.EV-12	Bouton d'autonomie (selon l'équipement)	.EV-33
Avant de conduire votre véhicule (modèles avec système de navigation)	.EV-15		
Démarrage de votre véhicule.	.EV-19		
Conduite du véhicule	.EV-20		

SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La LEAF est un véhicule électrique. Certains systèmes du véhicule fonctionnent différemment et ont des caractéristiques de fonctionnement différentes des véhicules équipés d'un moteur à combustion interne. Pour cette raison, il est important de lire attentivement tout le manuel du conducteur. La principale différence est que la LEAF est alimentée par l'électricité. La LEAF ne nécessite pas d'essence et ne fonctionne pas comme un véhicule alimenté par un moteur à combustion interne traditionnel. La LEAF utilise l'électricité stockée dans la batterie au lithium-ion. La batterie au lithium-ion doit être chargée avec de l'électricité avant de pouvoir conduire le véhicule. La batterie au lithium-ion se décharge progressivement lors du fonctionnement du véhicule. Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, le véhicule ne fonctionne pas jusqu'à ce que la batterie soit rechargée. Le procédé de chargement prend généralement entre 30 minutes et 21 heures environ, comme indiqué plus en détails dans ce manuel.

Ce véhicule utilise deux types de batteries. La batterie de 12 V, qui est la même que celle des véhicules alimentés par des moteurs à essence, puis la batterie au lithium-ion (haute tension).

La batterie de 12 V fournit de l'énergie aux systèmes et aux fonctions du véhicule tels que le système audio, les systèmes de retenue supplémentaire, les phares et les essuie-glaces de pare-brise.

La batterie au lithium-ion fournit de l'énergie au moteur électrique (moteur de traction) qui fait fonctionner le véhicule.

La batterie au lithium-ion charge également la batterie de 12 V.

Le véhicule doit être branché pour charger la batterie au lithium-ion. De plus, le système du véhicule peut prolonger l'autonomie en convertissant la force de conduite en électricité, qui est stockée dans la batterie au lithium-ion pendant la décélération du véhicule ou la conduite sur une pente descendante. Il s'agit du freinage régénératif. Ce véhicule est considéré comme étant écologique, car il n'émet pas de gaz d'échappement, tels que du dioxyde de carbone et de l'oxyde d'azote.

BATTERIE AU LITHIUM-ION



AVERTISSEMENT

Votre véhicule contient une batterie à haute tension au lithium-ion fermée hermétiquement. La mise au rebut incorrecte de la batterie au lithium-ion peut provoquer des brûlures importantes et des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles ainsi qu'un risque pour l'environnement.



MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la batterie au lithium-ion :

- **N'exposez pas le véhicule à des températures ambiantes extrêmes pendant des périodes prolongées.**
- **N'entreposez pas le véhicule à une température inférieure à -25 °C (-13 °F) pendant plus de sept jours.**
- **Ne laissez pas votre véhicule pendant plus de 14 jours avec l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion à zéro ou près de zéro (état de charge).**
- **N'utilisez pas la batterie au lithium-ion pour tout autre but.**

NOTA :

- Si la température extérieure est égale ou inférieure à -25 °C (-13 °F), la batterie au lithium-ion peut geler et ne peut pas être chargée ou fournir de l'énergie pour démarrer le véhicule. Déplacez le véhicule dans un endroit chaud.
- La capacité de la batterie au lithium-ion de votre véhicule de maintenir une charge diminue avec le temps et l'usage, comme pour toutes les batteries de même type. Alors que la batterie vieillit et que la capacité baisse, cela causera une baisse de la distance de kilométrage initial du véhicule. Ceci est normal, prévu et n'indique pas que la batterie au lithium-ion est défectueuse. NISSAN estime que la capacité de batterie sera à environ 80 % de la capacité de base après cinq ans, bien qu'il ne s'agit que d'une estimation, et ce pourcentage peut varier (et être bien plus bas) selon l'utilisation individuelle du véhicule et de la batterie au lithium-ion.
- La batterie au lithium-ion a une durée de vie utile limitée, et lorsque la capacité de chargement devient inférieure à un

niveau particulier, le témoin du système de véhicule électrique s'allume. Les propriétaires doivent emmener leur véhicule pour le faire inspecter et, au besoin, faire remplacer la batterie.

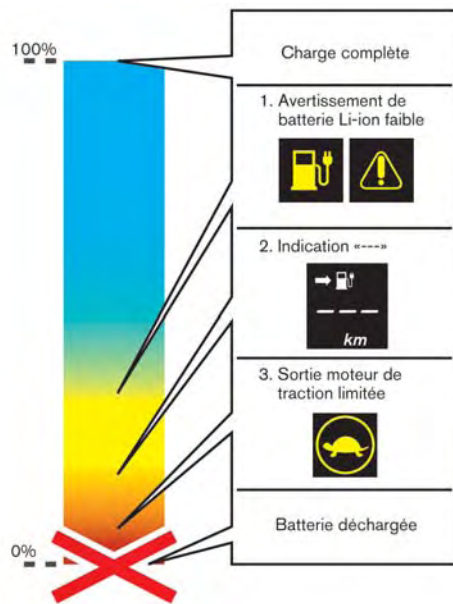
- **La batterie au lithium-ion a une durée de vie utile limitée. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements sur le recyclage ou la mise au rebut de la batterie au lithium-ion. Ne tentez pas de recycler ou de mettre au rebut une batterie au lithium-ion par vous-même.**

CONDUITE AVEC UNE BATTERIE AU LITHIUM-ION DÉCHARGÉE

Lorsque vous définissez une destination dans le système de navigation qui dépasse l'autonomie du véhicule disponible, le système de navigation recherche automatiquement l'emplacement de postes de chargement à proximité. Lorsque les emplacements de postes de chargement à proximité s'affichent, chargez la batterie au lithium-ion dès que possible (modèles avec système de navigation).

Les témoins s'allument au tableau de bord et les messages s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points pour vous informer que la charge de la batterie au lithium-ion est faible. Des directives s'affichent également à l'écran du système de navigation pour vous diriger vers des postes de chargement à proximité (modèles avec système de navigation).

L'autonomie du véhicule est très limitée lorsque ces témoins s'allument et que ces messages s'affichent. Suivez les directives indiquées à l'écran du système de navigation (modèles avec système de navigation) et faites immédiatement charger le véhicule au poste de chargement le plus proche.



L'écran affiche trois niveaux d'information lorsque la batterie au lithium-ion est déchargée :

1. Les témoins suivants s'allument au tableau de bord et des messages s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points en

même temps pour indiquer une charge faible de la batterie au lithium-ion :

- Le témoin de charge faible de la batterie
- Le témoin multifonction
- Le message d'avertissement « Li-ion battery level is Low » (niveau faible de la batterie au lithium-ion) s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.
- Consultez la section « Avertissement de charge faible de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».
- Des messages s'affichent à l'écran du système de navigation (selon l'équipement).
- Consultez la section « Avertissement de batterie faible » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



- L'autonomie du véhicule clignote ①.

NOTA :

En raison des conditions de circulation, il peut être difficile d'arriver au poste de chargement suggéré par le système de navigation. Si la batterie au lithium-ion est presque complètement déchargée, allez directement au poste de chargement le plus proche (modèles avec système de navigation).



3. Lorsque le témoin de limitation de puissance  s'allume, la puissance du moteur de traction est limitée, ce qui réduit la vitesse du véhicule. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr avant que la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée et qu'il n'y ait aucune puissance pour conduire le véhicule. Communiquez avec l'assistance routière tel qu'indiqué dans votre Livret de renseignements sur la garantie NISSAN. Consultez la section « En cas de décharge complète de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « En cas d'urgence ».

CHARGEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

La batterie de 12 V est chargée automatiquement en utilisant l'électricité stockée dans la batterie au lithium-ion.

Lorsque la batterie de 12 V est en cours de chargement, le témoin d'état de chargement clignote au tableau de bord (sauf lors du chargement de la batterie au lithium-ion ou lorsque le commutateur principal est à la position READY [prêt à démarrer]). Consultez la section « Témoin d'état de chargement » dans le chapitre « Chargement ».

Pendant la conduite du véhicule

La batterie au lithium-ion charge la batterie de 12 V dès que nécessaire lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer) ou ON (marche).

La batterie de 12 V n'est pas chargée dans les conditions suivantes.

- Lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires).
- Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) et que le levier de vitesses est à la position N (point mort).

Lorsque vous n'utilisez pas le véhicule

Lorsque le système de véhicule électrique est hors fonction pour une période prolongée, la batterie de 12 V peut être automatiquement chargée pendant une courte période de temps régulièrement.

2. Si vous conduisez le véhicule et que la batterie au lithium-ion continue à se décharger, l'autonomie du véhicule sur le tableau de bord passe à « --- » ②.

Des messages s'affichent à l'écran du système de navigation (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Avertissement de batterie faible » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

RÉCHAUFFEUR DE BATTERIE AU LITHIUM-ION



MISE EN GARDE

Le réchauffeur de batterie au lithium-ion ne fonctionne pas si la charge disponible de la batterie au lithium-ion est inférieure à environ 30 % et si le chargeur n'est pas branché sur le véhicule. Pour empêcher le gel de la batterie au lithium-ion, ne laissez pas le véhicule dans un endroit où la température peut baisser à -17 °C (-1 °F) à moins que le véhicule ne soit branché sur un chargeur.

Le réchauffeur de batterie au lithium-ion aide à empêcher la batterie au lithium-ion de geler et à prévenir des réductions de rendement considérables de la batterie au lithium-ion lorsque la température est basse. Le réchauffeur de batterie au lithium-ion s'allume automatiquement lorsque la température de la batterie au lithium-ion est égale ou inférieure à -17 °C (-1 °F) environ. Le réchauffeur de batterie au lithium-ion s'éteint automatiquement lorsque la température de la bat-

terie au lithium-ion est égale ou supérieure à -10 °C (14 °F) environ.

Le réchauffeur de batterie au lithium-ion utilise de l'énergie électrique d'une source extérieure lorsqu'un chargeur est branché sur le véhicule. Le réchauffeur de batterie au lithium-ion utilise de l'énergie électrique de la batterie au lithium-ion lorsque le chargeur n'est pas branché sur le véhicule.

NOTA :

- Branchez le chargeur sur le véhicule et placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) lorsque vous stationnez votre véhicule si la température risque de baisser en-dessous de -17 °C (-1 °F). Cela fournit de l'énergie extérieure au réchauffeur de batterie au lithium-ion lorsqu'il est en fonction et ne décharge pas la batterie au lithium-ion.
- Les témoins d'état de chargement s'allument dans un ordre spécifique lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Les témoins d'état de chargement utilisent le même ordre pour indiquer le chargement de la

batterie de 12 V, le fonctionnement de la minuterie de climatisation ou le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec système de navigation). Les témoins d'état de chargement ne changent pas si le réchauffeur de batterie au lithium-ion fonctionne en même temps que les systèmes ci-dessus. Consultez la section « Témoin d'état de chargement » dans le chapitre « Chargement ».

- Le réchauffeur de batterie au lithium-ion utilise l'alimentation de la batterie au lithium-ion pour fonctionner, même si le véhicule est branché sur un chargeur lorsque :
 - le commutateur principal du véhicule est à la position ON (marche);
 - il n'y a pas d'énergie électrique fournie à l'équipement de chargement.
- Lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est déjà en fonction et utilise une source d'énergie extérieure, il continuera à utiliser la source d'énergie extérieure même si le commutateur principal est placé à la position ON (marche).

- L'autonomie du véhicule est réduite si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction (la température de la batterie au lithium-ion est égale ou inférieure à -17 °C [-1 °F]) environ pendant la conduite. Il se peut que vous deviez charger la batterie au lithium-ion plus tôt que vous ne le feriez par temps chaud.
- La batterie au lithium-ion nécessite plus de temps pour charger lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- Le temps de chargement prévu affiché sur le compteur et l'écran du système de navigation (modèles avec système de navigation) augmente lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- Les performances du système de chauffage-climatisation sont réduites lors de l'utilisation de la minuterie de climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec système de navigation) pendant que le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- La batterie au lithium-ion peut ne pas se charger au niveau voulu en utilisant la minuterie de chargement lorsque les options [Heure de DÉBUT] (modèles avec système de navigation) et [Heure de FIN] sont réglées pendant que le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- Réglez la minuterie de chargement [Heure de FIN] lors du chargement par temps froid. Le véhicule détermine automatiquement le moment auquel il doit commencer le chargement pour recharger complètement la batterie au lithium-ion, même si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Le chargement s'arrête avant l'heure de fin réglée si la batterie au lithium-ion est complètement chargée.

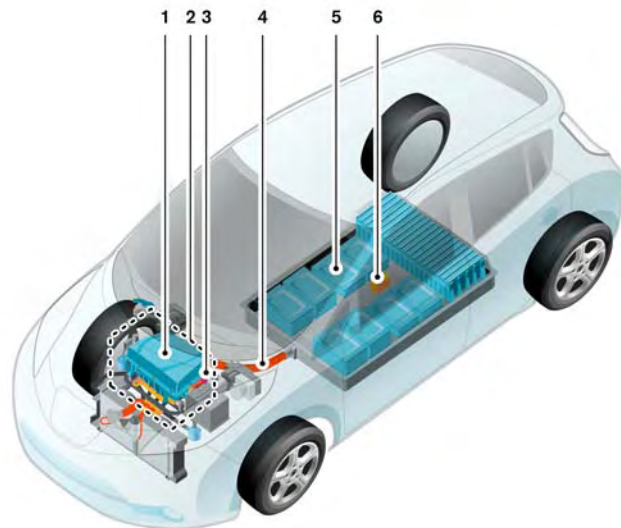
PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA HAUTE TENSION

COMPOSANTS HAUTE TENSION



AVERTISSEMENT

- Le système de véhicule électrique utilise une haute tension pouvant atteindre 400 V c.c. environ. Le système peut être chaud pendant et après le démarrage et lorsque le véhicule est hors fonction. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système. Observez les instructions des étiquettes d'avertissement apposées au véhicule.
- Vous ne devez jamais démonter, retirer ou remplacer les pièces et les câbles haute tension ainsi que leurs connecteurs, car ils peuvent provoquer des brûlures graves ou un choc électrique qui pourraient entraîner des blessures graves ou mortelles. Les câbles haute tension sont de couleur orange. Le système haute tension du véhicule ne comprend aucune pièce qui peut être remplacée par l'utilisateur. Confiez votre véhicule à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour tout entretien nécessaire.



Composants haute tension

- | | |
|---|--|
| 1. Moteur de traction et engrenage de réduction | 4. Faisceaux de câbles haute tension (de couleur orange) |
| 2. Module de puissance débitée (chargeur, convertisseur continu-continu, boîte de raccordement) | 5. Batterie au lithium-ion |
| 3. Convertisseur de moteur de traction | 6. Fiche d'entretien |

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ACCIDENT



AVERTISSEMENT

En cas d'une collision :

- Si vous pouvez conduire le véhicule, rangez le véhicule en bordure de la route, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur, serrez le frein de stationnement, puis mettez le système de véhicule électrique hors fonction.
- Vérifiez la présence de pièces ou de câbles haute tension exposés sur votre véhicule. Pour connaître leurs emplacements, consultez la section « Composants haute tension ». Pour éviter de vous blesser, ne touchez jamais le câblage haute tension, les connecteurs et d'autres pièces haute tension, telles que l'onduleur et la batterie au lithium-ion. Un choc électrique peut se produire si des câbles électriques exposés sont visibles lorsque vous regardez de l'intérieur ou de l'extérieur de votre véhicule. Ne touchez donc jamais aux câbles électriques exposés.
- Si le véhicule subit un fort impact au plancher pendant la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le plancher.

- Un incendie pourrait se produire si la batterie au lithium-ion est endommagée ou si elle présente des fuites. En cas de dommages ou de fuites, communiquez immédiatement avec les services d'urgence. Étant donné que le liquide qui fuit peut être du manganate de lithium provenant de la batterie au lithium-ion, ne touchez jamais le liquide qui fuit à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec la peau ou les yeux, rincez-les immédiatement avec une grande quantité d'eau et consultez sans tarder un médecin pour empêcher de graves blessures.
- Si un incendie se produit dans le véhicule électrique, quittez le véhicule le plus tôt possible. Utilisez uniquement un extincteur de type ABC, BC ou C, prévu pour les feux électriques. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un extincteur inapproprié peut provoquer de graves blessures ou la mort par choc électrique.

- Si le véhicule doit être remorqué, assurez-vous que les roues avant ne touchent pas le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant au sol, le moteur de traction pourrait générer de l'électricité. Cela peut endommager les composants du système de véhicule électrique et provoquer un incendie.
- Si vous ne pouvez pas vérifier votre véhicule en toute sécurité à cause des dommages au véhicule, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et communiquez avec les services d'urgence. Informez les premiers répondants qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

- **En cas d'accident qui nécessite la réparation et la peinture de la carrosserie, le véhicule doit être confié à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire enlever le bloc-batterie au lithium-ion et les pièces haute tension telles que l'onduleur, y compris le faisceau de câblage, avant de repeindre. Les blocs-batteries au lithium-ion exposés à la chaleur dans la cabine de peinture subiront une perte de capacité. Les blocs-batteries au lithium-ion endommagés peuvent également poser des risques de sécurité à des mécaniciens ou des réparateurs non formés.**

SYSTÈME D'ARRÊT D'URGENCE

Le système d'arrêt d'urgence est activé et le système haute tension s'éteint automatiquement dans les conditions suivantes :

- collisions frontales et latérales dans lesquelles les sacs gonflables sont déployés;
- certaines collisions arrière;
- certaines anomalies du système de véhicule électrique.

Lors des collisions indiquées ci-dessus et de certaines autres anomalies du système de véhicule électrique, le témoin PRÊT à démarrer s'éteint. Consultez la section « Témoins et rappels sonores » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

Le système d'arrêt d'urgence s'active lors des collisions indiquées ci-dessus pour minimiser le risque d'un événement pouvant provoquer des blessures ou un accident. Si le système d'arrêt d'urgence s'active, le système de véhicule électrique ne peut pas être placé à la position READY (prêt à démarrer); communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Même si le commutateur principal passe à la position READY (prêt à démarrer), le système peut s'arrêter soudainement. Conduisez donc prudemment jusqu'au concessionnaire NISSAN LEAF certifié le plus proche ou communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

- Portez une attention particulière aux piétons. Étant donné que le moteur ne produit pas de bruit, les piétons peuvent ne pas se rendre compte que le véhicule approche, se déplace ou est sur le point de démarrer, et ils peuvent entrer dans la trajectoire du véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous de mettre hors fonction le système de véhicule électrique.
- Assurez-vous d'appuyer sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses, puis serrez le frein de stationnement lors du stationnement, car le véhicule peut se déplacer lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé. Lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé, ne quittez pas votre véhicule si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement).

- Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que vous soyez prêt à démarrer. Lorsque le véhicule est en position D (marche avant), ECO (économie) ou R (marche arrière), le véhicule avancera lentement et pourra démarrer soudainement si vous relâchez la pédale de frein et que vous n'enfonchez pas la pédale d'accélérateur. Le déplacement accidentel du véhicule pourrait causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Vous ne pouvez pas conduire le véhicule si la batterie au lithium-ion est déchargée. L'accélération répétée consomme plus d'énergie de la batterie au lithium-ion que la conduite à vitesse de croisière.
- Ce véhicule est muni d'un circuit de freinage régénératif. Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie au lithium-ion est un avantage secondaire.

- En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Lorsque vous placez le levier de vitesses à la position ECO (économie) (modèles sans système de navigation) ou à la position B (modèles avec système de navigation) et que vous relâchez la pédale d'accélérateur, le freinage régénératif est plus serré qu'en position D (marche avant).
- Le circuit de freinage régénératif fournit moins de décélération lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée pour empêcher une surcharge de la batterie au lithium-ion. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion) afin d'éviter d'endommager la batterie au lithium-ion.

- **La pédale de frein doit être utilisée pour ralentir ou arrêter le véhicule selon les conditions de circulation ou de route. Les freins du véhicule ne sont pas affectés par le fonctionnement du circuit de freinage régénératif.**

BRUITS ET VIBRATIONS

Les bruits et les vibrations ci-après, qui sont des caractéristiques de ce véhicule, peuvent se faire ressentir.

- Bruit de moteur de traction provenant du compartiment moteur.
- Bruit de la pompe à eau et du ventilateur de radiateur lors du chargement.
- Bruit du compresseur et du ventilateur de radiateur lors de l'utilisation de la climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec système de navigation).
- Bruit de fonctionnement par relais et vibration au démarrage ou à l'arrêt du système de véhicule électrique (commutateur principal placé à la position ON [marche] et OFF [arrêt]).
- Alerte sonore de véhicule en approche pour piétons.

EV-12 Aperçu du véhicule électrique

LA VIE AVEC UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE (GUIDE IMAGE)

Ce chapitre fournit une brève explication des fonctions les plus importantes de la LEAF. Consultez les chapitres spécifiques de ce manuel pour des explications détaillées des fonctions et du fonctionnement du véhicule.

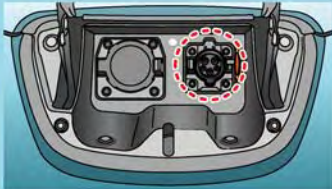
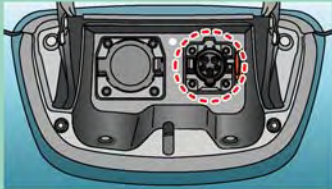
CHARGEMENT DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION



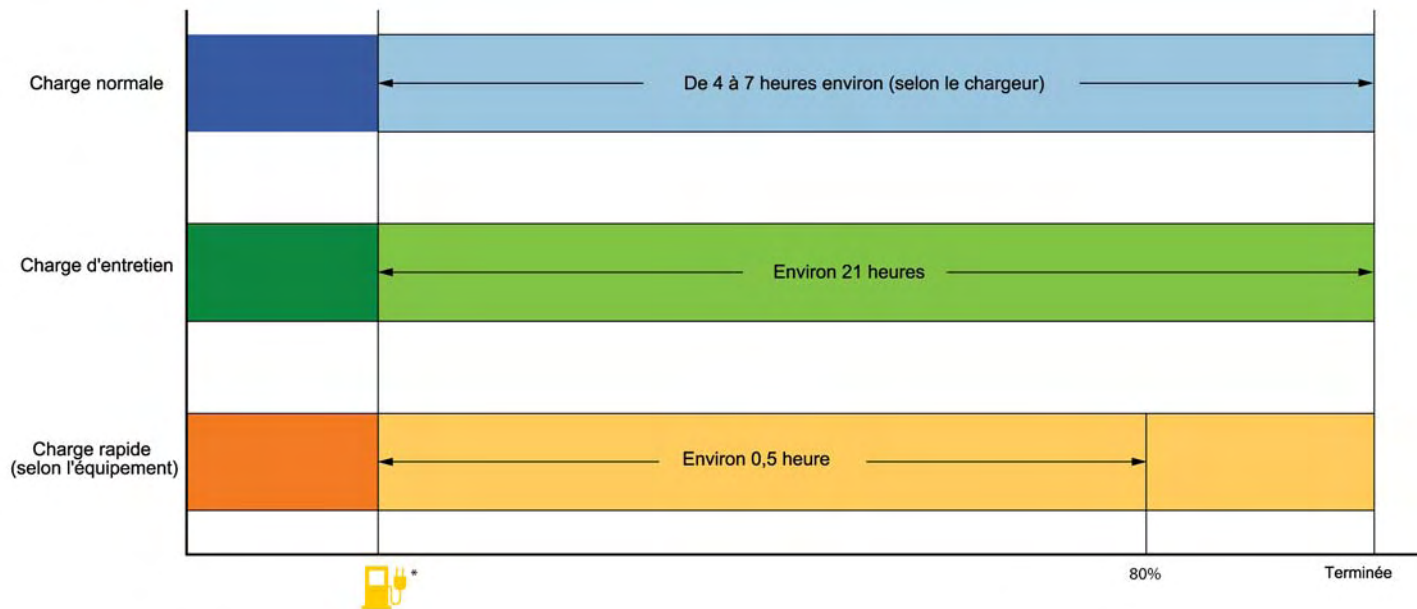
AVERTISSEMENT

Le système de véhicule électrique utilise un courant haute tension. Si vous n'observez pas correctement les directives de manipulation, vous risquez de subir des blessures graves ou mortelles. Veuillez lire et suivre les directives et les procédures indiquées dans le chapitre « Chargement ».

Il est possible d'adopter l'une des 3 méthodes suivantes pour recharger la batterie au lithium-ion.

	Port de charge	Connecteur de charge	Réglage électrique	En cours de charge	Temps de charge estimé
CHARGE NORMALE Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge normale » dans la section « CH. Chargement ».				Utilisez le dispositif de chargement (AC 220-240 V) installé chez vous	De 4 à 7 heures environ (selon le chargeur) sont nécessaires pour charger une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).
CHARGE D'ENTRETIEN Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge d'entretien » dans la section « CH. Chargement ».				Utilisez l'EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ou le câble de charge d'entretien pour effectuer une charge partielle chez un ami par exemple. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, pour effectuer votre charge.	Environ 21 heures sont nécessaires pour charger une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).
CHARGE RAPIDE (selon l'équipement) Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge rapide » dans la section « CH. Chargement ».				Postes de charge publics	Environ 30 minutes sont nécessaires pour charger à 80 % une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).

Renseignements sur le temps de charge



*: Le témoin de charge indiquant une batterie faible est allumé.



AVANT DE CONDUIRE VOTRE VÉHICULE (MODÈLES AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)

Vous pouvez vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel à la maison. Vous pouvez également choisir de vous faire envoyer des messages textes sur votre téléphone cellulaire. De plus, le chauffage et le climatiseur du véhicule peuvent être réglés pour fonctionner en utilisant la fonction de minuterie de climatisation ou la fonction de chauffage-climatisation à distance, au besoin. Consultez la section « Système de chauffage-



climatisation à distance » dans le chapitre « Systèmes de chauffage-climatisation ».

NOTA :

- **Pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion ou pour utiliser le chauffage et le climatiseur à distance à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel, les conditions suivantes doivent être présentes :**
 - **Le véhicule doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de votre téléphone cellulaire ou de votre téléphone intelligent.**

- **Le téléphone cellulaire ou le téléphone intelligent doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de votre téléphone cellulaire ou de votre téléphone intelligent.**
- **L'ordinateur doit être connecté à Internet.**
- **Un téléphone cellulaire doit être utilisé pour communiquer avec le véhicule.**
- **Un téléphone cellulaire capable de messagerie texte doit être utilisé pour recevoir des messages textes concernant l'état de chargement du véhicule.**
- **Le réchauffeur et le refroidisseur à distance peuvent régler la température de l'habitacle.**
- **Lorsque le connecteur de charge est débranché du véhicule, le chauffage et le climatiseur fonctionnent en utilisant la puissance électrique de la batterie au lithium-ion.**
- **Si la fonction de chauffage et de climatisation à distance et le chargement de la batterie au lithium-ion sont utilisés en même temps, le chargement de la batterie au lithium-ion prendra plus de temps que d'habitude à cause de l'énergie utilisée pour réchauffer ou refroidir le véhicule.**



Vérification de l'état de chargement de la batterie au lithium-ion

Vous pouvez vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion sur le site web du Centre de données NISSAN CARWINGS au moyen d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel.

Si la batterie au lithium-ion n'est pas suffisamment chargée, vous pouvez commencer à la charger à l'aide de la fonction de chargement à distance. Consultez la section « Fonction à distance relative au chargement » dans le chapitre « Chargement ».



Fonctionnement du système de chauffage-climatisation avant la conduite

Le système de chauffage-climatisation peut être activé à distance à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel.

Cette activation à distance permet de réchauffer ou de refroidir l'intérieur du véhicule pendant le chargement du véhicule. Cela réduit la charge sur la batterie au lithium-ion pendant la conduite du véhicule et contribue à augmenter l'autonomie du véhicule. Consultez la section « Système de chauffage-climatisation à distance » dans le chapitre « Systèmes de chauffage-climatisation ».

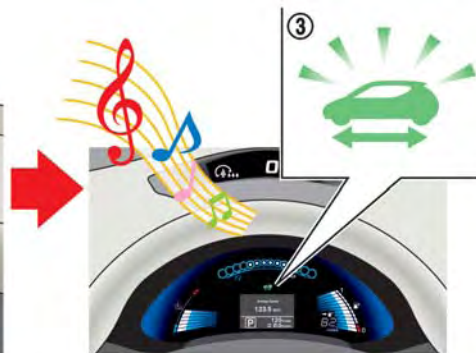
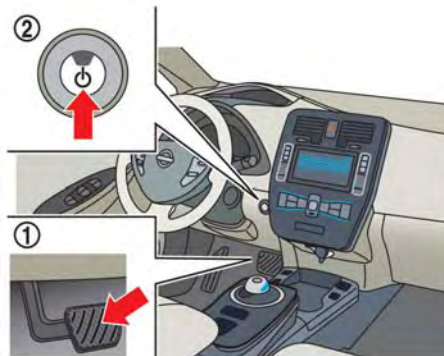


Avis de fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion

Vous pouvez recevoir un avis de fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion sur le site web du Centre de données NISSAN CAR-WINGS au moyen d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel.

Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt) et que le connecteur de charge n'est pas branché, il vous avise de brancher le chargeur sur le véhicule si le réchauffeur de batterie au lithium-ion démarre ou s'arrête.

Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.



DÉMARRAGE DE VOTRE VÉHICULE

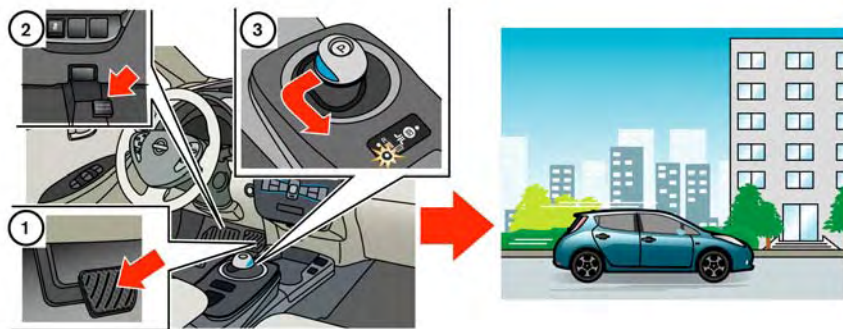
1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le commutateur principal.
3. Assurez-vous que le témoin PRÊT à démarrer s'allume et que le son émis au démarrage est audible. Consultez la section « Témoin PRÊT à démarrer » dans le chapitre « Instruments et commandes ».
4. Pour les modèles avec système de navigation : si le guidage d'itinéraire est nécessaire, entrez la destination dans le système de navigation. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.



5. Vérifiez le niveau de la batterie au lithium-ion et l'autonomie estimée affichés au compteur. Consultez la section « Autonomie » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

NOTA :

- Avant la conduite, comparez l'autonomie jusqu'à la destination affichée à l'écran du système de navigation avec l'autonomie estimée affichée au compteur. Déterminez s'il sera nécessaire de charger la batterie au lithium-ion avant ou pendant la conduite jusqu'à votre destination planifiée (modèles avec système de navigation).
- S'il est nécessaire de charger la batterie au lithium-ion, utilisez le système de navigation pour rechercher des postes de chargement disponibles sur votre itinéraire planifié (modèles avec système de navigation).



CONDUITE DU VÉHICULE

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Desserrez le frein de stationnement.
3. Déplacez le levier sélecteur à la position D (marche avant). Lorsque vous relâchez le levier sélecteur, il revient dans sa position d'origine centrale.

4. Assurez-vous que le véhicule est en position D (marche avant). L'indicateur près du « D » (marche avant) du levier sélecteur s'allume et « D » s'affiche au compteur.
5. Relâchez la pédale de frein.
6. Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez.

Les positions de rapport suivantes sont utilisées pour conduire le véhicule en marche avant :

- Utilisez la position D (marche avant) pour une performance de conduite optimale.
- Utilisez la position B pour la conduite sur une pente descendante. Lorsque vous utilisez la position B, le freinage régénératif est appliqué



d'avantage quand la pédale d'accélérateur est relâchée par rapport à la position D (marche avant) (modèle avec système de navigation).

Consultez la section « Conduite du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

Utilisez la position ECO (économie) pour obtenir une autonomie maximale du véhicule et pour la conduite en ville. La position ECO (économie) aide à réduire la consommation d'énergie en diminuant l'accélération par rapport à la même position de pédale d'accélérateur en position D (marche avant) et réduit l'énergie qu'utilise le système de chauffage-climatisation.

Modèle sans système de navigation : lorsque vous utilisez la position ECO (économie), le freinage régénératif est appliqué davantage quand la pédale d'accélérateur est relâchée par rapport à la position D (marche avant).

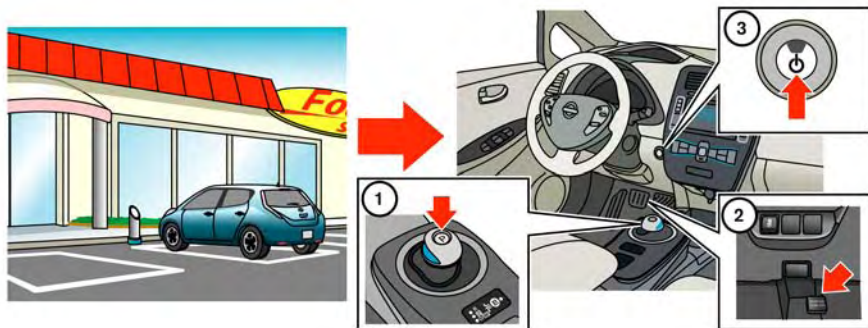
NOTA :
Le freinage régénératif convertit le mouvement vers l'avant du véhicule en puissance électrique pour faciliter le ralentissement du véhicule.



Pendant la conduite du véhicule, vous pouvez vérifier votre niveau de conduite ECO (économie) sur l'indicateur ECO (économie). Consultez la section « Indicateur ECO (économie) » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

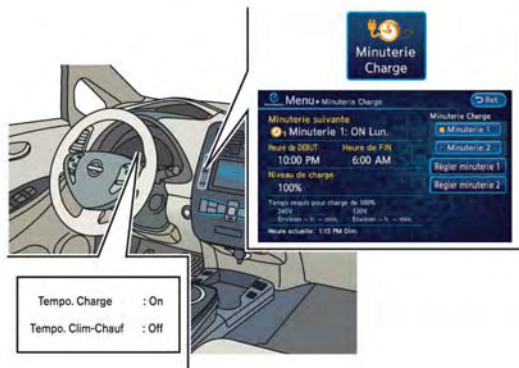


Si le témoin de charge faible de la batterie  s'allume, la charge de batterie au lithium-ion est trop faible pour effectuer un trajet. Consultez la section « Témoin de batterie épuisée » dans le chapitre « Instruments et commandes ». Chargez la batterie au lithium-ion dès que possible.



Stationnement du véhicule

1. Lorsque vous arrêtez le véhicule, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur tout en enfonçant la pédale de frein. Assurez-vous que le véhicule est en position P (stationnement) en vérifiant le témoin de changement de vitesse, situé près du levier sélecteur, ou à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
4. Si un parc de stationnement est équipé d'installations de chargement, chargez la batterie au lithium-ion au besoin. Consultez la section « Chargement ».



CHEZ SOI APRÈS LA CONDUITE

Chargement de la batterie au lithium-ion

Quand vous rentrez chez vous, branchez le véhicule sur le poste de chargement installé chez vous en utilisant le connecteur de charge normale.

Chargez le véhicule ou réglez la fonction de minuterie de chargement pour que le véhicule se charge à une heure spécifique. Consultez la section « Minuterie de chargement » dans le chapitre « Chargement ».

1. Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt), les réglages de la minuterie de chargement et les fonctions de minuterie de climatisation et de verrouillage du connecteur de charge s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points. Consultez la section « Écran à cristaux liquides par matrice de points » dans le chapitre « Instruments et commandes ».
2. Ouvrez le couvercle et le bouchon du port de charge. Consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».
3. Branchez le connecteur de charge sur le véhicule.

4. Lorsqu'une minuterie de chargement est activée, le chargement démarre à l'heure réglée. Lorsqu'une minuterie de chargement n'est pas activée, le chargement démarre immédiatement.

NOTA :

- Vous pouvez démarrer à distance le chargement, même si la minuterie de chargement est réglée.
- Lorsque vous avez oublié de brancher le connecteur de charge chez vous, une fonction est disponible pour vous prévenir au moyen d'un téléphone cellulaire capable de messagerie texte, d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel. Consultez la section « Fonction à distance relative au chargement » dans le chapitre « Chargement » (modèles avec système de navigation).
- NISSAN vous recommande de brancher le câble de charge normale lorsque vous quittez le véhicule, même s'il n'est pas utilisé. Ceci vous permettra d'obtenir le maximum des fonctions du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec système de navigation) et de la minuterie de climatisation la prochaine fois que vous utilisez le véhicule.

UTILISATION OPTIMALE DE VOTRE VÉHICULE

AUTONOMIE

La distance que peut parcourir le véhicule (autonomie) varie considérablement selon la charge disponible, la météo, la température, l'utilisation, l'âge de la batterie, la topographie et le style de conduite.

L'autonomie du véhicule dépend de plusieurs facteurs. Lorsque la batterie au lithium-ion est neuve, l'autonomie estimée du véhicule avec une batterie au lithium-ion complètement chargée est de 160 km (100 mi) environ selon l'essai en laboratoire de l'EPA communément appelé cycle de conduite en mode LA4. Cet essai représente des conditions de conduite en ville. Votre autonomie réelle peut varier, soit au départ, soit lorsque la batterie vieillit avec le temps. La plupart des conducteurs auront des distances comprises entre 99 et 222 km (62 à 138 mi) selon de nombreux facteurs qui affectent l'autonomie du véhicule. Consultez la section « Optimisation de l'autonomie du véhicule » plus loin dans ce chapitre pour obtenir des renseignements sur les facteurs qui affectent l'autonomie du véhicule et sur la façon d'utiliser le véhicule pour optimiser l'autonomie.

OPTIMISATION DE L'AUTONOMIE

L'autonomie du véhicule dépend de plusieurs facteurs.

L'autonomie réelle du véhicule varie selon :

- la vitesse;
- la charge du véhicule;
- la charge électrique des accessoires du véhicule;
- les conditions de circulation et de route.

NISSAN recommande d'adopter les habitudes de conduite suivantes pour optimiser l'autonomie du véhicule :

Avant la conduite :

- Suivez le programme d'entretien périodique recommandé.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat.
- Préchauffez ou refroidissez en avance l'habitacle pendant la recharge du véhicule.
- Retirez le chargement non nécessaire du véhicule.

Pendant la conduite :

- Utilisez le mode ECO (économie).
 - En position ECO (économie), le freinage régénératif est utilisé davantage lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur par rapport à la position D (marche avant) et plus d'énergie est fournie à la batterie au lithium-ion (modèles avec système de navigation).
 - La position ECO (économie) aide à réduire la consommation d'énergie en diminuant l'accélération par rapport à la même position de pédale d'accélérateur en position D (marche avant).
 - La position ECO (économie) réduit l'énergie fournie au système de chauffage-climatisation.
- Conduisez à une vitesse constante. Maintenez votre vitesse de croisière en conservant une position de pédale d'accélérateur constante ou en utilisant le régulateur de vitesse au besoin.
- Accélérez progressivement et sans à-coup. Appuyez légèrement et brièvement sur la pédale d'accélérateur pour accélérer et décélérer.
- Conduisez à des vitesses modérées sur l'autoroute.

- Évitez les arrêts et les freinages fréquents. Conservez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules.
- Mettez hors fonction le système de chauffage-climatisation lorsqu'il n'est pas nécessaire.
- Sélectionnez un réglage de température modéré pour le chauffage ou le refroidissement pour aider à réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez le chauffage ou le climatiseur et fermez les glaces pour diminuer la résistance lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.
- L'autonomie du véhicule peut être considérablement réduite par temps très froid, (par exemple à -20 °C [-4 °F]).
- L'utilisation du système de chauffage-climatisation pour réchauffer l'habitacle lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F) consomme plus d'électricité et affecte davantage l'autonomie du véhicule que lorsque la température est supérieure à 0 °C (32 °F).
- Relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir et ne serrez pas les freins si les conditions de circulation et de route le permettent.
 - Ce véhicule est muni d'un circuit de freinage régénératif. Le but principal du circuit de

freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie au lithium-ion est un avantage secondaire. En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération et un peu d'énergie à la batterie au lithium-ion lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur.

DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

La capacité de la batterie au lithium-ion à maintenir une charge, comme pour toutes les batteries, diminue avec l'âge de la batterie et l'usage, ce qui réduit l'autonomie du véhicule par rapport à celle d'un véhicule neuf. Ceci est normal et prévu, et n'indique pas une anomalie du véhicule ou de la batterie au lithium-ion.

La capacité de la batterie au lithium-ion à maintenir une charge peut varier selon la façon dont vous conduisez et entreposez le véhicule, la façon dont vous chargez la batterie au lithium-ion ainsi que la température de la batterie au lithium-ion pendant l'utilisation et le chargement du véhicule.

Pour optimiser l'autonomie du véhicule, NISSAN recommande d'utiliser le réglage par défaut, le mode longue distance (charge de 100 %). Pour optimiser la durée de vie de la batterie, utilisez les habitudes de conduite et de chargement suivantes si possible :

- Évitez d'exposer le véhicule à des températures ambiantes extrêmes pendant des périodes prolongées.
- Évitez d'entreposer un véhicule dans un lieu où la température est inférieure à -25 °C (-13 °F) pendant plus de sept jours.
- Évitez de laisser votre véhicule pendant plus de 14 jours avec l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion à zéro ou près de zéro (état de charge).
- Avant le chargement, laissez le véhicule et la batterie au lithium-ion refroidir après l'utilisation.
- Stationnez ou entreposez votre véhicule dans des endroits frais et à l'écart des rayons directs du soleil et des sources de chaleur.
- Évitez les températures élevées constantes de la batterie (causées, par exemple, par l'exposition à des températures ambiantes très élevées ou une conduite soutenue à haute vitesse avec des charges rapides multiples).

- Utilisez les méthodes de charge normale ou d'entretien pour charger la batterie au lithium-ion et minimiser l'utilisation de la charge rapide publique ou du chargeur rapide.
- Évitez de dépasser de façon soutenue un état de charge de batterie (causé, par exemple, par le chargement fréquent à un état de charge de 100 % ou en laissant la batterie dans un état de charge supérieur à 80 % pendant des périodes prolongées).
- Laissez le niveau de charge de la batterie descendre en-dessous de 80 % avant le chargement.
- Conduite modérée.
- Utilisation du mode ECO (économie).
- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée, chargez la batterie au lithium-ion en utilisant le mode longue durée une fois à tous les trois mois. Ne faites pas fonctionner la minuterie de chargement de façon répétée lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule après que le chargement de la batterie au lithium-ion est terminé. Vous risqueriez de décharger la batterie de 12 V.

Vous pouvez vérifier le niveau d'énergie de la batterie au lithium-ion sur l'indicateur de

charge disponible de la batterie au lithium-ion. Consultez la section « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

ENTRETIEN DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

En plus de l'entretien régulier recommandé par NISSAN, la LEAF nécessite des vérifications spéciales de la batterie au lithium-ion.

- Consultez le Livret de renseignements sur la garantie NISSAN pour connaître les limitations principales, les exclusions et l'annulation possible de votre garantie si vous n'effectuez pas les vérifications, les réparations et les réglages nécessaires.
- Consultez le guide d'entretien et de réparation NISSAN pour obtenir une explication détaillée de la vérification et des intervalles relatives à la batterie au lithium-ion.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS RELATIFS AU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

INSTRUMENTS ET INDICATEURS

Le véhicule comporte deux écrans pour fournir les renseignements relatifs au fonctionnement du véhicule :

- Écran supérieur
- Écran inférieur



Écran supérieur

Témoins multifonctions:

Les témoins multifonctions sont situés à l'écran supérieur.

Les témoins multifonctions s'allument lorsque des témoins ou des indicateurs s'allument à l'écran inférieur ou lorsque des messages s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin multifonction » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Indicateur ECO (économie):

Cet indicateur fournit des informations instantanées sur l'efficacité avec laquelle le véhicule fonctionne. Vous pouvez observer comment la modification de votre style de conduite ou le fonctionnement des accessoires du véhicule affecte la consommation d'énergie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Indicateur ECO (économie) » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Écran inférieur

Indicateur de température de la batterie au lithium-ion:

Cet indicateur affiche la température de la batterie au lithium-ion.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Mesureur de puissance:

Ce mesureur de puissance affiche la consommation de puissance réelle du moteur de traction et la puissance de freinage régénératif fournie à la batterie au lithium-ion.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Mesureur de puissance » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Autonomie:

Cet indicateur affiche l'autonomie estimée (calculée en fonction d'un programme qui prend en compte le style de conduite réel et les conditions de fonctionnement) qui peut être parcourue avant qu'une recharge ne soit nécessaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Autonomie » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion:

Cet indicateur affiche l'alimentation disponible restante de la batterie au lithium-ion pour conduire le véhicule.

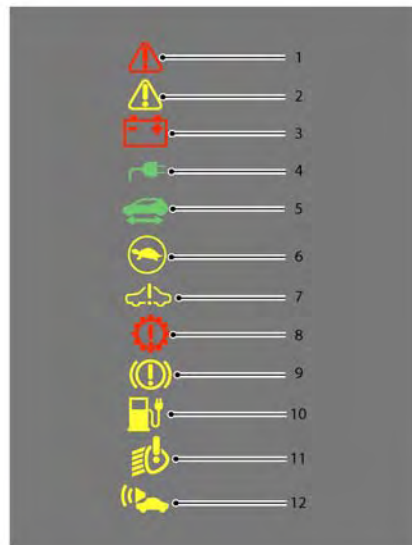
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion:

Cet indicateur affiche la capacité disponible restante de la batterie au lithium-ion pour stocker de l'énergie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Témoins

Le système de véhicule électrique utilise les témoins et les indicateurs spécifiques de véhicule électrique suivants.

1. Témoin multifonction (rouge)
2. Témoin multifonction (jaune)

3. Témoin de charge de la batterie de 12 V
4. Témoin de branchement
5. Témoin PRÊT à démarrer
6. Témoin de limitation de puissance
7. Témoin du système de véhicule électrique
8. Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique
9. Témoin du circuit de freinage (jaune)
10. Témoin de charge faible de la batterie
11. Témoin des phares
12. Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoins et rappels audibles » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



SYSTÈME D'ALERTE SONORE DE VÉHICULE EN APPROCHE POUR PIÉTONS

Le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons est une fonction qui utilise le son pour prévenir les piétons de la présence du véhicule lorsque la vitesse du véhicule est basse.

Lorsque le véhicule commence à déplacer, un son est émis.

Le son s'arrête lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) pendant l'accélération.

Le son commence lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (16 mi/h) pendant la décélération.

Le son s'arrête lorsque le véhicule s'immobilise.

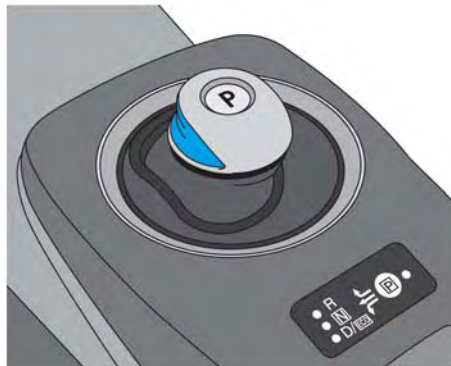
Le son ne s'arrête pas lorsque le véhicule est en position R (marche arrière) même si le véhicule s'immobilise.



AVERTISSEMENT

- Si le son n'est pas audible, les piétons peuvent ne pas remarquer que le véhicule approche, ce qui peut provoquer un accident et entraîner des blessures graves ou mortelles. Communiquez immédiatement avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire vérifier le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons.

- Si le témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons s'allume lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer), il se peut que le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Consultez la section « Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



SYSTÈME DE COMMANDE DE CHANGEMENT DE VITESSE ÉLECTRIQUE

Ce véhicule est équipé d'un système de commande de changement de vitesse électrique. Ce système de commande comporte trois fonctions.

- Fonctionnement en douceur et aisé du levier de vitesses.
- Pour placer le véhicule en position P (stationnement), appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur.

- Le véhicule applique automatiquement la position P (stationnement) lorsque le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt).

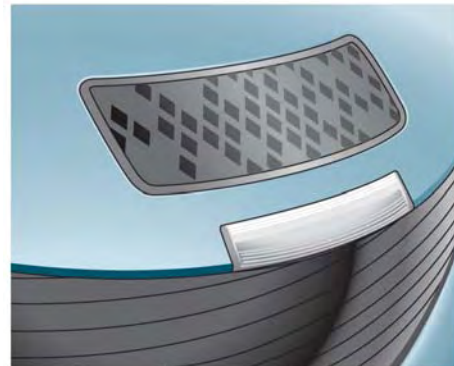
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Conduite du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

PHARE À DEL (FEU DE CROISEMENT) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce véhicule utilise un phare à DEL pour le feu de croisement. Le phare à DEL comporte les caractéristiques suivantes.

- La consommation d'énergie est basse.
- La forme est très compacte.

Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour remplacer le phare.



Module de cellule solaire sur le becquet arrière

MODULE DE CELLULE SOLAIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce véhicule utilise un module de cellule solaire pour fournir de l'énergie à la batterie de 12 V. Le module de cellule solaire fournit seulement de l'énergie pour aider à maintenir la charge de la batterie de 12 V; il ne rechargera pas une batterie de 12 V déchargée.

Le module de cellule solaire ne fournit pas d'énergie à la batterie au lithium-ion.

Pour l'entretien, consultez la section « Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule » dans le chapitre « Aspect et entretien ».

NOTA :

La cellule peut ne pas fournir de puissance de chargement complète dans les situations suivantes.

- **Lorsque l'intensité de la lumière du soleil est faible.**
- **Lorsque le module de cellule solaire est à l'ombre.**
- **Lorsque le module de cellule solaire est recouvert de feuilles ou de saleté.**

BOUTON D'AUTONOMIE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Appuyez sur le bouton d'autonomie situé sur le volant pour vérifier la distance estimée que le véhicule peut parcourir avec la charge disponible de la batterie au lithium-ion. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.

NOTAS

Chargement

Précautions relatives au chargement	CH-2
Types de charge et comment charger la batterie au lithium-ion	CH-6
Comment effectuer une charge normale	CH-10
Comment effectuer une charge d'entretien (selon l'équipement)	CH-12
Comment effectuer une charge rapide (selon l'équipement)	CH-18
Commutateur de verrouillage du connecteur de charge	CH-21
Si le connecteur de charge ne peut pas être déverrouillé	CH-23

Méthodes de chargement	CH-23
Minuterie de chargement	CH-23
Mode longue durée	CH-29
Charge immédiate	CH-34
Fonction à distance relative au chargement (modèles avec système de navigation)	CH-35
Témoins connexes de chargement	CH-36
Témoins d'état de chargement	CH-36
Témoin de la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique)	CH-39
Guide de dépannage relatif au chargement	CH-41

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CHARGEMENT



AVERTISSEMENT

- Si vous utilisez un dispositif électrique médical, tel qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.
- Si vous avez un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, pendant le chargement de la batterie au lithium-ion :
 - Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.
 - N'entrez pas dans le véhicule, par exemple pour enlever ou mettre un objet dans l'habitacle.
 - N'ouvrez pas le hayon arrière, par exemple pour enlever ou mettre un objet dans l'espace à bagages.

Le chargement peut nuire au fonctionnement du dispositif médical électrique et provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'eau ou de corps étrangers dans le port de charge, le connecteur de charge ou la fiche électrique, et qu'ils ne sont pas endommagés, rouillés ou corrodés. Si vous observez une de ces conditions, ne chargez pas la batterie au lithium-ion. Cela peut provoquer un court-circuit ou un choc électrique, ce qui risquerait de causer un incendie pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Pour éviter des blessures graves ou mortelles lors du chargement de la batterie au lithium-ion, suivez les précautions suivantes.
 - Ne touchez pas les contacts métalliques du port de charge, du connecteur de charge ou de la fiche électrique.
 - Ne touchez pas le véhicule et le chargeur par temps orageux. Un éclair peut réalimenter le chargeur, ce qui peut provoquer des dommages et des blessures ou la mort.
- Assurez-vous que le connecteur de charge est retiré du port de charge avant de démarrer le véhicule. Si le connecteur de charge n'est enclenché que partiellement et que le loquet du connecteur est déverrouillé, il est possible de placer le véhicule électrique en position READY (prêt à démarrer).
- Veillez à ne pas brancher ou débrancher la fiche avec des mains mouillées et ne vous tenez pas debout dans de l'eau ou de la neige. Cela peut provoquer un choc électrique, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Veillez à ne pas démonter ou modifier le port de charge ou le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique). Cela peut provoquer un incendie.
- Si vous observez une odeur ou une fumée inhabituelle provenant du véhicule, cessez immédiatement le chargement.
- Faites attention de ne pas approcher les mains, les cheveux, les bijoux ou les vêtements du ventilateur de refroidissement du moteur de traction. Le ventilateur de refroidissement peut se mettre en fonction à n'importe quel moment pendant le chargement.



Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE (accessoire pour véhicule électrique) fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



MISE EN GARDE

- Pour éviter d'endommager l'équipement de chargement :
 - Ne fermez pas le couvercle du port de charge sans fermer le bouchon.
 - N'exposez pas l'équipement de chargement à des impacts.
 - Ne tirez pas sur le câble de charge et ne le tordez pas.

- Ne faites pas traîner le câble de charge.
- Ne rangez pas l'équipement de chargement et ne l'utilisez pas dans des endroits où la température dépasse 85 °C (185 °F).
- Ne placez pas l'équipement de chargement près d'un dispositif de chauffage ou d'une autre source de chaleur.
- Assurez-vous que le bouchon est fermé sur le port de charge lorsque le chargement est terminé. Si le couvercle du port de charge est fermé lorsque le bouchon est ouvert, de l'eau ou des corps étrangers peuvent pénétrer dans le port de charge.
- Ne chargez pas lorsque vous utilisez une housse de protection de véhicule. Vous risqueriez d'endommager le connecteur de charge.
- Ne tentez pas d'exécuter un démarrage d'appoint sur la batterie de 12 V en même temps que la batterie au lithium-ion est en cours de chargement. Autrement, vous risquez d'endommager le véhicule ou l'équipement de charge, ce qui pourrait provoquer des blessures. Consultez la section « Démarrage d'appoint » dans le chapitre « En cas d'urgence ».

- La charge d'entretien est effectuée en utilisant le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) fourni avec le véhicule. NISSAN recommande d'utiliser un circuit électrique dédié et une prise de 110 à 120 V CA, 15 A. Le circuit dédié est utilisé pour empêcher d'endommager le circuit, ou pour empêcher le déclenchement du disjoncteur en raison du fort courant utilisé pour charger la batterie au lithium-ion. Si le circuit dédié n'est pas utilisé, le circuit peut provoquer des interférences nuisibles sur le circuit imprimé moulé et sur des appareils électriques tels que les télévisions et les systèmes audio. Si le circuit est partagé et qu'un autre appareil électrique est utilisé en même temps que le véhicule est en cours de chargement, le disjoncteur peut se déclencher. Un électricien accrédité doit installer un circuit dédié si vous n'en avez pas à disposition.

NOTA :

- Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
- Si le chargeur est branché sur le véhicule lorsqu'il est en position READY (prêt à démarrer), le commutateur principal passe automatiquement à la position ON (marche). Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) pour commencer le chargement.
- Pour votre sécurité, si le chargeur est branché sur le véhicule alors que le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer), le véhicule passe automatiquement en position ON (marche). Étant donné que le chargement ne commence pas lorsque le commutateur principal est dans cette position, assurez-vous de placer le commutateur principal à la position OFF (arrêt).

- Lorsque la température ambiante est égale ou inférieure à 0 °C (32 °F), le temps de chargement peut être plus long que d'habitude et le niveau auquel la batterie au lithium-ion peut être chargée peut être inférieur à celui à température élevée.
- Si le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée, chargez la batterie au lithium-ion en utilisant le mode longue durée une fois à tous les trois mois. Ne faites pas fonctionner la minuterie de chargement de façon répétée lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule après que le chargement de la batterie au lithium-ion est terminé. Vous risqueriez de décharger la batterie de 12 V.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de chargement du mode longue durée, consultez la section « Minuterie de chargement ». Si la batterie au lithium-ion est déchargée, chargez-la immédiatement.

- Le commutateur principal peut être réglé en position ON (marche) et le système de chauffage-climatisation ainsi que le système de navigation (modèles avec système de navigation) peuvent être utilisés pendant le chargement de la batterie au lithium-ion. Étant donné, toutefois, que le fonctionnement de ces systèmes consomme de l'alimentation de la batterie au lithium-ion, le temps de chargement complet de la batterie au lithium-ion sera plus long. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) pour réduire le temps de chargement de la batterie au lithium-ion.
- Si le courant électrique est coupé lors du chargement, le chargement redémarre automatiquement lorsque le courant revient.
- Il est recommandé de laisser le câble de charge branché pour économiser de l'alimentation de la batterie au lithium-ion lorsque le système de chauffage-climatisation fonctionne à distance (modèles avec système de navigation).

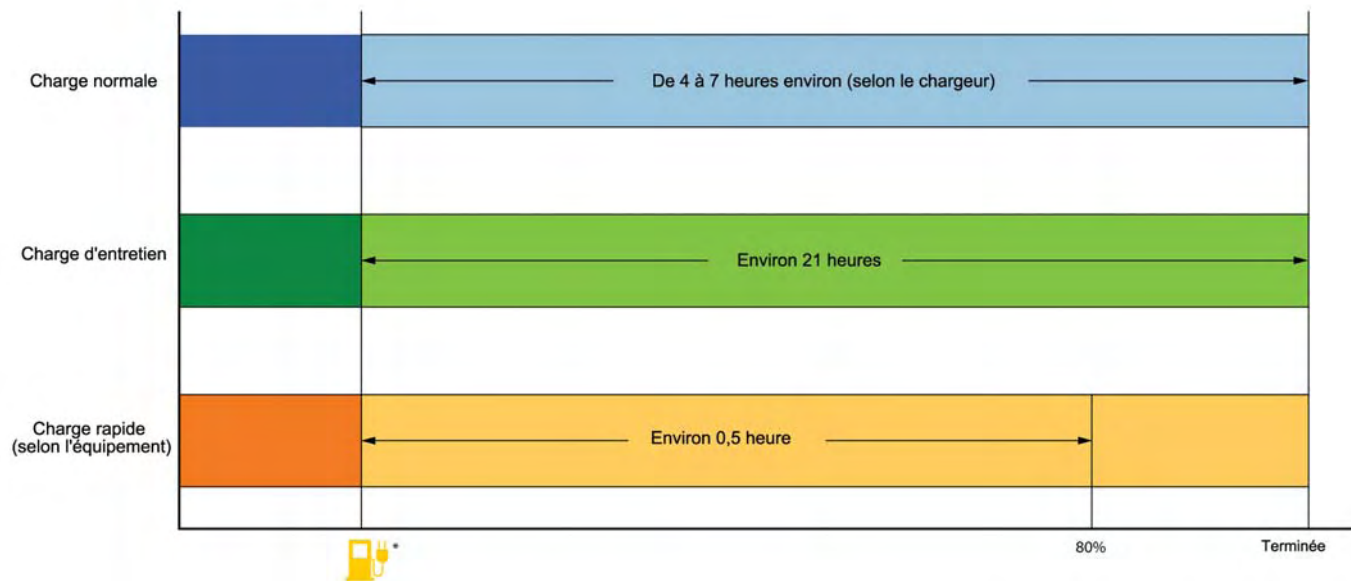
- Si le port de charge est gelé, faites fondre la glace en utilisant un sèche-cheveux. Après que la glace ait fondue, chargez la batterie au lithium-ion. Vous risqueriez de provoquer une anomalie si vous branchez le connecteur de charge avec force.
- Si des corps étrangers ont pénétré dans le connecteur de charge ainsi que dans le port de charge et qu'il n'est pas possible de le brancher, n'essayez pas de forcer le branchement. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Vous risqueriez d'endommager l'équipement de chargement et le véhicule si vous tentez de brancher le connecteur de charge avec force.
- Le port de charge est muni d'un trou pour l'écoulement d'eau. Si le trou d'écoulement d'eau est obstrué, ou si de l'eau se trouve à l'intérieur du port de charge, n'effectuez pas le chargement. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

TYPES DE CHARGE ET COMMENT CHARGER LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

Il est possible d'adopter l'une des 3 méthodes suivantes pour recharger la batterie au lithium-ion.

	Port de charge	Connecteur de charge	Réglage électrique	En cours de charge	Temps de charge estimé
CHARGE NORMALE Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge normale » dans la section « CH. Chargement ».				Utilisez le dispositif de chargement (AC 220-240 V) installé chez vous	De 4 à 7 heures environ (selon le chargeur) sont nécessaires pour charger une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).
CHARGE D'ENTRETIEN Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge d'entretien » dans la section « CH. Chargement ».			 Fiche Prise	Utilisez l'EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ou le câble de charge d'entretien pour effectuer une charge partielle chez un ami par exemple. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, pour effectuer votre charge.	Environ 21 heures sont nécessaires pour charger une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).
CHARGE RAPIDE (selon l'équipement) Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge rapide » dans la section « CH. Chargement ».				Postes de charge publics	Environ 30 minutes sont nécessaires pour charger à 80 % une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).

Renseignements sur le temps de charge



*: Le témoin de charge indiquant une batterie faible est allumé.

Ce véhicule est un véhicule électrique qui nécessite de l'électricité pour fonctionner. La batterie au lithium-ion est la seule source d'énergie qui fait fonctionner le véhicule. Il est important de conserver de l'énergie et de planifier vos besoins en chargement lorsque vous conduisez pour éviter de décharger complètement la batterie au lithium-ion et ne pas pouvoir conduire.

Il y a trois méthodes pour charger la batterie au lithium-ion :

- Charge normale
- Charge d'entretien
- Charge rapide (selon l'équipement)

Le temps nécessaire au chargement complet de la batterie au lithium-ion varie, selon l'état de charge de la batterie au lithium-ion, de l'état et de l'âge de la batterie au lithium-ion, de la température ambiante et de la condition de la source d'énergie branchée sur le véhicule. Les temps de chargement fournis dans ce manuel ne sont que des estimations et peuvent varier.

Charge normale

NISSAN recommande d'utiliser le chargement normal pour un usage ordinaire du véhicule. L'utilisation de la charge rapide doit être réduite le plus possible pour aider à prolonger la durée de vie utile de la batterie au lithium-ion.

CH-8 Chargement

Un chargement normal utilise un dispositif de chargement conforme à la norme SAE J1772 qui peut être installé sur un circuit de 220 V ou 240 V dédié chez vous. NISSAN recommande l'installation d'un poste de chargement chez soi par un électricien professionnel accrédité. NISSAN s'est associé à une compagnie pour vous aider dans l'achat et l'installation d'un chargeur. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Il faut environ de 4 à 7 heures pour charger la batterie au lithium-ion déchargée (selon le chargeur) (témoin de charge faible de la batterie allumé).

Consultez la section « Comment effectuer une charge normale ».

Charge d'entretien

Le chargement d'entretien n'est pas recommandé pour un usage normal. La charge d'entretien peut être utilisée lorsqu'il est nécessaire d'effectuer une charge d'urgence dans une destination telle que la maison d'un ami.

La charge d'entretien utilise le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ou un cordon amovible conforme à la norme SAE J1772 pour brancher le véhicule sur une prise dédiée de 110

à 120 V CA, 15 A. La prise doit être protégée par un disjoncteur ou un fusible dédié pour éviter une surcharge du circuit ou tout autre danger électrique.

Il faut environ 21 heures pour charger la batterie au lithium-ion déchargée (témoin de charge faible de la batterie allumé).

Consultez la section « Comment effectuer une charge d'entretien ».

Charge rapide (selon l'équipement)

La capacité de charge rapide n'est disponible que sur les véhicules fabriqués avec l'option de charge rapide, qui comprend un port de charge rapide. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un tel port, vous ne pouvez pas utiliser le chargement rapide.

Un véhicule équipé d'un port de charge rapide est compatible avec la plupart des connecteurs CHAdeMO (norme industrielle japonaise) des postes de chargement. Les postes de chargement utilisant cette norme sont certifiés UL et peuvent être utilisés sans problème aux États-Unis. Bien que soutenu par NISSAN, ce connecteur peut ne pas devenir la norme SAE aux États-Unis.

Le chargement rapide est possible (même plusieurs fois par jour) si la température de la batterie n'est pas près de la zone rouge. Si la température de la batterie atteint la zone rouge, le chargement rapide n'est pas permis et le mode de limitation de puissance sera déclenché afin de protéger la batterie.

Chargement public :

Ce véhicule est compatible avec tous les postes de chargement publics conforme à la norme SAE J1772. Si vous essayez de charger à partir d'un poste de chargement qui n'est pas conforme à cette norme, vous ne pourrez pas charger complètement, ou vous ne pourrez pas charger du tout à cause des différences de matériel et de logiciel. NISSAN travaille avec l'état, des compagnies d'utilité municipales et autres pour aider dans la préparation de marchés et d'infrastructures, mais ne garantit pas que les postes de chargement publics soient disponibles dans des lieux où vous voulez utiliser le véhicule, et ne peut pas prédire le temps qu'il faut pour que des infrastructures de chargement publiques soient développées dans votre zone. Selon l'endroit où vous habitez ou conduisez, il peut ne pas y avoir suffisamment de postes de chargement publics disponibles pour répondre à vos besoins

particuliers d'autonomie et pour la recharge loin de chez vous. La planification de trajet est ainsi importante, et il est conseillé de planifier vos trajets en considérant ce fait.

La charge rapide utilise des postes de chargement publics (jusqu'à 50 kW d'énergie).

Le temps nécessaire pour charger une batterie au lithium-ion (témoin de charge faible de la batterie allumé) à 80 % en utilisant un chargeur rapide dépend de plusieurs facteurs, y compris la température de la batterie au lithium-ion et le type de chargeur rapide utilisé.

Il peut falloir plus de temps pour charger la batterie au lithium-ion en utilisant le chargeur rapide si le véhicule est stationné dans un endroit froid (par exemple, à une température inférieure à 0 °C [32 °F]) pendant une période prolongée.

L'indicateur de température de la batterie au lithium-ion peut être utilisé pour estimer le temps nécessaire pour charger la batterie au lithium-ion à 80 %.



	Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	Temps de charge estimé
(A)	3 segments allumés ou moins	Plus d'environ 90 minutes
(B)	4-5 segments allumés	Environ 30 à 90 minutes
(C)	6-7 segments allumés	Environ 30 minutes
(D)	8-9 segments allumés	Environ 30 à 60 minutes
(E)	10 segments allumés ou plus	Plus d'environ 60 minutes

NOTA :

Le temps de chargement est généralement limité à 60 minutes lors de l'utilisation d'un chargeur rapide. Appuyez sur le commutateur de démarrage du chargeur rapide lorsqu'il s'arrête s'il faut plus de temps de charge pour atteindre une charge de 80 %.

Consultez la section « Comment effectuer une charge rapide ».

Mode de limitation de puissance

Ce mode protège l'état et le fonctionnement de la batterie au lithium-ion du véhicule. Ce mode fonctionne dans certaines conditions extrêmes (chaleur, froid, bas niveau de charge). La puissance fournie aux systèmes du véhicule, y compris le moteur de traction, est limitée, ce qui signifie des performances, une accélération et une vitesse de pointe limitées. Le chargement peut être terminé automatiquement, surtout avec un chargement rapide répété par temps extrêmement chaud.

Vérification de la charge de la batterie au lithium-ion

Les trois méthodes pour vérifier la quantité de charge sont indiquées ci-dessous.

- Vérifiez la quantité en utilisant l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion sur le compteur lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche). Consultez les sections « Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion » et « Avertissement de charge faible de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».
- Vérifiez la quantité en utilisant un téléphone cellulaire, un téléphone intelligent ou un ordinateur personnel. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF (modèles avec système de navigation).
- Vérifiez la quantité en utilisant le témoin d'état de chargement. Consultez la section « Témoin d'état de chargement ».

NOTA :

- **Lors du chargement, la charge continue lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche).**
- **La batterie au lithium-ion ne peut pas être chargée si le connecteur de charge rapide et le connecteur de charge normale sont branchés en même temps. Si un autre connecteur de charge est bran-**

ché en cours de chargement à mi-chemin, le chargement s'arrête.

- **Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de passer en position READY (prêt à démarrer) lorsqu'un connecteur de charge est branché.**
- **Pendant le chargement, il est possible que la radio soit inaudible à cause du bruit provenant des ondes électromagnétiques.**

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE NORMALE



AVERTISSEMENT

- **Si vous utilisez un dispositif électrique médical, tel qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.**

- Si vous avez un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, pendant le chargement de la batterie au lithium-ion :

- Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.
- N'entrez pas dans le véhicule, par exemple pour enlever ou mettre un objet dans l'habitacle.
- N'ouvrez pas le hayon arrière, par exemple pour enlever ou mettre un objet dans l'espace à bagages.

Le chargement peut nuire au fonctionnement du dispositif médical électrique et provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Assurez-vous de suivre les précautions d'utilisation du chargeur qui peut être installé chez vous. Sinon, vous risqueriez de provoquer des blessures graves ou mortelles.



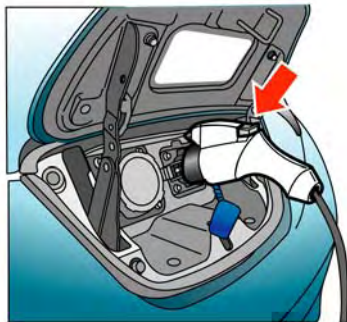
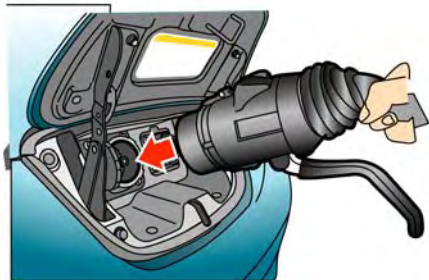
MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'équipement de chargement qui n'est pas compatible avec la LEAF. Sinon, la batterie au lithium-ion peut ne pas se charger ou vous risqueriez d'endommager le véhicule ou la batterie au lithium-ion.**
- Une charge normale utilise le dispositif de chargement (CA 220 à 240 V, 20 A) qui peut être installé chez vous pour charger la batterie au lithium-ion.
- La charge immédiate, la minuterie de chargement et la charge à distance (modèles avec système de navigation) peuvent être effectuées en mode de charge normale. Consultez les sections « Minuterie de chargement » et « Fonction à distance relative au chargement ».
- L'équipement de chargement NISSAN d'origine communique avec le véhicule avant que la batterie au lithium-ion commence à se charger. Si cette communication n'a pas lieu à cause de l'utilisation d'un autre équipement, la batterie au lithium-ion ne se chargera pas.

- NISSAN vous recommande de brancher le câble de charge normale lorsque vous quittez le véhicule, même s'il n'est pas utilisé. Ceci vous permettra d'obtenir le maximum des fonctions du système de chauffage-climatisation à distance (modèles avec système de navigation) et de la minuterie de climatisation la prochaine fois que vous utilisez le véhicule.

Pour commencer une charge normale :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
3. Ouvrez le couvercle et le bouchon du port de charge. Consultez les sections « Couvercle du port de charge » et « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».



4. Branchez le connecteur de charge sur le port de charge. S'il est branché normalement, un bip retentit une fois.
5. Si le chargement a commencé ou si la batterie attend la minuterie de chargement, un bip retentit deux fois et l'affichage du témoin d'état de charge est modifié. Consultez la section « Témoin d'état de chargement ».

Pour arrêter une charge normale :

1. Assurez-vous que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Commutateur de verrouillage du connecteur de charge » dans ce chapitre.
2. Appuyez sur le bouton du connecteur de charge, libérez le verrou, puis retirez le connecteur de charge du port de charge et rangez-le de façon appropriée.
3. Après avoir fermé le bouchon du port de charge, fermez le couvercle du port de charge.

NOTA :

- Pour arrêter le chargement à mi-chemin, retirez le connecteur de charge. Le chargement s'arrête automatiquement.

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE D'ENTRETIEN (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT

- Si vous utilisez un dispositif électrique médical, tel qu'un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, communiquez avec le fabricant du dispositif électrique médical pour connaître les effets que peuvent avoir le chargement sur des dispositifs implantés avant de commencer le chargement. Le chargement peut affecter le fonctionnement.
- Si vous avez un stimulateur cardiaque implantable ou un défibrillateur cardio-vasculaire implantable, pendant le chargement de la batterie au lithium-ion :
 - Ne restez pas à l'intérieur du véhicule.

- N'entrez pas dans le véhicule, par exemple pour enlever ou mettre un objet dans l'habitacle.
- N'ouvrez pas le hayon arrière, par exemple pour enlever ou mettre un objet dans l'espace à bagages.

Le chargement peut nuire au fonctionnement du dispositif médical électrique et provoquer des blessures graves ou mortelles.

- Pour éviter un choc électrique ou un incendie à cause d'un court-circuit, branchez le disjoncteur de fuite à la terre et utilisez une prise électrique à la terre imperméable.
- Le dispositif de chargement EVSE (accessoire pour véhicule électrique) NISSAN d'origine fourni avec votre véhicule utilise un courant de 12 A en permanence lors du chargement de la batterie au lithium-ion. Ne le branchez sur aucun circuit électrique à moins qu'il ne soit inspecté par un électricien accrédité, qui confirmera que le circuit électrique est adapté à un courant de 12 A. Un circuit électrique soumis aux conditions indiquées ci-dessous risque plus vraisemblablement d'être compromis.

- L'utilisation inadéquate du chargeur peut provoquer un incendie, des blessures graves ou la mort.
- N'utilisez pas ce chargeur dans des structures vieilles de plus de 40 ans.
- N'utilisez pas ce chargeur dans les structures qui utilisent une protection de circuit par fusibles. Utilisez-le uniquement avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas ce chargeur sur des circuits électriques comportant des prises à deux broches.
- N'utilisez pas le chargeur si la prise semble endommagée ou si elle ne retient pas fermement la fiche.
- Interrompez immédiatement l'utilisation du chargeur si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez une odeur inhabituelle.
- N'utilisez pas le chargeur si d'autres dispositifs sont branchés sur le même circuit.
- N'utilisez jamais de rallonges ou d'adaptateurs de fiche avec le chargeur.
- N'utilisez pas le chargeur si le cordon est endommagé.

- Débranchez toujours le chargeur lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Lors du débranchement, assurez-vous de tirer la fiche et non le cordon.
- Le dispositif contient des pièces qui peuvent provoquer des étincelles à l'intérieur. Ne l'utilisez pas dans des endroits où vous utilisez ou stockez de l'essence, de la peinture ou des combustibles.
- Ne l'utilisez pas si une anomalie se produit ou si le chargeur a été endommagé de quelque manière que ce soit. Retournez la pièce à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour le remplacement.
- Le chargeur ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Ne tentez pas de réparer le chargeur, car vous annuleriez ainsi votre garantie.



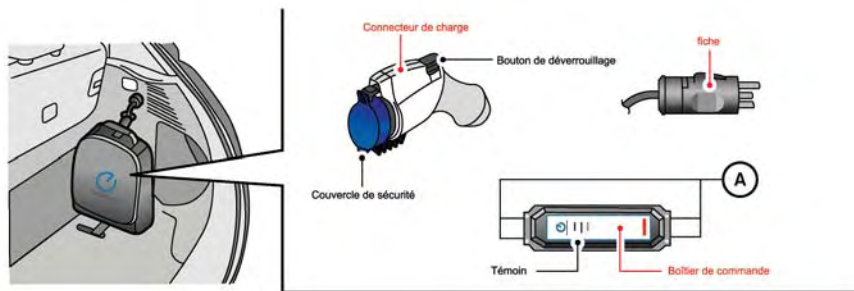
Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE (accessoire pour véhicule électrique) fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



MISE EN GARDE

- **N'effectuez le chargement qu'en utilisant une prise électrique dédiée de 110 à 120 V, 15 A (par exemple, n'utilisez pas de générateur électrique). Autrement, cela peut provoquer un échec du chargement et endommager l'équipement de chargement de la batterie au lithium-ion à cause de surtensions.**
- **NISSAN recommande d'utiliser un équipement de chargement NISSAN d'origine pour charger le véhicule. L'utilisation d'équipement qui n'est pas d'origine NISSAN peut empêcher la batterie au lithium-ion de se charger correctement et endommager la batterie au lithium-ion.**

- La charge d'entretien est effectuée en utilisant une prise dédiée de 110 à 120 V CA, 15 A, au moyen du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) fourni avec le véhicule.
- L'équipement de chargement EVSE (accessoire pour véhicule électrique) NISSAN d'origine ou le câble de charge d'entretien effectue une fonction de communication avec le véhicule avant le début du chargement de la batterie au lithium-ion. Si cette communication n'a pas lieu à cause de l'utilisation d'un autre équipement, la batterie au lithium-ion ne se chargera pas.
- La charge immédiate, la minuterie de chargement et la charge à distance (modèles avec système de navigation) peuvent être effectuées en mode de charge d'entretien. Consultez les sections « Minuterie de chargement » et « Fonction à distance relative au chargement ».

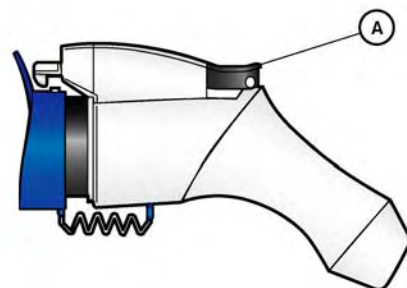
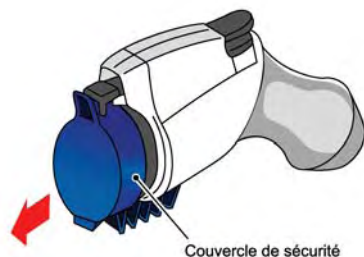


Pour commencer la charge d'entretien :

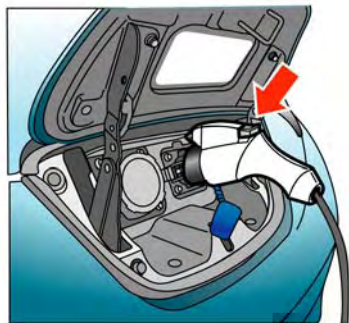
* : Vous pouvez faire passer une corde à travers le trou **(A)** sur la boîte de commande pour la suspendre lors du chargement de la batterie au lithium-ion.

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
3. Ouvrez le couvercle du port de charge. Consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».
4. Retirez l'équipement de charge EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ou le câble de charge d'entretien du hayon arrière.

5. Branchez la fiche électrique sur la prise électrique dédiée de 110 à 120 V, 15 A. Si elle est branchée normalement, le voyant vert du témoin de la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique) s'allume. Consultez la section « Témoin de la boîte de commande EVSE ».
6. Ouvrez le bouchon du port de charge. Consultez la section « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».



7. Retirez le bouchon de sécurité du connecteur de charge.
8. Branchez le connecteur de charge sur le port de charge. S'il est branché normalement, un bip retentit une fois.
9. Si le chargement a commencé, ou si la batterie au lithium-ion attend la minuterie de chargement, un bip retentit deux fois et l'affichage du témoin d'état de chargement est modifié. Consultez la section « Témoin d'état de chargement ».
10. Lorsque vous effectuez le chargement à l'extérieur, comme dans votre voie d'accès, utilisez un cadenas en vente dans le commerce fixé en position **A** pour empêcher le vol.



Pour arrêter une charge d'entretien :

1. Assurez-vous que le verrou du connecteur de charge n'est pas engagé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Commutateur de verrouillage du connecteur de charge » dans ce chapitre.
2. Appuyez sur le bouton du connecteur de charge, libérez le verrou, puis retirez le connecteur de charge du port de charge.
3. Fixez le bouchon de sécurité au câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique).
4. Retirez la fiche électrique de la prise électrique dédiée de 110 à 120 A CA, 15 A.



5. Rangez-la dans son boîtier.

NOTA :

Effectuez la procédure suivante pour ranger le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) dans le boîtier.

- a. Embobinez le câble de charge jusqu'à ce qu'il atteigne une taille lui permettant d'être rangé dans le boîtier (environ 250 mm [9,8 po] de diamètre).
- b. Placez la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique) à l'arrière du boîtier.

- c. Placez le câble de charge et le connecteur de charge dans le boîtier devant la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique).



AVERTISSEMENT



Faites passer la courroie latérale inférieure du boîtier EVSE (accessoire pour véhicule électrique) fermement par la pièce de fixation au bas de la planche à bagages. Si le boîtier se desserre soudainement, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

6. Après avoir fermé le bouchon du port de charge, fermez le couvercle du port de charge.

NOTA :

Pour arrêter le chargement à mi-chemin, retirez le connecteur de charge. Le chargement s'arrête automatiquement.

COMMENT EFFECTUER UNE CHARGE RAPIDE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La charge rapide utilise les postes de chargement publics (jusqu'à 50 kW de puissance) pour charger la batterie rapidement.

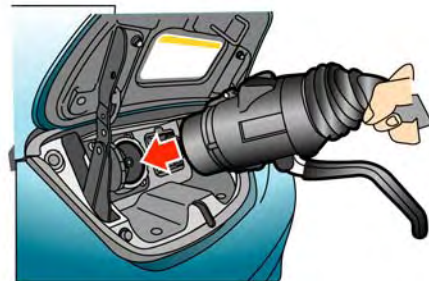


AVERTISSEMENT

- Utilisez toujours un chargeur rapide compatible avec la LEAF. L'utilisation d'un chargeur rapide non compatible peut provoquer un incendie ou une anomalie, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
- Avant de commencer la charge rapide, lisez attentivement les instructions fournies avec le chargeur rapide et assurez-vous que le connecteur de charge rapide est branché et verrouillé correctement. Si vous ne branchez pas correctement le chargeur rapide et ne l'utilisez pas de façon appropriée, vous risquez d'endommager le véhicule ou l'équipement de chargement.

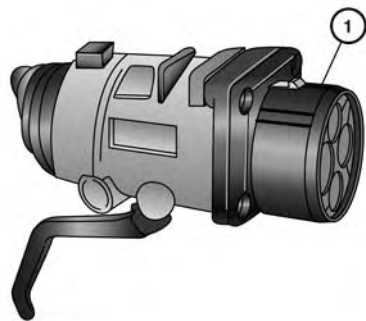
NOTA :

Le chargement rapide est possible (même plusieurs fois par jour) si la température de la batterie n'est pas près de la zone rouge. Si la température de la batterie atteint la zone rouge, le chargement rapide n'est pas permis et le mode de limitation de puissance sera déclenché afin de protéger la batterie.

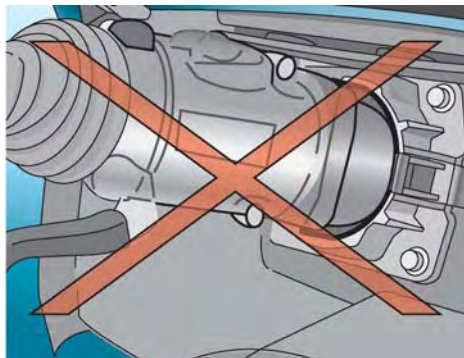


Pour commencer le chargement :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.
2. Lorsque vous chargez la batterie au lithium-ion, placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt). Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.
3. Ouvrez le couvercle et le bouchon du port de charge. Consultez les sections « Couvercle du port de charge » et « Bouchon du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».

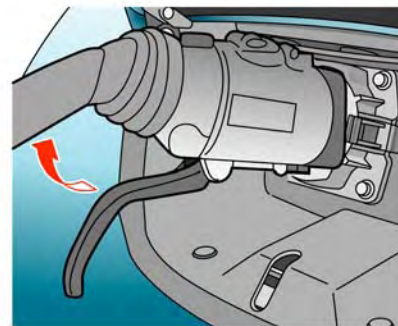


4. Alignez ① avec la rainure du port de charge et insérez le connecteur de charge.



MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'insérer le connecteur de charge directement dans le port de charge rapide jusqu'à la base. Sinon, la batterie au lithium-ion pourrait ne pas se charger ou vous risqueriez d'endommager l'équipement de chargement.**



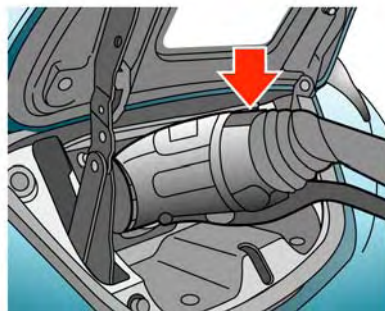
5. Saisissez le levier de verrouillage et verrouillez le connecteur de charge.
6. Suivez les directives inscrites sur l'équipement de charge rapide pour démarrer le chargement. Lorsque l'équipement est installé correctement et est prêt à charger, un bip retentit à deux reprises et le témoin d'état de chargement est modifié. Consultez la section « Témoin d'état de chargement » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».

Le chargement s'arrête dans les situations suivantes :

- lorsque le chargement est terminé;
- lorsque le temps de chargement a dépassé 60 minutes;
- lorsque le temps de charge possible réglé pour le chargeur rapide est dépassé.

NOTA :

- **Le chargement peut s'arrêter automatiquement même s'il n'est pas terminé.**
- **Si le chargement s'arrête à mi-chemin, vous pouvez redémarrer le chargement en appuyant de nouveau sur le bouton de démarrage du chargeur rapide.**
- **Le connecteur de charge est verrouillé sur le port de charge durant le chargement et ne peut être débranché. Suivez les directives inscrites sur l'équipement de charge rapide pour arrêter le chargement. Vérifiez si le chargement est arrêté en observant les indicateurs au tableau de bord. Le connecteur de charge peut être débranché du véhicule lorsque le chargement est arrêté.**
- **Lors d'un chargement rapide, le taux de chargement de la batterie au lithium-ion est plus lent quand le pourcentage de charge disponible de la batterie augmente.**



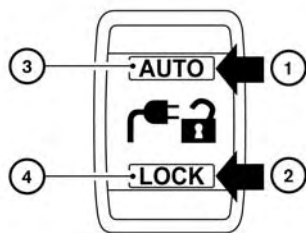
Pour terminer le chargement :

1. Vérifiez si le chargement est arrêté en observant les indicateurs au tableau de bord. Le connecteur de charge peut être débranché du véhicule lorsque le chargement est arrêté.
2. Déverrouillez le connecteur de charge, retirez-le du véhicule, puis rangez-le de façon appropriée.
3. Fermez le bouchon du port de charge rapide.
4. Fermez le couvercle du port de charge.



MISE EN GARDE

- **Étant donné que le connecteur de charge rapide est plus lourd par rapport aux autres connecteurs de charge, vous risqueriez d'endommager le véhicule ou le connecteur de charge, ainsi que de provoquer des blessures, si vous le faites tomber. Lorsque vous retirez le connecteur, assurez-vous de le tirer bien droit et aussi prudemment que possible.**



COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE DU CONNECTEUR DE CHARGE

Le connecteur de charge normale ou d'entretien peut être verrouillé au port de charge normale. Vous pouvez sélectionner le mode de verrouillage du connecteur de charge à l'aide du commutateur de verrouillage du connecteur de charge : AUTO (automatique), LOCK (verrouillage) et UNLOCK (déverrouillage).

NOTA :

Le mode de verrouillage du connecteur de charge peut être activé lorsque le levier de vitesses est à la position P (stationnement) et que le connecteur de charge est branché. Le mode de verrouillage du connecteur de charge ne sera pas activé si le connecteur de charge n'est pas branché correctement.

Mode AUTO (automatique)

Pour sélectionner le mode AUTO (automatique), appuyez sur le côté AUTO (automatique) ① du commutateur de verrouillage du connecteur de charge. Le témoin du commutateur ③ s'allume.

Lorsque le mode AUTO (automatique) est sélectionné, le connecteur de charge est verrouillé pendant que le chargement est en cours. Le connecteur de charge se déverrouille automatiquement lorsque le chargement est terminé.

Mode VERROUILLAGE

Pour sélectionner le mode VERROUILLAGE, appuyez sur le côté LOCK (verrouillage) ② du commutateur de verrouillage du connecteur de charge. Le témoin du commutateur ④ s'allume.

Lorsque le mode VERROUILLAGE est sélectionné, le connecteur de charge reste verrouillé. Le connecteur de charge est déverrouillé lorsque le mode DÉVERROUILLAGE est sélectionné ou lorsque l'opération de déverrouillage temporaire est effectuée.

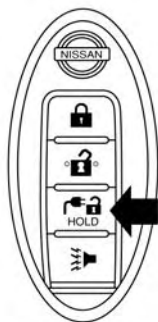
Mode DÉVERROUILLAGE

Pour sélectionner le mode DÉVERROUILLAGE, replacez le commutateur de verrouillage du connecteur de charge à la position neutre. Assurez-vous que le témoin du commutateur s'éteint.

Lorsque le mode DÉVERROUILLAGE est sélectionné, le connecteur de charge reste déverrouillé.

Position de déverrouillage temporaire

Lorsque le commutateur de verrouillage du connecteur de charge est à la position AUTO (automatique) ou LOCK (verrouillage), le verrou du connecteur de charge peut être déverrouillé temporairement à l'aide de la clé intelligente ou du commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.



Déverrouillage au moyen de la clé intelligente:

1. Appuyez sur le bouton de déverrouillage du connecteur de charge situé sur la clé intelligente pendant plus d'une seconde.
2. Le témoin d'état de chargement clignote trois fois et un bip retentit trois fois. Le verrou du connecteur de charge est déverrouillé pendant 30 secondes.
3. Après 30 secondes, le verrou du connecteur de charge est verrouillé.

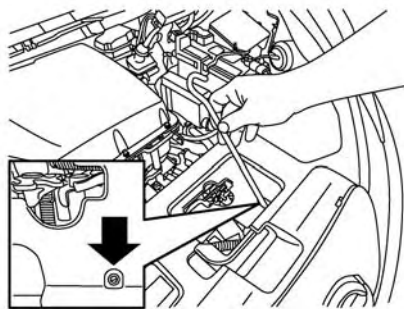


Déverrouillage au moyen du commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.:

1. Appuyez sur le commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.
2. Le témoin d'état de chargement clignote trois fois et un bip retentit trois fois. Le verrou du connecteur de charge est déverrouillé pendant 30 secondes.
3. Après 30 secondes, le verrou du connecteur de charge est verrouillé.

NOTA :

- Selon le poste de chargement, le mécanisme de verrouillage établi par les normes locales peut ne pas être compatible avec votre véhicule. Il est possible que le connecteur de charge ne puisse être verrouillé sur votre véhicule.
- Lorsque la source d'alimentation est coupée lors du chargement en mode AUTO (automatique), le connecteur est continuellement verrouillé pendant cinq minutes, puis il est déverrouillé.
- Lorsque la minuterie de chargement est réglée en mode AUTO (automatique), le connecteur ne se verrouillera pas tant que le chargement n'a pas démarré.
- En mode AUTO (automatique), le verrou du connecteur de charge se verrouille uniquement durant le chargement normal. Lorsque les systèmes suivants sont utilisés individuellement ou lorsque la batterie de 12 V est en cours de chargement, le verrou du connecteur de charge ne se verrouillera pas :
 - Minuterie de climatisation
 - Système de chauffage-climatisation à distance (selon l'équipement)
 - Réchauffeur de batterie au lithium-ion



SI LE CONNECTEUR DE CHARGE NE PEUT PAS ÊTRE DÉVERROUILLÉ

1. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez la tige du cric de l'ensemble d'outils situé dans l'espace à bagages. Consultez la section « Outils » dans le chapitre « En cas d'urgence ».
4. Insérez l'outil approprié dans la vis située à l'avant du verrou du capot.

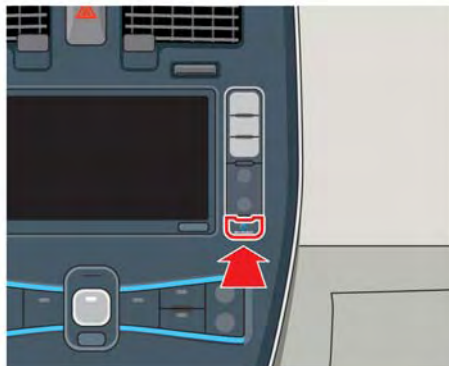
5. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller le verrou du connecteur de charge.
6. Retirez le connecteur de charge.

MÉTHODES DE CHARGEMENT MINUTERIE DE CHARGEMENT

Utilisez la minuterie de chargement pour programmer quand la batterie au lithium-ion se charge. Le véhicule commence à se charger automatiquement aux heures programmées lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule. Il n'est pas nécessaire de réinitialiser les minuteries chaque fois que la batterie au lithium-ion doit être chargée.

Avec système de navigation

La minuterie de chargement peut enregistrer deux réglages de minuterie qui contiennent l'heure de début et l'heure de fin du chargement. Vous pouvez appliquer un des réglages de la minuterie de chargement pour chaque jour de la semaine.



1. Appuyez sur le bouton Zero Emission (émission zéro), puis sur la touche [Minuterie Charge].



2. Appuyez sur la touche [Régler minuterie 1] ou [Régler minuterie 2]. La procédure suivante explique le réglage de minuterie 1.



3. Entrez l'heure de démarrage de charge de la batterie au lithium-ion. Appuyez sur la touche [% de charge] pour changer la quantité de chargement. Appuyez sur la touche [Heure FIN chrg] pour changer l'heure d'arrêt de chargement.

NOTA :

- Le réglage de la minuterie de chargement est effectué selon le réglage de temps actuel sur la partie inférieure droite de l'écran. Lorsque vous réglez la fonction de la minuterie de chargement, assurez-vous de vérifier que l'heure affichée actuellement est correcte.
- La touche [Charge 100% (maximise dist. parcble)] est sélectionnée par défaut. Ceci est appelé mode longue distance. Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie au lithium-ion, utilisez le mode longue durée en sélectionnant la touche [Charge 80% (meilleure longévité batt)]. Consultez la section « Mode longue durée ».



4. Appuyez sur la touche [Réglage Jours] pour régler la minuterie de chargement pour différents jours de la semaine. Vous pouvez régler soit Minuterie 1, Minuterie 2 ou OFF (hors fonction) pour chaque jour de la semaine. Appuyez sur la touche [OK] lorsque vous avez terminé les réglages.
5. Appuyez sur la touche [OK] lorsque vous avez terminé les réglages et un écran de confirmation des réglages s'affiche.

NOTA :

Si l'option OFF (hors fonction) est sélectionnée pour un jour de la semaine, la minuterie de chargement ne fonctionnera pas ce jour-là. Le système attendra la minuterie de chargement suivante pour effectuer le chargement.



6. Appuyez sur la touche [Oui] si les réglages affichés à l'écran sont corrects.

7. L'indicateur [Minuterie 1] s'allume après avoir réglé la minuterie de chargement. Utilisez la même procédure pour le réglage de la minuterie 2.
8. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt), puis branchez le connecteur de charge sur le véhicule.

NOTA :

- Placez toujours le commutateur principal à la position OFF (arrêt) après avoir réglé les minuteries de chargement. Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), la batterie au lithium-ion ne commence pas le chargement.

- La batterie au lithium-ion peut ne pas être chargée jusqu'au niveau voulu si l'heure de début et l'heure de fin de la minuterie de chargement sont réglées de telle façon qu'il n'y ait pas assez de temps pour charger la batterie au lithium-ion.
- La fonction de minuterie de chargement est activée si vous réglez soit l'heure de début de charge ou l'heure de fin de charge.
- Lorsque seule l'heure de fin de la minuterie de chargement est réglée, le système détermine automatiquement quand le chargement doit commencer selon le niveau de charge de la batterie au lithium-ion. La batterie au lithium-ion peut ne pas être chargée jusqu'au niveau voulu dans les conditions suivantes :
 - La batterie au lithium-ion est chargée par temps froid.
 - Le connecteur de charge est branché sur le véhicule trop près de l'heure de fin du chargement programmé.
- Lorsque seule l'heure de fin de la minuterie de chargement est réglée, le système arrête automatiquement le chargement

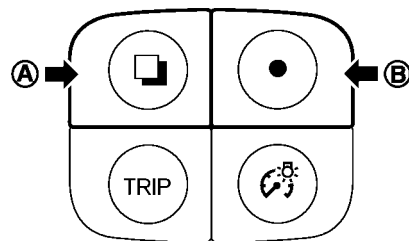
quand la batterie au lithium-ion est chargée au niveau sélectionné. Le chargement peut s'arrêter avant l'heure de fin programmée.

- Appuyez sur la touche [Minuterie 1] ou [Minuterie 2] pour désactiver la fonction de minuterie de chargement. Appuyez sur la touche [Oui] si les réglages affichés à l'écran sont corrects. Après avoir effectué cette opération, l'indicateur disparaît et la fonction de minuterie de chargement est désactivée. Les réglages de l'heure de début et de fin ne sont pas effacés, même si la fonction de minuterie de chargement est désactivée.
- Si la minuterie de chargement et la minuterie de climatisation fonctionnent en même temps à cause d'un chevauchement des réglages de minuterie, vous pouvez donner la priorité à une fonction pour qu'elle reçoive de la puissance électrique en premier. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.
- Lorsque le chargement est réglé comme priorité première, la minuterie de climatisation ne démarre pas avant que 10 segments de l'indicateur de charge dis-

ponible de la batterie au lithium-ion soient allumés.

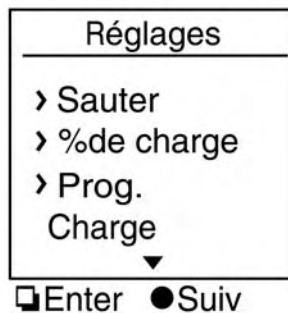
- Lorsque le système de chauffage-climatisation est réglé comme priorité première, le système de chauffage-climatisation est activé comme programmé par la minuterie de climatisation quelle que soit l'énergie restante de la batterie.
- Même si le système de chauffage-climatisation est réglé comme priorité première, le système de chauffage-climatisation est désactivé lorsqu'il nécessite plus de puissance électrique qui ne peut être fournie à la batterie au lithium-ion pour le chargement.
- Certains postes de chargement utilisés pour effectuer une charge normale sont équipés de fonctions de minuterie. Si la fonction de minuterie de chargement et la minuterie de véhicule sont toutes les deux réglées, et que les deux minuteries sont réglées pour ne pas fonctionner en même temps, il est possible que le chargeur ne démarre pas ou que la batterie ne soit pas chargée au niveau voulu.

- Si le réchauffeur de la batterie au lithium-ion fonctionne pendant l'utilisation de la minuterie de climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance, le rendement du système de chauffage-climatisation sera réduit.
- La batterie au lithium-ion peut ne pas se charger au niveau voulu en utilisant la minuterie de chargement lorsque l'heure de début et de fin sont réglées pendant le fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion.
- Ne réglez l'heure de fin de la minuterie de chargement que lors d'un chargement par temps froid. Le véhicule détermine automatiquement le moment auquel il doit commencer le chargement pour recharger complètement la batterie au lithium-ion, même si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Le chargement s'arrête avant l'heure de fin réglée si la batterie au lithium-ion est complètement chargée.
- La batterie de 12 V peut se décharger si la minuterie de chargement est utilisée de façon répétée entre les charges de la batterie au lithium-ion alors que le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée.

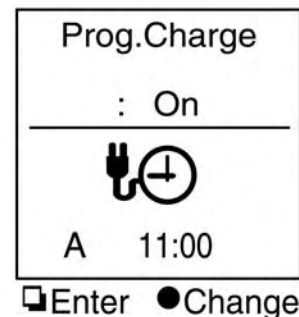


Sans système de navigation

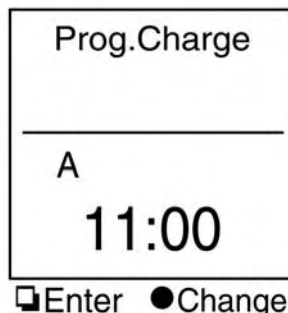
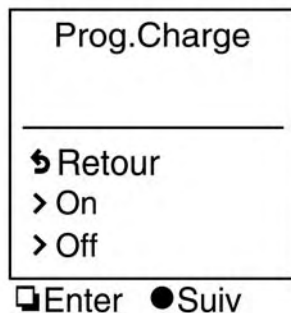
1. Appuyez sur le commutateur  (A) sur le côté gauche du panneau de l'appareil de mesure combiné.



2. Appuyez sur le commutateur  (B) pour mettre en surbrillance l'option « Minuterie de chargement » à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, puis appuyez sur le commutateur.



3. L'écran « Minuterie de chargement » s'affiche. Pour changer l'heure ou activer ou désactiver la minuterie, appuyez sur le commutateur .

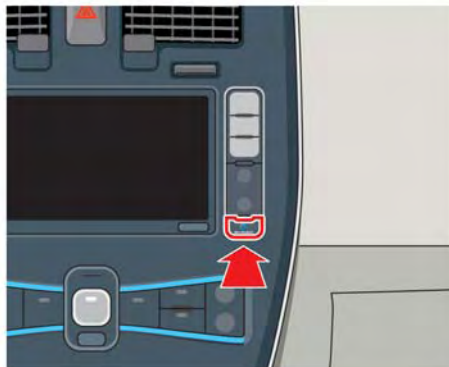


MODE LONGUE DURÉE

Pour optimiser l'autonomie du véhicule, utilisez le mode longue durée (100 % de charge), qui est le réglage par défaut. Utilisez le mode longue durée pour optimiser la durée de vie utile de la batterie au lithium-ion.

Vous pouvez régler le mode longue durée en passant de l'option [% de charge] à l'option [Charge 80% (meilleure longévité batt)] au moyen de la procédure suivante.

4. Pour activer ou désactiver la minuterie, utilisez le commutateur ● pour mettre en surbrillance « On » (activer) ou « Off » (désactiver), puis appuyez sur le commutateur □. Si l'option « ON » (activer) est sélectionnée, un autre écran s'affiche qui vous permet de modifier l'heure de la minuterie de chargement.
5. La partie de l'heure est mise en surbrillance à l'écran. Appuyez sur le commutateur ● pour modifier le champ des heures par incréments d'une heure. Appuyez sur le commutateur □ pour passer au champ des minutes.
6. Appuyez sur le commutateur ● pour modifier le champ des minutes par incréments de dix minutes. Appuyez sur le commutateur □ pour terminer le réglage de la minuterie de chargement.



Réglage du mode longue durée avec la minuterie de chargement (modèles avec système de navigation)

Pour régler le mode longue durée de la minuterie de chargement, effectuez les étapes suivantes :

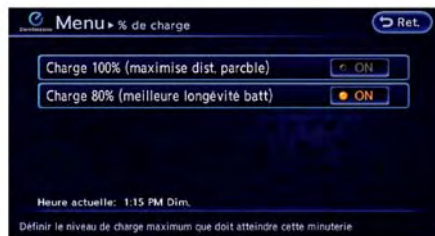
1. Appuyez sur le bouton  (menu Zero Emission) (menu émission zéro).



2. Appuyez sur la touche [Minuterie Charge].



3. Appuyez sur la touche [Régler minuterie 1] ou [Régler minuterie 2].



4. Appuyez sur la touche [% de charge].
5. Appuyez sur la touche [80% (meilleure longévité batt)]. Le témoin s'allume lorsque le mode longue durée est activé.
6. Appuyez sur la touche [Ret.] pour revenir à l'écran précédent.
7. Appuyez sur la touche [Svgrdr la min.] lorsque vous avez effectué les réglages et un écran de confirmation des réglages s'affiche.
8. Appuyez sur la touche [Oui] si les réglages affichés à l'écran sont corrects.

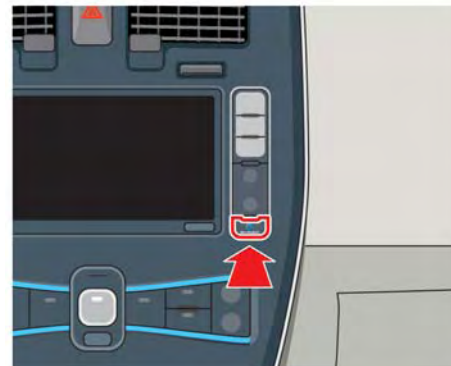


Réglage du mode longue durée sans minuterie de chargement (modèles avec système de navigation)

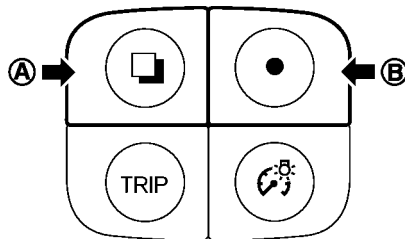
Le mode longue durée peut être réglé à l'aide des méthodes de chargement suivantes :

- charge à distance;
- charge immédiate;
- charge rapide.

9. Le témoin [Minuterie 1] ou [Minuterie 2] s'allume après avoir réglé la minuterie de chargement.



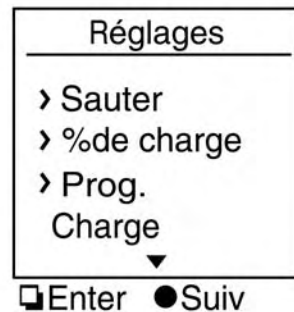
1. Appuyez sur le bouton  (menu Zero Emission) (menu émission zéro).



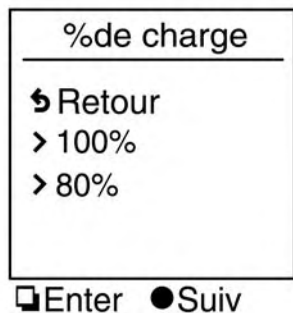
2. Appuyez sur la touche [Réglages].
3. Appuyez sur la touche [Mode longue durée (Charge 80%)]. Le témoin s'allume lorsque le mode longue durée est activé.

Réglage du mode longue durée (modèles sans système de navigation)

1. Appuyez sur le commutateur  (A) situé sur le côté gauche du panneau de l'appareil de mesure combiné.



2. Appuyez sur le commutateur  (B) pour mettre en surbrillance l'option « % de charge » à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, puis appuyez sur le  commutateur.



CHARGE IMMÉDIATE

Lorsqu'une minuterie de chargement n'est pas activée, le chargement commence automatiquement lorsqu'un connecteur de charge normale ou de charge d'entretien est branché sur le véhicule.

Utilisez le mode de charge immédiate chaque fois que vous souhaitez commencer le chargement lorsqu'une minuterie de chargement est activée en effectuant les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).



3. À l'aide du commutateur ●, mettez en surbrillance l'option « 80% » ou « 100% », puis appuyez sur le commutateur □ pour confirmer la sélection.

2. Appuyez sur le commutateur de charge immédiate.
3. Branchez le câble de charge normale ou de charge d'entretien lorsque le témoin d'état de chargement passe en mode de charge immédiate. Consultez la section « Témoin d'état de chargement ».

NOTA :

- Vous disposez de 15 minutes pour brancher un connecteur de charge normale ou de charge d'entretien sur le véhicule après avoir appuyé sur le commutateur de charge immédiate. Si un connecteur de charge n'est pas branché sur le véhicule dans un délai de 15 minutes, le véhicule revient automatiquement au réglage précédent.
- Le réglage de charge immédiate est disponible pendant 15 minutes avant de retourner automatiquement au réglage précédent.
- Pour annuler le mode de charge immédiate, appuyez de nouveau sur le commutateur de charge immédiate.
- Si le câble de charge est débranché, la batterie au lithium-ion passe automatiquement à la minuterie de chargement. Pour effectuer de nouveau une charge immédiate, appuyez sur le commutateur de charge immédiate et branchez le câble de charge.
- Si le câble de charge est déjà branché, appuyez sur le commutateur de charge immédiate pour effectuer une charge immédiate.

FONCTION À DISTANCE RELATIVE AU CHARGEMENT (MODÈLES AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)

Ce véhicule est muni d'un dispositif de communication appelé TCU (unité de communication télématique). La communication entre cette unité et le Centre de données NISSAN CARWING-S^{MC} permet des services de fonctions à distance variés.

▪ Vérification de l'état de la batterie au lithium-ion :

Vous pouvez vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion en utilisant votre ordinateur personnel ou un téléphone intelligent ayant accès à internet si vous n'êtes pas dans le véhicule.

▪ Charge à distance :

La fonction de démarrage du chargement de la batterie au lithium-ion ou de mise en fonction du système de chauffage-climatisation est disponible en utilisant votre ordinateur personnel ou un téléphone intelligent ayant accès à internet.

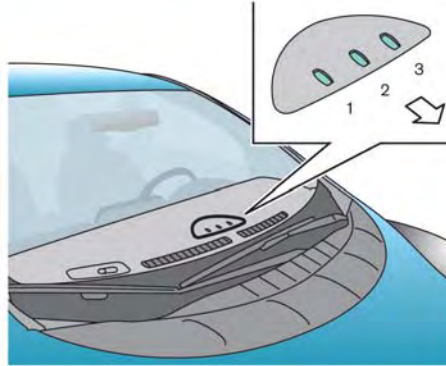
▪ État débranché :

Un avis par courriel vous sera envoyé sur votre ordinateur personnel ou votre téléphone intelligent ayant accès à internet si la fiche n'est pas branchée à l'heure que vous avez sélectionnée, après avoir placé le commutateur principal en position OFF (arrêt) à l'endroit enregistré.

NOTA :

- Il est nécessaire de s'inscrire au service **CARWINGS^{MC}** avant d'utiliser ce service. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation **LEAF**.
- Pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion en utilisant un téléphone intelligent ayant accès à internet ou un ordinateur personnel, les conditions suivantes doivent être présentes :
 - Le véhicule doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.
 - Le téléphone cellulaire doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.
 - Si vous utilisez un ordinateur, ce dernier doit être branché à internet.

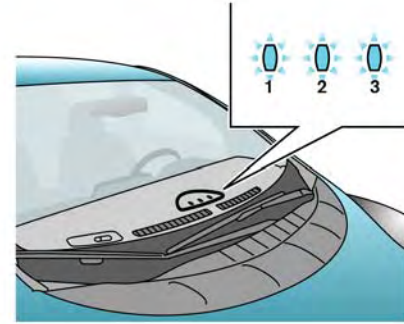
TÉMOINS CONNEXES DE CHARGEMENT



TÉMOINS D'ÉTAT DE CHARGEMENT

Les témoins d'état de chargement ① à ③ affichent l'état de chargement et sont visibles de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule.

- Certains téléphones cellulaires ne sont pas compatibles et ne peuvent pas être utilisés pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion. Assurez-vous de leur compatibilité préalablement.
- Certaines fonctions à distance nécessitent un téléphone intelligent compatible, qui n'est pas compris avec le véhicule.
- Les caractéristiques du système d'information CARWINGS^{MC} sont comprises dans un service d'abonnement qui nécessite le consentement du propriétaire pour être activé. L'abonnement doit être actif pour utiliser ces caractéristiques.
- Les communications CARWINGS^{MC} peuvent être reçues à une adresse courriel vérifiée ou par un téléphone cellulaire pouvant recevoir des messages textes.
- Les tarifs standard de message texte et d'utilisation de données peuvent être applicables selon votre fournisseur.

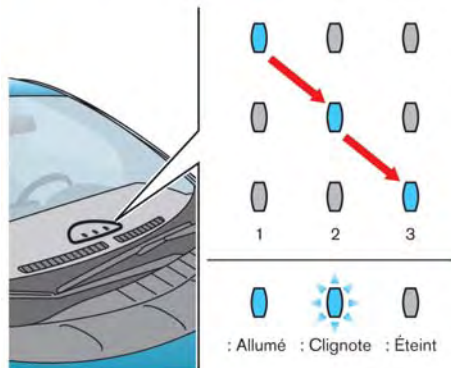


Lorsque le verrou du connecteur de charge normale est déverrouillé

Tous les témoins, ① à ③, clignotent et retentissent trois fois lorsque vous appuyez sur le commutateur de verrouillage du connecteur de charge normale situé sur la clé intelligente ou sur le commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge.

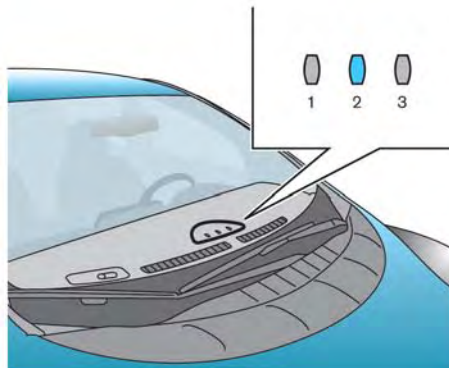
Lorsque le connecteur de charge normale est branché incorrectement

Tous les témoins, ① à ③, clignotent et retentissent trois fois dans un délai de 30 secondes lorsque le connecteur de charge est branché incorrectement sur le port de charge normale.



Prêt pour la minuterie de chargement

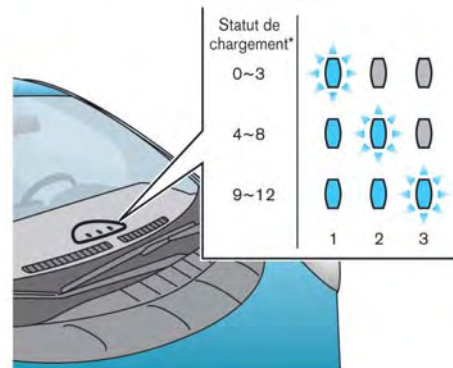
Si la minuterie de chargement est réglée, les témoins s'allument, en observant la séquence de ① à ③. Les témoins s'éteignent après environ cinq minutes.



Prêt pour la charge immédiate

Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt) et que vous appuyez sur le commutateur de charge immédiate alors que le câble de charge est débranché, le témoin ② s'allume.

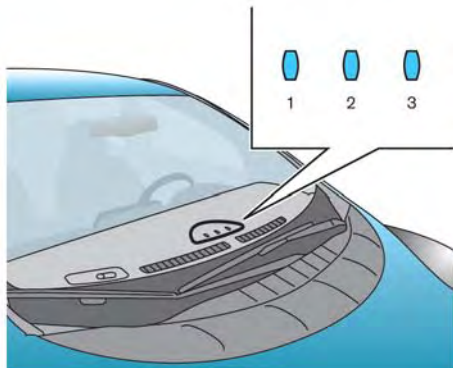
Ce témoin ② s'allume lorsque le véhicule est prêt pour la charge immédiate. Vous disposez de 15 minutes pour brancher le connecteur de charge sur le véhicule. Si le connecteur de charge n'est pas branché dans un délai de 15 minutes, le témoin ② s'éteint et vous devez activer de nouveau le mode de charge immédiate pour charger la batterie au lithium-ion.



Lors du chargement

Lors du chargement de la batterie au lithium-ion, les témoins d'état de chargement sont modifiés en fonction de la valeur de charge de la batterie au lithium-ion.

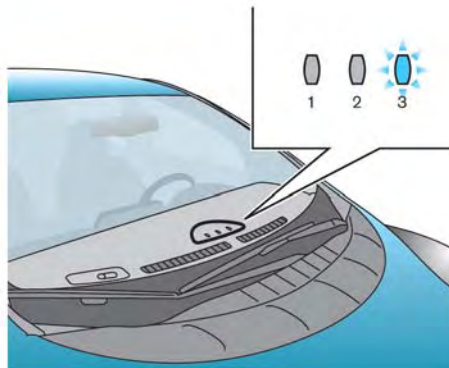
* : Cette valeur est également affichée par l'allumage de segments de l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion situé sur le tableau de bord.



Lorsque la batterie est complètement chargée

Tous les témoins ① à ③ s'allument lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée au niveau du mode de chargement sélectionné.

Les témoins s'éteignent après environ cinq minutes ou lorsque le connecteur de charge est retiré.



Lorsque le témoin ③ clignote

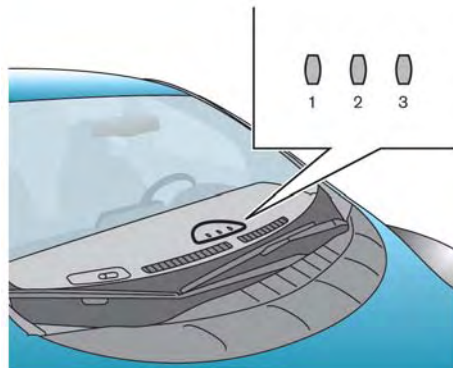
Le témoin ③ clignote lorsque la batterie de 12 V est en cours de chargement. Consultez la section « Chargement de la batterie de 12 V » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique ».

Le témoin clignote également pendant cinq minutes maximales si la puissance électrique du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est interrompue pendant le chargement. Le chargement reprendra automatiquement lorsque la puissance électrique du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est rétablie si le connecteur de charge est branché. Lorsque

le chargement redémarre, le bip de démarrage du chargement ne retentit pas.

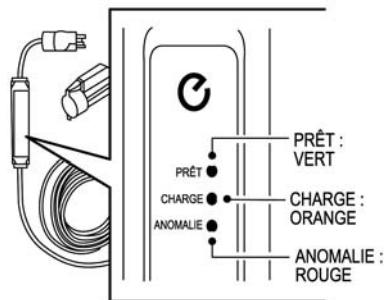
Le témoin clignote également lorsque les systèmes suivants sont en fonction :

- Minuterie de climatisation
- Système de chauffage-climatisation à distance (selon l'équipement)
- Réchauffeur de batterie au lithium-ion



En cas de non-chargement de la batterie

En cas de non-chargement de la batterie au lithium-ion et de la batterie de 12 V, aucun témoin ne s'allume.



TÉMOIN DE LA BOÎTE DE COMMANDE EVSE (ACCESSOIRE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE)

Lorsqu'une charge d'entretien est effectuée, le témoin situé sur la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique) affiche l'état de chargement.

Un témoin indique également la présence d'une anomalie du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique).

PRÊT	CHARGE	ANOMALIE	État et mesure à prendre
○	○	○	Chaque fois que la fiche EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est branchée sur une prise, tous les témoins s'allument pendant 0,5 seconde.
○	●	●	Après la fin du processus initial, lorsque le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) n'est pas branché sur le véhicule, ou lorsque le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est branché sur le véhicule mais le chargement n'est pas effectué.
○	○	●	Pendant que la batterie est en cours de chargement
◎	●	●	Lorsque le câble de masse est débranché Vérifiez la mise à la masse de la prise utilisée. Si la mise à la masse est normale, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
◎	○ ● ou ◎	◎	Lorsque la température de la fiche électrique est trop élevée, ou que le câble EVSE ne peut détecter la température de la fiche électrique, vérifiez si la fiche électrique est correctement branchée. Si elle est branchée normalement, cessez immédiatement de l'utiliser et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
○	●	◎	En cas d'une fuite électrique ou d'une défaillance du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) Cessez immédiatement de l'utiliser et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
○	●	○	En cas de défaillance du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) Cessez immédiatement de l'utiliser et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
●	●	●	Si le témoin de la boîte de commande EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ne s'allume pas après le branchement de la fiche sur la prise, vérifiez le disjoncteur de fuite à la terre et le disjoncteur de la prise. Si le disjoncteur de fuite à la terre ou le disjoncteur s'est déclenché, le circuit peut être inapproprié pour le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique). Faites inspecter et réparer le circuit électrique par un électricien licencié. Si le disjoncteur de fuite à la terre ne s'est pas déclenché, cessez d'utiliser le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Signification	Témoin allumé	Témoin clignotant	Témoin éteint
Symbole	○	◎	●

GUIDE DE DÉPANNAGE RELATIF AU CHARGEMENT

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Le chargement ne peut être effectué.	Le commutateur principal du véhicule est à la position ON (marche).	Avant le chargement, placez le commutateur principal du véhicule à la position OFF (arrêt).
	Le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide sont branchés en même temps.	Le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide ne peuvent pas être branchés en même temps.
	La batterie au lithium-ion est déjà chargée en fonction de la valeur de charge réglée.	Le chargement ne peut être effectué si la batterie au lithium-ion est déjà chargée en fonction de la valeur de charge réglée. Le chargement cesse automatiquement si la batterie au lithium-ion est chargée en fonction de la valeur de charge réglée.
	La température de la batterie au lithium-ion est trop élevée ou trop basse pour effectuer la recharge.	Vérifiez la température de la batterie au lithium-ion au moyen de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion. Si l'indicateur de température indique que la température de la batterie au lithium-ion est trop élevée (zone rouge) ou trop basse (zone bleue), il n'est pas possible de la recharger. Laissez la batterie au lithium-ion se refroidir ou se réchauffer avant de la recharger. Consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».
	La batterie de 12 V est déchargée.	La batterie au lithium-ion peut être chargée si les systèmes électriques du véhicule ne peuvent pas être activés. Si la batterie de 12 V est déchargée, rechargez-la ou effectuez un démarrage d'appoint de la batterie de 12 V. Consultez la section « Démarrage d'appoint » dans le chapitre « En cas d'urgence ».
	Le véhicule présente une anomalie.	Le véhicule ou le chargeur peut présenter une anomalie. Vérifiez si le témoin au compteur est allumé. Vérifiez si le témoin du chargeur indique une anomalie. Si un avertissement s'affiche, cessez le chargement et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
La charge normale ou la charge d'entretien ne peut être effectuée.	Il n'y a pas de courant électrique provenant de la prise.	Vérifiez si une coupure de courant a eu lieu. Assurez-vous que le disjoncteur est activé. Si vous utilisez une prise dont une minuterie a été installée, le courant sera disponible uniquement lorsque la minuterie atteint le délai programmé.
	La fiche électrique n'est pas correctement branchée.	Vérifiez si la fiche électrique est correctement branchée (charge d'entretien seulement).
	Le connecteur de charge n'est pas branché correctement.	Vérifiez si le connecteur de charge est branché correctement.
La charge immédiate ne peut être effectuée.	La minuterie de chargement a été réglée.	Désactivez la minuterie de chargement. Consultez la section « Minuterie de chargement ».
	Le chargement ne peut démarrer, car la valeur de charge a été réglée à 80 % et la batterie au lithium-ion a déjà été chargée à une valeur supérieure à 80 %.	Lorsque le pourcentage de charge en mode longue durée est réglé à 80 %, la batterie au lithium-ion ne peut être chargée à une valeur supérieure à 80 %. Vérifiez le pourcentage de charge réglé en mode longue durée. Modifiez le pourcentage de charge au réglage de charge souhaité.

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Le réglage de la minuterie de chargement ne peut être effectué.	Le câble de charge n'est pas branché.	Branchez le câble de charge.
	L'heure indiquée sur la montre est inexacte.	La fonction de la minuterie de chargement ne démarre pas le chargement en fonction de la montre située sur l'écran supérieur. Vérifiez si la date et l'heure indiquées à l'écran de la minuterie de chargement sont identiques à l'heure et à la date du système de repérage par satellites. Si la batterie de 12 V est déchargée ou si la batterie au lithium-ion est débranchée, le réglage de l'heure doit être mis à jour. Un signal provenant du système de repérage par satellites doit être présent pour effectuer le réglage de la montre de minuterie.
	Le commutateur de charge immédiate a été enfoncé.	La minuterie de chargement ne fonctionne pas lorsque le mode de charge immédiate est sélectionné.
	La minuterie de chargement n'a pas été réglée.	Programmez la minuterie de chargement. Consultez la section « Minuterie de chargement ».
	Le chargement ne démarre pas, car l'heure de début et l'heure de fin de la minuterie de chargement sont réglées et que l'heure actuelle est avant l'heure de début programmée.	Confirmez l'heure de début de la minuterie de chargement programmée. Modifiez le réglage de minuterie de chargement à l'heure de charge souhaitée ou appuyez sur le bouton de charge immédiate. Consultez la section « Minuterie de chargement ».
	Le chargement ne démarre pas, car seule l'heure de début de la minuterie de chargement est réglée et l'heure actuelle est après l'heure de début programmée.	
	Le chargement ne démarre pas, car seule l'heure de fin de la minuterie de chargement est réglée et l'heure actuelle est après l'heure de fin programmée.	
	Le chargement ne peut démarrer, car la valeur de charge a été réglée à 80 % et la batterie au lithium-ion a déjà été chargée à une valeur supérieure à 80 %.	Lorsque le pourcentage de charge de la minuterie de chargement est réglé à 80 %, la batterie au lithium-ion ne peut être chargée à une valeur supérieure à 80 %. Confirmez le pourcentage de charge réglé dans la minuterie de chargement. Modifiez le pourcentage de charge au réglage de charge souhaité.

Symptôme	Cause possible	Solution possible
Une charge à distance ne peut pas être effectuée.	Le câble de charge n'est pas branché.	Branchez le câble de charge préalablement.
	Il est impossible d'établir une communication avec le véhicule.	Confirmez la présence d'un signal cellulaire dans votre emplacement. Vous ne pouvez pas démarrer une charge à distance à moins que le téléphone intelligent ayant accès à Internet ne puisse y accéder.
		Confirmez la présence d'un signal cellulaire à l'emplacement du véhicule.
		Si le commutateur principal est à la position OFF (arrêt) pendant plus de deux semaines, la fonction de charge à distance ne peut plus être utilisée tant que le commutateur principal ne soit à la position ON (marche).
La charge normale est interrompue au milieu du chargement.	Il n'y a pas de courant électrique provenant de la prise.	Il se peut qu'une coupure de courant électrique s'est produite ou le disjoncteur peut avoir subi une défaillance. Le chargement reprendra lorsque la source d'alimentation est réinitialisée.
	Le câble de charge a été débranché.	Vérifiez si le câble de charge a été débranché.
	Le commutateur de déverrouillage a été enfoncé.	Si vous appuyez longtemps sur le bouton de connecteur de charge, le chargement est interrompu.
	Le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide ont été branchés en même temps.	Si le connecteur de charge normale et le connecteur de charge rapide sont branchés en même temps, le chargement est interrompu.
	L'heure de fin de la minuterie de chargement a été atteinte.	Lorsque la minuterie de chargement est réglée et que l'heure de fin de charge est atteinte, le chargement est interrompu, même si la batterie au lithium-ion n'est pas entièrement chargée.
	La température de la batterie au lithium-ion est trop élevée ou trop basse pour effectuer la recharge.	Vérifiez la température de la batterie au lithium-ion au moyen de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion. Si l'indicateur de température indique que la température de la batterie au lithium-ion est trop élevée (zone rouge) ou trop basse (zone bleue), il n'est pas possible de la recharger. Laissez la batterie au lithium-ion se refroidir ou se réchauffer avant de la recharger. Consultez la section « Indicateur de température de la batterie au lithium-ion » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

Symptôme	Cause possible	Solution possible
La charge rapide ne peut être effectuée.	Le raccord du connecteur de charge n'est pas approprié, n'est pas inséré complètement ou peut ne pas être verrouillé.	Vérifiez si le connecteur de charge est branché correctement et s'il est verrouillé.
	La fonction d'autodiagnostic du dispositif de charge rapide présente un résultat négatif.	Il se peut que le véhicule présente une anomalie. Arrêtez le chargement et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
	Le chargement ne peut démarrer, car la valeur de charge a été réglée à 80 % et la batterie au lithium-ion a déjà été chargée à une valeur supérieure à 80 %.	Lorsque le pourcentage de charge en mode longue durée est réglé à 80 %, la batterie au lithium-ion ne peut être chargée à une valeur supérieure à 80 %. Vérifiez le pourcentage de charge réglé en mode longue durée. Modifiez le pourcentage de charge au réglage de charge souhaité.
	Le commutateur principal du chargeur rapide est en position OFF (arrêt).	Vérifiez le commutateur principal du chargeur rapide.
La charge rapide est interrompue au milieu du chargement.	Le chargement est interrompu par la minuterie de charge rapide.	Le chargement est interrompu selon le réglage de fonction de la minuterie du dispositif de charge rapide. Si vous souhaitez charger davantage la batterie au lithium-ion, effectuez de nouveau la procédure de chargement.
		Le temps maximal pour la charge rapide est de 30 à 60 minutes. Si vous souhaitez charger plus longtemps la batterie au lithium-ion, effectuez de nouveau la procédure de chargement.
	L'alimentation du chargeur rapide est coupée.	Vérifiez si l'alimentation du chargeur rapide est coupée.

1 Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire

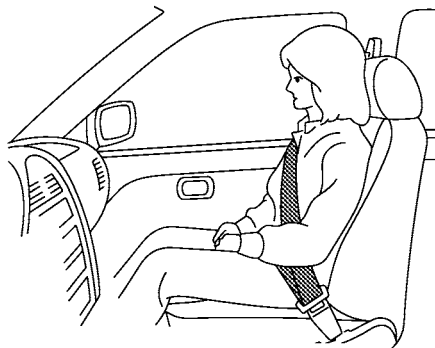
Sièges	1-3
Sièges avant	1-4
Sièges arrière	1-5
Appuie-têtes	1-6
Ceintures de sécurité.	1-9
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-9
Femmes enceintes	1-11
Personnes blessées.	1-11
Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur	1-12
Rallonges de ceinture de sécurité.	1-16
Entretien des ceintures de sécurité.	1-16
Sécurité des enfants	1-17
Bébés	1-18
Jeunes enfants	1-18
Enfants plus âgés	1-18
Dispositifs de retenue pour enfant	1-19
Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfant	1-19
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH.	1-25

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité	1-27
Installation d'un dispositif de retenue orienté vers l'avant au moyen du système LATCH.	1-29
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité	1-32
Installation de la courroie d'attache supérieure	1-36
Rehausseurs	1-36
Précautions concernant les sièges d'appoint	1-36
Installation d'un rehausseur	1-38
Système de retenue supplémentaire	1-39
Précautions concernant le système de retenue supplémentaire	1-39
Système de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)	1-46
Système de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux montés dans le toit	1-52
Ceintures de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)	1-54

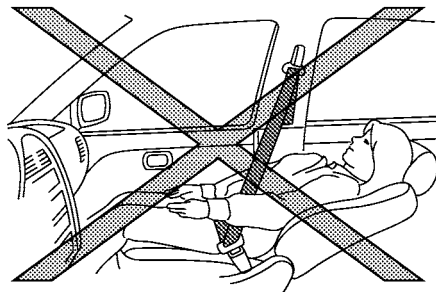
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs
gonflables1-56

Témoin de sac gonflable1-56
Méthode de réparation et de remplacement. . . .1-57

SIÈGES



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



AVERTISSEMENT

- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le boudoir de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le boudoir et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**

- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité ».**
- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**

- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**



MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

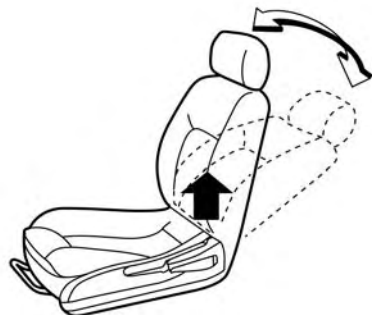


SIÈGES AVANT

Réglage manuel du siège avant

Réglage longitudinal:

Tirez la barre vers le haut et maintenez-la dans cette position tout en glissant le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.



Inclinaison du dossier vers l'arrière:

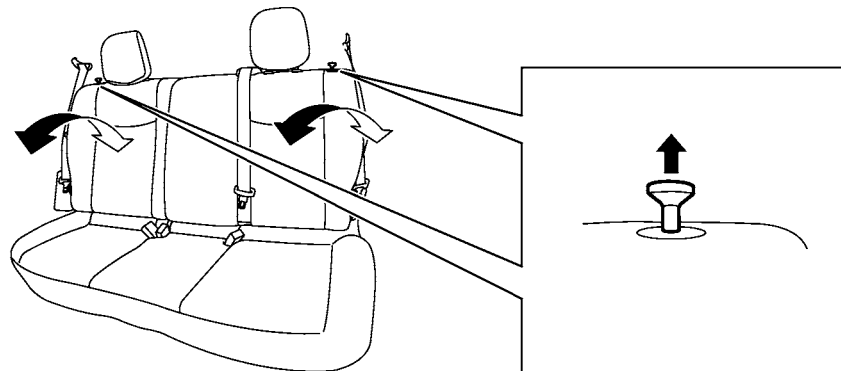
Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité ». De plus, le dossier de siège peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le véhicule est en position P (stationnement) ou N (point mort) et que le frein de stationnement est serré.



Dispositif de réglage de la hauteur du siège (pour le siège du conducteur):

Tirez le levier de réglage vers le haut ou poussez-le vers le bas pour régler la hauteur du siège à la position voulue.



SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement

Avant de rabattre les sièges arrière:

- Fixez les ceintures de sécurité sur les crochets de ceinture de sécurité situés sur la paroi latérale. Consultez la section « Crochets de ceinture de sécurité ».

Pour rabattre le dossier de siège, tirez le bouton de déverrouillage.

Pour remettre le dossier de siège en position d'origine, relevez le dossier de chaque siège et poussez-le en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche.



AVERTISSEMENT

- **Ne rabattez pas les sièges arrière lorsque des passagers se trouvent à proximité ou si des objets reposent sur ces sièges.**

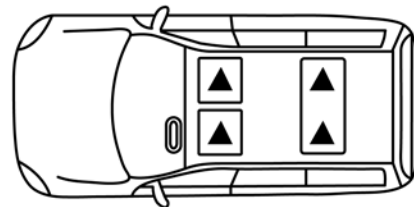
- Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'espace à bagages ou sur un siège arrière en position rabattue. Les personnes se trouvant dans ces espaces dépourvus de dispositifs de retenue adéquats risquent de subir de graves blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

APPUIE-TÊTES



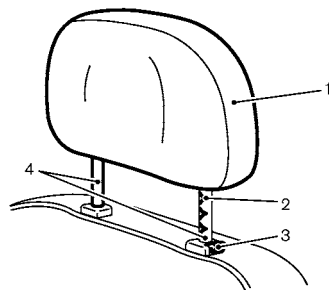
AVERTISSEMENT

Les appuie-têtes sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Réglez les appuie-têtes correctement selon les directives prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête et n'enlevez pas l'appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été enlevé. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces directives peut réduire l'efficacité des appuie-têtes. Cela peut aussi accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



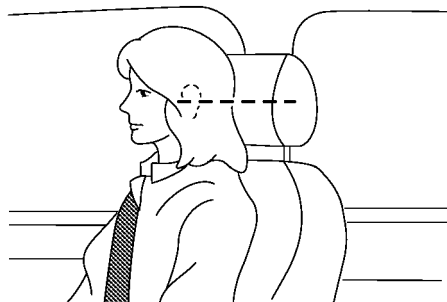
L'illustration montre les places assises dotées d'appuie-têtes. L'appuie-tête des sièges avant est réglable et amovible. L'appuie-tête des sièges arrière est seulement amovible.

▲ Indique que le siège est muni d'un appuie-tête.



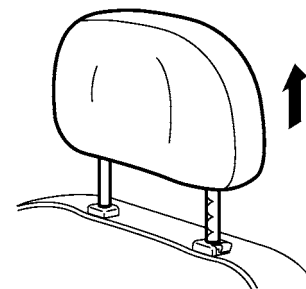
Composants

1. Appuie-tête
2. Encoches de réglage
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

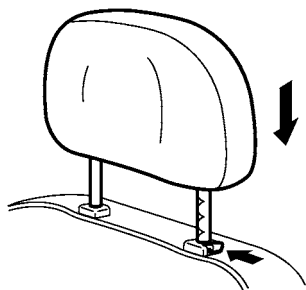


Réglage

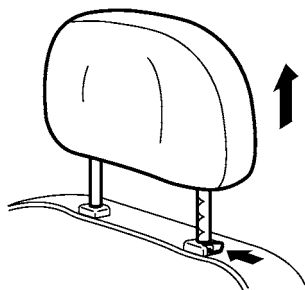
Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre soit au même niveau que le milieu de votre oreille.



Pour hausser l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.



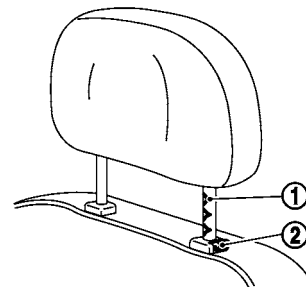
Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appui-tête vers le bas.



Retrait

Utilisez la procédure suivante pour retirer les appui-têtes réglables.

1. Tirez l'appui-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appui-tête du dossier de siège.
4. Rangez l'appui-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.
5. Remettez l'appui-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.



Pose

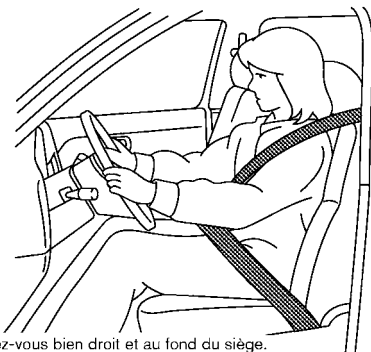
1. Alignez les tiges de l'appui-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appui-tête est orienté dans le bon sens. La tige munie d'encoches de réglage ① doit être installée dans le trou pourvu du bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appui-tête.
3. Réglez correctement l'appui-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

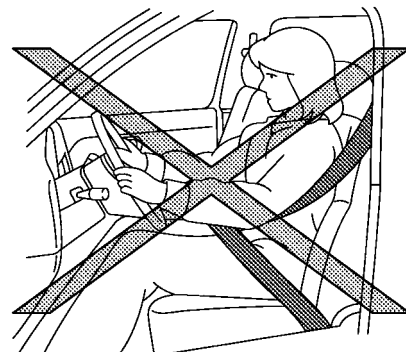
PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

En cas d'accident, les probabilités de blessures graves ou mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.

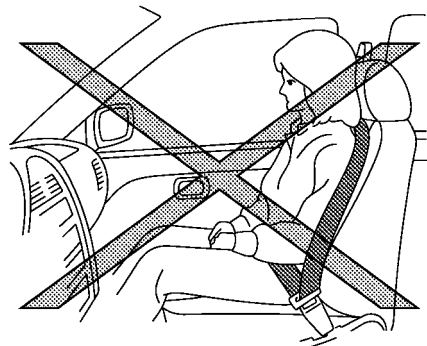
Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.

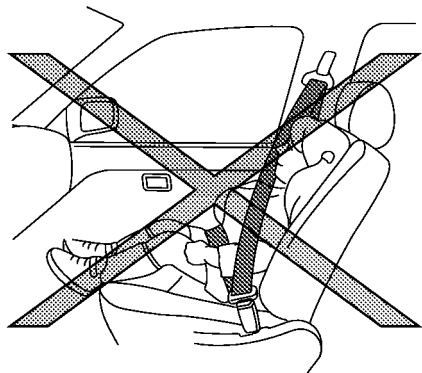


Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



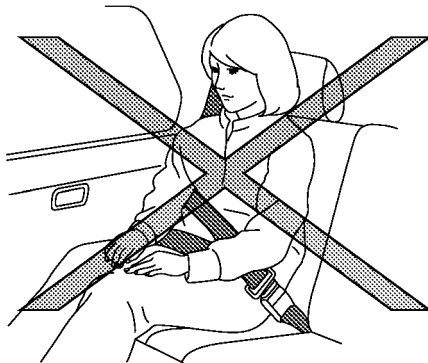
Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.





AVERTISSEMENT

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être correctement attachés sur le siège arrière et, s'il y a lieu, installés dans un ensemble de retenue d'enfant.



- La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Faites toujours passer le boudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le boudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.
- Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible **AUTOUR DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE**. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.
- Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.
- Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée, car elle ne pourrait pas vous protéger aussi efficacement.
- Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.
- Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.

- Si le témoin de ceinture de sécurité reste allumé alors que le commutateur principal est en position ON (marche), que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le système soit défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
- Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.
- Lorsqu'un prétendeur de ceinture de sécurité s'est déclenché, il ne peut pas être réutilisé et il faut le remplacer de concert avec l'enrouleur. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
- Le retrait et l'installation des composants du système de prétendeurs doivent être effectués par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

- Après une collision, toutes les ceintures de sécurité, ainsi que les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectés par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.
- Tous les dispositifs de retenue pour enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les directives de vérification et les recommandations de remplacement fournies par le fabricant du dispositif de de retenue pour enfant. Le dispositif de retenue pour enfant doit être remplacé s'il est endommagé.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible sur vos hanches, et non sur votre taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne placez jamais la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande que les personnes blessées utilisent les ceintures de sécurité en fonction des blessures. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

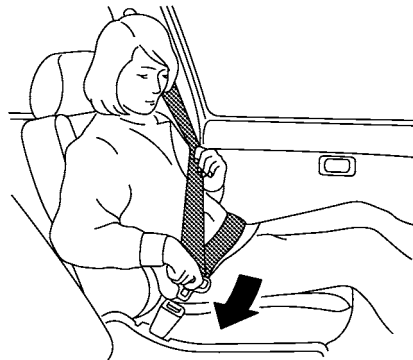
CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR



AVERTISSEMENT

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité.
- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le boudoir de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le boudoir et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.
- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être débouclée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil approprié (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.



Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Consultez la section « Sièges ».
2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

- L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.
- Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.



3. Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée**, tel qu'illustré.
4. Tirez le boudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture. Assurez-vous que le boudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Blocage d'urgence de l'enrouleur
- Blocage automatique de l'enrouleur

Le mode de blocage d'urgence permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour

assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

Le mode de blocage automatique ou mode d'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

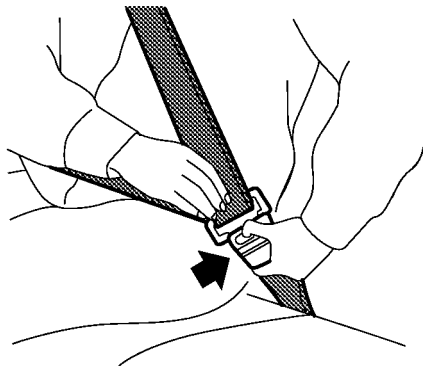
Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et qu'elle soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant ».

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Débouclage des ceintures de sécurité

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

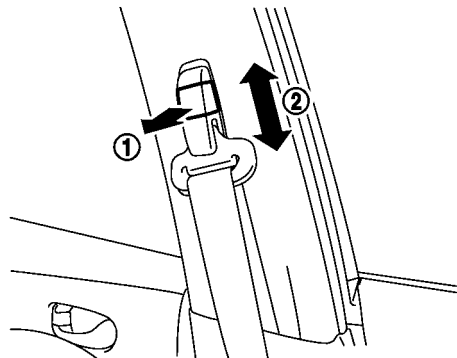
Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

- Lorsque la ceinture est tirée soudainement hors de l'enrouleur.
- Lorsque le véhicule ralentit brusquement.

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

- Saisissez le baudrier et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant cette vérification ou si vous avez des questions au sujet du fonctionnement des ceintures de sécurité, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Réglage de la hauteur du baudrier (pour les sièges avant)

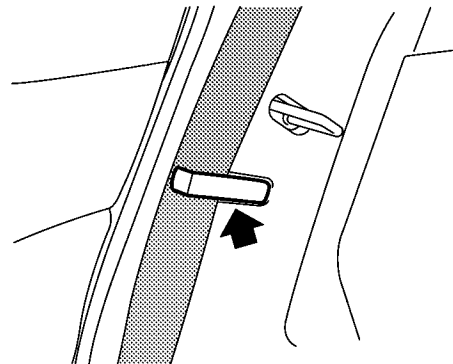
La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position qui est la plus confortable pour vous. Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité ».

Pour procéder au réglage, tirez le bouton de réglage ①, puis déplacez l'ancrage du baudrier jusqu'à la position souhaitée ② de sorte que la ceinture passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage, ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.



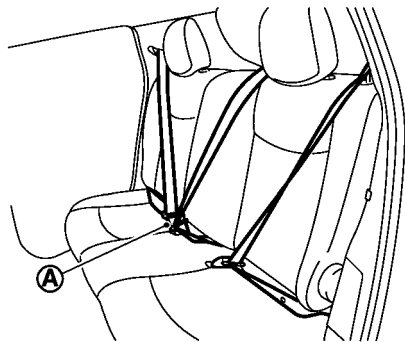
AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage, puis essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.
- La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position qui est la plus confortable pour vous. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le dispositif de protection et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.



Crochets de ceinture de sécurité

Lorsque les ceintures de sécurité ne sont pas utilisées et que vous rabattez les sièges arrière, placez les ceintures de sécurité extérieures arrière sur les crochets de ceinture de sécurité.



Centre de la banquette arrière

Bouclage des ceintures dans la bonne boucle :

La boucle de la ceinture de sécurité centrale est identifiée par la mention « CENTER » (centre) (A). La languette de la ceinture de sécurité centrale s'attache **uniquement** à la boucle de la ceinture de sécurité centrale.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la

ceinture de sécurité à trois points d'ancrage, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour les sièges du conducteur et du passager avant. Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**
- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**
- **N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Si l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité,** utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du boudier** des ancrages de ceinture de sécurité, celle-ci pourrait se rétracter plus lentement. Essuyez le guide du boudier avec un chiffon propre et sec.
- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des composants métalliques,** tels que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

SÉCURITÉ DES ENFANTS



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être débouclée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil approprié (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales

de sécurité routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires de dispositifs de retenue pour enfant :

- L'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière
- Le dispositif de retenue orienté vers l'avant
- Siège d'appoint

Le dispositif de retenue approprié varie en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage sur un enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.



AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur taille. Le boudin peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des ensembles de retenue d'enfant appropriés.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant ».

Un dispositif de retenue pour enfant peut être fixé dans le véhicule au moyen du système LATCH (ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant) ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant ».

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Selon les statistiques relatives aux accidents, les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Consultez la section « Système de retenue supplémentaire ».

BÉBÉS

Asseyez les bébés d'un an et moins dans un dispositif de retenue orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids du ensemble de retenue d'enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les directives du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les directives du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

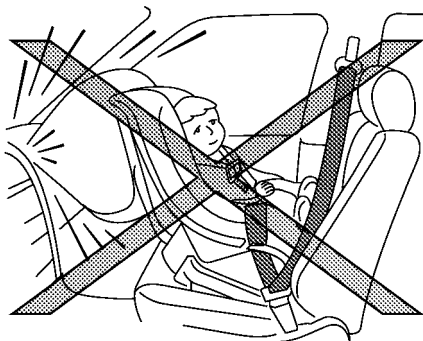
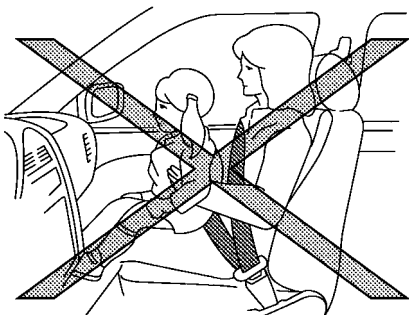
Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le baudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen. Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son

homologation aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Une fois que l'enfant peut utiliser le baudrier sans que la sangle passe sur le visage et le cou ou près de ceux-ci et que la ceinture sous-abdominale peut être positionnée correctement sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses, utilisez la ceinture de sécurité sans le siège d'appoint.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'espace à bagages. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.



DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANT



AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas de collision ou d'arrêt brusque.**
 - L'ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les directives d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant.
 - Les bébés et les enfants ne doivent jamais être assis sur les genoux d'un occupant. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.

- N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.
- **NISSAN** recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section s'y rapportant plus loin dans ce chapitre.
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sacs gonflables perfectionnés **NISSAN**, n'installez jamais sur le siège du passager avant un siège d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un dispositif de retenue orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.

- Au moment d'acheter un tel dispositif, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.
- Les points d'ancrage pour ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister aux charges appliquées par des dispositifs correctement installés.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou les boudriers pour adultes.
- Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.
- Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation du ensemble de retenue d'enfant.
- Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un dispositif de retenue approprié.

- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant est inutilisé, laissez-le assujéti à l'aide du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.



MISE EN GARDE

Un ensemble de retenue d'enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux dispositifs de retenue pour enfant appelé système LATCH (Lower Anchors and Tethers for CHildren [ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant]). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) ».

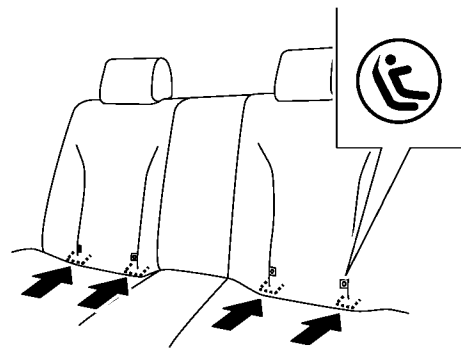
Si vous ne détenez pas un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

Plusieurs fabricants offrent des dispositifs de retenue pour bébés et jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un ensemble de retenue d'enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Assurez-vous que le dispositif de retenue pour enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité du véhicule.

- Si l'ensemble de retenue d'enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans le dispositif et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un dispositif de retenue pour enfant adapté à la taille et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les directives fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation de dispositifs de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.



Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

Votre véhicule est doté de points d'ancrage spéciaux à utiliser avec des dispositifs de retenue pour enfant compatibles avec le système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant). Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant.

Point d'ancrage inférieur du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant

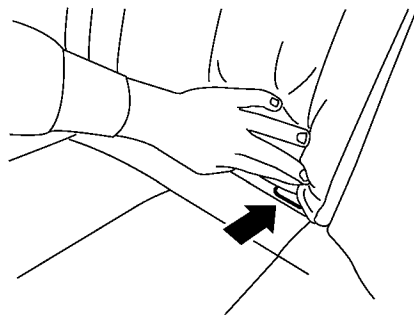


AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas de collision ou d'arrêt brusque.

- Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant uniquement aux emplacements indiqués.
- Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant au centre du siège arrière en utilisant les ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant n'y serait pas fixé adéquatement.

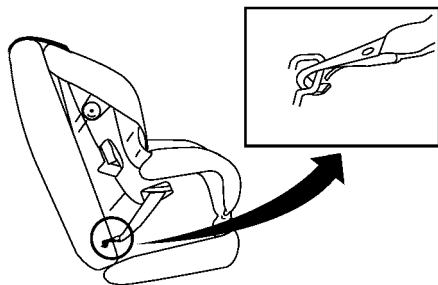
- Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs pour vous assurer qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. L'ensemble de retenue d'enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.



Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant

Les ancrages du système LATCH sont situés derrière le coussin de siège, près du dossier de siège. Une étiquette, apposée sur le dossier de siège, indique la position des ancrages du système LATCH.

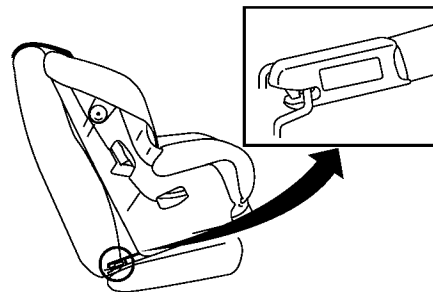


Fixation montée sur sangle du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant

Installation des fixations des ancrages inférieurs du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant pour un ensemble de retenue d'enfant

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage si-

tués à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant. Vérifiez si votre dispositif de retenue pour enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Fixation rigide du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec l'ensemble de retenue d'enfant.

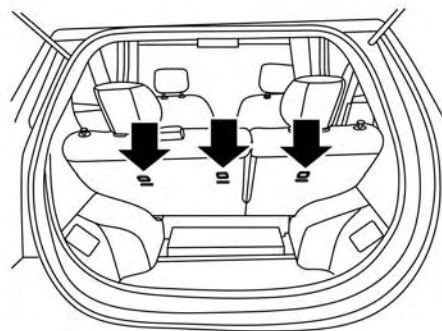
Ancrage de la courroie supérieure



AVERTISSEMENT

- Si le couvre-bagages touche à la courroie d'attache supérieure lorsqu'elle est fixée au point d'ancrage supérieur, retirez le couvre-bagages du véhicule ou fixez-le sur le plancher de l'aire de chargement sous son point de fixation. En cas de collision, la courroie d'attache supérieure pourrait être endommagée si le couvre-bagages n'est pas retiré. Si la courroie d'attache supérieure d'un dispositif de retenue pour enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

- Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Les articles qui ne sont pas correctement arrimés ou qui touchent à la courroie d'attache supérieure peuvent endommager la courroie d'attache supérieure en cas de collision. Si la courroie d'attache supérieure d'un dispositif de retenue pour enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Emplacement des points d'ancrage d'attache supérieure:

Les points d'ancrage sont situés à l'arrière des dossiers de siège.

Vous devez utiliser la courroie d'attache supérieure du dispositif de retenue pour enfant lorsque vous installez un dispositif de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH ou des ceintures de sécurité.

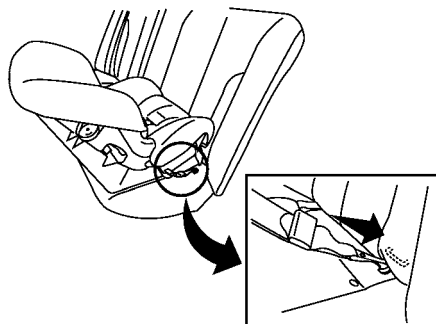
Pour toute question concernant l'installation d'une courroie d'attache supérieure, consultez votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Consultez tous les avertissements et toutes les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » ci-dessus dans ce chapitre avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

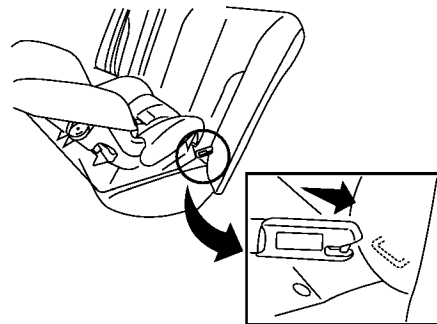
Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière à l'aide du système LATCH.

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

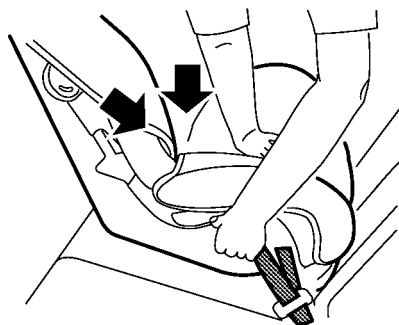


**Dispositif de retenue orienté vers l'arrière
(fixations montées sur une sangle) –
étape 2**

2. Installez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

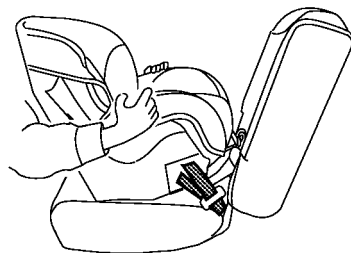


**Dispositif de retenue orienté vers l'arrière
(fixations rigides) – étape 2**



Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 3

3. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.

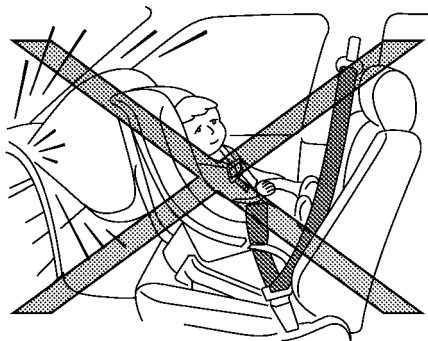


Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 4

4. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant le siège près du point d'ancrage du système LATCH. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant le maintient en place correctement. Si le dispositif de retenue n'est pas bien fixé, serrez la fixation du système

LATCH au besoin, ou installez le dispositif de retenue sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 2 à 4.



INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



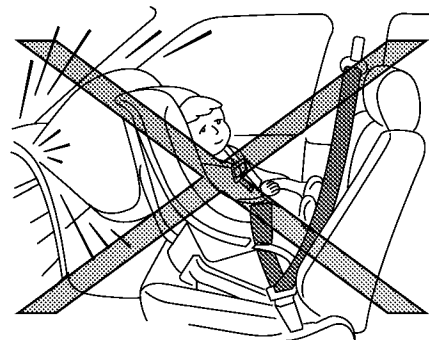
AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage munie d'un enrouleur à blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous

n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. Le dispositif de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou de collision, et l'enfant pourrait alors être blessé.

Consultez tous les avertissements et toutes les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » ci-dessus dans ce chapitre avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

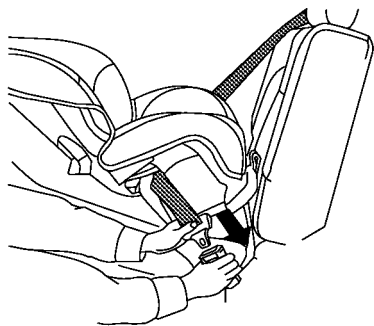
Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière à l'aide d'une ceinture de sécurité de siège arrière :



Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 1

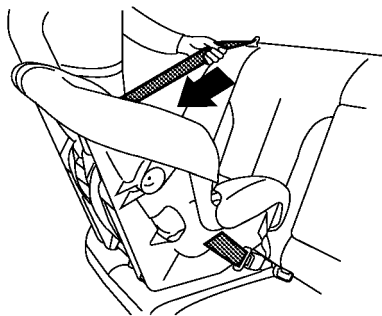
- 1. Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**

Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



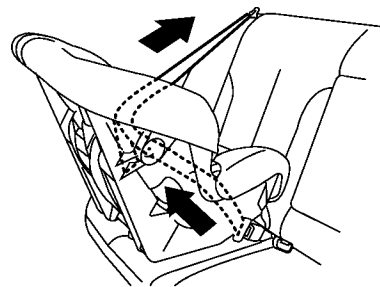
Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



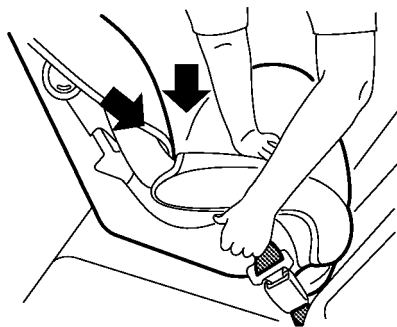
Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 3

3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité est alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



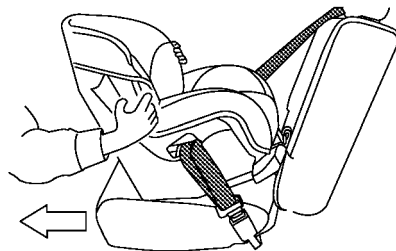
Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel du dispositif de retenue pour enfant. Appuyez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.



Dispositif de retenue orienté vers l'arrière – étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant le dispositif de retenue près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si le dispositif de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la

fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 1 à 6.

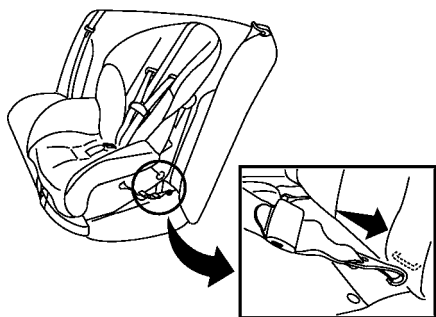
Une fois le dispositif de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant) est désactivé.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

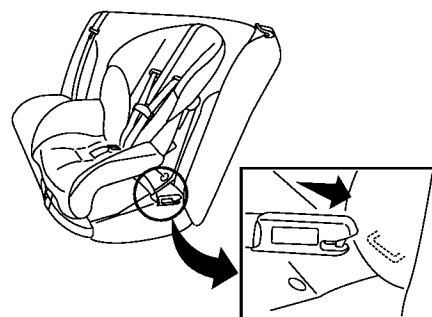
Consultez tous les avertissements et toutes les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » ci-dessus dans ce chapitre avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant à l'aide du système LATCH.

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage. Consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure ». N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant pour enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage d'attache supérieure.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant (fixations montées sur une sangle) – étape 2

2. Installez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

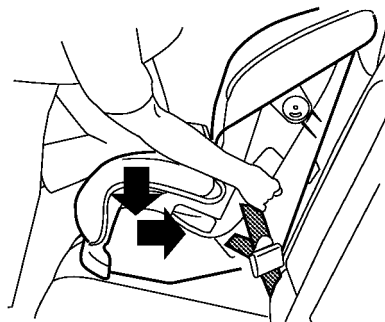
Dispositif de retenue orienté vers l'avant (fixations rigides) — étape 2

3. L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être fixé au dossier du siège.

Au besoin, retirez l'appuie-tête pour bien installer le dispositif de retenue pour enfant. Si vous retirez l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr.

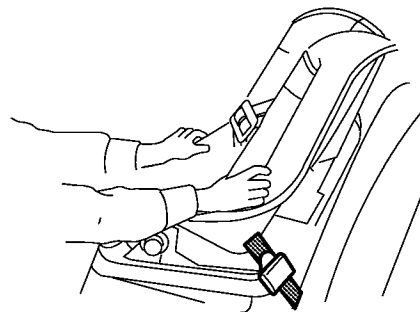
N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant. Consultez la section « Appuie-tête réglables » pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage des appuie-tête.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation du dispositif de retenue pour enfant, essayez une autre place assise ou un autre dispositif de retenue.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant le dispositif de retenue près du point d'ancrage du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant le maintient en place correctement. Si le dispositif de retenue

est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si le dispositif de retenue pour enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 6.

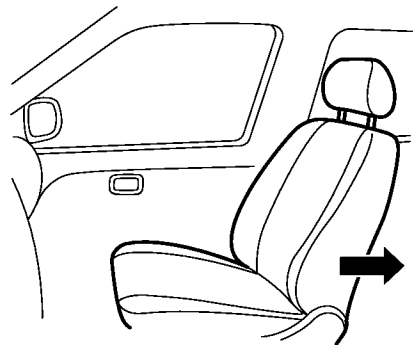
INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage munie d'un enrouleur à blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage au-

tomatique de l'enrouleur. Le dispositif de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou de collision, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation ».



Dispositif de retenue orienté vers l'avant (siège du passager avant) – étape 1

Consultez tous les avertissements et toutes les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Dispositifs de retenue pour enfant » ci-dessus dans ce chapitre avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

Respectez ces étapes pour installer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule du siège arrière ou du siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un dispositif de retenue pour enfant sur le siège avant,**

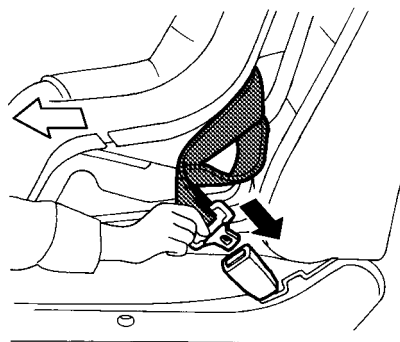
orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.

2. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

L'arrière du dispositif de retenue pour enfant doit être fixé au dossier du siège.

Au besoin, réglez l'appuie-tête (siège du passager avant seulement) ou retirez l'appuie-tête pour bien installer le dispositif de retenue pour enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant.** Consultez la section « Appuie-têtes » et « Appuie-têtes réglables » pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête.

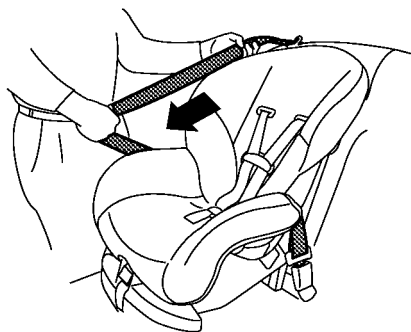
Si l'appuie-tête du siège n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation du dispositif de retenue pour enfant, essayez un autre siège ou un autre dispositif de retenue pour enfant.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 3

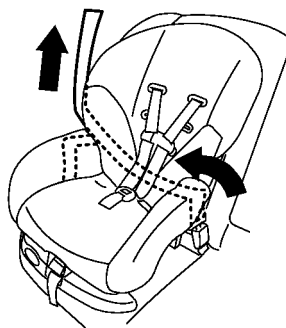
3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point d'ancrage (installation sur un siège arrière seulement). Consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure ». N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant pour enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage d'attache supérieure.



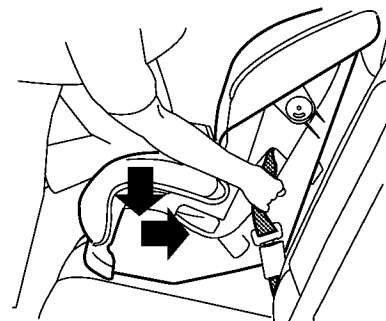
Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité est alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 6

6. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre du dispositif de retenue pour enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
7. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.



Dispositif de retenue orienté vers l'avant – étape 8

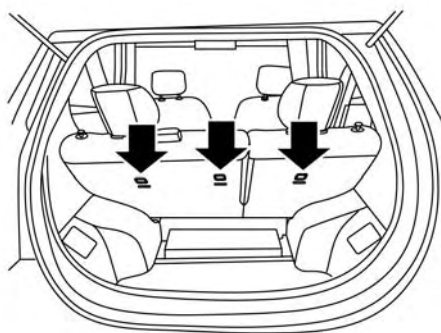
8. Vérifiez la solidité de la fixation du dispositif de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant le dispositif de retenue près du trajet de la ceinture de sécurité. Le dispositif de retenue pour enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si le dispositif de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez le dispositif sur un autre siège, puis vérifiez de

nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

9. Assurez-vous que le dispositif de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 2 à 8.
10. Si le dispositif de retenue pour enfant est installé sur le siège du passager avant, appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  devrait s'allumer. Si ce témoin ne s'allume pas, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation ». **Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un autre siège.** Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait de l'ensemble de retenue d'enfant, le mode de blocage automatique (mode pour ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.



INSTALLATION DE LA COURROIE D'ATTACHE SUPÉRIEURE

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen des points d'ancrage inférieurs (places latérales arrière seulement) ou de la ceinture de sécurité, selon le cas.

1. Soulevez le couvercle d'ancrage du point d'ancrage situé à l'arrière des dossiers de siège.

2. Si nécessaire, relevez ou retirez l'appuie-tête pour faire passer la courroie d'attache supérieure par-dessus le dossier. Si vous retirez l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le dispositif de retenue pour enfant.

Consultez la section « Appuie-tête réglables » pour obtenir des renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête.

Placez la courroie d'attache supérieure par dessus le haut du dossier.

3. Fixez la sangle d'ancrage au point d'ancrage de la sangle situé sur le dossier de siège.
4. Reportez-vous aux étapes adéquates de la procédure d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant dans cette section avant de resserrer la courroie d'attache supérieure.

Pour toute question concernant l'installation d'une courroie d'attache supérieure, consultez votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

REHAUSSEURS

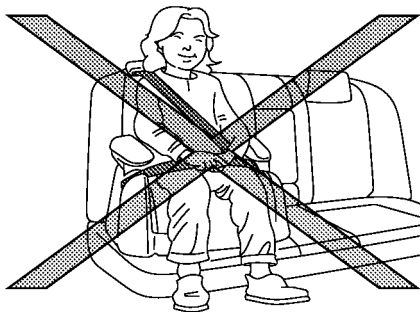
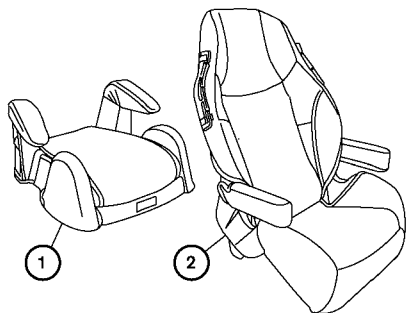
PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES SIÈGES D'APPOINT



AVERTISSEMENT

Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures à l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque.

- Assurez-vous que le boudin n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.
- Assurez-vous que le boudin n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.
- Installez un siège d'appoint seulement à une place munie d'une ceinture à trois points d'ancrage.



Plusieurs fabricants offrent des sièges d'appoint de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un siège d'appoint portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.
- Placez le siège d'appoint dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.

- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le siège d'appoint ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un rehausseur à dossier bas ①, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un rehausseur à dossier haut ②.

- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, assoyez votre enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le rehausseur convient à votre enfant. Respectez toujours toutes les directives fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation de dispositifs de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les directives de la présente section s'appliquent à l'installation d'un siège d'appoint aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

INSTALLATION D'UN REHAUSSEUR

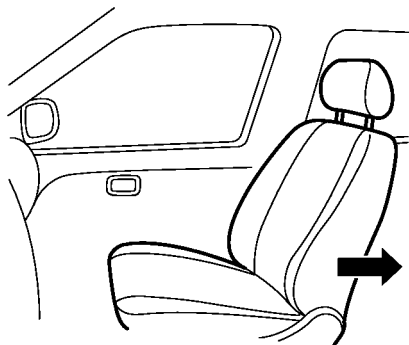


MISE EN GARDE

Ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un rehausseur avec les ceintures de sécurité.

Consultez tous les avertissements et toutes les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants », « Dispositifs de retenue pour enfant » et « Rehausseurs » ci-dessus dans ce chapitre avant d'installer un dispositif de retenue pour enfant.

Suivez ces étapes pour installer un rehausseur sur un siège arrière ou sur le siège du passager avant :



Siège du passager avant

1. **Si vous devez installer un siège d'appoint sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le siège d'appoint sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les directives du fabricant du siège d'appoint.
3. Placez le siège d'appoint sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.



Siège du passager avant

S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le rehausseur. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le rehausseur.** Consultez les sections « Appuie-têtes » ou « Appuie-têtes réglables » pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage, le retrait et l'installation des appuie-tête.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du rehausseur, essayez une autre place assise ou un autre rehausseur.

4. Serrez bien la courroie sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les directives d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les directives d'installation d'une ceinture de sécurité indiqués précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur ».



7. Si le rehausseur est installé sur le siège du passager avant, appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  pourrait être allumé, en fonction de la taille de l'enfant ou du type de rehausseur utilisé. Consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation ».

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LE SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants.

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager (sacs gonflables perfectionnés NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Rideaux gonflables latéraux montés dans le toit
- Ceinture de sécurité avec prétendeur

Système de sacs gonflables avant : Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Système de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant : Ce système contribue à amortir le choc transmis à la poitrine et à la région pelvienne du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions latérales. Un sac gonflable latéral est conçu pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de rideaux gonflables latéraux montés dans le toit : Ce système contribue à amortir le choc transmis à la tête des occupants des sièges avant et extérieurs arrière lors de certaines collisions latérales. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

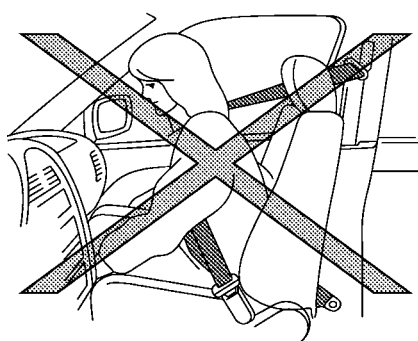
Ces systèmes de retenue supplémentaire sont conçus pour offrir une protection **supplémentaire** fournie par les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant; ils ne sont **en aucun cas** destinés à les remplacer. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, l'occupant doit être assis à une distance appropriée du volant, du tableau de bord et des moulures de portière. Consultez la section « Ceintures de sécurité » pour obtenir les directives d'utilisation et les précautions concernant les ceintures de sécurité.

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

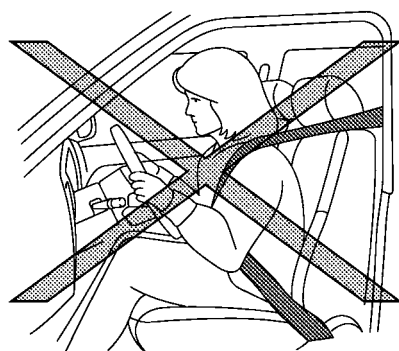
Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de sac gonflable s'allume. Si les systèmes sont fonctionnels, le témoin de sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



Asseyez-vous bien droit et au fond du siège.



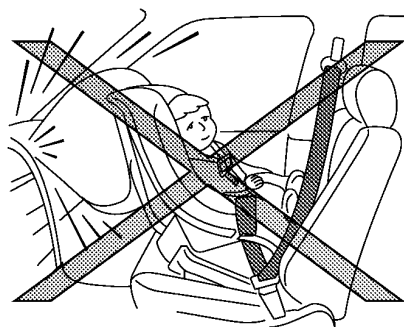
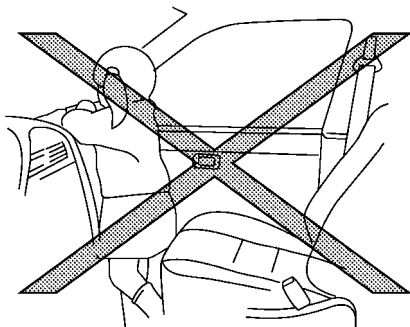
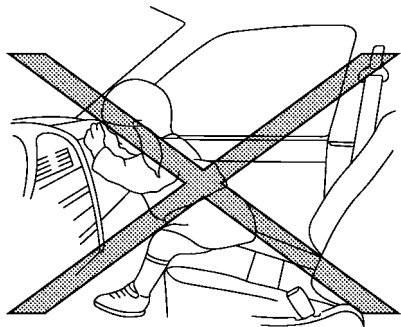
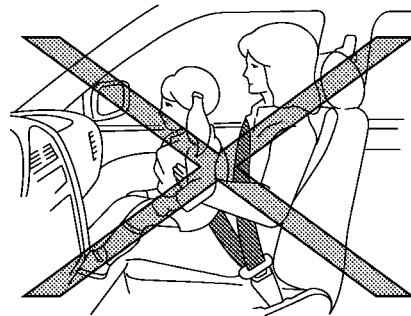
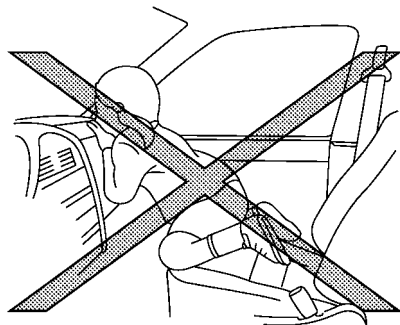
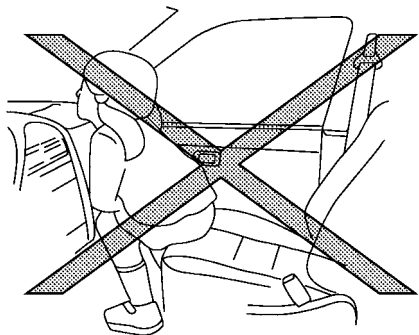


AVERTISSEMENT

- En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.
- Le sac gonflable du passager avant ne se déploie pas si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, ou si le siège du passager avant est inoccupé. Consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation ».

- Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

- Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le dispositif perfectionné des sacs gonflables contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.
- Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet de désactiver le sac gonflable du passager avant dans certains cas. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation ».
- Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, les risques de blessures peuvent augmenter en cas de déploiement du sac gonflable avant.

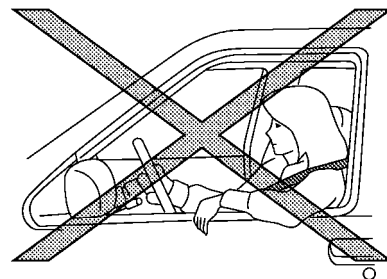




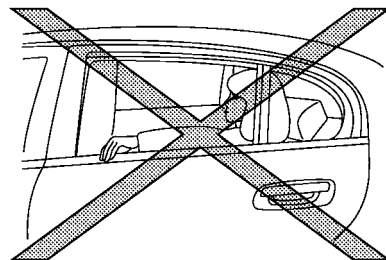
AVERTISSEMENT

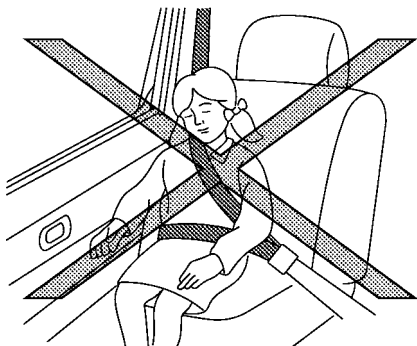
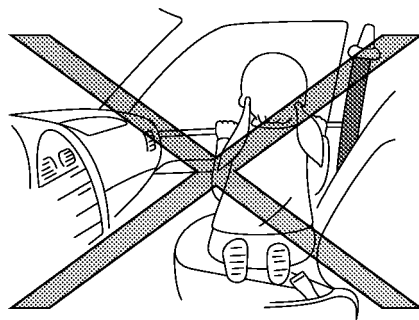
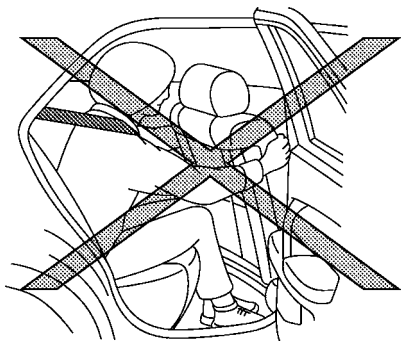
- Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.
- S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.

- Bien que ce véhicule soit muni du système de sacs gonflables perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège du passager avant un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant ».



Ne vous appuyez pas contre les portières ou les glaces.



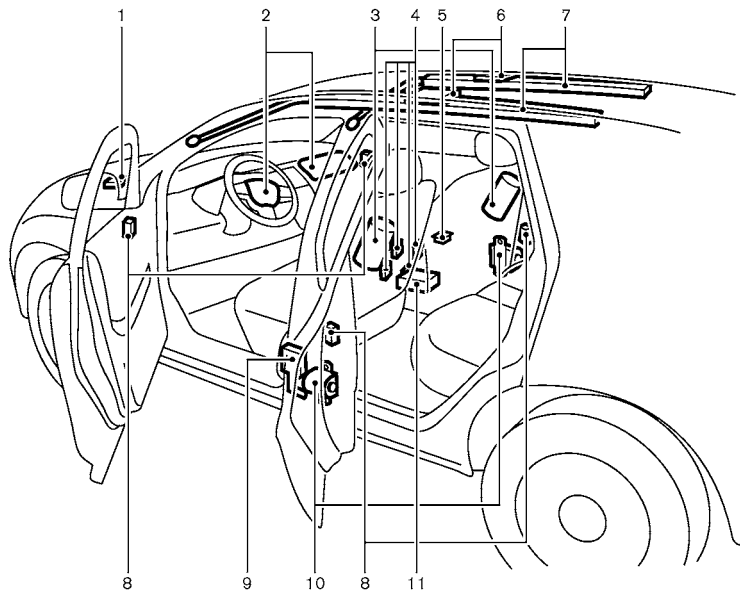


AVERTISSEMENT

Coussins gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux montés dans le toit :

- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'une collision frontale, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.
- Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté du dossier du siège avant ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.

- **Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.**
- **N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.**



1. Capteur de zone de collision
2. Modules des sacs gonflables avant
3. Modules de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
4. Capteurs de classification du passager (capteurs de poids)

5. Module de commande du système de classification du passager
6. Modules de rideaux gonflables latéraux montés dans le toit
7. Modules de rideaux gonflables latéraux montés dans le toit

8. Capteurs périphériques
9. Prétendeur extérieur de ceinture sous-abdominale (côté conducteur uniquement)
10. Ceinture de sécurité avec prétendeur
11. Module de commande des sacs gonflables

SYSTÈME DE SAC GONFLABLE PERFECTIONNÉ NISSAN (SIÈGES AVANT)



AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné du passager.

- Assurez-vous que les passagers arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appui-tête ou le vide-poche du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9 lb).
- Ne rangez aucun article derrière le siège susceptible d'exercer une pression contre le dossier de siège.
- Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.

- **Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas comme il est décrit plus loin dans ce chapitre, confiez votre véhicule à votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire vérifier le système de classification du passager.**
- **Entre-temps, jusqu'à ce que le concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager (capteur de poids) fonctionne correctement, faites asseoir les occupants à l'arrière.**

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables

avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN comporte des modules de gonflage à deux étapes. Le système contrôle les données transmises par le module de commande des sacs gonflables, les capteurs de boucle de ceinture de sécurité et le capteur de classification du passager (capteur de poids). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de classification du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par les capteurs, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de collision. Une telle situation dépend de la gravité de la collision et des occupants avant qui portent leur ceinture de sécurité. De plus, il est possible que le sac gonflable du passager avant soit neutralisé automa-

tiquement dans certaines conditions, selon les données transmises par le capteur de classification du passager. Si le sac gonflable du passager avant est désactivé, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé (si le siège est inoccupé, le témoin est éteint, mais le sac gonflable est désactivé). Consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » pour obtenir de plus amples renseignements. Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Communiquez avec NISSAN ou avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si vous avez des questions concernant le système de sac gonflable. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les renseignements sur les personnes-ressources sont fournis au début du présent manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui

souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis à la tête et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est équipé du dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. Le conducteur et le passager avant doivent être assis le dos bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable avant, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de sac gonflable s'allume. Si le dispositif est fonctionnel, le témoin d'avertissement de sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation



AVERTISSEMENT

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement la présente section pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure une

protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation:

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  est situé sur le tableau de bord. Une fois que le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant sept secondes environ, puis s'éteint ou reste allumé selon l'état du siège du passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

- Siège du passager inoccupé : le témoin  est éteint et le sac gonflable du passager avant est désactivé et ne se déploie pas en cas de collision.
- Siège du passager occupé par un adulte de petite taille, un enfant ou un dispositif de retenue pour enfant tel que défini dans ce chapitre : le témoin  s'allume pour indiquer que le sac gonflable du passager avant est désac-

tivé et qu'il ne se déploiera pas en cas de collision.

- Le siège du passager est occupé et le passager correspond aux critères définis dans ce chapitre : le témoin  est éteint pour indiquer que le sac gonflable du passager avant est fonctionnel.

Sac gonflable du passager avant:

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-dessous, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable du passager avant est neutralisé, il ne se déploiera pas en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la désactivation du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces sacs lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant.

Le capteur de classification du passager (capteur de poids) est situé sur le cadre du coussin de siège sous le siège du passager avant et permet de détecter la présence d'un occupant

ou d'un objet sur le siège. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège du passager avant, le dispositif de sacs gonflables perfectionnés est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si un dispositif de retenue pour enfant conforme à la réglementation se trouve sur le siège, le capteur de classification du passager peut le détecter et désactiver le sac gonflable.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la neutralisation automatique du sac gonflable du passager avant. Le sac gonflable du passager peut être désactivé pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant ne s'assoit pas correctement sur le siège (par exemple, s'il se penche ou se place sur le rebord du siège ou dans toute autre position inadéquate), le capteur peut désactiver le sac gonflable. Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller

à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de classification du passager désactive le sac gonflable du passager avant, comme il est indiqué ci-dessus, pour certains dispositifs de retenue pour enfant. Si un dispositif de retenue pour enfant n'est pas fixé correctement ou si le mode de blocage automatique (mode de dispositif de retenue pour enfant) n'est pas utilisé, le dispositif de retenue pour enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas d'accident ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement non programmé du sac gonflable du passager avant. Consultez la section « Dispositifs de retenue pour enfant » pour obtenir les directives d'installation et d'utilisation.

Si le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable du passager est conçu pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, car le capteur de classification du passager peut détecter ces objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout

sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux directives figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que les ceintures de sécurité sont bien bouclées.

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager permet de vérifier si le sac gonflable du passager avant est automatiquement désactivé lorsque le siège est occupé. Le témoin ne s'allume pas lorsque le siège du passager avant est inoccupé.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume (indiquant que le sac gonflable est désactivé) alors qu'un adulte occupe le siège du passager avant, il se peut que cette personne soit de petite taille, ou qu'elle ne soit pas assise correctement sur le siège.

Si un ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type d'ensemble de retenue d'enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint (ce qui indique que le sac gonflable peut se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de

sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager demeure éteint même si l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis, le système pourrait détecter un siège inoccupé, ce qui signifie que le sac gonflable est désactivé. Votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié peut vérifier si le système est désactivé au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce que votre concessionnaire vous confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Le système des sacs gonflables et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager exigent quelques secondes pour noter le changement de l'état du siège du passager. Toutefois, si le siège devient entre temps inoccupé, le témoin

de neutralisation du sac gonflable du passager demeurera éteint.

Si le système de sac gonflable du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable  , situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord, clignote. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant :



AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.**

- **Ne placez pas d'objets à angles vifs sur le siège. Également, n'y placez pas des objets lourds qui pourraient laisser une empreinte permanente sur le siège. De tels objets peuvent endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.**
- **N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous risquez d'endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables avant seront chauds tout de suite après le déploiement des sacs. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des sacs gonflables. Ceci vise à empêcher que les sacs gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le dispositif ne soit endommagé.**

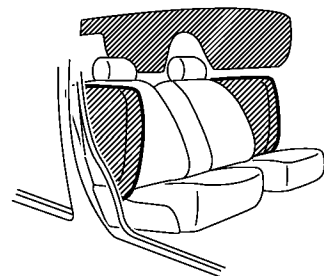
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement des sacs gonflables avant.**
- **Toute modification des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et au tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour des sacs gonflables.**
- **Le retrait ou la modification du siège du passager avant pourrait nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.**

- La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin de siège, telles que des housses de siège, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le bon fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets peuvent nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Toute intervention sur le système de sac gonflable avant ou à proximité de celui-ci doit être effectuée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le dispositif de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipements d'essai électrique non autorisés.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement des sacs gonflables.

***Les connecteurs de faisceau de câblage du dispositif de protection complémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans le présent manuel du conducteur.



SYSTÈME DE SACS GONFLABLES LATÉRAUX MONTÉS DANS LES SIÈGES AVANT ET RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX MONTÉS DANS LE TOIT

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant. Les rideaux gonflables sont situés dans les longerons de toit. Ils ont été conçus pour répondre aux directives facultatives visant à réduire les risques de blessures aux occupants mal assis. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés**

dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision latérale plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Ils peuvent ne pas se déployer dans certaines collisions latérales du côté où le véhicule subit la collision.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Lorsque les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient, un bruit fort retentit suivi de l'émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir la puissance du choc transmis au thorax et à la région pelvienne des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables peuvent causer des éraflures ou d'autres blessures. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient rapidement pour protéger les occupants assis dans les sièges d'extrémité. L'occupant qui se trouve trop près d'un module de sac gonflable latéral ou de rideau gonflable latéral, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en

raison de la force du déploiement. Une fois déployés, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur principal est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume lorsque vous tournez le commutateur principal à la position ON (marche). Si les systèmes sont fonctionnels, le témoin de sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



AVERTISSEMENT

- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**

- Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et rideaux gonflables.
- N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou au panneau latéral de votre véhicule. Cela pourrait nuire au bon fonctionnement des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables.
- Toute altération du système de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.

- Seul un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié peut effectuer une intervention sur les systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables, ou à proximité de ces systèmes. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne doivent pas être exposés à des sondes ou à des équipements d'essai électrique non approuvés.

*Les connecteurs de faisceau de câblage du dispositif de protection complémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables, et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans le présent manuel du conducteur.

CEINTURES DE SÉCURITÉ AVEC PRÉTENDEURS (SIÈGES AVANT)



AVERTISSEMENT

- Une ceinture de sécurité avec prétendeur activé ne peut pas être réutilisée. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l'enrouleur et la boucle.
- Si le véhicule est impliqué dans une collision et le prétendeur ne s'est pas activé, faites vérifier le système de prétendeur et, au besoin, faites-le remplacer par un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner de graves blessures.

- **Toute intervention sur le système de prétendeurs ou à proximité de celui-ci doit être effectuée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. L'installation de tout équipement électrique doit également être effectuée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.**
- **Si vous devez mettre au rebut un prétendeur ou faire recycler le véhicule, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les méthodes adéquates de mise au rebut d'un prétendeur de ceinture de sécurité figurent dans le manuel d'entretien et de réparation NISSAN approprié. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

Le système de prétendeur peut s'activer avec le système de sac gonflable dans certains types de collisions. Utilisées conjointement avec l'enrouleur, les ceintures de sécurité avec prétendeurs se tendent lorsque le véhicule subit certains types de collisions et aident ainsi à retenir les passagers des sièges avant.

Le prétendeur est logé dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité des deux sièges avant. La ceinture de sécurité du conducteur est également munie d'un prétendeur au point d'ancrage extérieur du plancher. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

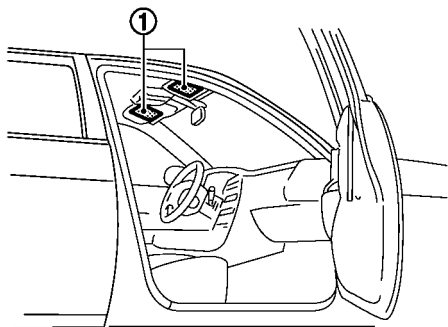
Lorsqu'un prétendeur se déclenche, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. La fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la courroie de ceinture, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin d'avertissement de sac gonflable  indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. (Consultez la section « Témoin de sac gonflable » pour obtenir de plus amples renseignements.) Si le témoin de sac gonflable indique la présence d'une anomalie,

faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections appropriées dans le présent manuel du conducteur.



ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES

Les étiquettes d'avertissement au sujet des sacs gonflables avant sont apposées dans le véhicule aux endroits illustrés.

① Sac gonflable du système de retenue supplémentaire

Les étiquettes d'avertissement sont apposées sur les pare-soleil.



TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

Le témoin de sac gonflable , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits du module de commande des sacs gonflables, des capteurs périphériques, du capteur de zone de collision, du capteur de classification du passager, des systèmes de sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant, des rideaux gonflables latéraux montés dans le toit et des ceintures de sécurité avec prétendeurs. Les circuits contrôlés comprennent les systèmes de sacs gonflables, les prétendeurs et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin de sac gonflable reste allumé après environ sept secondes.
- Le témoin de sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables et de prétendeurs pourraient ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Confiez votre véhicule au concessionnaire NISSAN LEAF certifié le plus proche.



AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin de sac gonflable peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

MÉTHODE DE RÉPARATION ET DE REMPLACEMENT

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après le déploiement. La réparation et le remplacement de ces systèmes ne doivent être effectués que par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables,

de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur principal doit toujours être à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors de travaux effectués sous le capot ou à l'intérieur du véhicule.



AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral ou un rideau gonflable s'est déployé, le module du sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et le prétendeur doivent être remplacés par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les modules de sac gonflable et le système de prétendeurs ne peuvent pas être réparés.**
- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables et de prétendeurs doivent faire l'objet d'une vérification par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.**

- **Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un prétendeur, ou envoyer le véhicule à la ferraille, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les méthodes approuvées de mise au rebut d'un sac gonflable ou d'un prétendeur de ceinture de sécurité sont indiquées dans le manuel de réparation NISSAN approprié. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

NOTAS

2 Instruments et commandes

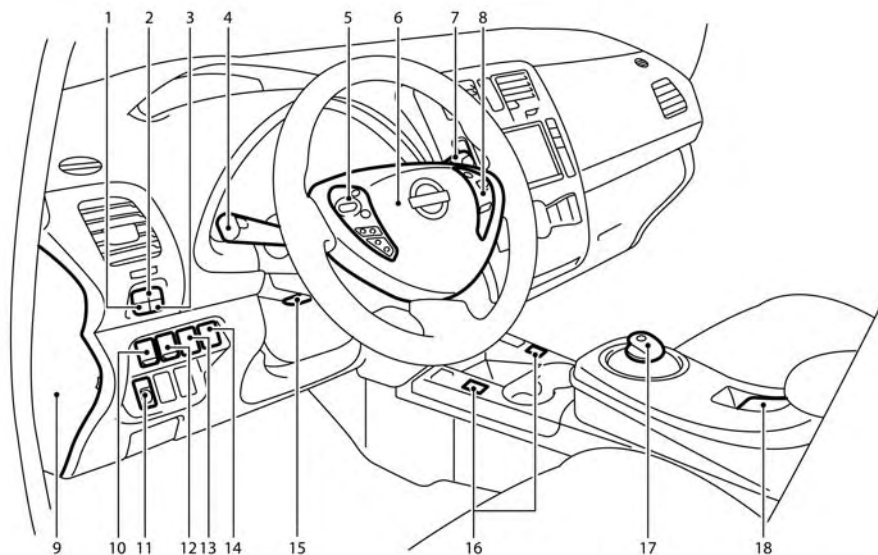
Poste de conduite	.2-3
Tableau de bord	.2-4
Instruments et indicateurs	.2-5
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	.2-6
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	.2-7
Mesureur de puissance	.2-7
Autonomie	.2-8
Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion	.2-9
Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion	.2-10
Température extérieure	.2-10
Indicateur ECO (économie)	.2-11
Montre	.2-12
Témoins et rappels sonores	.2-13
Vérification des ampoules	.2-14

Témoins	.2-14
Témoins	.2-22
Rappels sonores	.2-24
Écran à cristaux liquides par matrice de points	.2-25
Témoins de fonctionnement	.2-27
Ordinateur de bord	.2-32
Affichages d'information d'avertissement	.2-37
Indicateurs relatifs à l'entretien	.2-39
Indicateur pour minuterie	.2-40
Systèmes de sécurité	.2-41
Système de sécurité du véhicule	.2-41
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	.2-42
Commande d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise	.2-44
Fonctionnement du lave-glace	.2-45
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	.2-45

Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.	2-46
Commande de luminosité du tableau de bord.	2-47
Interrupteur des phares et des clignotants.	2-48
Interrupteur des phares.	2-48
Interrupteur des clignotants	2-50
Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement)	2-50
Commutateur du volant de direction chauffant	2-51
Avertisseur sonore	2-52
Commutateur ECO (économie).	2-52
Commutateur de siège chauffant	2-52
Commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule	2-54
Commutateur du couvercle du port de charge	2-55
Commutateur de verrouillage du connecteur de charge.	2-55
Commutateur de désactivation de la minuterie de chargement.	2-55
Prise de courant	2-56
Rangement.	2-56
Porte-gobelets.	2-56
Range-lunettes	2-57
Boîte à gants.	2-58

Compartiment de la console.	2-58
Couvre-bagages (selon l'équipement)	2-58
Rangement de sacs de golf	2-60
Crochet à bagages sur le côté	2-60
Glaces	2-60
Glaces à commande électrique	2-60
Éclairage intérieur	2-63
Lampes de lecture	2-63
Éclairage de plafond	2-63
Télécommande universelle HomeLink ^{MD} (selon l'équipement)	2-64
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-65
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour le Canada et les ouvre-portails	2-67
Utilisation de la télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-68
Diagnostic des problèmes de programmation.	2-68
Suppression de la programmation	2-68
Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-69
En cas de vol du véhicule	2-69

POSTE DE CONDUITE

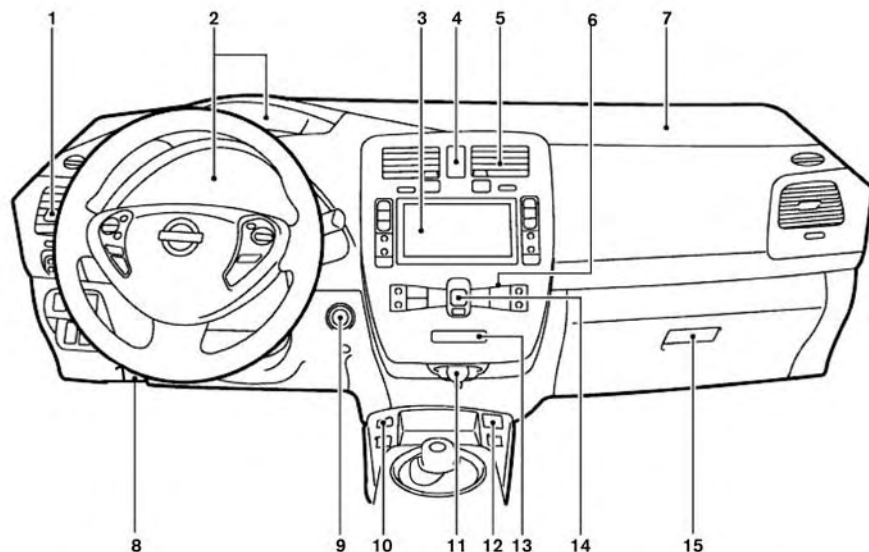


1. Commutateur TRIP (trajet) pour compteur journalier double
2. Commutateur de l'ordinateur de bord
3. Commutateur de commande de luminosité du tableau de bord
4. Interrupteur des phares, des phares antibrouillard (selon l'équipement) et des clignotants

- Phare
- Clignotant
- Phare antibrouillard (selon l'équipement)
- 5. Commandes du volant (côté gauche) (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)

-  Bouton d'autonomie (selon l'équipement)
- Commande du système audio
- Commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
- 6. Volant
 - Système de direction assistée électrique
 - Avertisseur sonore
 - Sac gonflable du conducteur
- 7. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace
- 8. Commandes du volant (côté droit)
 - Commandes du régulateur de vitesse
 - Bouton ECO (économie) (selon l'équipement)
- 9. Couvercle du boîtier à fusibles
- 10. Commutateur de désactivation de la minuterie de chargement
- 11. Commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule
- 12. Commutateur de verrouillage du connecteur de charge
- 13. Commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge
- 14. Volant de direction chauffant (selon l'équipement du véhicule)
- 15. Levier du volant inclinable
- 16. Commutateur de siège chauffant
- 17. Levier de vitesses
- 18. Bac de rangement

TABLEAU DE BORD

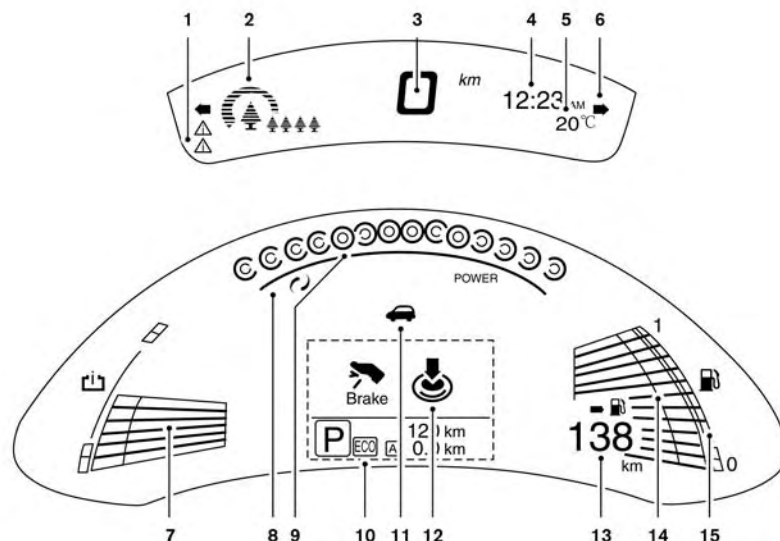


1. Bouche d'air latérale
2. Instruments et indicateurs
3. Panneau de commande multifonction central
(Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
— Système de navigation

- Boutons d'information et de réglage du véhicule
- Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
- Système audio
- 4. Interrupteur des feux de détresse
- 5. Bouche d'air centrale

6. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière
7. Sac gonflable du passager avant
8. Poignée de déverrouillage du capot
9. Commutateur principal
10. Connecteur du iPod^{MD} et connecteur du dispositif USB (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
11. Prise de courant
12. Prise d'entrée auxiliaire (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)
13. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant et témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons
14. Commande du système de chauffage-climatisation
15. Boîte à gants

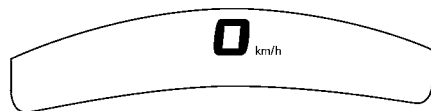
INSTRUMENTS ET INDICATEURS



Écran supérieur et écran inférieur

- | | |
|--|--|
| 1. Témoins multifonctions | 7. Indicateur de température de la batterie au lithium-ion |
| 2. Indicateur ECO (économie) | 8. Témoins |
| 3. Indicateur de vitesse | 9. Mesureur de puissance |
| 4. Montre | 10. Indicateur ECO (économie) |
| 5. Température extérieure | |
| 6. Témoin des clignotants et des feux de dé- | |

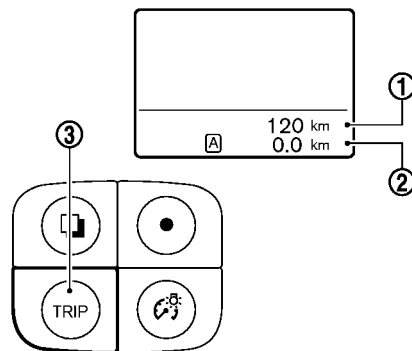
11. Témoin PRÊT à démarrer
12. Écran à cristaux liquides par matrice de points
 - Compteur kilométrique et compteur journalier double
 - Ordinateur de bord
 - Indicateur de position du levier de vitesses
 - Indicateur pour minuterie
13. Autonomie
14. Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion
15. Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion



INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (mi/h).



Compteur kilométrique et compteur journalier double

Le compteur kilométrique ① et le compteur journalier double ② s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer).

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double permet d'enregistrer la distance parcourue au cours de trajets individuels.

Modification de l'affichage:

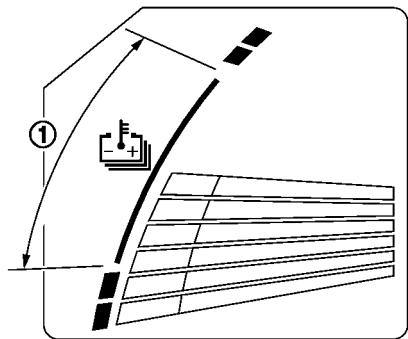
Lorsque vous appuyez sur le commutateur TRIP (trajet) ③ situé du côté gauche du panneau de l'appareil de mesure combiné, l'affichage est modifié comme suit :

TRIP A (trajet A) → TRIP B (trajet B) → TRIP A (trajet A)

Pour obtenir des renseignements concernant l'écran à cristaux liquides par matrice de points, consultez la section « Écran à cristaux liquides par matrice de points ».

Remise à zéro du compteur journalier:

Pour réinitialiser le compteur journalier, appuyez sur le commutateur TRIP (trajet) ③ pendant une seconde environ.



INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

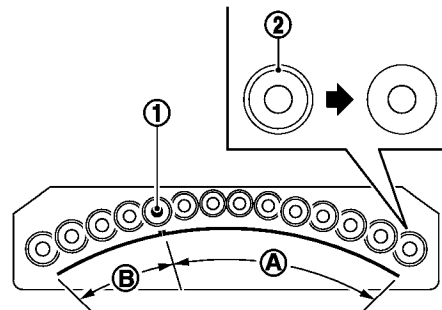
L'indicateur affiche la température de la batterie au lithium-ion.

La température de la batterie au lithium-ion est dans la plage normale lorsque l'affichage se trouve dans la zone ① indiquée dans l'illustration.

La température de la batterie au lithium-ion varie en fonction de la température extérieure et des conditions de conduite.

NOTA :

- Si l'affichage indique que la température de la batterie au lithium-ion est près de l'extrémité de la zone rouge de la plage normale, réduisez la vitesse du véhicule pour diminuer la température. Si l'indicateur est au-dessus de la plage normale, la puissance fournie au moteur de traction est réduite lorsque le témoin de limitation de puissance est allumé. Par conséquent, la réaction du véhicule est réduite lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le témoin de limitation de puissance est allumé. Consultez la section « Témoin de limitation de puissance ».
- Si la température extérieure est extrêmement basse, l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion peut ne pas afficher une température. Le véhicule peut ne pas être placé en mode READY (prêt à conduire). Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



MESUREUR DE PUISSANCE

Ce compteur affiche la consommation de puissance actuelle du moteur de traction (A) et la puissance du circuit de freinage régénératif fournie à la batterie au lithium-ion (B).

Le point blanc ① dans l'affichage se déplace vers la droite ou vers la gauche en fonction de la demande.

Le point blanc se déplace vers la droite lorsque la puissance est fournie au moteur de traction (décharge de la batterie au lithium-ion).

Le point blanc se déplace vers la gauche lorsque la puissance est générée et fournie à la batterie au lithium-ion par le circuit de freinage régénératif (chargement de la batterie au lithium-ion).

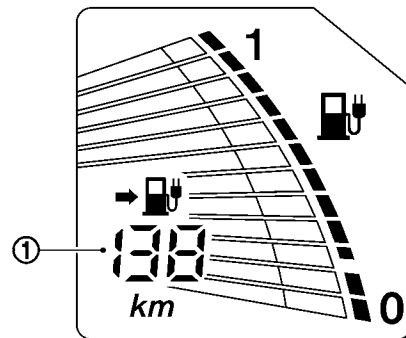
Le mesureur de puissance indique également si la puissance fournie au moteur est limitée ou si le freinage régénératif est limité. Lorsque la puissance ou le freinage régénératif est limité, les cercles à l'écran passent d'un cercle double à un cercle simple ②.

Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée afin de prévenir la surcharge de la batterie au lithium-ion. Le freinage régénératif est aussi automatiquement réduit lorsque la température de la batterie au lithium-ion est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion) afin d'éviter d'endommager la batterie au lithium-ion.

Plus le freinage régénératif est réduit, plus les cercles doubles passent aux cercles simples.

Si la charge de la batterie au lithium-ion est basse, la puissance fournie au moteur de traction est réduite. La puissance du moteur est également limitée si la température de la batterie au lithium-ion est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie au lithium-ion) ou si le niveau de charge de la batterie au lithium-ion est bas.

Plus la puissance fournie au moteur de traction est réduite, plus les cercles doubles passent aux cercles simples.

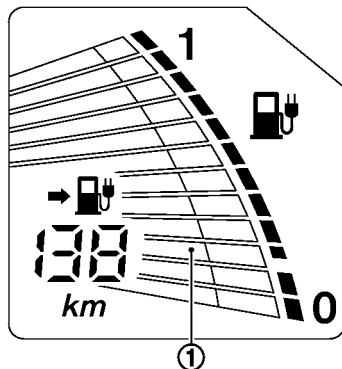


AUTONOMIE

L'autonomie ① (km ou mi) présente une évaluation de la distance qui peut être parcourue avant qu'une recharge ne soit nécessaire. L'autonomie est calculée en permanence en fonction de la quantité de charge disponible de la batterie au lithium-ion et de la consommation moyenne d'énergie actuelle.

NOTA :

- L'affichage de l'autonomie clignote lorsque le témoin de charge faible de la batterie s'allume. De plus, si vous poursuivez la conduite du véhicule dans cet état et que la batterie au lithium-ion est presque complètement déchargée, des tirets « --- » s'afficheront à l'écran. Chargez la batterie au lithium-ion dès que possible. Lorsque la batterie au lithium-ion est chargée, l'affichage normal est rétabli.
- Après la recharge, l'autonomie affichée est calculée en fonction de la consommation moyenne d'énergie actuelle de la conduite précédente. L'autonomie affichée varie chaque fois que le véhicule fait l'objet d'une recharge complète.
- L'autonomie augmente ou diminue lorsque le climatiseur, le chauffage ou le réchauffeur de batterie au lithium-ion est activé ou désactivé, lorsque le véhicule passe du mode D (marche avant) au mode ECO (économie) ou lorsqu'un autre accessoire est activé ou désactivé en fonction de la conduite.



INDICATEUR DE CHARGE DISPONIBLE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

L'indicateur ① affiche la charge de la batterie au lithium-ion disponible **approximative** pour conduire le véhicule.

Chargez la batterie au lithium-ion avant que l'affichage n'atteigne la ligne inférieure.

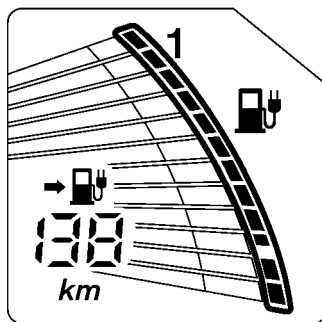
Le témoin de charge faible de la batterie s'allume lorsque l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion affiche un bas

niveau. Effectuez la recharge dès qu'il soit pratique de le faire, préférablement avant que l'affichage n'atteigne la ligne inférieure. Lorsque l'affichage atteint la partie inférieure et que le témoin de charge faible de la batterie s'allume, il ne reste qu'une très petite quantité de charge de batterie au lithium-ion.

NOTA :

- Le nombre de segments allumés sur l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion est déterminé par la charge disponible et la quantité de charge que la batterie au lithium-ion peut stocker à la température actuelle.
- La température affecte la quantité de charge que la batterie au lithium-ion peut stocker. La batterie au lithium-ion peut stocker moins d'énergie lorsque la température de la batterie au lithium-ion est basse. La batterie au lithium-ion peut stocker plus d'énergie lorsque la température de la batterie au lithium-ion est élevée. Le nombre de segments allumés sur l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion peut être modifié en fonction de la quantité d'énergie que la batterie au lithium-ion peut

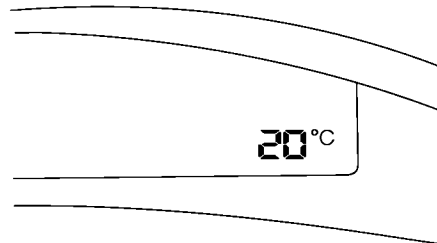
stocker. Par exemple, lorsque la température de la batterie au lithium-ion est basse, l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion allume plus de segments, car le pourcentage de charge disponible est plus élevé que la capacité de stockage d'énergie de la batterie au lithium-ion. Lorsque la température de la batterie est élevée, l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion allume moins de segments, car le pourcentage d'énergie restante est moins élevé que la capacité de stockage d'énergie de la batterie au lithium-ion.



INDICATEUR DE NIVEAU DE CAPACITÉ DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION

Cet indicateur affiche la quantité de charge que la batterie au lithium-ion peut stocker.

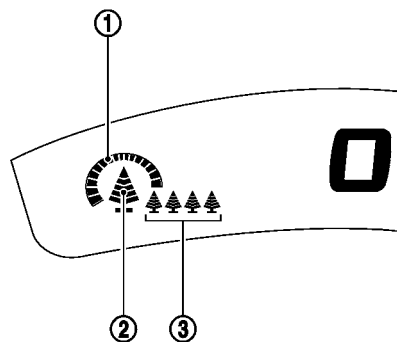
Lorsque la capacité de la batterie au lithium-ion diminue en raison de l'âge et de l'usage, le niveau de l'indicateur diminue également.



TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

La température extérieure est indiquée en °C ou en °F.

L'affichage peut indiquer une température différente de la température extérieure réelle affichée sur divers panneaux.



INDICATEUR ECO (ÉCONOMIE)

L'indicateur ECO (économie) affiche des données sur l'efficacité avec laquelle le véhicule est utilisé.

L'affichage du compteur varie en fonction des conditions suivantes :

- le fonctionnement de la pédale d'accélérateur;
- le fonctionnement de la pédale de frein;
- les conditions de conduite;
- les conditions de la circulation;
- l'utilisation du système de chauffage-climatisation;

- la durée que le véhicule est immobilisé alors qu'il se trouve en mode READY (prêt à démarrer) et que les accessoires sont activés.

Niveau de conduite ECO (économie) instantanée

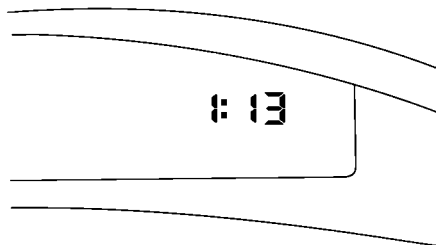
Le niveau de conduite ECO (économie) instantanée ① est affiché par le nombre de barres qui augmente (conduite plus économique) ou diminue (conduite moins économique) en fonction de l'utilisation du véhicule.

Niveau de conduite ECO (économie) à long terme

La conduite ECO (économie) à long terme est indiquée par les symboles d'ARBRE ECO. Les segments du symbole de grand ARBRE ECO ② affichés à l'écran augmentent en fonction de l'utilisation du véhicule en mode économie. Lorsque tous les segments du symbole de grand ARBRE ECO sont affichés, un indicateur de petit ARBRE ECO ③ s'affiche également et l'affichage du symbole de grand ARBRE ECO est réinitialisé. Les symboles de petit ARBRE ECO affichés à l'écran augmentent en fonction de l'utilisation du véhicule en mode économie. Les symboles d'ARBRE ECO allumés durant la conduite s'éteignent lorsque la puissance du véhicule est coupée. Les symboles d'ARBRE ECO

sont enregistrés dans le système de navigation pour indiquer l'utilisation efficace du véhicule à long terme.

Pour augmenter le niveau de conduite ECO (économie) et pour obtenir de plus amples renseignements sur la conduite efficace du véhicule, consultez la section « Optimisation de l'autonomie » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique ».

**NOTA :**

Cette montre n'est pas synchronisée avec la montre affichée à l'écran du système de navigation. La minuterie de chargement démarre et interrompt le chargement en fonction de l'heure affichée à l'écran du système de navigation. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.

MONTRE

Réglez la montre à l'écran de réglage de l'affichage à cristaux liquides par matrice de points. Consultez la section « Réglages ».

Si l'alimentation (batterie de 12 V) est coupée, l'heure indiquée par la montre ne sera pas exacte. Vous devez alors la régler.

TÉMOINS ET RAPPELS SONORES



Témoin de charge de la batterie de 12 V



Témoin de basse pression des pneus



Témoin des feux de route



Témoin du système de freinage antiblocage



Témoin multifonction (rouge et jaune)



Témoin de branchement



Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons



Témoin de la direction assistée



Témoin de limitation de puissance



Témoin du circuit de freinage (jaune)



Témoin de ceinture de sécurité



Témoin PRÊT à démarrer



Témoin des freins (rouge)



Témoin de sac gonflable



Témoin de sécurité



Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique



Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule



Témoins des clignotants et des feux de détresse



Témoin du système de véhicule électrique



Témoin de l'éclairage extérieur



Témoin de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule



Témoin des phares



Témoin de charge faible de la batterie



Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

VÉRIFICATION DES AMPOULES

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche). Les témoins suivants s'allument (selon l'équipement) :

 , PARK ou  , **PS**

Les témoins suivants s'allument brièvement, puis s'éteignent :

 (jaune),  , BRAKE ou  (rouge), **ABS** ou  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  ,  , ,



MISE EN GARDE

- Le système de convertisseur continu-continu peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'allume en permanence lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer). Immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécurisé et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
- Si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'allume en permanence lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer), ne chargez pas la batterie de 12 V pendant que ce témoin est allumé. Il peut provoquer une anomalie du système de convertisseur continu-continu. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

NOTA :

- Si le véhicule ne passe pas à la position READY (prêt à démarrer) (lorsque vous appuyez sur le commutateur principal et que vous enfoncez la pédale de frein), effectuez un démarrage d'appoint pour placer le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer). Consultez la section « Démarrage d'appoint » dans le chapitre « En cas d'urgence ».
- N'effectuez pas un démarrage d'appoint et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire vérifier le véhicule :
 - Si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'éteint lorsque le véhicule est en mode READY (prêt à démarrer), la batterie de 12 V peut être déchargée ou le système connexe de la batterie de 12 V peut présenter une anomalie.
 - Si le témoin de charge de 12 V reste allumé lorsque le véhicule est en mode READY (prêt à démarrer), le convertisseur continu-continu peut présenter une anomalie. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



ou



Témoin du système de freinage antiblocage

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer), le témoin du système de freinage antiblocage s'allume, puis il s'éteint. Cela indique que le système de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin de freinage antiblocage s'allume lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer) ou durant la conduite, il est possible que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le système de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est à la position OFF (hors fonction). Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard. (Consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».)



Témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons

Le témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons est situé sur le tableau de bord.

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons.

Si le témoin du système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons s'allume lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou à la position READY (prêt à démarrer), il se peut que le système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Consultez la section « Système d'alerte sonore de véhicule en approche pour piétons » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique ».



Témoin du circuit de freinage (jaune)

Le circuit de freinage régénératif coopératif et le circuit de freinage intelligent entraîné électroniquement partagent les fonctions de ce témoin.

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche) ou à la position READY (prêt à démarrer), le témoin reste allumé pendant deux à trois secondes. Si le témoin s'allume à un autre moment, il se peut que le circuit de freinage régénératif coopératif ou le circuit de freinage intelligent entraîné électroniquement ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Si le témoin des freins (rouge) s'allume également, immobilisez immédiatement le véhicule et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Freins » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».



AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le commutateur principal n'est pas à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer) ou que le niveau de liquide de frein est bas, vous risquez de prolonger la distance de freinage et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**

- **Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.**
- **Le circuit de freinage régénératif coopératif peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du circuit de freinage s'allume lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule car la conduite du véhicule pourrait alors être dangereuse.**

BRAKE

ou



Témoin des freins (rouge)

Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche) ou à la position READY (prêt à démarrer), le témoin reste allumé pendant quelques secondes. Si le témoin s'allume à un autre moment, il se peut que le circuit de freinage hydraulique ne fonctionne pas correctement. Si

le témoin des freins s'allume, immobilisez immédiatement le véhicule et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Témoin de frein de stationnement:

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Témoin de bas niveau de liquide de frein:

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin indique que le niveau de liquide de frein est bas. Si ce témoin s'allume, le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule et le témoin du circuit de freinage (jaune) s'allument également.

Si le témoin s'allume lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer) et que le frein de stationnement est desserré, immobilisez le véhicule et effectuez les étapes suivantes.

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Si le niveau de liquide de frein est bas, ajoutez du liquide et faites vérifier le circuit par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Consultez la section « Liquide de frein » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».

2. Si le niveau de liquide de frein est adéquat, faites vérifier le témoin par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



AVERTISSEMENT

- **Si le témoin des freins est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que le circuit de freinage ne présente aucun danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le commutateur principal n'est pas à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer) ou que le niveau de liquide de frein est bas, vous risquez de prolonger la distance de freinage et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**

- **Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère minimum ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.**



Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique

Ce témoin s'allume pour avertir le conducteur lorsqu'une anomalie se produit dans le système de commande de changement de vitesse électrique. Lorsque le témoin principal s'allume, le carillon retentit et le message « Une fois garé, serrer le frein de stationnement » s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt), le carillon retentit continuellement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Témoin du système de véhicule électrique

Ce témoin s'allume en cas d'anomalie des systèmes suivants. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

- Moteur de traction et système d'onduleur
- Port de charge ou chargeur situé dans l'habitacle
- Système de batterie au lithium-ion
- Système de refroidissement
- Système de commande de changement de vitesse
- Le système d'arrêt d'urgence est activé. Consultez la section « Système d'arrêt d'urgence » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique ».



Témoin des phares

Ce témoin s'allume si les phares à DEL sont défectueux. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Témoin de charge faible de la batterie

Ce témoin s'allume lorsque la charge disponible de la batterie au lithium-ion est faible. Chargez la

batterie aussitôt que possible, préférablement avant que l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion n'atteigne la ligne inférieure.

NOTA :

Le témoin de charge faible de la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée et le véhicule s'arrête. Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, vous devez recharger la batterie avant de pouvoir conduire le véhicule.



Témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de gonflage de tous les pneus.

Le témoin de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après avoir placé le commutateur principal à la position ON (marche), ce témoin s'allume pendant environ une seconde, puis s'éteint.

Témoin de basse pression des pneus:

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des pneus en fonction de la valeur À FROID indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin de basse pression des pneus demeure allumé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Écran à cristaux liquides par matrice de points » dans le chapitre « Instruments et commandes » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » dans les chapitres « Démarrage et conduite » et « En cas d'urgence ».

Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus:

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche). Le témoin demeure allumé après une minute. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) ne s'affiche pas si le témoin de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Écran à cristaux liquides par matrice de points » et « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), faites vérifier le véhicule dès que possible par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.**

- **Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉSACTIVER le témoin d'avertissement de basse pression. Si, après avoir réglé la pression des pneus, le témoin demeure allumé pendant la conduite, il se peut qu'un des pneus soit à plat. Si l'un de vos pneus est à plat, réparez-le dès que possible.**

- **Lorsqu'une roue est remplacée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible pour le remplacement des pneus ou la réinitialisation du système.**
- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**



MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucune-ment la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.**
- **Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.**

- **Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.**



Témoin multifonction (rouge ou jaune)

Le véhicule est muni de deux types de témoins multifonctions : jaune et rouge. Les témoins multifonctions s'allument si les témoins ou les indicateurs sont allumés ou si divers avertissements concernant les données du véhicule s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Témoin multifonction jaune :

Le témoin multifonction jaune est situé à l'écran supérieur.

Ce témoin s'allume lorsqu'un témoin jaune situé à l'écran inférieur s'allume ou lorsqu'un message s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Témoin multifonction rouge :

Le témoin multifonction rouge est situé à l'écran supérieur.

Ce témoin s'allume lorsqu'un témoin rouge situé à l'écran inférieur s'allume ou lorsqu'un message

s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.



Témoin de la direction assistée

Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée électrique s'allume quand vous placez le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer). Cela indique que le système de direction assistée électrique est fonctionnel.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume pendant que le témoin PRÊT à démarrer est allumé, il se peut que le système de direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'il doit être réparé. Faites vérifier le système de direction assistée électrique par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume pendant que le témoin PRÊT à démarrer est allumé, la direction n'est plus assistée mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Consultez la section « Système de direction assistée » du chapitre « Démarrage et conduite ».



Témoin de ceinture de sécurité

Le témoin et le carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité. Le témoin s'allume chaque fois que le commutateur principal est placé à la position ON (marche) et reste allumé tant que la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée. Le carillon retentit en même temps pendant six secondes environ à moins que la ceinture de sécurité du conducteur ne soit bouclée correctement.

Le témoin de ceinture de sécurité pour le passager avant s'allume si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée lorsque le siège du passager avant est occupé. Le témoin de ceinture de sécurité du passager avant ne s'active qu'après cinq secondes après avoir placé le commutateur principal à la position ON (marche).

Pour connaître les précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité, consultez la section « Ceintures de sécurité » dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire ».



Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume lorsque vous placez le commutateur principal à la position ON (marche). Le témoin de sac gonflable s'éteint après sept secondes environ si les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de ceintures de sécurité avec prétendeurs sont fonctionnels.

Si l'une des conditions suivantes survient, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de ceintures de sécurité avec prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien auprès de votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

- Le témoin de sac gonflable reste allumé après environ sept secondes.
- Le témoin de sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas.

À moins qu'ils ne soient vérifiés et réparés, les systèmes de retenue supplémentaire et les prétendeurs risquent de ne pas fonctionner correctement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de retenue supplémentaire » dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire ».



AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin de sac gonflable peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule

Le témoin clignote lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est activé pour indiquer au conducteur que les roues du véhicule perdront bientôt leur adhérence. La route peut être glissante.

Lorsque le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule est allumé, ce témoin indique au conducteur que le mode de protection totale du système de contrôle dynamique du véhicule est activé, par exemple, le système peut ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Si le système présente une anomalie, la fonction du système de contrôle dynamique du véhicule sera annulée mais vous pouvez tout de même conduire le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

TÉMOINS



Témoin de l'éclairage extérieur

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur des phares est tourné à la position AUTO (automatique) (selon l'équipement),  ou  et que les feux de stationnement avant, les feux de position, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation sont activés. Le témoin s'éteint lorsque ces feux sont désactivés.



Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Consultez la section « Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement) ».



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (situé au centre du tableau de bord) s'allume et le sac gonflable avant du passager est désactivé en fonction de l'utilisation du siège du passager avant.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant, consultez la section « Système de sacs gonflables perfectionnés NISSAN (sièges avant) » dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



Témoin des feux de route (bleu)

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.



Témoin de branchement

Ce témoin s'allume lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule et clignote durant le chargement.

NOTA :

Si le connecteur de charge est branché sur le véhicule, le commutateur principal ne peut pas être placé à la position READY (prêt à démarrer).



Témoin de limitation de puissance

Lorsque le témoin de limitation de puissance est allumé, la puissance fournie au moteur de traction est réduite. Par conséquent, la réaction du véhicule est réduite lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le témoin de limitation de puissance est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume, l'affichage d'avertissement apparaît à l'écran de navigation et à l'écran à cristaux liquides par matrice de points. Suivez les directives fournies à l'écran de navigation.

Ce témoin s'allume dans les conditions suivantes.

- La charge disponible de la batterie au lithium-ion est extrêmement faible.
- La température de la batterie au lithium-ion est très basse (environ -20°C [-4°F]).
- La température du système de véhicule électrique est élevée (moteur, onduleur, système de liquide de refroidissement, batterie au lithium-ion, etc.).
- Le système de véhicule électrique présente une anomalie.

Si le témoin de charge faible de la batterie est allumé, chargez la batterie au lithium-ion dès que possible.

Si ce témoin s'allume en raison de la température froide de la batterie au lithium-ion causée par une température extérieure basse, déplacez le véhicule à un endroit plus chaud. Le chargement de la batterie au lithium-ion peut augmenter la température de la batterie au lithium-ion.

Si le témoin s'allume lorsque le système de véhicule électrique est chaud en raison de la conduite continue sur une pente ascendante, poursuivez la conduite à une vitesse sécuritaire inférieure ou immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Si ce témoin ne s'éteint pas, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Si le témoin s'allume lorsqu'une pièce du système de véhicule électrique est défectueuse ou si le témoin s'allume dans une situation autre que celles décrites ci-dessus, ou encore s'il ne s'éteint pas, le système pourrait présenter une anomalie. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



AVERTISSEMENT

Le mode de limitation de puissance peut entraîner une puissance réduite et une diminution de vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Chargez la batterie au lithium-ion si la charge est faible ou laissez la batterie au lithium-ion se refroidir.



Témoin PRÊT à démarrer

Le témoin PRÊT à démarrer s'allume lorsque le système de véhicule électrique est alimenté et que le véhicule peut être utilisé.

Le témoin PRÊT à démarrer s'éteint dans les conditions suivantes.

- Le système de véhicule électrique est défectueux.
- Le témoin PRÊT à démarrer s'éteint immédiatement avant que la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée. Si la batterie au lithium-ion est complètement déchargée, vous devez recharger la batterie pour pouvoir conduire le véhicule. Consultez la section « Témoin de charge faible de la batterie ».



Témoin de sécurité

Ce témoin clignote lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé). Ce témoin indique que le dispositif de sécurité du véhicule est fonctionnel.

Si le système de sécurité est défectueux, ce témoin reste allumé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Systèmes de sécurité ».



Témoins des clignotants et des feux de détresse

Ces témoins clignotent lorsque le levier des clignotants ou le commutateur des feux de détresse est en position d'activation.



Témoin de neutralisation du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque le commutateur du système de contrôle dynamique du véhicule est enfoncé à la position OFF (hors fonction). Ceci indique que le système de contrôle dynamique du véhicule n'est pas en fonction. Consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite ».

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage aigu lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit de raclage ne se produit initialement que lorsque la pédale de frein est enfoncée. Après une usure additionnelle de la plaquette de frein, le bruit se produit constamment même si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit.

Carillon de rappel du système de commande de changement de vitesse électrique

Si vous effectuez un changement de vitesse inapproprié, un carillon retentit par mesure de sécurité et, selon les conditions, l'opération est également annulée ou la position du levier de vitesses passera à la position N (point mort).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Conduite du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

Carillon de rappel de clé dans le commutateur d'allumage

Un carillon retentit si la portière du conducteur est ouverte lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou ACC (accessoires).

Assurez-vous que le commutateur principal est enfoncé à la position OFF (arrêt) et n'oubliez pas d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous quittez le véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Le carillon de rappel des phares allumés retentit lorsque la portière du conducteur est ouverte et que l'interrupteur des phares est à la position  ou  et que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé).

Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) lorsque vous quittez le véhicule.

Carillon de rappel de frein de stationnement

Un avertisseur sonore retentit si le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. L'avertisseur sonore s'interrompt si le frein de stationnement est desserré ou si le véhicule s'immobilise.

Carillon de rappel du commutateur principal (selon l'équipement)

Le carillon de rappel du commutateur principal retentit lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer). Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt).

Carillon d'avertissement de ceinture de sécurité

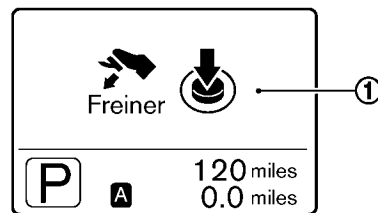
Le carillon d'avertissement de ceinture de sécurité retentit pendant six secondes environ à moins que la ceinture de sécurité du conducteur ne soit bouclée correctement.

Carillon d'avertissement de charge de la batterie de 12 V

Si le témoin de charge de la batterie de 12 V s'allume, le carillon retentit lorsqu'un message d'avertissement s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points sur l'affichage inférieur.

Lorsque le carillon retentit, immobilisez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur, puis serrez le frein de stationnement. Le témoin de charge de la batterie de 12 V s'éteint à l'écran inférieur et le carillon cesse de retentir lorsque vous serrez le frein de stationnement ou que vous placez le levier de vitesses à la position P (stationnement). Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de l'aide. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les avertissements des compteurs, consultez la section « Témoin de charge de la batterie de 12 V ».

ÉCRAN À CRISTAUX LIQUIDES PAR MATRICE DE POINTS



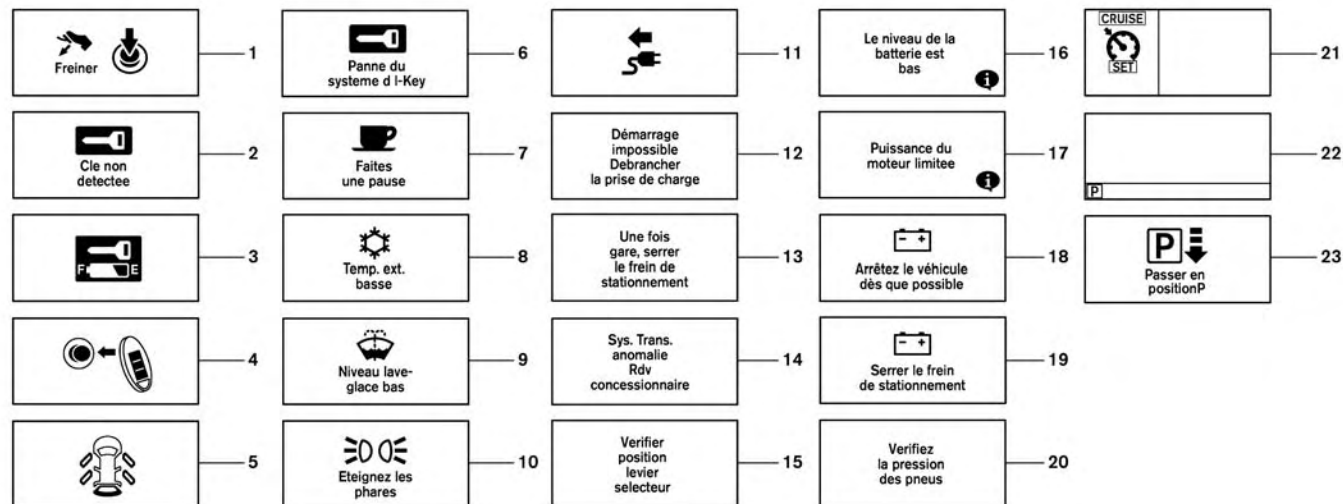
L'écran à cristaux liquides par matrice de points ① est situé dans l'affichage inférieur et il affiche des données connexes concernant le chargement, la consommation moyenne ou instantanée d'électricité, la vitesse moyenne du véhicule, l'autonomie ou le temps de conduite (temps parcouru), le témoin de position de changement de vitesse, le régulateur de vitesse, les renseignements relatifs au fonctionnement de la clé intelligente ainsi que d'autres avertissements et informations.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le compteur kilométrique, consultez la section « Compteur kilométrique et compteur journalier double ».

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le régulateur de vitesse, consultez la section « Régulateur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».

TÉMOINS DE FONCTIONNEMENT



1. Indicateur de fonctionnement de la position READY (prêt à démarrer)

Cet indicateur s'affiche lorsque le levier de vitesses est à la position P (stationnement). Il indique que le système de véhicule électrique démarrera lorsque vous appuyez sur le commutateur principal et que vous enfoncez la pédale de frein.

2. Avertissement de clé non détectée

Cet avertissement s'affiche dans l'une des deux conditions suivantes.

Aucune clé à l'intérieur du véhicule:

Cet avertissement s'affiche lorsque la portière est fermée et que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule et que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Clé intelligente non programmée:

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), ACC (accessoires) ou READY (prêt à démarrer) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position

READY (prêt à démarrer) si la clé n'est pas programmée. Utilisez une clé intelligente qui a été programmée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Vé-rifications et réglages avant le démarrage ».

3. Témoin de pile faible de la clé intelligente

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est presque épuisée.

Si ce témoin s'affiche, remplacez la pile de la clé intelligente. (Consultez la section « Remplacement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».)

4. Témoin du système de clé intelligente déchargée pour le fonctionnement du système de véhicule électrique

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée et que le système de clé intelligente ne communique pas normalement avec le véhicule.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur principal avec la clé intelligente tout en appuyant sur la pédale de frein. (Consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».)

5. Avertissement de portière ou de hayon arrière ouvert (le commutateur principal est à la position ON [marche])

Cet avertissement s'affiche si une des portières ou le hayon arrière est ouvert ou n'est pas bien fermé. L'icône de véhicule affiche à l'écran la portière pertinente ouverte ou le hayon arrière ouvert. Assurez-vous que toutes les portières et le hayon arrière sont fermés.

Cet avertissement s'affiche également en alternant avec l'avertissement « Passer en position P » lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement). Consultez la section « Avertissement "Passer en position P" (selon l'équipement) ».

6. Avertissement du système de clé intelligente

Cet avertissement s'affiche en cas d'anomalie du système de clé intelligente.

Si cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), il n'est pas possible de déplacer le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer). Si cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer), vous pouvez conduire le véhicule. Communiquez toutefois avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

7. Alerte conducteur

Cet avertissement s'affiche lorsque le temps réglé précédemment pour une pause est atteint. Vous pouvez régler la durée jusqu'à une période de six heures dans le menu de réglage. (Consultez la section « Ordinateur de bord ».)

8. Température extérieure basse

La température extérieure est affichée en °C ou en °F dans la plage de -30 °C à 60 °C (-20 °F à 140 °F).

Le mode de température extérieure comprend une fonction d'avertissement de basse température. Si la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F), l'avertissement s'affiche à l'écran.

Le capteur de température extérieure est situé dans la partie avant du véhicule. L'état de la route, la direction du vent et d'autres conditions de conduite peuvent nuire au fonctionnement du capteur. Celui-ci peut donc indiquer une température différente de la température extérieure réelle ou de celle affichée sur divers panneaux.

9. Avertissement de bas niveau de liquide lave-glace (au Canada)

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de liquide du réservoir de lave-glace est bas. Ajoutez du liquide lave-glace, au besoin. (Consultez la section « Liquide lave-glace » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».)

10. Avertissement de rappel de phares allumés

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est tourné à la position OFF (arrêt) mais que l'interrupteur des phares est encore à la position ON (en fonction). Mettez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction).

11. Indicateur de branchement

Cet indicateur s'affiche lorsque le connecteur de charge est branché.

Si le connecteur de charge est branché sur le véhicule, le commutateur principal ne peut pas être placé à la position READY (prêt à démarrer).

12. Avertissement de retrait du connecteur de charge

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et qu'il est enfoncé à la position READY (prêt à démarrer) alors que la pédale de frein est serrée et que le connecteur de charge est inséré dans le véhicule. Retirez le connecteur de charge.

13. Avertissement du système de commande de changement de vitesse électrique

Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système de commande de changement de vitesse électrique.

Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est desserré, même après avoir stationné le véhicule. Le témoin multifonction (rouge) s'allume également et le carillon retentit.

Serrez le frein de stationnement. Le message à l'écran par matrice de points disparaît et le carillon cesse de retentir. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

14. Avertissement du système de commande de changement de vitesse

Cet avertissement s'affiche en cas d'anomalie du système de commande de changement de vitesse électrique même s'il est possible d'utiliser la commande de changement de vitesse électrique. Le témoin multifonction (jaune) s'allume également et le carillon retentit. Lorsque cela se produit, assurez-vous que le changement de vitesse s'est effectué correctement en vérifiant l'indicateur de position de changement de vitesse du levier de vitesses ou l'écran à cristaux liquides par matrice de points du compteur. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié le plus tôt possible.

15. Avertissement de position du levier de vitesses

Cet avertissement s'affiche si le système ne peut pas détecter la position du levier de vitesses. Assurez-vous que le véhicule est placé dans une position correctement.

Le témoin multifonction (rouge) s'allume également et le carillon retentit. Vérifiez la position du levier de vitesses du véhicule.

16. Avertissement de charge faible de la batterie au lithium-ion

Cet indicateur s'affiche lorsque la charge de la batterie au lithium-ion est faible. Le témoin de charge faible de la batterie et le témoin multifonction (jaune) s'allument également. Chargez la batterie au lithium-ion dès que possible. Le symbole [i] s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points pour indiquer que des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'écran de navigation. Vérifiez l'écran du système de navigation pour obtenir des renseignements et des directives supplémentaires.

17. Avertissement de limitation de puissance

Cet écran s'affiche lorsque la capacité de charge de la batterie au lithium-ion est trop faible pour déplacer le véhicule ou si la puissance de traction doit être limitée pour une raison quelconque (batterie au lithium-ion faible ou température élevée, etc.). Le témoin de limitation de puissance et le témoin multifonction (jaune) s'allument également. Le symbole [i] s'affiche à l'écran à cristaux liquides

par matrice de points pour indiquer que des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'écran du système de navigation. Vérifiez l'écran du système de navigation pour obtenir des renseignements et des directives supplémentaires.

18. Avertissement de convertisseur continu-continu

Cet avertissement s'affiche si le convertisseur continu-continu est défectueux. Le témoin (rouge) de charge de la batterie de 12 V et le témoin multifonction s'allument également. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

19. Avertissement « Serrer le frein de stationnement »

Cet avertissement s'affiche si le système de convertisseur continu-continu ne fonctionne pas correctement après l'affichage du message « Arrêtez le véhicule » ci-dessus. Si cet avertissement s'affiche à l'écran, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur. Si le frein de stationnement est serré, l'affichage disparaît. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

20. Message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus)

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve sur ON (marche) tant que le témoin de basse pression des pneus demeure allumé.

Si cet avertissement s'affiche, immobilisez le véhicule et réglez la pression des pneus à la pression de gonflage À FROID indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. (Consultez la section « Témoin de basse pression des pneus » ci-dessus dans ce chapitre et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».)

21. Témoin du régulateur de vitesse

Témoin de commande principale du régulateur de vitesse :

Ce témoin s'affiche lorsque vous appuyez sur la commande principale du régulateur de vitesse. Le témoin disparaît lorsque vous appuyez de nouveau sur la commande principale du régula-

teur de vitesse. Lorsque le témoin de commande principale du régulateur de vitesse s'affiche, le régulateur de vitesse est fonctionnel.

Témoin de l'interrupteur de réglage du régulateur de vitesse :

Ce témoin s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est commandée par le régulateur de vitesse. Si le témoin clignote lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer), il se peut que le régulateur de vitesse soit défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

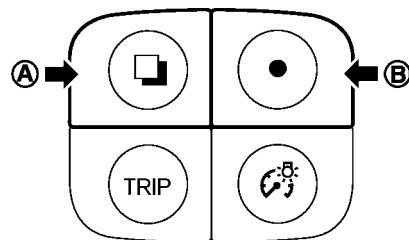
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Régulateur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

22. Indicateur de position du levier de vitesses

L'indicateur de position du levier de vitesses indique la position du véhicule lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer). Consultez la section « Conduite du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

23. Avertissement « Passer en position P » (selon l'équipement)

Cet avertissement s'affiche par alternance avec l'avertissement de portière ou de hayon ouvert lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le levier de vitesses ne se trouve pas à la position P (stationnement). Consultez la section « Avertissement de portière ou de hayon arrière ouvert (le commutateur principal est à la position ON [marche]) ». Si cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) et placez-le à la position P (stationnement).



Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche), vous pouvez sélectionner les modes de l'ordinateur de bord en appuyant sur la commande  (A).

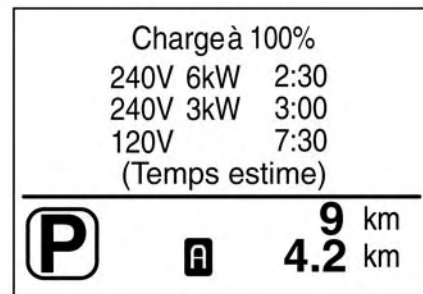
Chaque fois que vous appuyez sur la commande  (A), l'affichage se modifie comme suit :

Temps de chargement → Économie d'énergie →
État de charge → Vitesse moyenne → Vitesse
parcourue et temps écoulé → Réglage → Vérifi-
cation d'avertissement

ORDINATEUR DE BORD

Les commandes de l'ordinateur de bord sont situées sur le côté gauche du panneau de l'appareil de mesure combiné. Pour utiliser l'ordinateur de bord, appuyez sur les commandes suivantes :

- (A)  commande
- (B)  commande



Temps de chargement

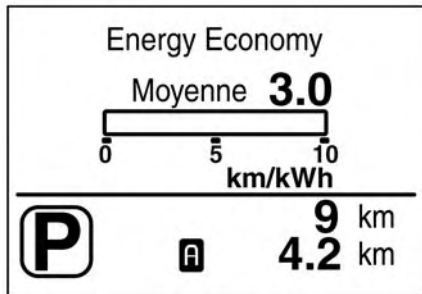
Affiche le temps estimé pour charger complètement une batterie au lithium-ion en fonction du mode de chargement sélectionné.

Le temps nécessaire pour charger les charges de la batterie au lithium-ion en fonction des facteurs suivants :

- la température extérieure;
- la température de la batterie au lithium-ion;
- l'alimentation électrique disponible fournie au chargeur.

NOTA :

- Aussitôt le chargement terminé, le temps de charge sera affiché comme « ---- ».
- La mise à jour du temps de chargement estimé est interrompue si le climatiseur est mis en fonction pendant le chargement de la batterie au lithium-ion. La mise à jour du temps de chargement estimé est effectuée environ 15 minutes après la mise hors fonction du climatiseur.
- Le temps de chargement indiqué des chargeurs de 6 kW et de 3 kW pour atteindre le niveau de charge sélectionné par l'utilisateur est généralement différent.
- Toutefois, le même temps de chargement peut être indiqué pour les chargeurs de 6 kW et de 3 kW en fonction de l'état de la batterie au lithium-ion de la charge et de la température de la batterie.
- Le système peut ralentir automatiquement la charge de la batterie afin de prévenir la surcharge de la batterie.



Économie d'énergie

Économie d'énergie moyenne:

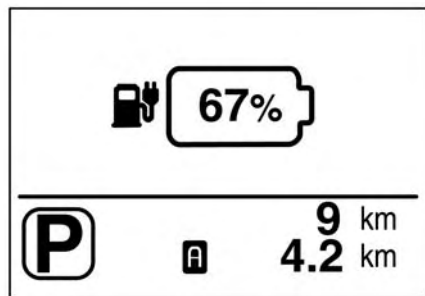
Le mode d'économie d'énergie moyenne indique l'énergie économisée en moyenne depuis la dernière réinitialisation. Vous pouvez réinitialiser le mode d'économie d'énergie moyenne en maintenant enfoncé le commutateur ● (B) pendant plus d'une seconde. (La vitesse moyenne est également réinitialisée simultanément.)

L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes. À la suite d'une réinitialisation, l'affichage indique « ---- » après les premiers 500 m (0,3 mi) environ.

Économie d'énergie instantanée:

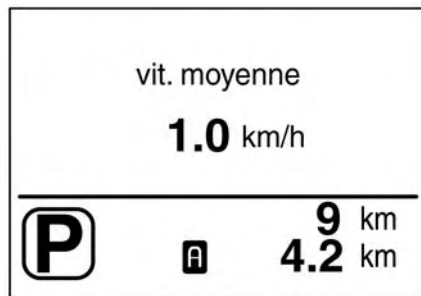
Le mode d'économie d'énergie instantanée indique l'énergie économisée instantanée à l'aide d'un graphique à barres en mouvement.

Lorsque l'énergie régénérée est stockée dans la batterie au lithium-ion pendant la conduite, l'écran d'économie d'énergie instantanée affiche la valeur maximale. La valeur maximale sera affichée tant que la puissance régénérée est consommée.



État de charge (%)

Cet écran affiche l'état actuel de charge du véhicule.



Vitesse moyenne

Le mode de vitesse moyenne indique la vitesse moyenne du véhicule (km/h ou mi/h) depuis la dernière réinitialisation. La vitesse moyenne (km/h ou mi/h) peut être réinitialisée en appuyant sur le commutateur ● (B) pendant plus d'une seconde.

L'affichage est mis à jour toutes les 30 secondes. La mention « ---- » s'affiche pendant les 30 premières secondes suivant une réinitialisation.



Distance parcourue et temps écoulé

Distance parcourue:

Le mode de distance parcourue affiche la distance totale (km ou mi) que le véhicule a parcouru depuis la dernière réinitialisation. La distance peut être réinitialisée en appuyant sur le commutateur ● (B) pendant plus d'une seconde. (Le temps écoulé est également réinitialisé simultanément.)

Temps écoulé:

Le mode de temps écoulé indique le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation. Le temps affiché peut être réinitialisé en appuyant sur le commutateur  (B) pendant plus d'une seconde. (La distance parcourue est également réinitialisée simultanément.)



Réglages

Vous ne pouvez pas accéder au mode de réglages pendant la conduite. Le message « Settings can only be accessed when stationary » (le mode de réglages est accessible seulement lorsque le véhicule est stationné) s'affiche également à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Les commutateurs  (A) et  (B) sont utilisés dans le mode de réglages.

Appuyez sur le commutateur  (B) pour faire défiler les menus.

Appuyez sur le commutateur  (A) pour sélectionner un menu.

Sauter:

Appuyez sur le commutateur  (A) pour passer au mode de vérification d'avertissement.

Appuyez sur le commutateur  (B) pour sélectionner d'autres menus.

Montre:

Vous pouvez régler la montre dans ce menu.

- Retour
Sélectionnez ce sous-menu pour revenir à la première page du mode de réglages.
- Régler la montre
Cette option permet de régler l'heure (heure et minute) de la montre.
- 24/12Hr (24 heures ou 12 heures)
Sélectionnez l'affichage de la montre à 24 heures ou l'affichage à 12 heures.

Entretien:

Le menu entretien comprend cinq sous-menus.

- Retour
Sélectionnez ce sous-menu pour revenir à la première page du mode de réglages.
- Pneu
Sélectionnez ce sous-menu pour régler ou réinitialiser la distance pour le remplacement des pneus.
- Autre -1, -2 et -3
Sélectionnez ce sous-menu pour régler ou réinitialiser la distance pour le remplacement ou l'entretien des éléments. Vous pouvez contrôler jusqu'à trois autres éléments. Réglez d'autres éléments au besoin.

Alarmes:

Le menu alarmes peut être réglé pour noter les éléments suivants. Le menu alarmes comprend trois sous-menus.

- Retour
Sélectionnez ce sous-menu pour revenir à la première page du mode de réglages.
- Alerte du conducteur
Sélectionnez ce sous-menu pour régler la période d'alerte du conducteur.

- Température extérieure

Sélectionnez ce sous-menu pour afficher la température extérieure basse (fonction activée ou désactivée).

Unités:

Vous pouvez régler les unités affichées pour les éléments suivants dans ce menu.

- Retour

Sélectionnez ce sous-menu pour revenir à la première page du mode de réglages.

- Température
- Vitesse

Langue:

Sélectionnez ce sous-menu pour choisir la langue affichée.

Pour revenir à la première page du mode de réglages, sélectionnez la touche « Ret. ».

Effets:

Vous pouvez sélectionner le son de démarrage ou le désactiver à partir de ce menu.

Le menu effets comprend cinq sous-menus.

Lorsqu'une option de menu est sélectionnée, le son sélectionné est activé.

- Retour

Sélectionnez ce sous-menu pour revenir à la première page du mode de réglages.

- Son 1
- Son 2
- Son 3
- Désactivé

Réglages d'usine:

Sélectionnez ce menu pour réinitialiser toutes les valeurs par défaut de l'usine sauf pour les réglages du compteur kilométrique.

NOTA :

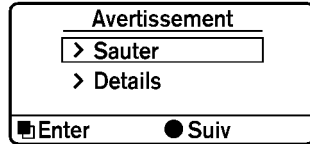
Lorsque vous effectuez la réinitialisation aux réglages d'usine, tous les réglages précédents effectués sont restaurés aux réglages par défaut.

Pour revenir à la première page du mode de réglages, sélectionnez la touche « Ret. ».

AFFICHAGES D'INFORMATION D'AVERTISSEMENT

Avertissement de batterie faible

Lorsque le témoin de charge faible de la batterie  et le témoin multifonction (jaune)  s'allument, le système affiche un message à l'écran du système de navigation qui avertit le conducteur que le niveau d'alimentation de la batterie au lithium-ion est bas.



Vérification d'avertissement

Sauter:

Appuyez sur la commande   pour passer à l'affichage du temps de charge estimé.

Appuyez sur la commande   pour sélectionner un autre menu.

Détails:

Cette option est disponible seulement lorsqu'un avertissement est affiché.

Sélectionnez ce menu pour afficher les détails des avertissements.



1. L'avis s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Appuyez sur la touche [Aff.] pour afficher l'écran indiquant les renseignements supplémentaires.

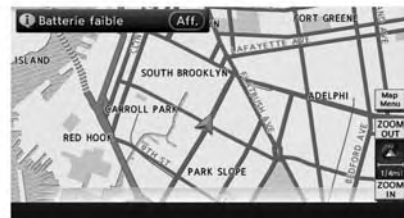


NOTA :

- L'avertissement de batterie faible peut être désactivé. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.
- Lorsque le niveau d'alimentation de la batterie est bas, le système obtient automatiquement des renseignements relatifs aux postes de chargement.

Avertissement de puissance limitée

Lorsque le niveau d'alimentation de la batterie au lithium-ion est très bas ou en cas d'anomalie de la batterie au lithium-ion, le témoin de limitation de puissance  et le témoin multifonction (jaune)  s'allument au compteur, puis un message s'affiche à l'écran du système de navigation pour indiquer au conducteur que la puissance de sortie est limitée.

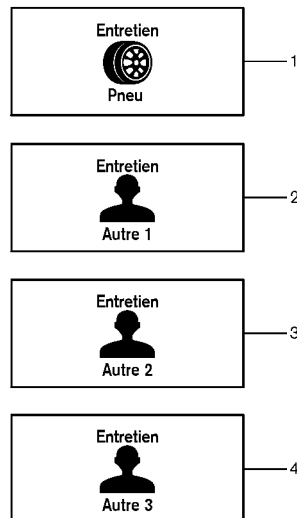


2. Le système affiche un écran de message et annonce le contenu du message pour avertir le conducteur que le niveau d'alimentation de la batterie au Lithium-ion est bas. Vérifiez le message affiché à l'écran. Appuyez sur la touche [Poste de chrgemt à prox.] pour rechercher tous les postes de chargement qui se trouvent à proximité de l'emplacement actuel du véhicule.
3. Appuyez sur la touche [Ret.] ou sur le bouton **MAP** (carte) pour revenir à l'écran d'emplacement du véhicule.

1. L'avis s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Appuyez sur la touche [Aff.] pour afficher l'écran indiquant les renseignements supplémentaires.



2. Le système affiche un écran de message et annonce le contenu du message pour avertir le conducteur que la puissance de sortie est limitée ainsi que la cause de cette situation et la mesure qui doit être prise.



INDICATEURS RELATIFS À L'ENTRETIEN

1. Indicateur de remplacement des pneus

Cet indicateur s'affiche lorsque la distance programmée par le client est atteinte pour remplacer

les pneus. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour remplacer les pneus. (Consultez la section « Ordinateur de bord ».)



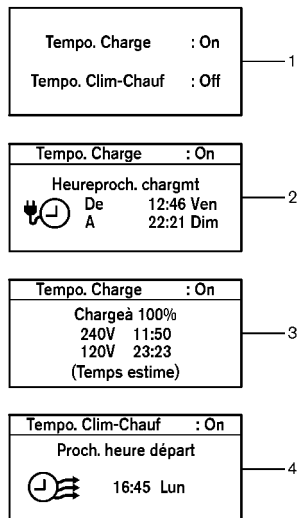
AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ». De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus.

Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

2. 3. 4. « Autres » indicateurs

Ces indicateurs s'affichent lorsque la distance programmée par l'utilisateur est atteinte pour vérifier ou remplacer des éléments d'entretien autres que les pneus. Les autres éléments d'entretien peuvent comprendre la permutation des pneus, par exemple. Vous pouvez programmer ou réinitialiser la distance pour vérifier ou remplacer les éléments. (Consultez la section « Ordinateur de bord ».) Pour les éléments et les intervalles d'entretien périodique, consultez le guide d'entretien et de réparation NISSAN.



INDICATEUR POUR MINUTERIE

Lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt), cet écran s'affiche pendant 10 secondes. Si vous appuyez sur le commutateur  (A) dans un délai de 10 sec-

ondes, vous pouvez sélectionner l'affichage et confirmez l'affichage de données pour chaque réglage.

1. État de réglage de la minuterie (chargement et système de chauffage-climatisation)

Vous pouvez vérifier l'état de réglage de la minuterie (ON ou OFF) (activé ou désactivé) de la charge et du système de chauffage-climatisation.

2. Confirmation du réglage de la minuterie de chargement

Vous pouvez vérifier les heures, les minutes et les jours de démarrage de la minuterie de chargement pour le prochain temps de charge qui a été réglé.

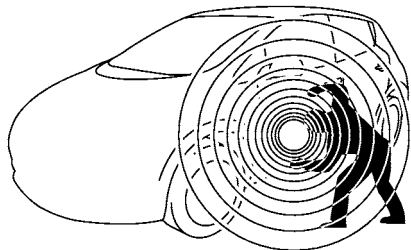
3. Temps de chargement

Affiche le temps estimé pour charger la batterie au lithium-ion en fonction du niveau de charge sélectionné par l'utilisateur.

4. Confirmation de réglage de la minuterie de climatisation

Le temps réglé pour les heures et les jours de fin de la minuterie de climatisation est affiché.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ



Votre véhicule est muni des deux types de systèmes de sécurité suivants :

- Système de sécurité du véhicule
- Système antidémarrage du véhicule NISSAN

L'état de sécurité est indiqué par le témoin de sécurité.

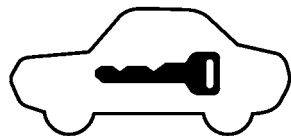
SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Le système de sécurité du véhicule émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portières ou le hayon arrière alors que le système de sécurité est armé. Il ne s'agit tout-

efois pas d'un dispositif à détection de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le garez pour un instant. Ne laissez jamais vos clés dans le véhicule et verrouillez-le toujours si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, garez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié peut également vous offrir de tels dispositifs. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivol.



Méthode d'activation du système de sécurité du véhicule

1. Fermez toutes les glaces de votre véhicule.

Le système peut être activé même si les glaces sont ouvertes.

2. Placez le commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou OFF (arrêt), puis retirez la clé intelligente du véhicule.
3. Fermez toutes les portières. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées au moyen :

- du bouton de VERROUILLAGE  de la clé intelligente;

- d'un commutateur de demande;
 - du commutateur de verrouillage électrique des portières;
 - de la clé mécanique.
4. Assurez-vous que le témoin de sécurité s'allume. Ce témoin demeure allumé pendant environ 30 secondes. Cela indique que le dispositif de sécurité du véhicule est préactivé. Le dispositif est automatiquement activé après environ 30 secondes. Le témoin de sécurité commence à clignoter une fois à toutes les trois secondes. Si, pendant la période de préactivation de 30 secondes, la portière du conducteur est déverrouillée ou le commutateur principal est placé à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), le système ne s'activera pas.

Même lorsque le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'active si toutes les portières sont verrouillées, et si le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt). Le système se désactive lorsque vous placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Activation du système de sécurité du véhicule

L'alarme déclenchée par le dispositif de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.
- L'alarme s'éteint automatiquement après environ 50 secondes. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau.

L'alarme s'active si :

- la portière est déverrouillée sans utiliser la clé intelligente, le commutateur de demande ou la clé. (Même si la portière est ouverte à l'aide du bouton de verrouillage intérieur de portière, l'alarme s'activera.)

Neutralisation de l'alarme

L'alarme s'arrête lorsqu'une portière est déverrouillée au moyen du bouton de DÉVERROUILLAGE  de la clé intelligente, du commutateur de demande de la poignée de portière ou de la clé mécanique, ou lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Si le système ne fonctionne pas comme il est décrit ci-dessus, faites-le vérifier par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN ne permet pas de placer le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer) sans utiliser la clé programmée.

S'il est impossible de placer le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer) à l'aide de la clé programmée, il se peut que des interférences, causées par une autre clé programmée, un dispositif de péage de route automatisé ou un autre dispositif de péage automatisé fixé au porte-clé, soient présents. Redémarrez le système de véhicule électrique en effectuant les étapes suivantes :

1. Laissez le commutateur principal à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) et attendez pendant environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.

4. Placez le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer) tout en maintenant le dispositif (qui peut être la cause d'interférences) éloigné de la clé programmée.

Si cette procédure permet de mettre le commutateur principal en mode READY (prêt à démarrer), NISSAN recommande de placer la clé programmée sur un autre porte-clés pour éviter les interférences causées par d'autres dispositifs.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

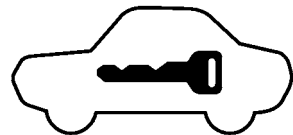
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.



Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité est situé sur le panneau du compteur. Il indique l'état du système antidémarrage du véhicule NISSAN.

Le témoin clignote après avoir placé le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou OFF (arrêt). Il indique que les systèmes de sécurité du véhicule sont fonctionnels.

Si le système antidémarrage du véhicule NISSAN est défectueux, ce témoin reste allumé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Si le témoin continue de rester allumé ou si le commutateur principal ne peut pas être placé à la position **READY** (prêt à démarrer), consultez dès que possible un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié pour faire vérifier le système antidémarrage du véhicule **NISSAN**. Veuillez apporter toutes vos clés programmées lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié pour faire réparer ce système.

COMMANDE D'ESSUIE-GLACES ET DE LAVE-GLACE DE PARE-BRISE



AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.

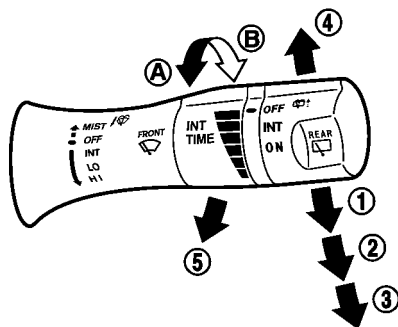


MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.

- Mélangez au préalable le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux niveaux recommandés par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

Si la neige ou la glace interrompt le balayage des essuie-glaces de pare-brise, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position **OFF** (hors fonction), puis enlevez la neige ou la glace qui se trouve sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, replacez la commande en position **ON** (marche) pour actionner l'essuie-glace.



Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

- ① INT (intermittent) — pour obtenir un balayage intermittent des essuie-glaces, tournez le bouton vers **(A)** (cycles plus longs) ou **(B)** (cycles plus courts).
- ② LO (basse vitesse) — balayage en continu des essuie-glaces à basse vitesse
- ③ HI (haute vitesse) — balayage en continu des essuie-glaces à haute vitesse

- ④ MIST (bruite) — un seul cycle de balayage des essuie-glaces

FONCTIONNEMENT DU LAVE-GLACE

Pour utiliser le lave-glace, tirez le levier vers l'arrière du véhicule ⑤ jusqu'à ce que la quantité voulue de liquide lave-glace soit vaporisée sur le pare-brise. L'essuie-glace effectuera automatiquement plusieurs cycles de balayage.

COMMANDE D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure à 0 °C (32 °F), le liquide lave-glace risque de geler sur la lunette arrière et de vous obstruer la vue. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.

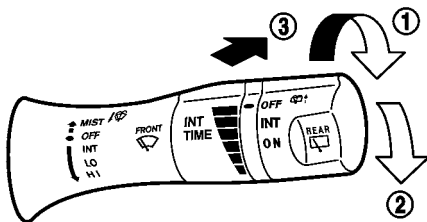


MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.

- Mélangez au préalable le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux niveaux recommandés par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est interrompu par la neige etc., l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction) et enlevez la neige etc. sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Dans une minute environ, remplacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.



L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière fonctionnent lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

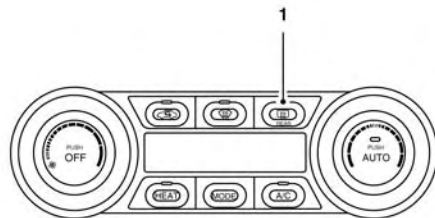
Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

① INT (intermittent) — balayage intermittent (non réglable)

② LO (ON) (basse vitesse, en fonction) — balayage en continu de l'essuie-glace à basse vitesse

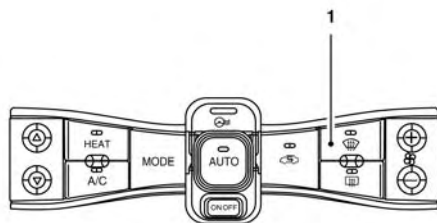
Appuyez sur la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. L'essuie-glace exécutera également plusieurs cycles de balayage.

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE ET DE RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



Type A

Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement), placez le commutateur principal à la position ON (marche) et appuyez sur l'interrupteur ① pour mettre le dégivreur en fonction. Le témoin s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.



Type B

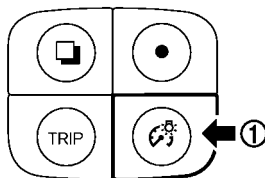
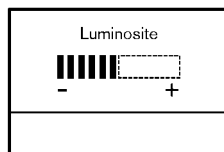
Il se mettra automatiquement hors fonction dans un délai de 15 minutes environ.



MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur.

COMMANDE DE LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD



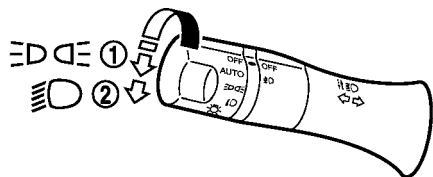
Appuyez sur le bouton ① pour déplacer la barre vers le côté +. Si la barre atteint la luminosité maximale, un carillon retentit. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton ① lorsque la luminosité est au réglage maximal, l'éclairage du tableau de bord s'éteint.

Si vous appuyez de nouveau sur le bouton ①, l'éclairage du tableau de bord est activé au réglage de luminosité le plus bas.

La commande de luminosité du tableau de bord peut être actionnée lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche). Lorsque la commande est actionnée, l'écran à cristaux liquides par matrice de points passe au mode de réglage de luminosité.

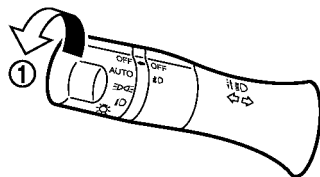
Appuyez sur la commande ① pour afficher le menu de réglage de la commande de luminosité à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS



INTERRUPTEUR DES PHARES Éclairage

- ① Tournez l'interrupteur à la position : les feux de stationnement avant, les feux de position, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- ② Tournez l'interrupteur à la position : Les phares s'allument et tous les autres feux demeurent allumés.



Système de phares automatiques (selon l'équipement)

Le système de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares.

Pour régler le système de phares automatiques :

1. Assurez-vous que l'interrupteur des phares est à la position AUTO (automatique) ①.
2. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
3. Le système de phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares.

Pour désactiver le système de phares automatiques, tournez l'interrupteur à la position OFF (hors fonction), ou .

Le système de phares automatiques peut allumer automatiquement les phares lorsqu'il fait sombre et les éteindre lorsqu'il fait jour.

Modèles pour les États-Unis : Les phares s'allument aussi automatiquement lorsque la luminosité baisse ou par temps pluvieux (lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu).

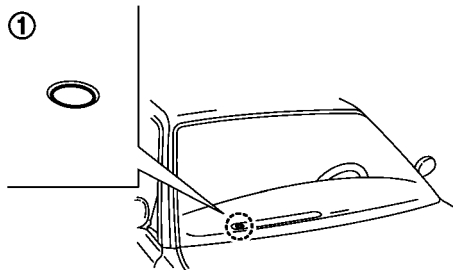
Si le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt) et qu'une des portières reste ouverte, les phares restent allumés pendant 45 secondes.

Délai d'extinction des phares automatiques:

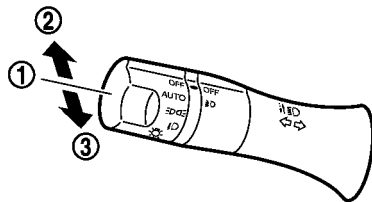
Les phares peuvent rester allumés jusqu'à 180 secondes après avoir appuyé sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt), ouvert une portière, puis fermé toutes les portières.

Vous pouvez régler le délai d'extinction des phares automatiques de 0 seconde (position OFF [hors fonction]) à 180 secondes. Le réglage d'usine par défaut est de 45 secondes.

Pour le réglage du délai d'extinction des phares automatiques, consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.



Veillez à ne pas placer aucun objet sur le dessus du capteur optique ① situé sur la partie supérieure du tableau de bord. Le capteur optique contrôle le système de phares automatiques; s'il est couvert, le capteur réagira comme s'il faisait noir et les phares s'allumeront.



Sélection des feux

- ① Pour sélectionner les feux de croisement, placez le levier à la position neutre comme illustré.
- ② Pour sélectionner les feux de route, poussez le levier vers l'avant lorsque l'interrupteur est à la position . Pour sélectionner les feux de croisement, tirez-le vers vous.
- ③ Les feux de route clignotent lorsque vous tirez le levier vers vous, même lorsque l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction).

Protection antidécharge

- Lorsque l'interrupteur des phares est à la position ou et que le commutateur principal se trouve à la position ON (marche), les phares s'éteignent automatiquement 45 secondes après avoir placé le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
- Lorsque l'interrupteur des phares reste dans la position ou après l'extinction automatique des phares, ils se rallumeront lorsque vous placez le commutateur principal à la position ON (marche).



MISE EN GARDE

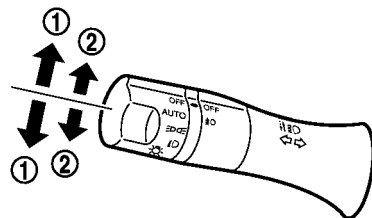
- **Lorsque vous remettez l'interrupteur des phares à la position d'activation après l'extinction automatique des phares, ces derniers ne s'éteignent pas automatiquement. Assurez-vous de tourner l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) lorsque vous quittez le véhicule pour une période prolongée, sinon la batterie se déchargera.**

- **Ne laissez jamais l'interrupteur des phares à la position d'activation lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt), ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant des périodes prolongées même si les phares s'éteignent automatiquement.**

Feux de jour (au Canada)

Les feux de jour s'allument automatiquement lorsque le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer) et que le frein de stationnement est desserré. Les feux de jour fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction). Tournez l'interrupteur des phares à la position  pour obtenir une intensité d'éclairage maximale destinée à la conduite de nuit.

Si vous serrez le frein de stationnement avant que le commutateur principal est à la position READY (prêt à démarrer), les feux de jour ne fonctionnent pas. Ils s'allument une fois que vous desserrez le frein de stationnement. Les feux de jour restent allumés jusqu'à ce que vous appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt).



INTERRUPTEUR DES CLIGNOTANTS

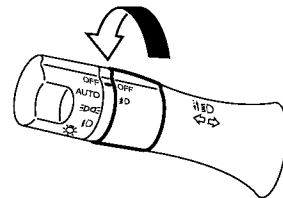
① Clignotant

Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque vous terminez votre virage.

② Signal de changement de voie

Pour indiquer un changement de voie, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que les clignotants s'activent.

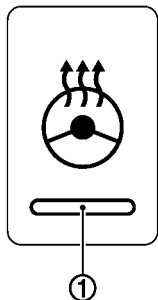
INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position , puis tournez l'interrupteur à la position . Pour les éteindre, tournez l'interrupteur à la position OFF (hors fonction).

Le contact doit être mis pour assurer le fonctionnement des phares antibrouillard.

COMMUTATEUR DU VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT



Le système de volant de direction chauffant ne peut être actionné que lorsque la température de surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F) environ.

Appuyez sur le commutateur du volant de direction chauffant pour réchauffer le volant de direction lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche). Le témoin ① du commutateur s'allume.

Si la température de la surface du volant de direction est inférieure à 20 °C (68 °F) environ, le système réchauffe le volant, puis s'active et se désactive pour maintenir une température au-dessus de 20 °C (68 °F). Le témoin reste allumé tant que le système de chauffage du volant est en fonction.

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour éteindre manuellement le système de chauffage du volant de direction. Le témoin s'éteint.

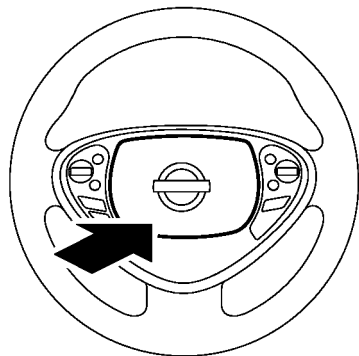
NOTA :

- **Si la température de surface du volant est supérieure à environ 20 °C (68 °F) lorsque le commutateur est enfoncé, le système de réchauffement du volant ne s'activera pas. Cette condition est normale.**
- **Si la température extérieure est basse (environ 10 °C [50 °F] ou moins) et que la minuterie de climatisation ou le système de chauffage-climatisation à distance sont utilisés, le chauffage du volant de direction fonctionnera automatiquement dans les conditions suivantes.**
 - **Lors de l'utilisation de la minuterie de climatisation : fonctionne pendant environ 15 minutes avant et jusqu'au temps de départ réglé.**

– **Lors de l'utilisation du système de chauffage-climatisation à distance : fonctionne pendant 15 minutes après le démarrage du système de chauffage-climatisation à distance.**

- **Le volant de direction chauffant consomme moins d'énergie que le dispositif de chauffage et peut être utilisé pour prolonger l'autonomie du véhicule en réduisant l'utilisation du chauffage pour optimiser le confort en complément du chauffage.**

AVERTISSEUR SONORE



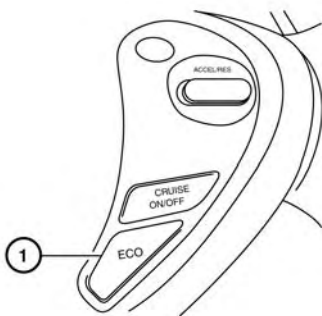
Pour actionner l'avertisseur sonore de votre véhicule, appuyez sur le rembourrage central du volant.



AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du sac gonflable avant. Toute altération des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

COMMUTATEUR ECO (ÉCONOMIE)



Pour activer le mode ECO (économie), appuyez sur le commutateur ECO (économie) ① du côté droit du volant. Le « témoin ECO (économie) » s'allume au groupe d'instruments.

Pour désactiver le mode ECO (économie), appuyez de nouveau sur le commutateur ECO ①. Le « témoin ECO (économie) » s'éteint au groupe d'instruments.

Consultez la section « Système de commande de changement de vitesse électrique » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».

COMMUTATEUR DE SIÈGE CHAUFFANT



AVERTISSEMENT

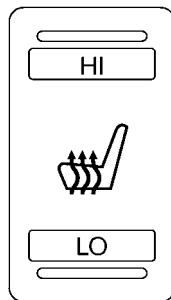
Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou, en raison d'une incapacité physique, ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.



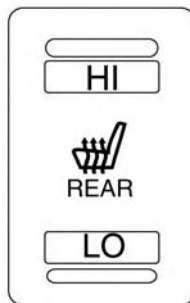
MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.**
- **Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.**
- **Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.**

- Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- N'utilisez jamais d'essence, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.
- Si le siège chauffant présente une anomalie ou s'il ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position d'arrêt et faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



Avant



Arrière

Les sièges avant et les sièges d'extrémité arrière peuvent être chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les commutateurs situés sur la console centrale et sur le côté du dossier de siège du passager avant peuvent être actionnés indépendamment l'un de l'autre.

1. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
2. Appuyez sur la partie LO (faible chaleur) ou HI (chaleur élevée) du commutateur pour régler la température au niveau désiré. Le témoin du commutateur activé s'allume.
3. Pour éteindre le dispositif de chauffage, replacez le commutateur à la position neutre. Assurez-vous que le témoin s'éteint.

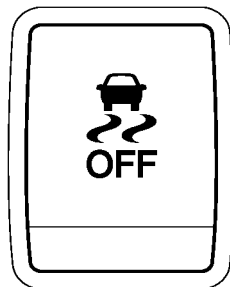
Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position de marche.

Assurez-vous de placer le commutateur à la position d'arrêt lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.

COMMUTATEUR DE DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

NOTA :

Les sièges chauffants consomment moins d'énergie que le dispositif de chauffage et peuvent être utilisés pour prolonger l'autonomie du véhicule en réduisant l'utilisation du chauffage ou pour optimiser le confort en complément du chauffage.



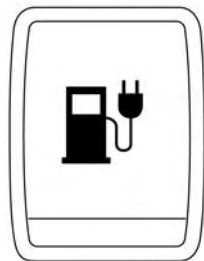
Le système de contrôle dynamique du véhicule devrait être activé dans la plupart des conditions de conduite.

Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système de contrôle dynamique du véhicule réduit la puissance du moteur de traction afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur de traction est réduit même si vous appuyez complètement sur la pédale d'accélérateur. Si une puissance maximale du moteur de traction est requise pour libérer un véhicule enlisé, désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

Pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, appuyez sur le commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule. Le témoin  s'allume.

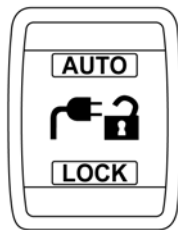
Appuyez de nouveau sur le commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule pour activer le système de contrôle dynamique du véhicule, ou placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt), puis remettez-le à la position READY (prêt à démarrer) pour réactiver automatiquement le système de contrôle dynamique du véhicule. Consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite ».

COMMUTATEUR DU COUVERCLE DU PORT DE CHARGE



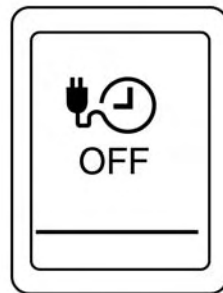
Pour ouvrir le couvercle du port de charge, appuyez sur le commutateur du couvercle du port de charge. Consultez la section « Couvercle du port de charge » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage ».

COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE DU CONNECTEUR DE CHARGE



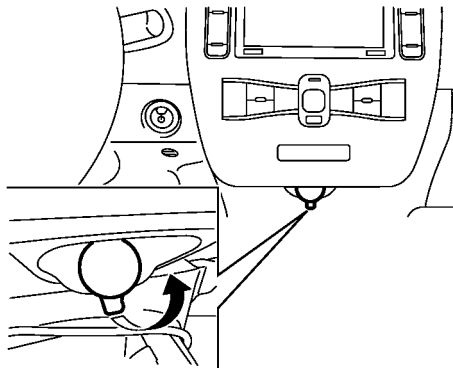
Pour verrouiller ou déverrouiller le connecteur de charge, appuyez sur le commutateur de verrouillage du connecteur de charge. Consultez la section « Commutateur de verrouillage du connecteur de charge » dans le chapitre « Chargement ».

COMMUTATEUR DE DÉSACTIVATION DE LA MINUTERIE DE CHARGEMENT



Pour désactiver la minuterie de chargement, appuyez sur le commutateur de désactivation de la minuterie de chargement. Consultez la section « Minuterie de chargement » dans le chapitre « Chargement ».

PRISE DE COURANT



La prise de courant est située dans le tableau de bord.



MISE EN GARDE

- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- N'utilisez pas d'accessoires dont la consommation est supérieure à 12 V, 120 W (10 A). N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.

- Utilisez la prise de courant lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer) pour éviter de décharger la batterie de 12 V.
- Évitez d'utiliser la prise de courant lorsque le climatiseur, les phares ou le dégivreur de lunette arrière sont en fonction.
- Cette prise de courant n'a pas été conçue pour recevoir un allume-cigare.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Avant d'insérer ou de débrancher une fiche, assurez-vous que l'accessoire électrique qui est utilisé est hors tension.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Évitez de mettre la prise en contact avec de l'eau.

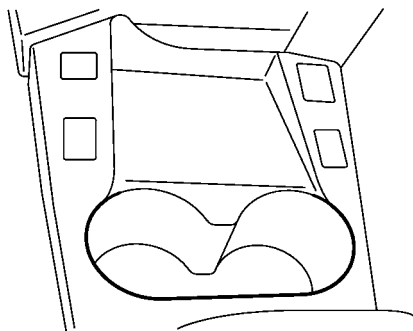
RANGEMENT

PORTE-GOBELETS



MISE EN GARDE

- Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-gobelets est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.
- Ne déposez que de gobelets faits de matériaux souples dans le porte-gobelet. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.



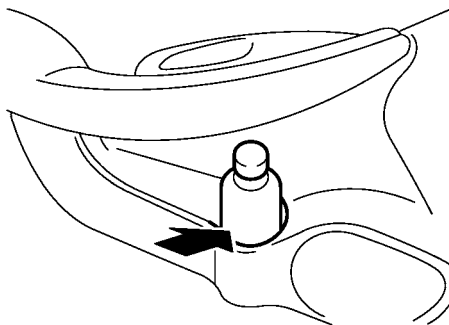
Avant

Porte-bouteilles souple



MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.**
- **N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.**



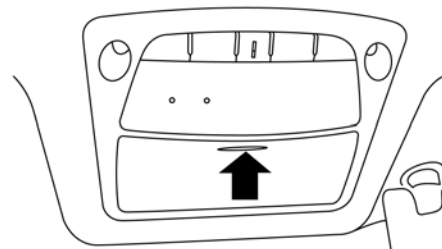
RANGE-LUNETTES

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez brièvement sur son couvercle. Le range-lunettes est conçu pour ranger une seule paire de lunettes.



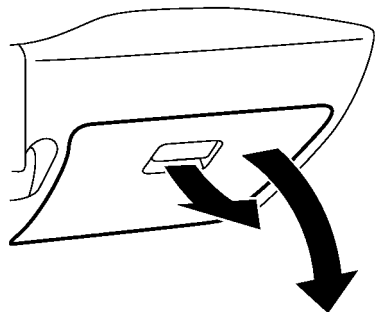
AVERTISSEMENT

Pour prévenir les risques d'accident, laissez le range-lunettes fermé lorsque vous conduisez.



MISE EN GARDE

- **N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.**
- **Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.**



BOÎTE À GANTS

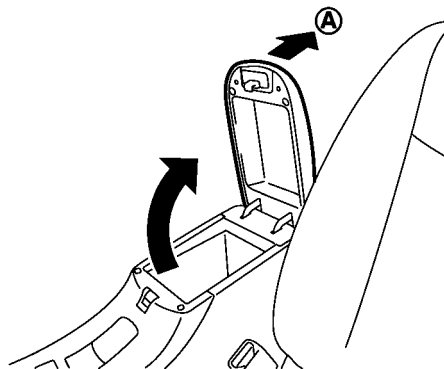


AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, gardez la boîte à gants fermée lors de la conduite.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez la poignée.

Pour la fermer, appuyez sur le couvercle jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.



COMPARTIMENT DE LA CONSOLE

Pour ouvrir le compartiment de la console, appuyez sur le bouton **A** vers le haut et tirez le couvercle vers le haut. Pour le fermer, appuyez sur le couvercle vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

COUVRE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

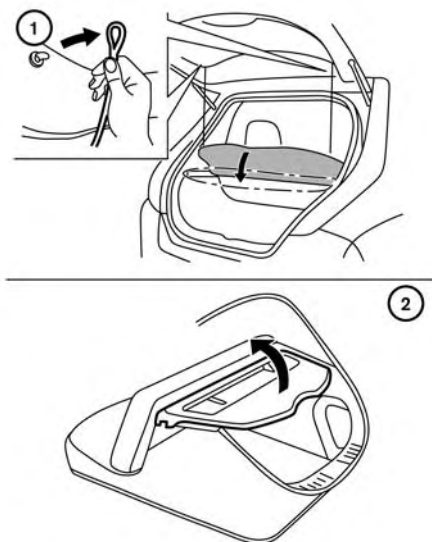


AVERTISSEMENT

- Ne déposez aucun article, si petit soit-il, sur le couvre-bagages. Tout objet déposé sur le couvre-bagages pourrait entraîner des blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Ne laissez pas le couvre-bagages dans le véhicule s'il est dégagé de son support.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- Si la courroie d'attache supérieure d'un dispositif de retenue pour enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

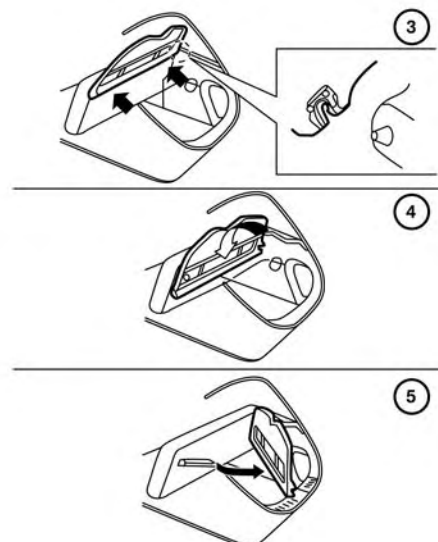
- Si le couvre-bagages touche à la courroie d'attache supérieure lorsqu'elle est fixée au point d'ancrage supérieur, retirez le couvre-bagages du véhicule ou fixez-le sur le plancher de l'aire de chargement sous son point de fixation. En cas de collision, la courroie d'attache supérieure pourrait être endommagée si le couvre-bagages n'est pas retiré.
- Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Les articles qui ne sont pas correctement arrimés ou qui touchent à la courroie d'attache supérieure peuvent endommager la courroie d'attache supérieure en cas de collision.

Le couvre-bagages dissimule les articles que loge l'aire de chargement.

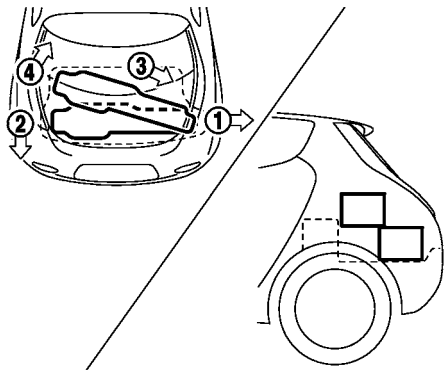


Pour retirer le couvre-bagages :

1. Retirez les sangles du hayon.
2. Soulevez le couvre-bagages.
3. Retirez les supports du couvre-bagages du montant arrière.



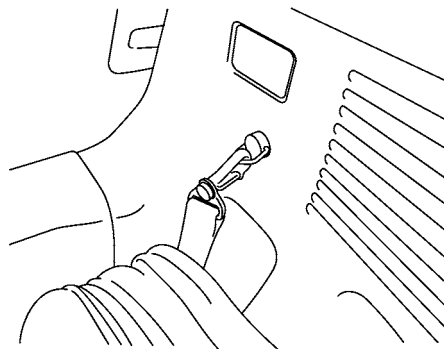
4. Faites glisser le couvre-bagages vers le bas le long du dossier de siège arrière.
5. Retirez le couvre-bagages en tirant soit le côté gauche soit le côté droit vers l'arrière en l'éloignant du montant.



RANGEMENT DE SACS DE GOLF

Vous pouvez généralement ranger deux sacs de golf standard dans l'espace à bagages. Insérez la partie supérieure du sac de golf dans le côté droit de l'espace à bagages ①, puis faites tourner le sac vers l'arrière ②. Insérez la partie supérieure du deuxième sac de golf dans le côté droit de l'espace à bagages ③, puis rangez la partie inférieure du sac de golf complètement vers l'avant ④.

Dans certains cas, vous ne pourrez pas ranger deux sacs de golf dans votre véhicule, selon leurs tailles et types.



CROCHET À BAGAGES SUR LE CÔTÉ



MISE EN GARDE

Ne faites pas supporter une charge totale supérieure à 2 kg (4 lb) au crochet. Vous risqueriez ainsi de briser le crochet.

Le crochet est situé sur le côté dans l'espace à bagages. Utilisez le crochet pour fixer le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique).

GLACES

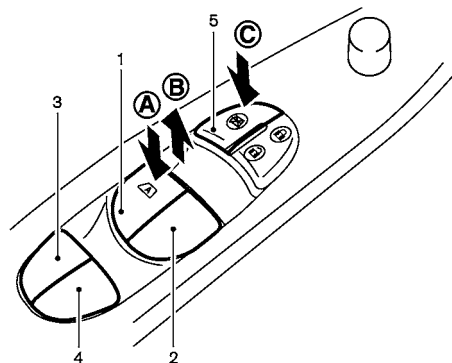
GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des lève-glaces à commande électrique.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner par mégarde les commutateurs ou les commandes et se trouver coincés dans l'ouverture d'une des glaces. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou jusqu'à 45 secondes après que le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt). L'alimentation des glaces à commande électrique est neutralisée si la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte pendant cette période d'environ 45 secondes.



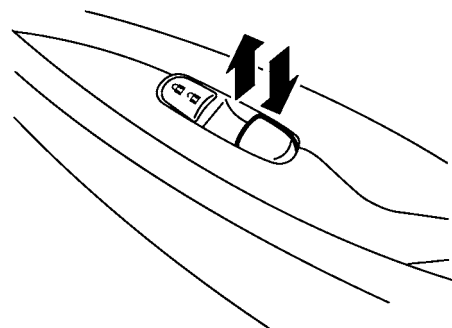
Verrouillage des glaces des passagers

Lorsque le bouton de verrouillage **C** est enfoncé, seule la glace du conducteur peut être ouverte ou fermée. Pour annuler la fonction de verrouillage, appuyez de nouveau sur le bouton.

Commande électrique principale des glaces (côté conducteur)

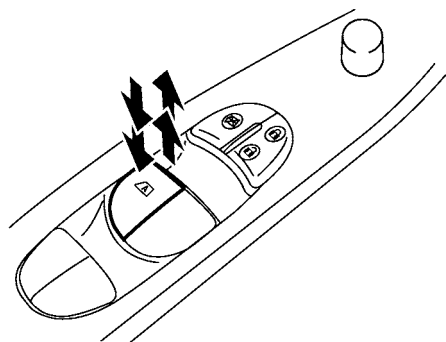
1. Glace du côté conducteur
2. Glace du côté passager avant
3. Glace du côté passager arrière gauche
4. Glace du côté passager arrière droite
5. Bouton de verrouillage des glaces

Pour ouvrir ou fermer la glace, appuyez sur la commande vers le bas **A** ou tirez vers le haut **B**, puis maintenez-la dans cette position. La commande principale (commandes du côté conducteur) permet d'ouvrir et de fermer toutes les glaces.



Commande de glace électrique du côté passager

La commande de glace électrique du côté passager permet d'ouvrir ou de fermer seulement la glace correspondante. Pour ouvrir ou fermer la glace, appuyez sur la commande vers le bas ou tirez-la vers le haut, puis maintenez-la dans cette position.



Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique est disponible pour la commande qui est munie d'une marque

 sur sa surface.

Pour ouvrir ou fermer entièrement la glace, appuyez complètement vers le bas sur la commande ou tirez-la vers le haut, puis relâchez-la; il n'est pas nécessaire de maintenir la commande en position. La glace s'ouvrira ou se fermera automatiquement. Pour arrêter la glace, appuyez simplement sur la commande, ou relevez-la, dans le sens opposé.

Si vous appuyez sur la commande ou la tirez, légèrement, la glace s'ouvre ou se ferme jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

2-62 Instruments et commandes

Fonction d'inversion automatique



AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l'ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

Si le module de commande détecte la présence d'un objet coincé dans l'ouverture de la glace pendant que celle-ci remonte, la glace s'abaisse immédiatement.

La fonction d'inversion automatique peut être activée quand la glace est fermée automatiquement, lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), ou pendant 45 secondes après que le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt).

Selon l'environnement ou les conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet coincé dans l'ouverture de la glace.

Si les glaces ne se ferment pas automatiquement

Si le fonctionnement automatique de la glace (sens fermeture seulement) ne s'actionne pas, procédez comme suit pour réinitialiser le système des glaces électriques.

1. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
2. Fermez la portière.
3. Ouvrez complètement la glace au moyen de la commande de glace électrique.
4. Tirez sur la commande de glace électrique pour fermer la glace, puis maintenez la commande dans cette position pendant plus de trois secondes après la fermeture de la glace.
5. Relâchez la commande de la glace. Utilisez le fonctionnement automatique de la glace pour confirmer le résultat de la procédure d'initialisation.

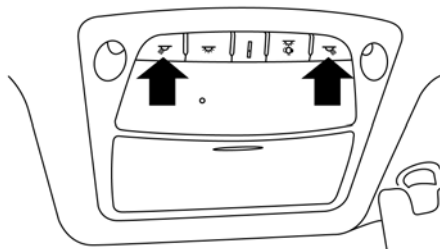
Si les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas en mode automatique après avoir effectué les étapes ci-dessus, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



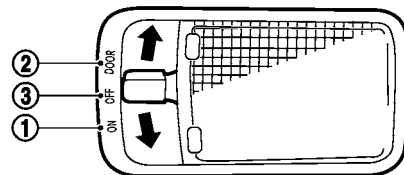
MISE EN GARDE

N'utilisez pas l'éclairage intérieur pendant une période prolongée lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt). Vous risqueriez de décharger la batterie de 12 V.



LAMPES DE LECTURE

Appuyez sur le bouton pour allumer les lampes de lecture. Enfoncez de nouveau le bouton pour les éteindre.



ÉCLAIRAGE DE PLAFOND

L'interrupteur d'éclairage de plafond comporte trois positions : ON (en fonction), DOOR (portière) et OFF (hors fonction).

Position ON (en fonction)

Lorsque l'interrupteur est à la position ON (en fonction) ①, l'éclairage de plafond s'allume.

Position DOOR (portière)

Lorsque l'interrupteur se trouve à la position DOOR (portière) ②, l'éclairage de plafond s'allume dans les conditions suivantes :

- le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé);
 - il reste allumé pendant environ 15 secondes;
- les portières sont déverrouillées en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE  ou le commutateur de demande lorsque le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé);
 - il reste allumé pendant environ 15 secondes;
- une portière est ouverte puis fermée lorsque le commutateur principal est à la position LOCK (antivol-verrouillé)
 - il reste allumé pendant environ 15 secondes;
- une portière est ouverte lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accès) ou ON (marche)
 - il reste allumé pendant que la portière est ouverte. Lorsque la portière est fermée, l'éclairage s'éteint.

Pour prévenir la décharge de la batterie, l'éclairage s'éteint automatiquement après 10 minutes lorsque l'éclairage reste allumé.

Position OFF (hors fonction)

Lorsque l'interrupteur est à la position OFF (hors fonction) ③, l'éclairage de plafond ne s'allume pas, quelles que soient les conditions.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes en une seule.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} :

- peut activer la plupart des dispositifs à Fréquence Radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de 12 V du véhicule; et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink^{MD} n'est pas effacée si la batterie de 12 V du véhicule est déchargée ou débranchée.

Une fois que votre télécommande universelle HomeLink^{MD} est programmée, conservez la télécommande d'origine aux fins de programmation ultérieure (par exemple, lors de l'achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink^{MD} doit être effacée pour des raisons de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » plus loin dans ce chapitre.



AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink^{MD} avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes sont applicables aux modèles de dispositifs d'ouverture fabriqués après le 1er avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut détecter un obstacle lors de la fermeture de la porte et d'inverser son mouvement ne satisfait pas aux normes fédérales de sécurité en vigueur actuellement. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.**
- **Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.**

- **Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD}.**

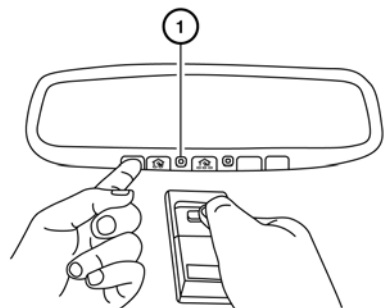
PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1 800 355-3515.

NOTA :

Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) lors de la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande portative du dispositif à programmer sur le système HomeLink^{MD} pour procéder à une programmation plus rapide et à la transmission plus précise des signaux.

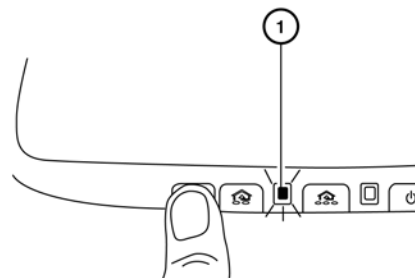
1. Placez l'extrémité de la télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink^{MD} tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.



NOTA :

Dans le cas de certains dispositifs, vous devrez remplacer l'étape 2 avec la procédure de cyclage indiquée dans la section « **Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour le Canada et pour les ouvre-portails** ».

2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} et la touche de la télécommande portative. Ne relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} ① clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. (Le clignotement rapide indique que la programmation a réussi.)



3. Maintenez enfoncée la touche programmée de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.
 - Si le témoin ① **demeure allumé en continu, la programmation est terminée** et le dispositif devrait s'activer lorsque vous appuyez brièvement sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.
 - Si le témoin ① clignote **rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en continu, effectuez les étapes 4 à 6** pour programmer un dispositif à code tournant. L'assistance d'une autre personne

peut faciliter l'exécution des étapes suivantes. Utilisez une échelle ou un équipement similaire. Ne vous tenez pas debout sur votre véhicule pour exécuter les prochaines étapes.

4. Sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage dans le garage, localisez le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent) (le nom et la couleur du bouton peuvent varier selon le fabricant, mais il est habituellement situé près de l'endroit où est fixé le fil d'antenne sur l'unité). S'il vous est difficile de repérer le bouton, consultez le manuel de l'ouvre-porte de garage.
5. Enfoncez brièvement le bouton « learn » (apprentissage) ou « smart » (intelligent).
6. Revenez au véhicule et maintenez fermement enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} programmée pendant deux secondes, puis relâchez-la. Répétez la séquence « maintenir enfoncée, puis relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer la procédure d'apprentissage. La télécommande HomeLink^{MD} devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant.

7. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com, ou composez le 1 800 355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR LE CANADA ET LES OUVRE-PORTAILS

La réglementation canadienne de radiofréquence exige que les signaux de transmission cessent après plusieurs secondes de transmission, ce qui peut ne pas être suffisant pour la télécommande HomeLink^{MD} de capter le signal durant l'apprentissage. De façon similaire à la réglementation canadienne, certains ouvre-portails fabriqués aux États-Unis sont conçus de façon à « cesser » la transmission de la même manière.

Si vous habitez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés lors de l'apprentissage d'un ouvre-portail **ou** d'un ouvre-porte de garage à l'aide des procédures d'apprentissage, remplacez **l'étape 2** de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » par les étapes suivantes :

NOTA :

Durant la programmation d'un ouvre-porte de garage, etc., débranchez le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

1. Consultez l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » ci-dessus dans ce chapitre.
2. À l'aide de vos deux mains, maintenez simultanément enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} voulue et la touche de la télécommande portative. Pendant l'apprentissage, votre télécommande portative peut cesser automatiquement la transmission. Continuez de maintenir enfoncée la touche voulue de la télécommande HomeLink^{MD} pendant que vous appuyez toutes les deux secondes (« un cycle ») sur votre télécommande portative jusqu'à l'apprentissage du signal de fréquence. Le

témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignotera lentement puis rapidement après plusieurs secondes lors de la réussite de l'apprentissage. Ne relâchez PAS les touches jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, relâchez les deux touches. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.

Procédez à l'étape 3 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » pour terminer la procédure.

Si le dispositif a été débranché pendant la procédure de programmation, n'oubliez pas de le rebrancher lorsque la programmation est terminée.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD}

Après la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD}, vous pouvez l'utiliser pour activer le dispositif programmé. Pour l'utiliser, appuyez brièvement sur la touche programmée appropriée de la télécommande universelle HomeLink^{MD}. Le témoin ambre s'allume pendant la transmission du signal.

Pour plus de commodité, la télécommande portable du dispositif peut aussi être utilisée.

DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink^{MD} n'effectue pas l'apprentissage rapide des données de la télécommande portable, effectuez les étapes suivantes.

- Remplacez les piles de la télécommande portable.
- Positionnez la télécommande portable en orientant la surface de la pile à l'écart de la surface de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Maintenez enfoncées les touches de la télécommande HomeLink^{MD} et de la télécommande portable, sans les relâcher.
- Placez la télécommande portable à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la surface de la télécommande HomeLink^{MD}. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink^{MD}, essayez de tenir la télécommande dans une autre position en gardant le témoin en vue en tout temps.

Si les problèmes de programmation persistent, veuillez communiquer avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Les numéros de téléphone pour joindre ce service sont inscrits dans l'avant-propos de ce manuel du conducteur.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION

La procédure suivante efface la programmation des deux boutons. Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Cependant, les boutons individuels peuvent être reprogrammés; reportez-vous à « Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink^{MD} » dans cette section.

Pour effacer toute la programmation :

1. Maintenez enfoncées les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink^{MD} jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après environ 10 secondes. Ne maintenez pas les touches enfoncées pendant plus de 20 secondes.
2. Relâchez les deux touches.

La télécommande HomeLink^{MD} est maintenant en mode de programmation et peut être programmée en tout temps en commençant à l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} ».

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer une touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD}, procédez comme suit :

1. Maintenez enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} voulue. **NE relâchez PAS** la touche.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher la touche de la télécommande HomeLink^{MD}, procédez avec l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ».

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com ou au 1 800 355-3515.

La touche de la télécommande universelle HomeLink^{MD} est maintenant reprogrammée. Le nouveau dispositif peut être activé en appuyant sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD} qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink^{MD}.

EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

En cas de vol du véhicule, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink^{MD}. Consultez le mode d'emploi de chaque dispositif ou communiquez avec le fabricant ou le détaillant de ces dispositifs pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink^{MD} lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTAS

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

Clés.	.3-2
Clés intelligentes NISSAN Intelligent Key ^{MD}	.3-2
Portières	.3-4
Verrouillage au moyen de la clé mécanique	.3-4
Verrouillage au moyen du bouton de verrouillage intérieur.	.3-5
Verrouillage au moyen du commutateur de verrouillage électrique des portières	.3-5
Verrouillage automatique des portières	.3-6
Verrou de sécurité enfant de portière arrière	.3-7
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	.3-7
Portée de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD} de la fonction de verrouillage ou de déverrouillage des portières	.3-9
Précautions au sujet du verrouillage et du déverrouillage des portières	.3-10
Fonctionnement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	.3-10

Protection antidécharge de la batterie de 12 V	.3-12
Signaux d'avertissement	.3-12
Guide de dépannage	.3-13
Utilisation de la fonction de télédéverrouillage	.3-14
Capot	.3-18
Hayon arrière.	.3-19
Levier d'ouverture du hayon arrière auxiliaire	.3-20
Couvercle du port de charge	.3-20
Ouverture du couvercle du port de charge	.3-20
Bouchon du port de charge	.3-21
Colonne de direction inclinable	.3-22
Fonctionnement du dispositif d'inclinaison.	.3-22
Pare-soleil	.3-23
Porte-cartes (côté conducteur seulement).	.3-23
Rétroviseurs	.3-24
Rétroviseur intérieur.	.3-24
Rétroviseurs extérieurs	.3-25
Miroir de courtoisie	.3-26

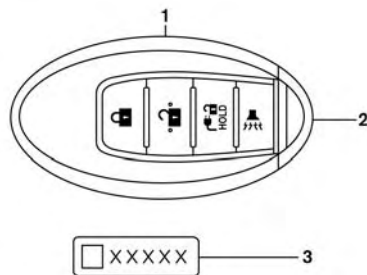
CLÉS

Une plaque avec numéro de clé est fournie avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié avec ce numéro de clé pour obtenir des copies de la clé. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque, car NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous avez toujours une clé, adressez-vous à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour qu'il puisse en faire un double.

NOTA :

Ne laissez pas les clés dans le véhicule lorsque vous le quittez.



CLÉS INTELLIGENTES NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

1. Clé intelligente (2)
2. Clé mécanique (à l'intérieur de la clé intelligente) (2)
3. Plaque avec numéro de clé (1)

Seules les clés intelligentes programmées dans la mémoire des composants du système de clé intelligente de votre véhicule et des composants du système antidémarrage de Véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule. Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Les nouvelles clés doivent être programmées par un concession-

naire NISSAN LEAF certifié avant de les utiliser avec le système de clé intelligente et le système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Étant donné qu'il est nécessaire d'effacer toute la mémoire des composants des clés intelligentes pendant la programmation, apportez toutes les clés intelligentes que vous possédez chez votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Il est possible que les fonctions de la clé intelligente soient annulées. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



MISE EN GARDE

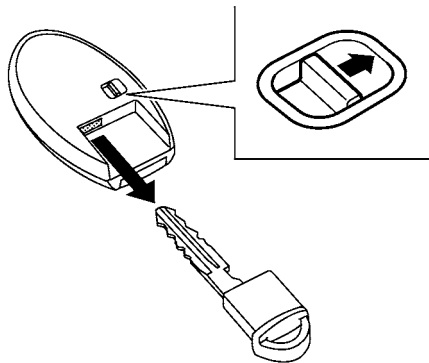
Assurez-vous de toujours avoir en votre possession la clé intelligente lors de la conduite. La clé intelligente est un dispositif de précision muni d'un transmetteur intégré. Pour éviter de l'endommager, tenez compte des points suivants.

- La clé intelligente est résistante à l'eau; toutefois, l'humidité peut l'endommager. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
- Ne faites pas tomber, ni ne pliez ou frappez la clé intelligente contre un autre objet.

3-2 Vérifications et réglages avant le démarrage

- Si la température extérieure est inférieure à -10 °C (14 °F), il se peut que la pile de la clé intelligente ne fonctionne pas correctement.
- Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).
- Ne modifiez pas la clé intelligente.
- N'utilisez pas un porte-clés magnétique.
- Ne placez pas la clé intelligente près d'un appareil électrique comme un téléviseur, un ordinateur personnel ou un téléphone cellulaire.
- Ne laissez pas la clé intelligente entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, et ne la mettez pas à la machine à laver, cela pourrait nuire au fonctionnement du système.

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente. Vous empêcherez ainsi toute personne non autorisée d'utiliser la clé intelligente pour déverrouiller le véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de procéder à l'effacement du code.



Clé mécanique

Pour retirer la clé mécanique, dégagez le bouton de verrouillage à l'arrière de la clé intelligente.

Pour installer la clé mécanique, insérez-la fermement dans la clé intelligente jusqu'à ce que le bouton de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portières. Consultez la section « Portières ».



MISE EN GARDE

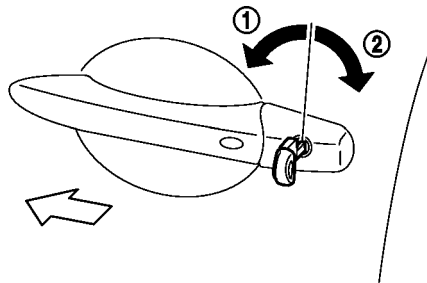
Ayez toujours en votre possession la clé mécanique insérée dans la clé intelligente.

PORTIÈRES



AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées.** Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**
- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule.** Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.

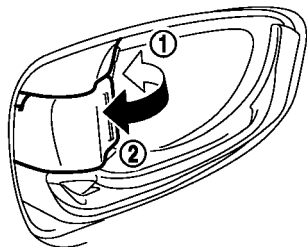


VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA CLÉ MÉCANIQUE

Le système de verrouillage électrique des portières vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en même temps au moyen de la clé mécanique.

- Pour verrouiller toutes les portières et le hayon arrière, tournez le barillet de serrure de la portière du conducteur vers l'avant du véhicule ①.

- Pour déverrouiller la portière du conducteur, tournez le barillet de serrure de la portière du conducteur une fois vers l'arrière du véhicule ②. Après avoir remis la clé en position neutre, tournez-la de nouveau vers l'arrière dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon arrière.
- Vous pouvez régler le système de verrouillage au mode qui vous permet d'ouvrir toutes les portières lorsque vous tournez une fois la clé. (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)



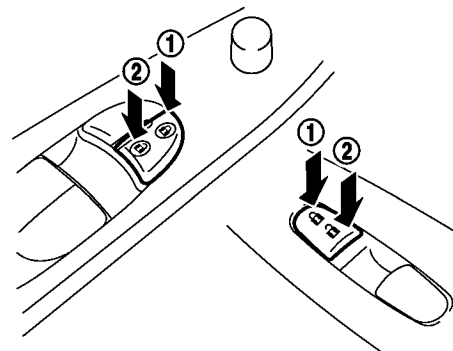
Lorsque la portière avant est verrouillée, tirez la poignée de portière avant pour déverrouiller la portière avant.

Lorsque vous verrouillez la portière sans une clé, assurez-vous de ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE AU MOYEN DU BOUTON DE VERROUILLAGE INTÉRIEUR

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ①, puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.



VERROUILLAGE AU MOYEN DU COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Le commutateur de verrouillage électrique des portières permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières. Les commutateurs sont situés sur les accoudoirs des portières du conducteur et du passager avant.

Pour verrouiller les portières, appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position de verrouillage ① lorsque la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte, puis fermez la portière.

Assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

Pour déverrouiller les portières, appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position de déverrouillage ②.

Protection de verrouillage

Lorsque le commutateur de verrouillage électrique des portières est déplacé à la position de verrouillage et qu'une des portières est ouverte, toutes les portières se verrouillent et se déverrouillent automatiquement. Lorsque vous placez le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position de verrouillage alors que vous laissez la clé intelligente dans le véhicule et qu'une portière est ouverte, toutes les portières se déverrouillent automatiquement et un carillon retentit après la fermeture de la portière.

Ces fonctions permettent d'éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt).

La fonction de déverrouillage automatique peut être désactivée ou activée.

Pour désactiver ou activer le système de déverrouillage automatique des portières, effectuez les étapes suivantes :

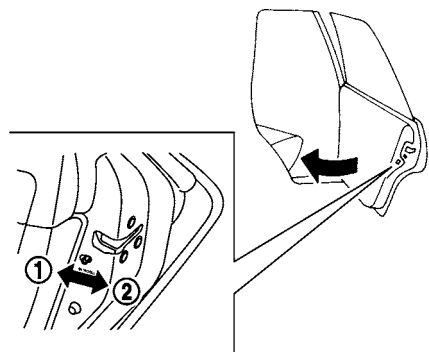
1. Fermez toutes les portières.
2. Placez le commutateur principal à la position ON (marche).
3. Dans les 20 secondes qui suivent l'exécution de l'étape 2 :
 - Maintenez enfoncé le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position de DÉVERROUILLAGE  pendant plus de cinq secondes.
4. Lorsque la fonction est activée, le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque la fonction est désactivée, le témoin des feux de détresse clignote une fois.

5. Vous devez placer de nouveau le commutateur principal à la position OFF (arrêt) et ON (marche) entre chaque modification de réglage.

Lorsque le système de déverrouillage automatique des portières est désactivé, les portières ne se déverrouillent pas quand le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt). Pour déverrouiller la portière manuellement, utilisez le bouton de verrouillage intérieur ou le commutateur de verrouillage électrique des portières (du côté conducteur ou du passager avant).

3-6 Vérifications et réglages avant le démarrage

SYSTÈME DE CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}



VERROU DE SÉCURITÉ ENFANT DE PORTIÈRE ARRIÈRE

Les verrous de sécurité enfant de portière arrière empêchent l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Lorsque les leviers sont à la position de verrouillage ①, les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur.

Pour désactiver le verrou de sécurité enfant, déplacez les leviers à la position de déverrouillage ②.



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée durant un vol.**

Le système de clé intelligente permet d'actionner toutes les serrures de portière et du hayon arrière au moyen de la télécommande ou en appuyant sur le commutateur de demande du véhicule sans retirer la clé de sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions

d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser le système de clé intelligente.



MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**

La clé intelligente communique toujours avec le véhicule en recevant des ondes radio. Le système de clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes.

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes ondes radioélectriques, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique ou une station de radiodiffusion.
- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, une télécommande et un poste de bande publique.

- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.
- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.
- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.
- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

La durée de vie utile de la pile est d'environ deux années bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée, enfoncez fermement la pédale de frein et touchez le commutateur principal avec la clé intelligente. Appuyez ensuite sur le commutateur principal tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon.

Étant donné que la clé intelligente reçoit continuellement des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radioélectriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement d'une pile, consultez la section « Remplacement de la pile de la clé » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».

Prenez garde de ne pas laisser la batterie du véhicule se décharger complètement.

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements sur l'achat et l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires.

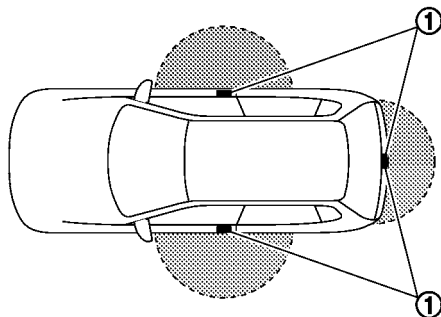


MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.**
- **N'échappez pas la clé intelligente.**
- **Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.**
- **Ne modifiez pas la clé intelligente.**
- **L'humidité peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.**
- **Si la température extérieure est inférieure à -10 °C (14 °F), il se peut que la pile de la clé intelligente ne fonctionne pas correctement.**
- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés qui est muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, un appareil audio, un ordinateur personnel ou un téléphone cellulaire.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de procéder à l'effacement du code.

La fonction de clé intelligente peut être désactivée. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements sur la désactivation de la fonction de clé intelligente.



PORTÉE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD} DE LA FONCTION DE VERROUILLAGE OU DE DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

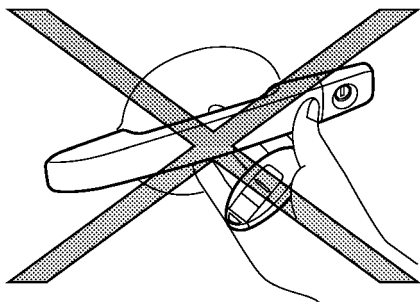
La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve à la portée précisée du commutateur de demande ①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée est de 80 cm (31,5 po) à partir de chaque commutateur de demande ①.

Si la clé intelligente est trop près de la glace de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les commutateurs de demande peuvent ne pas fonctionner.

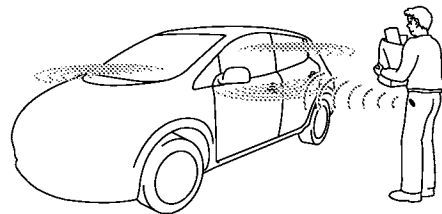
Lorsque la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en sa possession la clé peut appuyer sur le commutateur de demande pour verrouiller ou déverrouiller les portières, y compris le hayon arrière.



PRÉCAUTIONS AU SUJET DU VERROUILLAGE ET DU DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- N'appuyez pas sur le commutateur de demande de poignée de portière en tenant la clé intelligente dans votre main comme il est illustré. En raison de la faible distance avec la poignée de la portière, le système de clé intelligente éprouvera des difficultés à déterminer que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule.

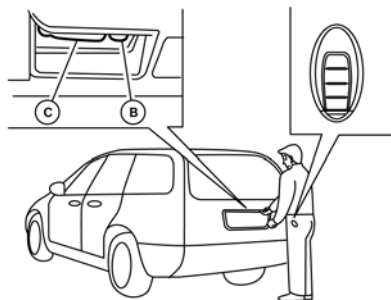
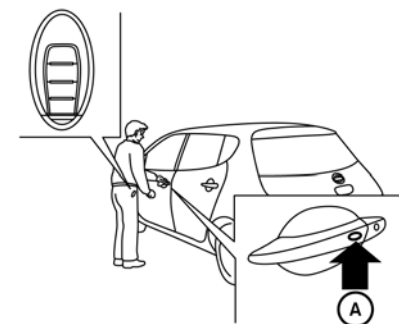
- Assurez-vous que les portières sont bien verrouillées après les avoir verrouillées au moyen du commutateur de demande de poignée de portière.
- Pour éviter de laisser la clé intelligente à l'intérieur du véhicule, assurez-vous d'avoir la clé en votre possession, puis verrouillez les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant d'enfoncer le commutateur de demande de poignée de portière. La portière est déverrouillée mais elle ne s'ouvre pas. Relâchez une fois la poignée de la portière, puis tirez-la de nouveau pour ouvrir la portière.



FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans retirer la clé de votre poche ou de votre sac à main.

Lorsque vous avez la clé intelligente en votre possession et que la clé se trouve à la portée appropriée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller toutes les portières en enfonçant le commutateur de demande de la poignée de portière (du conducteur ou du passager avant) **(A)** ou le commutateur de demande du hayon arrière **(B)**.



Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières ou le hayon arrière, le témoin des feux de détresse clignotent et l'avertisseur sonore (ou le carillon extérieur) retentit en guise de confirmation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore ».

Verrouillage des portières

1. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt) et assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession.*1
2. Fermez toutes les portières et le hayon arrière.
3. Appuyez sur le commutateur de demande de poignée de portière (du conducteur ou du passager avant) **(A)** ou le commutateur de demande de hayon arrière **(B)** tout en ayant la clé intelligente en votre possession.*2
4. Toutes les portières et le hayon arrière se verrouillent.
5. Le témoin des feux de détresse clignote deux fois et le carillon extérieur retentit deux fois.

*1 : Les portières ne se verrouillent pas au moyen de la clé intelligente lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

*2 : Les portières ne se verrouillent pas au moyen du commutateur de demande de poignée de portière lorsque la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule. Toutefois, lorsqu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule, les portières peuvent être verrouillées au moyen d'une autre clé intelligente.



MISE EN GARDE

- **Après avoir verrouillé les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous qu'elles ont été correctement verrouillées en actionnant les poignées de portière.**
- **Lorsque vous verrouillez les portières au moyen du commutateur de demande, assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession avant de manœuvrer le commutateur de demande pour éviter de laisser la clé dans le véhicule.**
- **Le commutateur de demande n'est fonctionnel que lorsque la clé intelligente a été détectée par le système de clé intelligente.**

Déverrouillage des portières

1. Appuyez une fois sur le commutateur de demande de poignée de portière **(A)** ou le commutateur de demande de hayon arrière **(B)** tout en ayant en votre possession la clé intelligente.
2. Le témoin des feux de détresse clignote une fois et le carillon extérieur retentit une fois. La portière correspondante ou le hayon arrière se déverrouille.
3. Appuyez de nouveau sur le commutateur de demande de poignée de portière ou le hayon arrière dans un délai d'une minute.
4. Le témoin des feux de détresse clignote une fois et le carillon extérieur retentit de nouveau. Toutes les portières et le hayon arrière se déverrouillent.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins que l'une des opérations suivantes ne soit exécutée dans la minute qui suit après avoir appuyé sur le commutateur de demande lorsque les portières sont verrouillées.

- Ouverture d'une portière.
- Enfoncement du commutateur principal.

Pendant ce délai d'une minute, si vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE **(i)** de la clé intelligente, toutes les portières se verrouilleront automatiquement après un nouveau délai d'une minute.

Ouverture du hayon arrière

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon arrière **(C)**.
3. Le hayon arrière se déverrouillera et s'ouvrira.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE DE 12 V

Lorsque toutes les conditions suivantes sont présentes pendant un certain temps, la protection antidécharge de la batterie coupera l'alimentation électrique pour empêcher que la batterie de 12 V ne se décharge.

- Le commutateur principal est à la position ACC (antivol-verrouillé) (accessoires).
- Toutes les portières sont fermées.
- Le levier de vitesses est à la position P (stationnement).

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Pour empêcher le véhicule de se déplacer de façon inattendue à cause d'une utilisation erronée de la clé intelligente indiquée dans le tableau suivant ou pour empêcher le vol du véhicule, un carillon ou un bip retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un avertissement s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Lorsqu'un carillon ou un bip retentit ou que l'avertissement s'affiche, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.

Consultez les sections « Guide de dépannage » et « Écran à cristaux liquides par matrice de points » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

GUIDE DE DÉPANNAGE

Symptôme	Cause possible	Mesures à prendre
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	Le carillon intérieur retentit sans cesse.	Le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt) pendant que la portière du conducteur est ouverte.
	Le commutateur principal est à la position ACC (accessoires).	Fermez la portière du conducteur. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt), puis fermez la portière du conducteur.
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement de CLÉ non détectée s'affiche à l'écran, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon intérieur retentit pendant quelques secondes.	Le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position de VERROUILLAGE	Le carillon extérieur retentit pendant quelques secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule ou de l'espace à bagages. Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur de demande ou le bouton de VERROUILLAGE  de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant quelques secondes environ.	La clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule ou l'espace à bagages. Ayez en votre possession la clé intelligente.
	Une des portières n'est pas complètement fermée.	Refermez correctement la portière.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer)	Le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran.	La charge de la pile de la clé intelligente est basse. Remplacez la pile. Consultez la section « Remplacement de la pile de la clé » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».
	L'avertissement de clé non détectée s'affiche à l'écran et le carillon intérieur retentit pendant quelques secondes.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule. Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal	Le témoin du système de clé intelligente s'affiche à l'écran.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

UTILISATION DE LA FONCTION DE TÉLÉDÉVERROUILLAGE



AVERTISSEMENT

- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.
- La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée durant un vol.



MISE EN GARDE

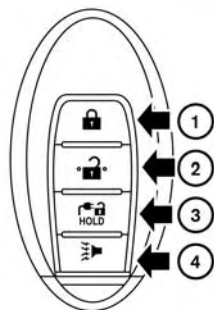
- Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.
- N'échappez pas la clé intelligente.
- Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.
- Ne modifiez pas la clé intelligente.
- Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
- Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).
- Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.
- Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, un appareil audio, des ordinateurs personnels ou un téléphone cellulaire.

La fonction de télédéverrouillage permet d'actionner toutes les serrures de portière à l'aide de la fonction de télédéverrouillage de la clé intelligente. La fonction de télédéverrouillage permet d'actionner les serrures à une distance d'environ 10 m (33 pi) du véhicule. (La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.)

La fonction de télédéverrouillage ne peut être utilisée dans les cas suivants :

- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque les portières sont ouvertes ou ne sont pas bien fermées.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.

La fonction de télédéverrouillage peut également activer l'alarme du véhicule.



Verrouillage des portières

- ① Bouton de VERROUILLAGE
- ② Bouton de DÉVERROUILLAGE
- ③ Bouton de DÉVERROUILLAGE DU PORT DE CHARGE
- ④ Bouton de DÉTRESSE

Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez les portières, le témoin des feux de détresse clignote et l'avertisseur sonore retentit en guise de confirmation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Réglage du mode de feux de détresse et d'avertisseur sonore ».

1. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt) et assurez-vous que vous ayez la clé intelligente en votre possession.*1
2. Ayez en votre possession la clé intelligente.
3. Fermez toutes les portières.
4. Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE ① de la clé intelligente.
5. Toutes les portières et le hayon arrière se verrouillent.
6. Le témoin des feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.

*1 : Les portières ne se verrouillent pas au moyen de la clé intelligente lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Actionnez les poignées de portière pour vous assurer que les portières sont bien verrouillées.

Déverrouillage des portières

1. Appuyez une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE ② de la clé intelligente.
2. Le témoin des feux de détresse clignote une fois. La portière du conducteur se déverrouille.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la clé intelligente dans un délai d'une minute.

4. Le témoin des feux de détresse clignote une fois de nouveau. Toutes les portières et le hayon arrière se déverrouillent.

Toutes les portières se déverrouillent automatiquement à moins qu'une des opérations suivantes ne soit exécutée dans la minute qui suit après avoir appuyé sur le bouton de DÉVERROUILLAGE lorsque les portières sont verrouillées.

- Ouverture d'une des portières (y compris le hayon arrière).
- Enfoncement du commutateur principal.

Pendant ce délai d'une minute, si vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la clé intelligente, toutes les portières se verrouilleront automatiquement après un nouveau délai d'une minute.

Ouverture du couvercle du port de charge

Vous pouvez ouvrir le couvercle du port de charge en maintenant enfoncé le bouton de déverrouillage du port de charge ③.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Ouverture du couvercle du port de charge » dans ce chapitre.

Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous vous trouvez à proximité de votre véhicule et si vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse comme suit :

1. Appuyez sur le bouton de DÉTRESSE  ④ de la clé intelligente pendant **plus d'une seconde.**
2. L'alarme antivol et les phares restent activés pendant un certain temps.
3. L'alarme de détresse est neutralisée :
 - lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai; ou
 - lorsqu'un des boutons de la clé intelligente est enfoncé. (Nota : La touche PANIC doit être enfoncée pendant plus d'une seconde.)

Réglage du mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore

À son acquisition, ce véhicule est réglé en mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore.

En mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore, le témoin des feux de détresse clignote deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois lorsque vous appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE  ①. Lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE  ②, le témoin des feux de détresse clignote une fois.

Si les avertisseurs sonores ne sont pas nécessaires, le système peut passer en mode de témoin des feux de détresse.

En mode de témoin des feux de détresse, lorsque vous appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.

Mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore:

Fonctionnement	VERROUILLAGE DE PORTIÈRE	DÉVERROUILLAGE DE PORTIÈRE
Enfoncement du commutateur de demande de poignée de portière ou du commutateur de demande de hayon arrière	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois CARILLON EXTÉRIEUR – deux fois	FEUX DE DÉTRESSE – une fois CARILLON EXTÉRIEUR – une fois
Enfoncement du bouton  ou 	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois AVERTISSEUR SONORE – une fois	FEUX DE DÉTRESSE – une fois AVERTISSEUR SONORE – aucun

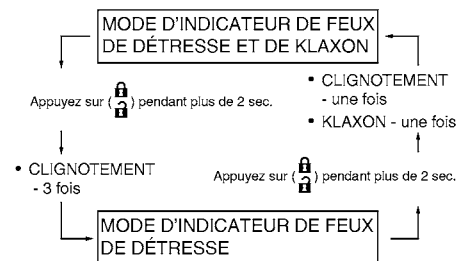
Mode de témoin des feux de détresse:

Fonctionnement	VERROUILLAGE DE PORTIÈRE	DÉVERROUILLAGE DE PORTIÈRE
Enfoncement du commutateur de demande de poignée de portière ou du commutateur de demande de hayon arrière	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois CARILLON EXTÉRIEUR – aucun	FEUX DE DÉTRESSE – aucun CARILLON EXTÉRIEUR – aucun
Enfoncement du bouton  ou 	FEUX DE DÉTRESSE – deux fois AVERTISSEUR SONORE – aucun	FEUX DE DÉTRESSE – aucun AVERTISSEUR SONORE – aucun

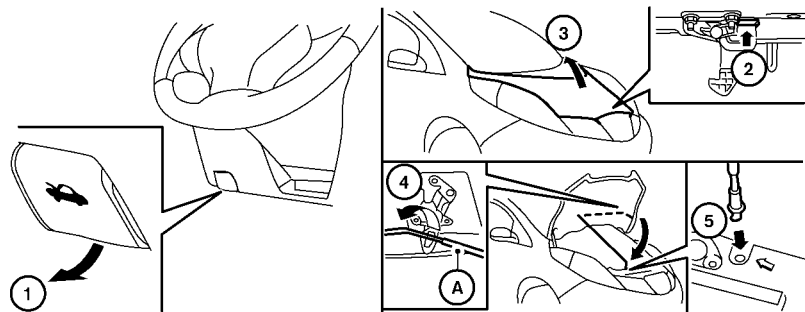
Comment changer de mode:

Pour changer le mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore (carillon), appuyez simultanément sur les boutons de VERROUILLAGE  ① et de DÉVERROUILLAGE  ② de la clé intelligente pendant plus de deux secondes.

- Lorsque le mode de témoin des feux de détresse est réglé, le témoin des feux de détresse clignote trois fois.
- Lorsque le mode de témoin des feux de détresse et d'avertisseur sonore est réglé, le témoin des feux de détresse clignote une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.



CAPOT



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le capot est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Dans le cas contraire, le capot pourrait s'ouvrir pendant la conduite et causer un accident.
- Si vous observez de la vapeur ou de la fumée s'échappant du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot. Dans le cas contraire, vous risquez de vous blesser.

Tenez la partie revêtue **(A)** lorsque vous retirez ou remplacez la tige de support. Évitez de toucher directement aux pièces métalliques, car elles pourraient être chaudes immédiatement après l'arrêt du système de véhicule électrique.

Lors de la fermeture du capot :

- Remettez la tige de support à sa place d'origine.
- Abaissez lentement le capot pour engager le verrou.
- Poussez le capot vers le bas pour le verrouiller fermement en place.

Lors de l'ouverture du capot :

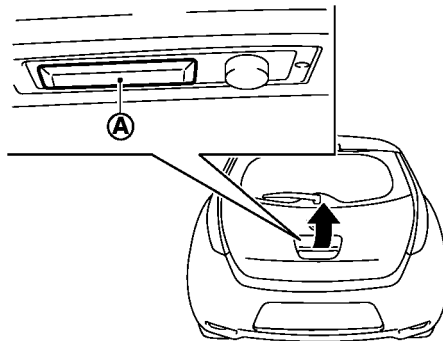
- Fermez solidement le volet du port de charge.
- Tirez la manette d'ouverture du capot **(1)** située sous le tableau de bord. Le capot se relèvera légèrement.
- Localisez le levier **(2)** entre le capot et le couvercle du port de charge, puis poussez le levier vers le haut avec le bout des doigts.
- Soulevez le capot **(3)**.
- Retirez la tige de support **(4)** du capot et insérez-la dans la fente **(5)**.

HAYON ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon arrière est bien fermé pour éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.
- Ne roulez pas lorsque le hayon arrière est ouvert.
- Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon arrière.

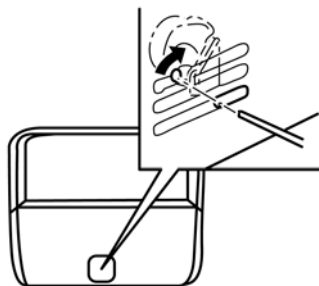


Pour ouvrir la hayon arrière, déverrouillez-le et appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon arrière **A**. Tirez le hayon arrière vers le haut pour l'ouvrir.

Le hayon arrière peut être déverrouillé :

- en appuyant sur le commutateur de demande de hayon arrière (selon l'équipement) (consultez la section « Système de clé intelligente » ci-dessus dans ce chapitre);

- en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE  de la clé intelligente (selon l'équipement) (consultez la section « Système de clé intelligente » ci-dessus dans ce chapitre);
- en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE  de la télécommande (selon l'équipement) (consultez la section « Système de clé intelligente » ci-dessus dans ce chapitre);
- en appuyant sur le commutateur de verrouillage électrique des portières à la position « DÉVERROUILLAGE ».



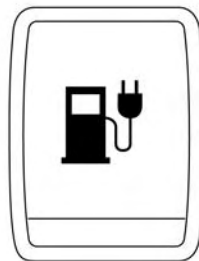
COUVERCLE DU PORT DE CHARGE

OUVERTURE DU COUVERCLE DU PORT DE CHARGE



MISE EN GARDE

Assurez-vous que le couvercle du port de charge est complètement fermé et verrouillé avant la conduite. Dans le cas contraire, le couvercle risque de s'ouvrir soudainement durant la conduite.



LEVIER D'OUVERTURE DU HAYON ARRIÈRE AUXILIAIRE

Le mécanisme d'ouverture du hayon arrière auxiliaire permet d'ouvrir le hayon arrière lorsque la batterie est déchargée, etc.

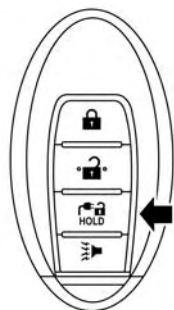
Appuyez sur le levier vers le haut pour ouvrir le hayon arrière à l'aide d'un outil approprié.

Si vous devez ouvrir le hayon arrière au moyen de ce levier, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN dès que possible.

Commutateur

Lorsque vous ouvrez le couvercle du port de charge, effectuez une des opérations suivantes :

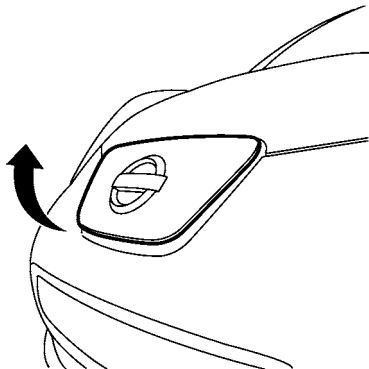
- appuyez sur le commutateur d'ouverture du couvercle du port de charge sur le tableau de bord; ou
- maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage du port de charge de la clé intelligente pendant plus d'une seconde.



Bouton

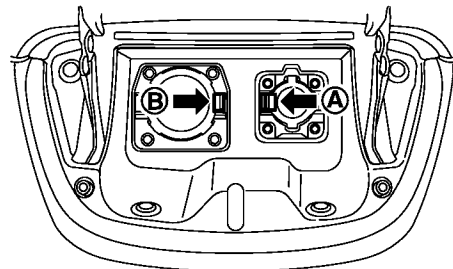
Lors de l'ouverture du couvercle du port de charge :

1. Le couvercle du port de charge se soulève légèrement.
2. Mettez votre main dans la partie convexe du couvercle et ouvrez-le jusqu'à ce qu'il soit complètement ouvert.



Lors de la fermeture du couvercle du port de charge :

1. Abaissez lentement le couvercle vers le bas.
2. Verrouillez-le fermement en place.



(A) : CHARGE NORMALE

(B) : CHARGE RAPIDE (si le véhicule en est équipé)

BOUCHON DU PORT DE CHARGE

Lors de l'ouverture du bouchon du port de charge, appuyez sur la languette et ouvrez le bouchon.

Lorsque le bouchon du port de charge est fermé en position initiale, il se verrouillera automatiquement.



MISE EN GARDE

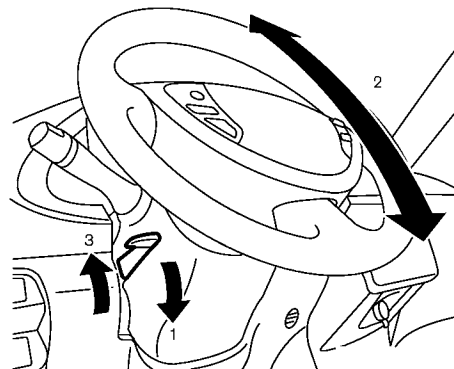
- Lorsque le chargement est terminé, assurez-vous de fermer le bouchon du port de charge. Si l'eau ou la poussière pénètre dans le port de charge, une anomalie pourrait se produire.
- Portez une attention particulière lorsque vous utilisez le port de charge normale, car le couclercle du port de charge peut être fermé même lorsque le bouchon du port de charge normale est ouvert.
- Fermez le bouchon du port de charge rapide (selon l'équipement) avant de fermer le couvercle de chargement. Vous risquez d'endommager le bouchon du port de charge rapide s'il est ouvert lorsque vous fermez le couvercle du port de charge.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE



AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.

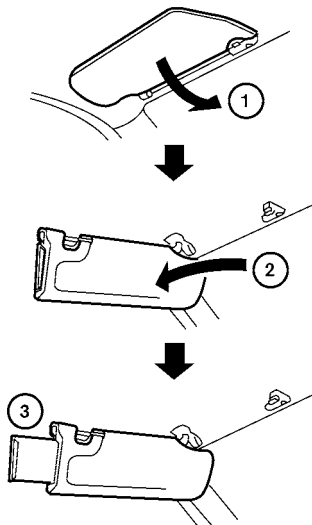


FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'INCLINAISON

Appuyez sur le levier de verrouillage vers le bas ① et réglez le volant de direction vers le haut ou vers le bas ② à la position voulue.

Tirez le levier de verrouillage vers le haut ③ pour verrouiller le volant de direction en place.

PARE-SOLEIL



① Abaissez le pare-soleil pour éliminer l'éblouissement frontal.

② Pour éliminer l'éblouissement latéral, retirez le pare-soleil du support central et faites-le pivoter sur le côté.

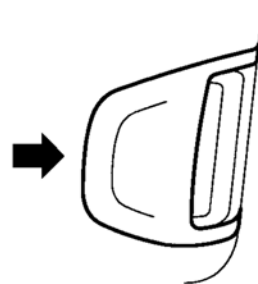
③ Faites glisser la rallonge du pare-soleil vers l'intérieur ou vers l'extérieur au besoin.



MISE EN GARDE

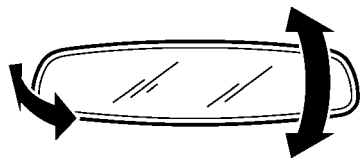
- Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.
- Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.

PORTE-CARTES (CÔTÉ CONDUCTEUR SEULEMENT)



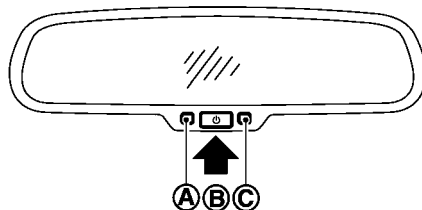
Pour accéder au porte-cartes, abaissez le pare-soleil et glissez la carte dans le porte-cartes. Ne consultez pas ces articles pendant la conduite.

RÉTROVISEURS



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Réglez l'angle du rétroviseur intérieur à la position voulue.



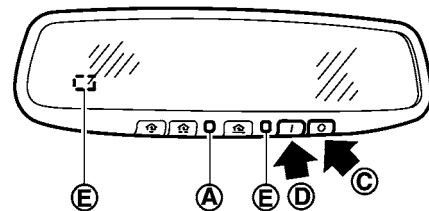
Type A

Type antiéblouissement automatique (selon l'équipement)

L'angle de la surface réfléchissante du rétroviseur intérieur se modifie automatiquement en fonction de l'intensité lumineuse des phares du véhicule qui vous suit.

Le système antiéblouissement est activé automatiquement lorsque vous déplacez le commutateur principal à la position ON (marche).

Lorsque le système est activé, le témoin (A) s'allume et l'éblouissement excessif provoqué par les phares du véhicule qui se trouve derrière vous sera réduit.



Type B

Type A : Appuyez sur le commutateur (B) pendant trois secondes pour désactiver le système antiéblouissement automatique. Le témoin s'éteint lorsque le système est désactivé. Appuyez de nouveau sur le commutateur (B) pendant trois secondes pour activer le système.

N'accrochez aucun objet sur le rétroviseur et n'utilisez pas un produit nettoyant pour vitres. Vous risqueriez de réduire la sensibilité du capteur (C) et de nuire à son fonctionnement.

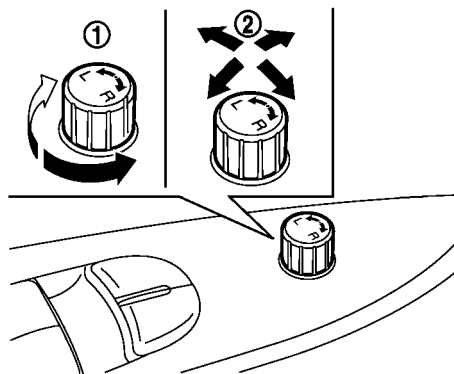
Type B : Appuyez sur le commutateur « O » ③ pour permettre le fonctionnement normal du rétroviseur intérieur. Le témoin s'éteint. Appuyez sur le commutateur « I » ④ pour activer le système.

Ne placez pas des objets devant les capteurs ⑤ pour éviter de les obstruer et n'utilisez pas un produit nettoyant pour vitres. Vous risqueriez de réduire la sensibilité du capteur et de nuire à son fonctionnement.



AVERTISSEMENT

N'utilisez la position de nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.



RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglage des rétroviseurs extérieurs



AVERTISSEMENT

Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.

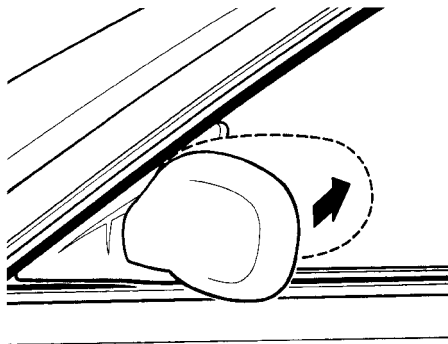
Le commutateur de commande des rétroviseurs extérieurs est situé sur l'accoudoir.

Le rétroviseur extérieur ne peut être réglé que lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Tournez le commutateur vers la droite ou vers la gauche pour sélectionner le rétroviseur du côté droit ou du côté gauche ①, puis réglez le rétroviseur à l'aide du commutateur de commande ②.

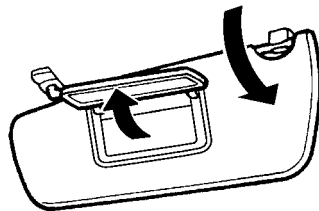
Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffés lorsque l'interrupteur du dégivreur de lunette arrière est actionné. Consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



Rétroviseurs extérieurs rabattables

Rabattez le rétroviseur extérieur en le poussant vers l'arrière du véhicule.



MIROIR DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie avant, tirez le pare-soleil vers le bas et relevez le couvercle.

4 Appareil de chauffage et climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone

Caméra de marche arrière (selon l'équipement)	4-2
Interprétation des lignes affichées à l'écran	4-2
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-3
Réglage de l'écran	4-5
Conseils d'utilisation	4-5
Bouches d'air	4-6
Bouches d'air centrales	4-6
Bouches d'air latérales	4-6
Système de chauffage-climatisation	4-7
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles sans système de navigation)	4-10
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles avec système de navigation)	4-17
Système audio (modèles sans système de navigation)	4-26
Radio	4-26
Réception radio FM	4-27
Réception radio AM	4-27
Réception radio par satellite	4-28

Précautions concernant l'utilisation du système audio	4-28
Radio AM-FM-SAT avec lecteur de CD (modèles sans système de navigation)	4-37
Fonctionnement de la clé de mémoire USB	4-42
Fonctionnement du lecteur iPod ^{MD}	4-44
Entretien et nettoyage des CD	4-46
Commandes audio sur le volant (selon l'équipement)	4-47
Antenne	4-48
Téléphone de voiture ou radio BP	4-48
Système téléphonique mains libres Bluetooth ^{MD} sans système de navigation	4-49
Information sur la réglementation	4-51
Utilisation du dispositif	4-52
Boutons de commande	4-53
Pour commencer	4-54
Liste des commandes vocales	4-56
Mode d'adaptation de la voix	4-61
Commande manuelle	4-62
Guide de dépannage	4-64

CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (marche arrière), l'écran affiche une vue de l'arrière du véhicule.



AVERTISSEMENT

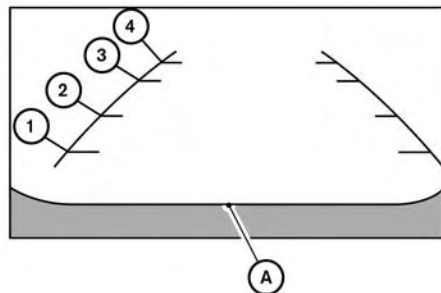
- Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir l'endommagement du véhicule. Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.
- Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours à l'arrière avant de faire marche arrière pour vous assurer que la voie est libre. Reculez toujours lentement.
- La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.
- Avant de reculer, vérifiez si le hayon est bien fermé.
- Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée sur le dessus du hayon.

- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.
- Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.



MISE EN GARDE

La caméra est recouverte d'un couvercle de plastique. Évitez de rayer le couvercle lorsque vous enlevez la poussière ou la neige qui s'y trouve.



INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

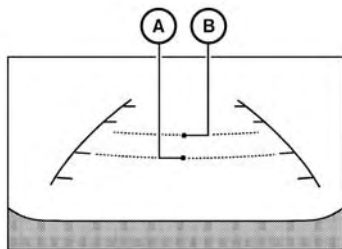
Lignes guides de distance :

Ces lignes guides indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule.

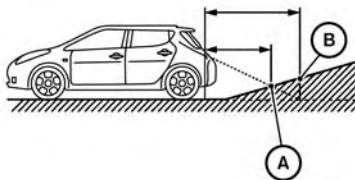
- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.

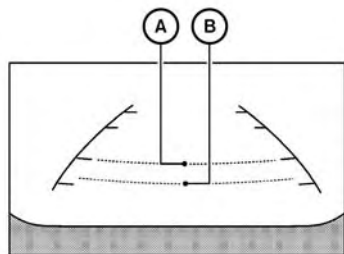


1,0 m (3 pi) jusqu'au plan **A**, mais la distance réelle de 1,0 m (3 pi) dans la pente se situe au plan **B**. Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

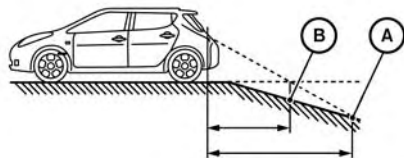


Recul sur une pente ascendante abrupte

Lorsque le véhicule recule sur une pente ascendante, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches que la distance réelle. Par exemple, l'écran affiche qu'il y a

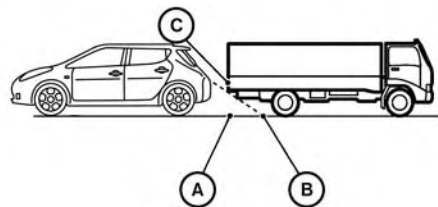
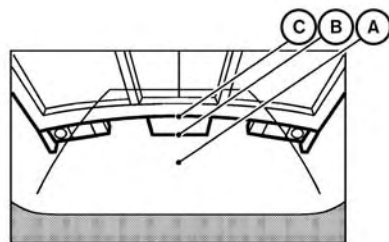


1,0 m (3 pi) jusqu'au plan (A), mais la distance réelle de 1,0 m (3 pi) dans la pente se situe au plan (B). Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



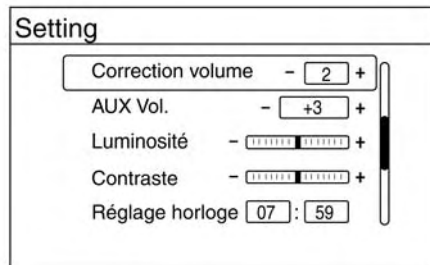
Recul sur une pente descendante abrupte

Lorsque le véhicule recule sur une pente descendante, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées que la distance réelle. Par exemple, l'écran affiche qu'il y a



Recul derrière un objet saillant

La position (C) paraît plus éloignée que la position (B) à l'écran. La position (C) est toutefois à la même distance que la position (A). Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position (A) si l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

La méthode de réglage de la qualité d'affichage diffère selon le type d'écran installé.

Pour les véhicules qui ne sont pas dotés du système de navigation :

1. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
2. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour mettre en évidence la touche « Luminosité » ou « Contraste ».
3. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).

4. Réglez le niveau à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour valider le réglage.

- Ne réglez pas la luminosité ou le contraste de l'écran de la caméra de marche arrière lorsque le véhicule roule.

CONSEILS D'UTILISATION

- Lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (marche arrière), l'écran passe automatiquement en mode de caméra de marche arrière. Toutefois, la radio peut demeurer en fonction.
- Lorsque le levier de vitesses est placé à la position R (marche arrière), l'affichage de la caméra peut demander un certain temps. Les objets peuvent être déformés momentanément jusqu'à ce que l'écran de la caméra de marche arrière apparaisse entièrement à l'écran. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (marche arrière), l'écran peut ne pas changer immédiatement. Les objets à l'écran pourraient être déformés jusqu'à ce qu'ils soient entièrement affichés.
- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou. Cette condition est normale.

- Lorsqu'une lumière intense pénètre directement dans la caméra, les objets pourraient ne pas s'afficher clairement.

- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchie par le pare-chocs. Cette condition est normale.

- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent. Cette condition est normale.

- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle.

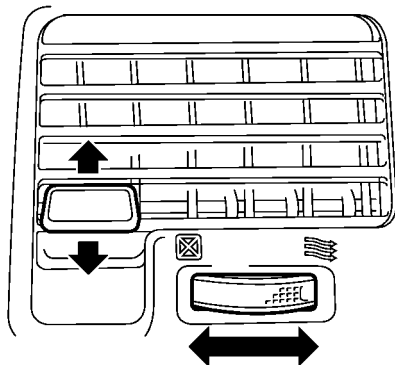
- Lorsque le contraste entre les objets est faible la nuit, le bouton SETTINGS peut ne pas permettre de modifier la luminosité.

- Les objets peuvent s'afficher de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure ou lorsqu'il fait nuit.

- L'écran peut ne pas afficher les objets si la caméra de marche arrière est obstruée par de la saleté, de la pluie ou de la neige. Nettoyez la caméra.

- N'appliquez pas de cire automobile sur la lentille de la caméra. Si vous appliquez accidentellement de la cire automobile sur la lentille de la caméra, retirez la cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux.

BOUCHES D'AIR



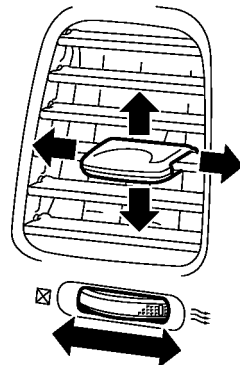
BOUCHES D'AIR CENTRALES

Pour ouvrir ou fermer les bouches d'air, déplacez la commande dans un des deux sens.

☒ : Ce symbole indique que les bouches d'air sont fermées. Déplacez la commande latérale dans ce sens pour fermer les bouches d'air.

≡ : Ce symbole indique que les bouches d'air sont ouvertes. Déplacez la commande latérale dans ce sens pour ouvrir les bouches d'air.

Pour régler la direction du débit d'air des bouches d'air, déplacez le bouton (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.



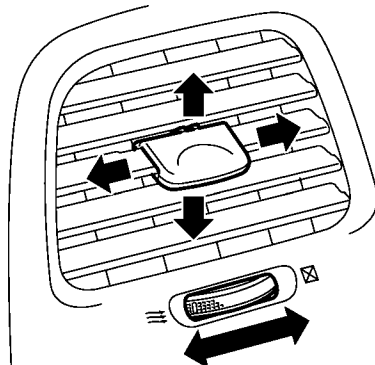
Côté conducteur

BOUCHES D'AIR LATÉRALES

Pour ouvrir ou fermer les bouches d'air, déplacez la commande dans un des deux sens.

☒ : Ce symbole indique que les bouches d'air sont fermées. Déplacez la commande latérale dans ce sens pour fermer les bouches d'air.

≡ : Ce symbole indique que les bouches d'air sont ouvertes. Déplacez la commande latérale dans ce sens pour ouvrir les bouches d'air.



Côté passager

Pour régler la direction du débit d'air des bouches d'air, déplacez le bouton (vers le haut ou vers le bas, vers la gauche ou vers la droite) jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION



AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement de la climatisation ne fonctionne que lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche) ou lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves voire mortelles à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

Le système de chauffage-climatisation (fonctions de climatisation et de chauffage) peut être utilisé lorsque le témoin PRÊT à démarrer est allumé. Toutefois, pendant le chargement, le système de chauffage-climatisation peut être utilisé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Le ventilateur, le chauffage et la climatisation peuvent être activés manuellement à l'aide de la fonction de minuterie et de la fonction de réglage du système de chauffage-climatisation à distance.

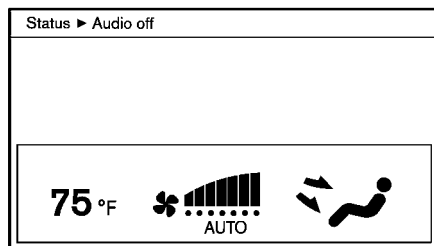
Ces fonctions peuvent être utilisées dans les conditions suivantes.

Position du commutateur principal	LOCK/OFF (antivol-verrouillé et arrêt)	ACC (accessoires)	ON (marche)	READY (prêt à démarrer)
Ventilateur	-	-	Disponible	Disponible
Chauffage et climatiseur	-	-	Disponible*2	Disponible
Minuterie (minuterie de climatisation)	Disponible*1	Disponible*1	-	-
Télécommande*3	Disponible	Disponible	-	-

*1 : Le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) doit être branché.

*2 : Le système de chauffage-climatisation démarrera seulement lorsque le chargement est en cours. Lorsque le chargement est terminé, le système continuera à fonctionner si le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est branché.

*3 : Modèles avec système de navigation.



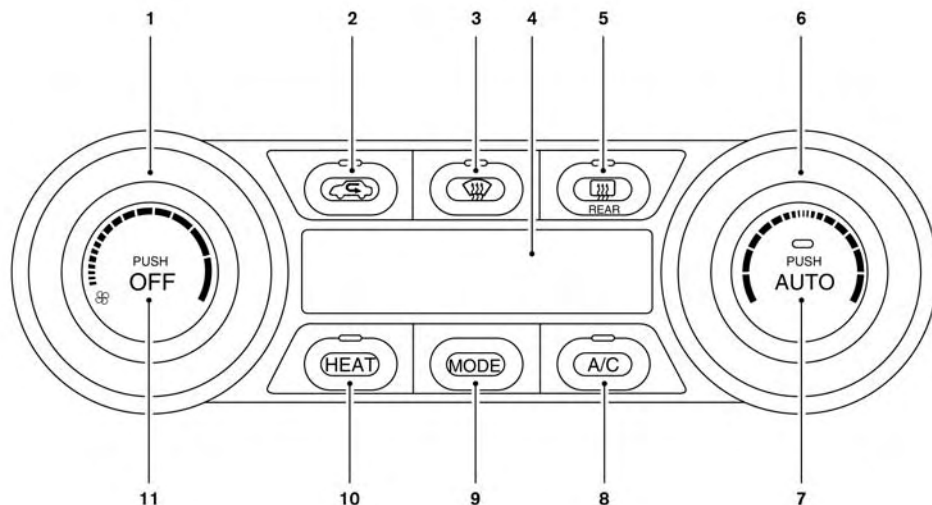
AFFICHAGE DE L'ÉCRAN D'ÉTAT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION (MODÈLES AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)

Appuyez sur le bouton STATUS (état) pour afficher l'état du système de chauffage-climatisation à l'écran du système de navigation. (Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.)

NOTA :

- Si le témoin PRÊT à démarrer s'allume et que le câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est branché sur le véhicule, le commutateur principal passera à la position ON (marche). En même temps, le système de chauffage-climatisation s'arrête. Toutefois, le ventilateur continue de fonctionner. Si vous souhaitez réactiver le système de chauffage-climatisation, placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt), puis replacez-le à la position ON (marche) après avoir confirmé le démarrage du chargement.
- Lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche), le système fonctionne de la manière suivante si l'alimentation électrique du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) est interrompue en raison d'une coupure de courant etc.

- Si cette interruption se produit durant l'exécution du chargement :
 - Le système de chauffage-climatisation s'arrêtera une fois. Si l'alimentation électrique est restaurée dans les cinq minutes environ, le système de chauffage-climatisation redémarrera. Toutefois, si plus de cinq minutes se sont écoulés, le système de chauffage-climatisation ne démarrera pas.
- Si cela se produit après que le chargement ait terminé :
 - Le système de chauffage-climatisation s'arrêtera.



SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE (MODÈLES SANS SYSTÈME DE NAVIGATION)

1. Commande de vitesse du ventilateur

2. Bouton de commande d'entrée d'air
 3. Bouton de dégivrage avant
 4. Affichage du système de chauffage-climatisation

5. Bouton du dégivreur de lunette arrière (Consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs » dans le chapitre « Instruments et commandes ».)
 6. Bouton de commande de la température
 7. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation en fonction
 8. Bouton A/C (climatiseur en fonction-hors fonction)
 9. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
 10. Bouton HEAT (chauffage)
 11. Bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation

Fonctionnement automatique (AUTO)

Le mode AUTO (automatique) peut être utilisé toute l'année étant donné que le système contrôle automatiquement une température constante, la répartition du débit d'air et la vitesse du ventilateur.

Pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation, appuyez sur le bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation.

Le même mode de fonctionnement (chauffage ou climatisation) qui était activé au moment où le système a été mis hors fonction est activé lorsque le système est remis en fonction.

Lorsque vous appuyez sur tout autre bouton du système de chauffage-climatisation, le mode AUTO (automatique) est désactivé et le mode manuel est activé si le système de chauffage-climatisation est en mode AUTO (automatique).

Refroidissement ou chauffage déshumidifié:

Vous pouvez utiliser le mode de chauffage déshumidifié pour empêcher l'embuage des glaces. Dans ce mode, le compresseur de pompe thermique est utilisé en mode de climatisation afin de déshumidifier l'air au lieu de le réchauffer. Le dispositif de chauffage de coefficient positif de température est également utilisé pour réchauffer l'air. Ce mode permet d'augmenter la consommation d'énergie, ce qui réduit donc l'autonomie.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume.
2. Si le témoin A/C (climatisation) ne s'allume pas, appuyez sur le bouton A/C (climatisation). Le témoin A/C (climatisation) s'allume.

3. Si le témoin HEAT (chauffage) ne s'allume pas, appuyez sur le bouton HEAT (chauffage). Le témoin HEAT (chauffage) s'allume.
4. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue. La plage de température se situe entre 18 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F).
5. Pour régler le mode de commande automatique, maintenez enfoncé le bouton de commande d'entrée d'air . Le témoin clignotera deux fois et la circulation d'air intérieur et extérieur passera en mode automatique.

Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide car l'air est très rapidement refroidi. Cette brume ne révèle pas une anomalie.

Chauffage (climatisation hors fonction):

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume.
2. Appuyez sur le bouton HEAT (chauffage). Le témoin du bouton HEAT (chauffage) s'allume. Si le témoin du bouton A/C (climatisation) reste allumé, appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour éteindre le témoin.

3. Si le témoin A/C (climatisation) s'allume, appuyez sur le bouton A/C (climatisation). Le témoin A/C (climatisation) s'éteint.
4. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue. La plage de température se situe entre 16 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F).
 - La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Cela pourrait empêcher la température d'être contrôlée correctement.
 - En cas d'embuage des glaces, utilisez le chauffage déshumidifié au lieu du chauffage avec la climatisation hors fonction.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié:

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage avant . (Le témoin s'allume).
2. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue.
 - Pour éliminer rapidement l'humidité ou la buée sur la glace avant, réglez la température à une position élevée et la vitesse du ventilateur à un niveau maximal.
 - Appuyez de nouveau sur le bouton de dégivrage avant  après que le pare-brise soit dégagé. (Le témoin s'éteint.)

- Lorsque vous appuyez sur le bouton  de dégivrage avant, le climatiseur s'active automatiquement pour désembuer le pare-brise. Le mode de circulation d'air extérieur est sélectionné pour optimiser les performances de désembuage.

Fonctionnement manuel

Le mode manuel permet de régler le chauffage et le climatiseur comme souhaité.

Pour éteindre le chauffage et le climatiseur, appuyez sur le bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation.

Commande de vitesse du ventilateur:

Tournez le bouton de commande de vitesse du ventilateur  dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse de ventilateur.

Tournez le bouton de commande de vitesse du ventilateur  dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour diminuer la vitesse de ventilateur.

Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour passer en mode automatique de la vitesse du ventilateur.

Commande de débit d'air:

Appuyez sur le bouton MODE pour modifier le mode de débit d'air.

-  – L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
-  – L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
-  – L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
-  – L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et du plancher.

Commande de la température:

Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue.

La plage de température se situe entre 16 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F).

Ventilation:

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour éteindre le témoin.
2. Appuyez sur le bouton HEAT (chauffage) et le bouton A/C (climatisation) si les témoins sont allumés afin de les éteindre.

Remarque:

Le mode de ventilation nécessite une consommation de puissance inférieure, ce qui augmente la distance de croisière.

Recirculation de l'air:

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin s'allume, l'air qui circule est recyclé dans le véhicule.

Circulation de l'air extérieur:

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin ne s'allume pas, l'air qui circule est aspiré de l'extérieur du véhicule.

Commande d'admission d'air automatique:

Pour régler le mode de commande automatique, maintenez enfoncé le bouton de commande d'entrée d'air . Le témoin clignotera deux fois et la circulation d'air intérieur et extérieur sera alors contrôlée automatiquement. En mode automatique, le témoin s'allume lorsque la fonction de recirculation d'air intérieur est activée.

Minuterie de climatisation

Le climatiseur commence à fonctionner au jour et à l'heure spécifiés dans les réglages. Cela préchauffe ou refroidit d'avance l'habitacle à une température préréglée en usine avant la conduite lorsque le chargeur est branché sur le véhicule, ce qui aide à réduire la consommation d'énergie de la batterie au lithium-ion.

Étant donné que la température est réglée aux réglages d'usine par défaut, l'utilisateur ne peut pas régler la température.

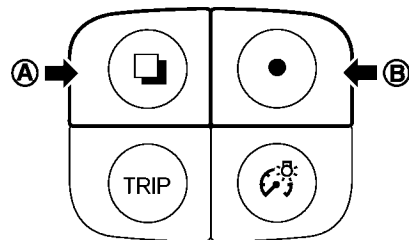
La minuterie de climatisation utilise l'énergie du chargeur pour faire fonctionner le climatiseur. La puissance électrique de la batterie au lithium-ion n'est pas utilisée.

Une fois la minuterie de climatisation réglée, elle démarre automatiquement lorsque le temps réglé est atteint. Il n'est donc pas nécessaire de régler la minuterie de climatisation à tous les jours.

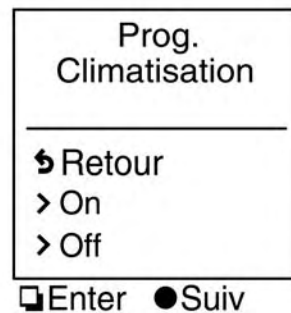
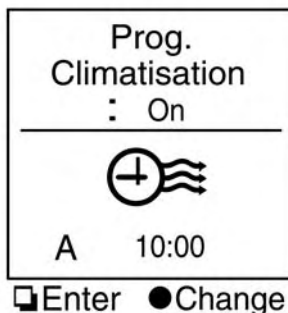
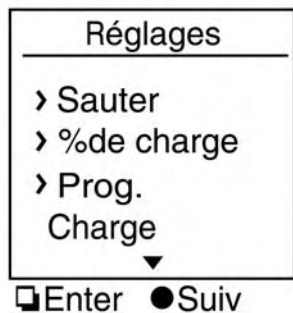


AVERTISSEMENT

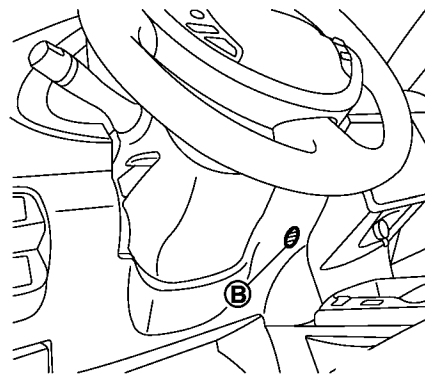
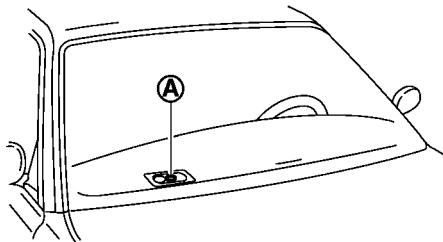
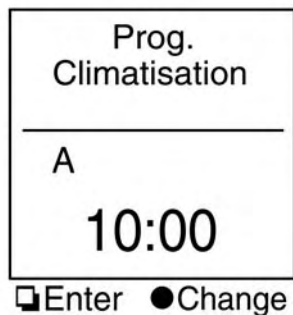
Même si la minuterie de climatisation est réglée, la température dans l'habitacle peut devenir élevée ou basse si le système s'arrête automatiquement. Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves voire mortelles à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule. De plus, par temps froid, la température dans le véhicule peut baisser au point de provoquer des blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux.



1. Appuyez sur le commutateur   du côté gauche du panneau de l'appareil de mesure combiné.



2. Appuyez sur le commutateur   jusqu'à ce que l'option « Minuterie Clim. » soit en surbrillance à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, puis appuyez sur le commutateur .
3. L'écran « Minuterie Clim. » s'affiche. Pour modifier la minuterie ou activer et désactiver la minuterie de climatisation, appuyez sur le commutateur .
4. Pour activer ou désactiver la minuterie, utilisez le commutateur  pour mettre en surbrillance « On » (activer) ou « Off » (désactiver), puis appuyez sur le  commutateur. Si vous sélectionnez l'option « On » (activer), un écran additionnel s'affiche qui vous permet de modifier l'heure ou la minuterie de climatisation.



5. La partie de l'heure est mis en surbrillance à l'écran. Appuyez sur le commutateur ● pour modifier le champ des heures par incréments d'une heure. Appuyez sur le commutateur ■ pour passer au champ des minutes.
6. Appuyez sur le commutateur ● pour modifier le champ des minutes par incréments de dix minutes. Appuyez sur le commutateur ■ pour terminer le réglage de la minuterie de climatisation.

Conseils d'utilisation:

- Le système de chauffage-climatisation automatique est muni de capteurs comme illustré. Les capteurs A et B aident à maintenir une température constante. Ne placez aucun objet sur ces capteurs ou à proximité de ces derniers.
- Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour réduire la consommation d'énergie du système de chauffage-climatisation.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton AUTO (automatique), les témoins AUTO (automatique) et A/C (climatisation) s'allument.

- Le témoin AUTO (automatique) s'éteint si vous appuyez sur le bouton MODE, le bouton A/C (climatisation), le bouton de commande de la vitesse du véhicule, le bouton de dégivrage avant, le bouton de circulation d'air extérieur ou le bouton de circulation d'air.
- Lorsque la température extérieure est basse, le débit d'air provenant des bouches d'air au plancher sera faible ou pourrait ne pas fonctionner pendant 150 secondes maximales après avoir mis en fonction le climatiseur. Cette condition est normale.

- La consommation d'énergie du système de chauffage-climatisation varie selon la température extérieure et la température réglée pour le système de chauffage-climatisation. La consommation d'énergie augmente si la température de l'habitable est réglée régulièrement à un niveau très bas pendant l'été ou à un niveau très élevée pendant l'hiver. Cela réduit l'autonomie du véhicule.
- Lorsque le véhicule est à la position ECO (économie), la climatisation fonctionne en mode ECO, ce qui réduit la consommation d'énergie.
- Si le chargeur est branché sur le véhicule lorsqu'il est en mode prêt à conduire et que le climatiseur ou le chauffage est en fonction, le commutateur principal passe automatiquement à la position ON (marche). Le système de chauffage-climatisation éteint automatiquement le chauffage ou le climatiseur et passe en mode de recirculation d'air. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) pour commencer le chargement. Activez la fonction de chauffage-climatisation de votre choix.
- Si le climatiseur ou le chauffage est allumé pendant le chargement, le système de chauffage-climatisation éteint automatiquement le chauffage ou la climatisation et passe

en mode de recirculation d'air lorsque le chargement est terminé.

- Le système de chauffage-climatisation à distance ou la minuterie de climatisation peuvent embuer les glaces en fonction de la température réglée ou de la température extérieure.
- Lorsque vous activez le commutateur de siège chauffant avant le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance ou de la minuterie de climatisation, le dispositif de chauffage du siège s'active également. Le dispositif de chauffage du volant s'active automatiquement lorsque la température extérieure est basse.
- Lorsque le véhicule est en mode ECO (économie), le climatiseur reste en mode ECO (économie) en conséquence afin de réduire la consommation d'énergie.

Microfiltre de l'habitacle:

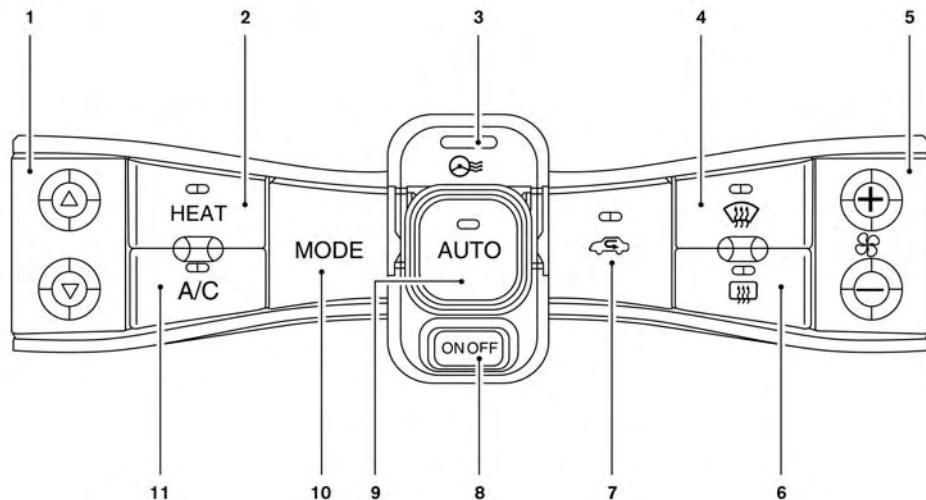
Le système de chauffage-climatisation est muni d'un microfiltre à l'intérieur de la cabine qui recueille la poussière, le pollen, les saletés etc. Pour assurer une climatisation, un chauffage, un désembuage et une ventilation efficaces, remplacez le filtre régulièrement. Pour remplacer le filtre, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Vous devez remplacer le filtre en cas de diminution considérable du débit d'air ou si les glaces s'embuent facilement lors du fonctionnement du système de chauffage-climatisation.

Entretien du système de chauffage-climatisation

Le système de chauffage-climatisation de votre véhicule NISSAN contient un fluide frigorigène mis au point en tenant compte de l'environnement. Ce fluide frigorigène n'a pas d'effet nuisible sur la couche d'ozone. L'entretien de votre système de chauffage-climatisation NISSAN nécessite l'utilisation d'équipements de chargement et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants inappropriés risque d'endommager gravement votre système de chauffage-climatisation. Consultez la section « Contenances et lubrifiants recommandés » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » concernant les fluides frigorigènes et les lubrifiants recommandés pour le système de chauffage-climatisation.

Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié possède l'équipement nécessaire à l'entretien de votre système de chauffage-climatisation, dans le respect de l'environnement.



SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE (MODÈLES AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)

1. Bouton de commande de la température
2. Bouton HEAT (chauffage)

3. Témoin de la minuterie de climatisation
4. Bouton de dégivrage avant
5. Bouton de commande de la vitesse du ventilateur
6. Bouton du dégivreur de lunette arrière (Consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétrovi-

seurs extérieurs » dans le chapitre « Instruments et commandes ».)

7. Bouton de commande d'entrée d'air
8. Bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation
9. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation en fonction
10. Bouton MODE (commande manuelle de direction de l'air)
11. Bouton A/C (climatiseur en fonction-hors fonction)

Fonctionnement automatique (AUTO)

Le mode AUTO (automatique) peut être utilisé toute l'année étant donné que le système contrôle automatiquement une température constante, la répartition du débit d'air et la vitesse du ventilateur.

Pour mettre hors fonction le système de chauffage-climatisation, appuyez sur le bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation.

Le même mode de fonctionnement (chauffage ou climatisation) qui était activé au moment où le système a été mis hors fonction est activé lorsque le système est remis en fonction.

Lorsque vous appuyez sur tout autre bouton du système de chauffage-climatisation, le mode AUTO (automatique) est désactivé et le mode manuel est activé si le système de chauffage-climatisation est en mode AUTO (automatique).

Refroidissement ou chauffage déshumidifié:

Vous pouvez utiliser le mode de chauffage déshumidifié pour empêcher l'embuage des glaces. Dans ce mode, le compresseur de pompe thermique est utilisé en mode de climatisation afin de déshumidifier l'air au lieu de le réchauffer. Le dispositif de chauffage de coefficient positif de température est également utilisé pour réchauffer l'air. Ce mode permet d'augmenter la consommation d'énergie, ce qui réduit donc l'autonomie.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume.
2. Si le témoin A/C (climatisation) ne s'allume pas, appuyez sur le bouton A/C (climatisation). Le témoin A/C (climatisation) s'allume.
3. Si le témoin HEAT (chauffage) ne s'allume pas, appuyez sur le bouton HEAT (chauffage). Le témoin HEAT (chauffage) s'allume.
4. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue. La plage de température se situe entre 18 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F).

5. Pour régler le mode de commande automatique, maintenez enfoncé le bouton de commande d'entrée d'air . Le témoin clignotera deux fois et la circulation d'air intérieur et extérieur passera en mode automatique.

Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide car l'air est très rapidement refroidi. Cette brume ne révèle pas une anomalie.

Chauffage (climatisation hors fonction):

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume.
2. Appuyez sur le bouton HEAT (chauffage). Le témoin du bouton HEAT (chauffage) s'allume. Si le témoin du bouton A/C (climatisation) reste allumé, appuyez sur le bouton A/C (climatisation) pour éteindre le témoin.
3. Si le témoin A/C (climatisation) s'allume, appuyez sur le bouton A/C (climatisation). Le témoin A/C (climatisation) s'éteint.
4. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue. La plage de température se situe entre 16 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F).

- La température réglée ne doit pas être inférieure à la température extérieure. Cela pourrait empêcher la température d'être contrôlée correctement.
- En cas d'embuage des glaces, utilisez le chauffage déshumidifié au lieu du chauffage avec la climatisation hors fonction.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié:

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage avant . (Le témoin s'allume).
2. Tournez le bouton de commande de la température à la position voulue.
 - Pour éliminer rapidement l'humidité ou la buée sur la glace avant, réglez la température à une position élevée et la vitesse du ventilateur à un niveau maximal.
 - Appuyez de nouveau sur le bouton de dégivrage avant  après que le pare-brise soit dégagé. (Le témoin s'éteint.)
 - Lorsque vous appuyez sur le bouton  de dégivrage avant, le climatiseur s'active automatiquement pour désembuer le pare-brise. Le mode de circulation d'air extérieur est sélectionné pour optimiser les performances de désembuage.

Fonctionnement manuel

Le mode manuel permet de régler le chauffage et le climatiseur comme souhaité.

Pour éteindre le chauffage et le climatiseur, appuyez sur le bouton ON-OFF (en fonction-hors fonction) du système de chauffage-climatisation.

Commande de vitesse du ventilateur:

Appuyez sur le côté « + » du bouton de commande de la vitesse du ventilateur  pour augmenter la vitesse du ventilateur.

Appuyez sur le côté « - » du bouton de commande de la vitesse du ventilateur  pour réduire la vitesse du ventilateur.

Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour passer en mode automatique de la vitesse du ventilateur.

Commande de débit d'air:

Appuyez sur le bouton MODE pour modifier le mode de débit d'air.

-  - L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
-  - L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
-  - L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
-  - L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et du plancher.

Commande de la température:

Appuyez sur le bouton de commande de la température ▲ , ▼ pour régler la température voulue.

La plage de température se situe entre 18 °C (60 °F) et 32 °C (90 °F).

Ventilation:

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour éteindre le témoin.
2. Appuyez sur le bouton HEAT (chauffage) et le bouton A/C (climatisation) si les témoins sont allumés afin de les éteindre.

Remarque:

Le mode de ventilation nécessite une consommation de puissance inférieure, ce qui augmente la distance de croisière.

Recirculation de l'air:

Appuyez sur le bouton de recirculation de l'air  pour modifier le mode de recirculation de l'air. Lorsque le témoin s'allume, l'air qui circule est recyclé dans le véhicule.

Circulation de l'air extérieur:

Appuyez sur le bouton de commande d'entrée d'air  pour modifier le mode de circulation d'air. Lorsque le témoin ne s'allume pas, l'air qui circule est aspiré de l'extérieur du véhicule.

Commande d'admission d'air automatique:

Pour régler le mode de commande automatique, maintenez enfoncé le bouton de commande d'entrée d'air . Le témoin clignotera deux fois et la circulation d'air intérieur et extérieur sera alors contrôlée automatiquement. En mode automatique, le témoin s'allume lorsque la fonction de recirculation d'air intérieur est activée.

Minuterie de climatisation

Le climatiseur commence à fonctionner au jour et à l'heure spécifiés dans les réglages. Cela préchauffe ou refroidit d'avance l'habitacle à une température préréglée en usine avant la conduite lorsque le chargeur est branché sur le véhicule, ce qui aide à réduire la consommation d'énergie de la batterie au lithium-ion.

Étant donné que la température est réglée aux réglages d'usine par défaut, l'utilisateur ne peut pas régler la température.

La minuterie de climatisation utilise l'énergie du chargeur pour faire fonctionner le climatiseur. La puissance électrique de la batterie au lithium-ion n'est pas utilisée.

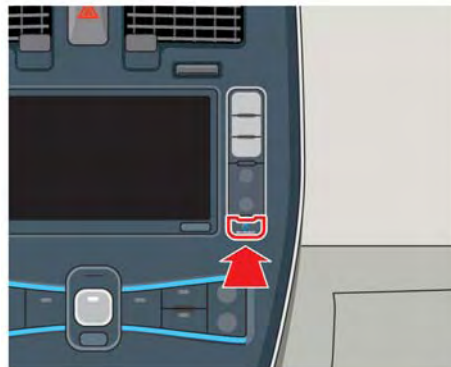
La fonction de minuterie de climatisation permet deux réglages de minuterie différents. Chaque fonction de charge de la minuterie peut être réglée pour s'activer un jour différent de la semaine.

Une fois la minuterie de climatisation réglée, elle démarre automatiquement lorsque le temps réglé est atteint. Il n'est donc pas nécessaire de régler la minuterie de climatisation à tous les jours.



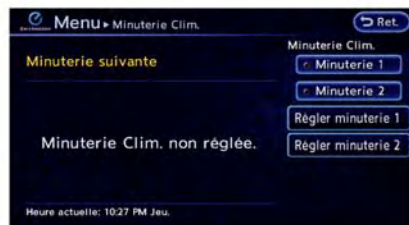
AVERTISSEMENT

Même si la minuterie de climatisation est réglée, la température dans l'habitacle peut devenir élevée ou basse si le système s'arrête automatiquement. Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves voire mortelles à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule. De plus, par temps froid, la température dans le véhicule peut baisser au point de provoquer des blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux.



Comment régler la minuterie de climatisation:

1. Appuyez sur le bouton  (Menu Zero Emission) (menu émission zéro).



2. Appuyez sur la touche « Minuterie Clim. ».
3. Appuyez sur la touche « Régler minuterie 1 » ou « Régler minuterie 2 ». La procédure suivante explique le réglage de la minuterie 1.
4. Entrez l'heure de départ.



5. Pour régler la minuterie de climatisation pour des jours de la semaine différents, appuyez sur la touche « Réglage Jours ». Sélectionnez le réglage de la minuterie voulu pour chaque jour de la semaine. Après le réglage, appuyez sur la touche « OK ». L'écran précédent s'affiche.
6. Lorsque les réglages sont terminés, appuyez sur la touche « Svgrder la min. ». L'écran de confirmation des réglages s'affiche.
7. Si les réglages affichés à l'écran sont corrects, appuyez sur la touche « Oui ».
8. Le témoin de « Minuterie 1 » s'allume après le réglage de la minuterie de climatisation. Utilisez la même procédure pour le réglage de la minuterie 2.
9. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt), puis branchez le connecteur de charge sur le véhicule.

Conseils d'utilisation:

- La minuterie de climatisation ne démarre que lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt). Tournez toujours le commutateur principal à la position OFF (arrêt) après avoir réglé la minuterie de climatisation.

- Appuyez sur la touche « Minuterie 1 » ou « Minuterie 2 » pour désactiver la fonction de minuterie de climatisation. Après l'exécution de cette opération, le témoin s'éteint et la fonction de minuterie de climatisation est désactivée. Les réglages de l'heure de départ et d'arrêt ne sont pas supprimés même si la fonction de minuterie de climatisation est désactivée.
- Si l'option « OFF » (hors fonction) est sélectionnée pour un jour de la semaine, la minuterie de climatisation ne fonctionnera pas ce jour-là. Le système attendra la minuterie de chargement suivante pour effectuer le chargement.
- Pendant le fonctionnement de la minuterie de climatisation, le témoin de minuterie de climatisation et le témoin d'état de chargement clignotent. Si la minuterie de climatisation est réglée pour s'activer, le témoin de minuterie de climatisation s'allume.
- Si la fonction de charge de minuterie et la minuterie de climatisation fonctionnent en même temps à cause d'un chevauchement des réglages de minuterie, vous pouvez régler la fonction qui reçoit de la puissance électrique en priorité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les réglages de « priorité de minuterie », consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.
- La température dans l'habitacle peut ne pas être confortable si vous entrez dans le véhicule trop tôt avant l'heure programmée de départ ou trop longtemps après cette heure.
- La climatisation est limitée à la capacité en puissance électrique lorsque le connecteur de charge est branché. La température peut donc ne pas atteindre le réglage par défaut d'usine à cause des limitations des performances de la climatisation, si la température ambiante est excessivement élevée ou basse, ou si le connecteur de charge est branché sur une prise de 120 V.
- Lors du chargement de la batterie, la minuterie de climatisation ne peut pas être utilisée jusqu'à ce que l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion atteigne le repère plein. Lorsque la batterie n'est pas en cours de chargement, la minuterie de climatisation peut être utilisée, même si l'indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion n'atteint pas le repère plein.
- Lorsque le réglage du système de chauffage-climatisation est établi comme priorité première, la minuterie de climatisation fonctionne quelle que soit l'énergie de batterie restante.
- Si la minuterie de climatisation démarre son fonctionnement pendant le chargement du véhicule, le temps de chargement sera prolongé.
- L'utilisation de la minuterie de climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance dans un environnement à température basse peut diminuer le taux de charge de la batterie.
- Les réglages de la minuterie de climatisation ne peuvent pas être modifiés pendant son fonctionnement. Si les réglages de minuterie sont modifiés lors du fonctionnement de la minuterie de climatisation, ces modifications seront appliquées la prochaine fois que la minuterie de climatisation fonctionne.
- Lorsque le chargement est réglé comme priorité première, la minuterie de climatisation ne démarre pas avant que dix segments de L'INDICATEUR DE CHARGE DISPONIBLE DE LA BATTERIE AU LITHIUM-ION soient allumés.
- Lorsque le système de chauffage-climatisation est réglé comme priorité première, le système de chauffage-climatisation est activé comme programmé par la minuterie de climatisation quelle que soit l'énergie restante de la batterie.

- Même lorsque le réglage du chauffage-climatisation est établi comme priorité première, le système de chauffage-climatisation est désactivé quand le système de chauffage-climatisation utilise plus d'électricité que la batterie au lithium-ion en chargement.
- La batterie au lithium-ion peut ne pas se charger ou même se décharger si la minuterie de climatisation ou le système de chauffage-climatisation à distance est utilisé à une température ambiante basse.

Système de chauffage-climatisation à distance

Ce véhicule est muni d'un dispositif de communication appelé TCU (unité de communication télématique). La communication entre cette unité et le Centre de données NISSAN CARWINGS permet des services de fonctions à distance variés.

Même en étant éloigné du véhicule, vous pouvez démarrer le système de chauffage-climatisation en accédant au site internet du Centre de données NISSAN CARWINGS au moyen d'un téléphone cellulaire ou d'un ordinateur personnel.

Lors de la mise en fonction, ou à l'heure de départ réglée, le Centre de données NISSAN CARWINGS accède au véhicule. Lorsque le véhicule reçoit une commande à distance, le système de chauffage-climatisation s'active immédiatement et fonctionne aussi longtemps que spécifié. Vous pouvez confirmer que le fonctionnement du système de chauffage-climatisation est activé ou désactivé en accédant au site internet ou par courriel.

Il est nécessaire de s'inscrire au service CARWINGS^{MC} avant d'utiliser ce service. Consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF.



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Avant d'utiliser le système de chauffage-climatisation à distance, communiquez avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour obtenir de plus amples renseignements et pour connaître les effets possibles pour les personnes qui portent un stimulateur cardiaque.**

- **Même si le réglage du système de chauffage-climatisation à distance est effectué, la température dans l'habitacle peut devenir élevée si le système s'arrête automatiquement. Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves voire mortelles à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**

NOTA :

- Pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion à l'aide d'un téléphone intelligent ayant accès à internet ou d'un ordinateur personnel, les conditions suivantes doivent être présentes.
 - Le véhicule doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.

- **Le téléphone cellulaire doit être situé dans une zone de couverture du réseau téléphonique de téléphone cellulaire.**
- **L'ordinateur doit être connecté à Internet.**
- **Certains téléphones cellulaires ne sont pas compatibles avec ce système et ne peuvent pas être utilisés pour vérifier l'état de chargement de la batterie au lithium-ion. Vérifiez la compatibilité préalablement.**

Conseils d'utilisation:

- Lorsque le connecteur de charge est branché, le système de chauffage-climatisation fonctionne en utilisant la puissance électrique. Lorsque le connecteur de charge est débranché du véhicule, le système de chauffage-climatisation fonctionne en utilisant la puissance électrique de la batterie du véhicule.
- Le système de chauffage-climatisation peut être mis en fonction pendant deux heures maximales lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule, ou pendant 15 minutes maximales lorsque le connecteur de charge est débranché.

- Le système de chauffage-climatisation à distance ne commence à fonctionner que lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt). Assurez-vous que le commutateur principal est à la position OFF (arrêt).
- Le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance n'est pas disponible lorsque le véhicule est dans une zone hors de portée de communication cellulaire.
- La communication n'est pas disponible lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant au moins deux semaines. Lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche), vous pouvez rétablir la communication avec le centre de données NISSAN CARWINGS.
- La climatisation est limitée à la capacité en puissance électrique lorsque le connecteur de charge est branché sur le véhicule. Ainsi, la température peut ne pas atteindre un niveau confortable à cause des limitations des performances de la climatisation, si la température extérieure est excessivement élevée ou basse, ou si le connecteur de charge est branché sur une prise de 120 V.

- Si le commutateur principal est à la position ON (marche) ou si le connecteur de charge est débranché alors que le système de chauffage-climatisation est activé, le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance est automatiquement arrêté.
- Si le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance démarre alors que le véhicule est en mode de charge normale, le système de chauffage-climatisation fonctionne en mode de priorité de chauffage-climatisation et le chargement se poursuit.
- Si le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance démarre et que le chargement est arrêté alors que le véhicule est en mode de charge rapide, le fonctionnement du système de chauffage-climatisation s'arrête également.
- Si le connecteur de charge rapide est branché et que le chargement n'est pas effectué, le fonctionnement du système de chauffage-climatisation à distance démarre en utilisant l'énergie électrique de la batterie du véhicule.

Réglages de température

Cette procédure permet de régler la température de la minuterie de climatisation et le système de chauffage-climatisation à distance.

1. Appuyez sur le bouton de menu Zero Emission (émission zéro). Appuyez sur la touche « SETTING » (réglage).
2. Appuyez sur la touche « Timer/Remote – Set Climate Temp » (minuterie ou à distance – régler la température du système de chauffage-climatisation).
3. Réglez la température et appuyez sur la touche « OK ».

Remarque:

- **La température dans l'habitacle peut ne pas être confortable si vous entrez dans le véhicule trop tôt avant l'heure programmée de départ ou trop longtemps après cette heure.**
- **La climatisation est limitée à la capacité en puissance électrique lorsque le connecteur de charge est branché. La température peut donc ne pas atteindre la température réglée en raison des limitations des performances de la climatisation, si la température ambiante est ex-**

cessivement élevée ou basse, ou si le connecteur de charge est branché sur une prise de fiche de 120 V.

- **La minuterie de climatisation active la fonction de chauffage-climatisation afin de fournir une température confortable dans l'habitacle à l'heure programmée de départ. Le système de chauffage-climatisation est réglé pour s'arrêter à l'heure programmée de départ.**

SYSTÈME AUDIO (MODÈLES SANS SYSTÈME DE NAVIGATION)

RADIO

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences radio. Si vous écoutez la radio pendant que le témoin PRÊT à démarrer est éteint, le commutateur principal doit être placé à la position ACC (accessoires).

La qualité de la réception radio varie selon la puissance du signal émis, la distance de l'émetteur radio, la présence d'immeubles, de ponts, de montagnes ou de tout autre facteur externe. Les variations occasionnelles de la qualité de réception sont en général causées par de tels facteurs.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire dans ou à proximité d'un véhicule peut compromettre la qualité de la réception radio.

Réception radio

La radio de votre véhicule NISSAN comporte de circuits électroniques d'avant-garde qui améliorent la qualité de la réception radio. Ces circuits sont conçus pour accroître la plage de réception de même que la qualité de celle-ci.

Cependant, certaines caractéristiques générales propres aux fréquences radio AM et FM peuvent compromettre la qualité de la réception radio dans un véhicule qui roule, et ce, peu importe la qualité de l'équipement utilisé. Ces caractéristiques sont normales dans une zone de réception donnée et n'indiquent pas une anomalie de la radio de votre véhicule NISSAN.

Les conditions de réception radio changent constamment du fait que votre véhicule se déplace. Les immeubles, les montagnes, la distance de la source du signal et l'interférence causée par les autres véhicules peuvent compromettre la qualité de la réception. Vous trouverez ci-après une description des facteurs qui peuvent compromettre la réception radio dans votre véhicule.

Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs du système audio. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.



RÉCEPTION RADIO FM

Portée : en mode FM mono (un seul canal), la portée de la bande FM se situe généralement entre 40 et 48 kilomètres (25 et 30 milles) et est légèrement supérieure à la portée offerte par le mode FM stéréo. Des facteurs externes peuvent parfois nuire à la réception du signal émis par une station FM même si cette station se trouve à moins de 40 kilomètres (25 milles). La puissance du signal FM est inversement proportionnelle à la distance entre l'émetteur et le récepteur. Les signaux FM voyagent en ligne droite et présentent des caractéristiques semblables à celles de la lumière. Par exemple, ils sont réfléchis par les objets.

Affaiblissement et dérive : lorsque la distance qui sépare votre véhicule de l'émetteur de la station s'accroît, les signaux ont tendance à s'affaiblir ou à dériver.

Parasites et fluctuations : lorsqu'il y a interférence du signal causée par des immeubles, des montagnes ou par la position de l'antenne (cette situation se produit généralement à une plus grande distance de l'émetteur de la station), des parasites ou des fluctuations peuvent se produire. Vous pouvez atténuer ces bruits en réduisant l'intensité des tonalités aiguës.

Réception par trajets multiples : en raison des caractéristiques de réflexion des signaux FM, des signaux directs et réfléchis atteignent le récepteur en même temps. Les signaux peuvent se neutraliser mutuellement et causer un battement ou une perte momentanée du son.

RÉCEPTION RADIO AM

Les signaux AM, du fait de leur basse fréquence, peuvent contourner des objets et rebondir sur le sol. De plus, les signaux rebondissent sur l'ionosphère et reviennent vers la terre. Ces caractéristiques font que les signaux AM sont aussi sujets à des interférences au cours de leur trajet de l'émetteur au récepteur.

Baisse d'intensité : ce phénomène se produit lorsque le véhicule passe sous un viaduc ou dans des zones comportant beaucoup d'immeubles élevés. Il peut également se produire pendant plusieurs secondes en cas de turbulences ionosphériques, et ce, même dans des endroits dépourvus d'obstacles.

Parasites : ils sont causés par les orages, les lignes d'alimentation électrique, les enseignes électriques et même les feux de circulation.

RÉCEPTION RADIO PAR SATELLITE

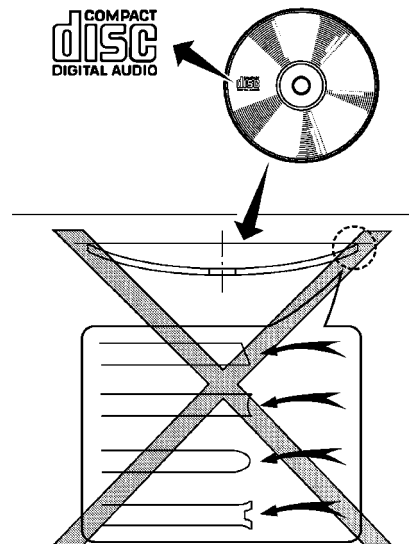
La radio satellite peut ne pas fonctionner adéquatement lorsqu'elle est installée pour la première fois ou si la batterie a été remplacée. Cette condition est normale. Assurez-vous que votre véhicule est à l'écart de tout édifice métallique ou de grande taille et attendez au moins 10 minutes, avec la radio satellite activée, pour recevoir toutes les données nécessaires.

Si la radio satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou si l'abonnement au service par radio satellite SiriusXM n'est pas en vigueur, aucune réception radio satellite ne sera possible et « NO SAT » (pas de réception satellite) s'affichera. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Le rendement de la radio satellite peut être compromis si vous transportez des bagages qui bloquent le signal de la radio sur le porte-bagages de toit.

Évitez autant que possible de déposer des bagages sur l'antenne de réception satellite.

Une accumulation de glace sur l'antenne de la radio par satellite peut nuire au rendement de la radio par satellite. Enlevez la glace pour rétablir la réception de la radio par satellite.



PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME AUDIO

Lecteur de CD



MISE EN GARDE

- N'insérez pas de force un CD dans la fente du lecteur ou du chargeur de CD. Vous pourriez endommager le disque et/ou le chargeur ou le lecteur CD.
- Ne tentez pas d'insérer un CD lorsque le volet de chargement est fermé, car vous pourriez endommager le disque ou le chargeur de CD.
- Vous ne pouvez charger qu'un seul CD à la fois dans le lecteur.
- N'utilisez que des CD ronds de haute qualité, d'un diamètre de 12 cm (4,7 po) et identifiés par le logo « COMPACT disc DIGITAL AUDIO » sur le disque ou l'emballage.
- Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut mal fonctionner en raison de l'humidité ambiante. Si tel est le cas, retirez le CD du lecteur et déshumidifiez ou aérez ce dernier.
- Le lecteur peut sauter des pistes lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse.
- Le lecteur de CD peut ne pas fonctionner lorsque la température de l'habitacle est très élevée ou très basse. Laissez l'habitacle se refroidir ou se réchauffer avant d'utiliser le lecteur.
- N'exposez pas le CD directement aux rayons du soleil.
- Les CD en mauvais état, sales, rayés ou couverts de traces de doigts peuvent ne pas fonctionner correctement.
- Les CD suivants peuvent ne pas fonctionner correctement.
 - CD de contrôle par duplication (CCCD)
 - CD inscriptibles (CD-R)
 - CD réinscriptibles (CD-RW)
- N'utilisez pas les CD suivants, car ils peuvent provoquer une anomalie du lecteur de CD :
 - CD de 8 cm (3,1 po) avec un adaptateur
 - CD qui ne sont pas ronds
 - CD portant une étiquette en papier
 - CD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers

- Ce système audio est conçu uniquement pour la lecture de CD préenregistrés. Il n'est pas conçu pour graver des CD.
- Si le CD ne peut être lu, un des messages suivants s'affiche.

CHECK DISC (vérifiez le disque) :

- Assurez-vous que le CD est correctement inséré (l'étiquette est orientée vers le haut, etc.).
- Assurez-vous que le CD n'est pas plié, déformé ou rayé.

PRESS EJECT (éjectez le disque) :

Il s'agit d'une erreur qui relève d'une température excessive dans le lecteur. Retirez le CD en appuyant sur le bouton d'éjection. Réinsérez le CD après un bref moment. Le CD peut être lu lorsque la température revient à la normale.

UNPLAYABLE (lecture impossible) :

Ce système audio ne permet pas la lecture de ce fichier (CD en format MP3 ou WMA seulement [selon l'équipement]).

Fichiers audio comprimés (MP3 ou WMA)

Termes :

- **MP3** – MP3 est la forme abrégée de Moving Pictures Experts Group Audio Layer 3. MP3 est le format de fichier audionumérique comprimé le plus connu. Ce format offre une qualité près de celle du CD, mais à une fraction du volume des fichiers audio normaux. La conversion MP3 d'une piste audio à partir d'un CD-ROM peut réduire le volume du fichier d'un rapport d'environ 10:1 sans perte perceptible de la qualité. La compression MP3 supprime les segments redondants et inutiles d'un signal sonore que l'humain ne peut entendre.
- **WMA** – Windows Media Audio (WMA)* est un format audio comprimé créé par Microsoft comme solution de rechange au format MP3. Le codec WMA offre une meilleure compression de fichiers que le codec MP3, permettant de stocker plus de pistes audionumériques dans un volume identique aux MP3 à la même qualité.

- **Débit binaire** – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier musical numérique. Le volume et la qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.
- **Fréquence d'échantillonnage** – La fréquence d'échantillonnage est la fréquence de conversion des échantillons d'un signal de l'analogique au numérique (conversion A-N) par seconde.
- **Multisession** – C'est l'une des méthodes utilisées pour enregistrer des données sur un support. Un disque simple session est écrit en une seule fois, tandis qu'un disque multisession est écrit en plusieurs fois.
- **Étiquette ID3 ou WMA** – L'étiquette ID3 ou WMA fait partie du fichier MP3 ou WMA codé qui contient des données au sujet du fichier musical numérique, comme le titre de la pièce musicale, le nom de l'artiste, le débit binaire de codage, la durée des pistes, etc. Les données de l'étiquette ID3 sont affichées dans la ligne Nom de l'artiste et titre de la pièce musicale de l'écran.

*Windows^{MD} et Windows Media^{MD} sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

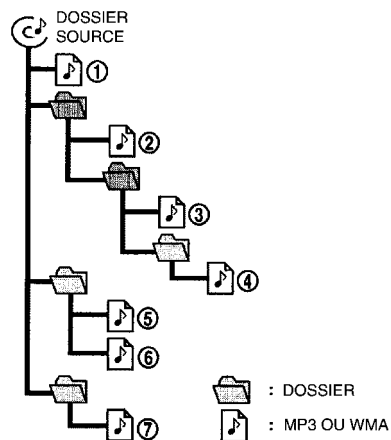


Tableau de l'ordre de lecture

Ordre de lecture :

L'ordre de lecture d'un CD comportant des fichiers MP3 ou WMA est tel qu'illustré.

- Le nom des dossiers qui ne contiennent pas de fichiers MP3 ou WMA n'apparaît pas à l'écran.
- S'il y a un fichier au niveau supérieur du disque, « DOSSIER SOURCE » s'affiche.
- L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

Tableau des caractéristiques :

Disques acceptés	CD, CD-R, CD-RW, USB 2.0
Systèmes de fichiers acceptés	ISO 9660 NIVEAU 1, ISO 9660 NIVEAU 2, Apple ISO, Romeo, Joliet * ISO 9660 niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas accepté. Mémoire USB : FAT16, FAT32

Disques acceptés			CD, CD-R, CD-RW
Versions prises en charge*1	MP3	Version	MPEG1, couche audio 3
		Fréquence d'échantillonnage	8 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	8 kbps à 320 kbps, VBR*4
	WMA*2	Version	WMA7, WMA8, WMA9
		Fréquence d'échantillonnage	32 kHz à 48 kHz
		Débit binaire	32 kbps à 192 kbps, VBR*4
Données d'étiquette (titre de la pièce musicale et nom de l'artiste)			Étiquette ID3 VER1.0, VER1.1, VER2.2, VER2.3, VER2.4 (MP3 seulement); étiquette WMA (WMA seulement)
Niveaux de dossiers			CD, CD-R, CD-RW : niveaux de dossier : 8, dossiers et fichiers : 999 (244 fichiers maximaux pour un dossier) USB : niveaux de dossiers : 8, dossiers : 255, fichiers : 2 500 (255 fichiers maximaux pour un dossier), capacité de mémoire : 4 Go
Codes de caractères affichables*3			01 : ASCII, 02 : ISO-8859-1, 03 : UNICODE (UTF-16 BOM Big Endian), 04 : UNICODE (UTF-16 Non-BOM Big Endian), 05 :UNICODE (UTF-8), 06 : UNICODE (Non-UTF-16 BOM Little Endian), 07 : SHIFT-JIS

*1 Les fichiers créés avec une combinaison de fréquence d'échantillonnage de 48 kHz et un débit binaire de 64 kbps ne peuvent être lus.

*2 Les fichiers protégés WMA (DRM) ne peuvent être lus.

*3 Les codes disponibles dépendent du média, des versions et de l'information qui doit s'afficher.

*4 Lorsque des fichiers VBR sont lus, le temps de lecture pourrait ne pas s'afficher correctement.

Guide de dépannage :

Symptôme	Cause et Mesure Corrective
Lecture impossible	Vérifiez si le disque ou le dispositif USB a été inséré correctement.
	Vérifiez si le disque est rayé ou sale.
	Vérifiez s'il y a de la condensation dans le lecteur. Le cas échéant, attendez que la condensation soit éliminée (environ 1 heure) avant d'utiliser le lecteur.
	S'il y a une erreur causée par l'augmentation de température, le lecteur de CD fonctionnera correctement dès le retour à la température normale.
	Si le CD comporte à la fois des fichiers CD musicaux (données CD-DA) et des fichiers MP3 ou WMA, seules les fichiers CD musicaux (données CD-DA) sont lus.
	Les fichiers avec des extensions autres que « .MP3 », « .WMA », « .mp3 » ou « .wma » ne peuvent pas être lus. De plus, les codes de caractère et le nombre de caractères par nom de dossier et nom de fichier doivent être conformes aux normes.
	Vérifiez si l'étape de finalisation du disque ou la session de fermeture a bien été effectuée.
	Vérifiez si le disque ou le dispositif USB est protégé par des droits d'auteur.
Mauvaise qualité sonore	Vérifiez si le disque est rayé ou sale.
	Le débit binaire peut être trop faible.
Le temps est relativement long avant que la musique commence.	S'il y a de nombreux dossiers ou niveaux de fichiers sur le disque MP3/WMA ou sur le dispositif USB, ou s'il s'agit d'un disque multisession, la lecture peut demander un certain temps avant de commencer.
La musique est interrompue ou des passages sont ignorés	La combinaison logiciel et matériel d'écriture ne correspond pas ou la vitesse d'écriture, la profondeur d'écriture, la durée d'écriture, etc. peuvent ne pas correspondre aux caractéristiques. Tentez d'utiliser la vitesse d'écriture la plus basse.
Des passages sont ignorés lorsque le débit binaire est élevé	Des passages peuvent être ignorés en présence de grandes quantités de données, comme dans le cas de données à débit binaire élevé.
Passage immédiat à la pièce musicale suivante au moment de la lecture	Lorsqu'un fichier autre que MP3 ou WMA reçoit une extension autre que « .MP3 », « .WMA », « .mp3 » ou « .wma », ou lorsque la lecture est interdite en vertu des droits d'auteur, il s'écoule cinq secondes sans son et, ensuite, le lecteur passe à la piste suivante.
Les pièces musicales ne sont pas lues dans l'ordre voulu	L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.
	La lecture aléatoire peut avoir été activée sur le système audio ou sur le dispositif USB.

Clé de mémoire USB (bus série universel)



AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB ou ne le débranchez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.



MISE EN GARDE

- N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le dispositif USB et le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.
- N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.

- Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le câble, le dispositif USB ou le port.
- Pour éviter des dommages et la perte de fonctionnement pendant l'utilisation d'un dispositif USB, suivez les consignes ci-dessous.
 - Ne pliez pas trop le câble; conservez un rayon minimal de 40 mm [1,6 po].
 - Ne tordez pas le câble excessivement (plus de 180 degrés).
 - Ne tirez pas sur le câble et ne le laissez pas tomber.
 - Ne frappez pas ou pressez le port USB ou le dispositif USB avec les mains, les pieds ou des objets.
 - Ne rangez pas des objets à angles vifs dans l'espace de rangement du câble.

- Ne laissez pas le dispositif USB et les appareils qui y sont branchés dans le compartiment de véhicule. Si le câble n'est pas utilisé pendant de longues périodes, rangez-le, ainsi que le périphérique USB, dans un environnement propre, sans poussière, à la température de la pièce, en évitant de l'exposer directement au soleil.
- N'utilisez pas le câble pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu dans le véhicule.

Le véhicule n'est pas muni d'un dispositif USB. Les dispositifs USB doivent être achetés séparément au besoin. Ce système ne peut pas être utilisé pour formater les dispositifs USB. Pour formater un dispositif USB, utilisez un ordinateur personnel. Pour des raisons réglementaires, dans certains états ou certaines régions, le dispositif USB pour les sièges avant n'effectue la lecture que du son sans afficher les images, même lorsque le véhicule est stationné.

Ce système est compatible avec différents dispositifs de mémoire USB, de disques durs USB et de lecteurs iPod^{MD}. Certains dispositifs USB pourraient ne pas être pris en charge par ce système.

Les dispositifs USB comportant plusieurs partitions pourraient ne pas être lus correctement.

Certains caractères utilisés dans d'autres langues (le chinois ou le japonais, par exemple) pourraient ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il est recommandé d'utiliser les caractères de l'anglais avec les dispositifs USB.

Notes générales concernant l'utilisation de dispositifs USB :

- Le dispositif USB pourrait ne pas fonctionner lorsque la température de l'habitacle est extrêmement élevée. Laissez l'habitacle se refroidir avant d'utiliser le lecteur.
- Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut ne pas fonctionner correctement en raison de l'humidité ambiante. En pareil cas, retirez le dispositif USB et déshumidifiez ou aérez complètement le lecteur USB.
- Ne branchez pas le dispositif USB si le connecteur, le câble ou le port USB est mouillé. Laissez le connecteur, le câble et le port USB sécher complètement avant de brancher le dispositif USB. (Attendez au moins 24 heures jusqu'à ce que le composant soit sec). Si le connecteur et le port USB ont été exposés à des liquides autres que l'eau, le résidu d'évaporation peut provoquer un court-circuit

entre les broches et le port USB. En pareil cas, remplacez le câble et le port USB. Sinon, le dispositif USB risque d'être endommagé et de perdre une partie de ses fonctionnalités.

- Si le câble est endommagé (isolant coupé, connecteurs fissurés, contamination comme les liquides, la poussière, la saleté, etc. dans les connecteurs), n'utilisez pas le câble. Remplacez le câble par un câble neuf.
- Ne mettez pas un dispositif USB dans un endroit où il pourrait y avoir de l'électricité statique ou des bruits électriques, ou directement dans l'air chaud soufflé par le climatiseur. Sinon, les données stockées sur le dispositif USB risquent d'être corrompues.

Remarques concernant l'utilisation du iPod^{MD} :

iPod^{MD} est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

- Si vous branchez incorrectement le iPod^{MD}, une coche se met à clignoter à l'écran. Assurez-vous toujours que le iPod^{MD} est branché correctement.

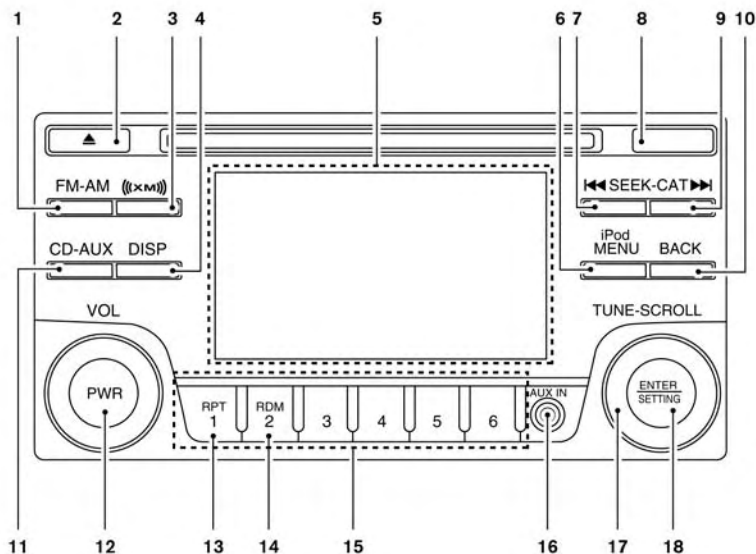
- Le iPod^{MD} nano (première génération) peut rester en mode d'avance ou de retour rapide s'il est branché pendant qu'il est en mode de recherche. Dans ce cas, réinitialisez le iPod^{MD} manuellement.
- Le iPod^{MD} nano (deuxième génération) continue de fonctionner en mode d'avance ou de retour rapide s'il est débranché pendant qu'il est en mode de recherche.
- Si le mode de lecture du iPod^{MD} nano (deuxième génération) est modifié, il se peut qu'un titre de pièce musicale erroné s'affiche.
- Les livres audio peuvent ne pas être lus dans le même ordre que celui qui est affiché sur le iPod^{MD}.
- Les gros fichiers vidéo ralentissent le iPod^{MD}. Par conséquent, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
- Si un iPod^{MD} sélectionne automatiquement de gros fichiers vidéo alors qu'il est en mode de lecture aléatoire, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.

Diffusion audio Bluetooth^{MD} (selon l'équipement)

- Certains appareils audio Bluetooth^{MD} peuvent ne pas être reconnus par le système audio du véhicule.
- Il est nécessaire de configurer la connexion sans fil entre l'appareil audio Bluetooth^{MD} compatible et le module Bluetooth^{MD} du véhicule avant d'utiliser la fonction audio Bluetooth^{MD}.
- Le fonctionnement de l'appareil audio Bluetooth^{MD} varie selon les modèles d'appareil. Assurez-vous de connaître le fonctionnement de votre appareil audio avant de l'utiliser avec ce système.
- L'appareil audio Bluetooth^{MD} peut s'arrêter dans les conditions suivantes :
 - Réception d'un appel au moyen du système téléphonique mains libres.
 - Vérification de la connexion au téléphone mains libres.
- Ne placez pas l'appareil audio Bluetooth^{MD} dans un endroit entouré de métal ou loin du module Bluetooth^{MD} du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.

- Lorsqu'un appareil audio est connecté au moyen de la technologie sans fil Bluetooth^{MD}, l'alimentation de batterie de l'appareil peut se décharger plus rapidement que d'habitude.
- Ce système prend en charge le profil Bluetooth^{MD} de diffusion audio avancée (A2DP, AVRCP).

 Bluetooth[®] BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.



RADIO AM-FM-SAT AVEC LECTEUR DE CD (MODÈLES SANS SYSTÈME DE NAVIGATION)

1. Bouton de sélection des bandes de fréquences AM-FM
2. Touche d'éjection de CD

3. Bouton de sélection des bandes de fréquences XM
4. Écran DISP (affichage)
5. Affichage couleur
6. Bouton iPod MENU
7. Bouton de radio CAT (catégorie) et de retour rapide pour la recherche de pistes

8. Bouton de syntonisation de radio SCAN (balayage)
9. Bouton de radio CAT (catégorie) et d'avance rapide pour la recherche de pistes
10. Bouton BACK (retour)
11. Bouton CD-AUX (CD-auxiliaire)
12. Bouton de commande PWR (en fonction-hors fonction) et VOL (volume)
13. Bouton de lecture RPT (répétition)
14. Bouton de lecture RDM (lecture aléatoire)
15. Boutons de mise en mémoire des stations de radio
16. Prise AUX IN (entrée auxiliaire)
17. Bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement)
18. Bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage)

Consultez la section « Précautions concernant l'utilisation du système audio » de ce chapitre pour les précautions à prendre lors de l'utilisation.

- Si la radio satellite en option et son antenne n'ont pas été installées ou si l'abonnement au service par radio satellite SiriusXM n'est pas en vigueur, aucune réception radio satellite ne sera possible lorsque vous sélectionnez l'option de bande de fréquences satellite.

- Le mode de radio satellite nécessite un abonnement à la radio satellite SiriusXM en vigueur. La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.
- La réception du signal d'activation peut prendre un certain temps après vous être abonné à la radio satellite SiriusXM. Après la réception du signal d'activation, une liste de chaînes disponibles sera automatiquement mise à jour dans la radio. Placez le commutateur principal de la position LOCK (antivol-verrouillé) à la position ACC (accessoires) pour mettre à jour la liste de chaînes.

Fonctionnement principal du système audio

Module principal :

Le circuit de correction physiologique automatique améliore les gammes de basses et de hautes fréquences automatiquement dans les modes de réception radio et de lecture de disques compacts.

Bouton de commande PWR/VOL (en fonction-hors fonction et volume) :

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors

fonction) lorsque le système audio est hors fonction pour activer la dernière source audio en vigueur lors de la mise hors fonction de la chaîne. Lorsque le système est en fonction, appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors fonction) pour mettre le système hors fonction.

Tournez le bouton VOL (volume) pour régler le volume.

Bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) :

L'écran s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).

Les options suivantes sont disponibles dans l'écran des réglages.

- Graves, aigus, balance, équilibre

Ces options commandent le son du système audio. La fonction Balance permet de régler le son entre les haut-parleurs gauche et les haut-parleurs droits. La fonction Atténuer permet de régler le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière.

Sélectionnez « Bass » (graves), « Treble » (aiguës), « Balance » (équilibre gauche-droit) ou « Fade » (équilibre avant-arrière) à l'aide du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement), puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). Tournez le bouton de

commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les graves, les aiguës, l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière à l'écran au niveau voulu.

- Correction volume

Pour changer le niveau de volume asservi à la vitesse de 0 (hors fonction) à 5, tournez le bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement).

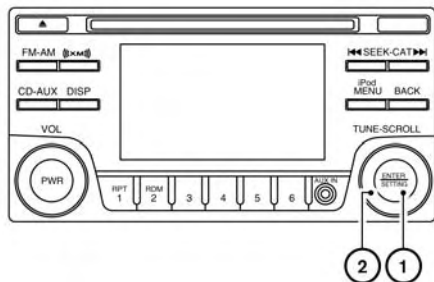
- AUX Vol.

Cette option commande le niveau de volume du son entrant lorsqu'un appareil auxiliaire est raccordé au système. Pour changer le niveau de volume auxiliaire de +1 à +3, tournez le bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement).

- Luminosité et Contraste

Réglez la luminosité et le contraste de l'écran.

Sélectionnez l'option « Luminosité » ou « Contraste » à l'aide du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement), puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). Tournez le bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler la luminosité et le contraste de l'écran au niveau voulu.



▪ Réglage horloge

Réglez l'horloge selon la procédure suivante :

- 1) Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) ①, puis tournez le bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) jusqu'à ce que les options « Setting Clock » (Régler l'horloge) et « Clock Adjust » (réglage de l'horloge) s'affichent à l'écran.
- 2) Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) ① pour sélectionner l'option « Clock Adjust » (réglage de l'horloge).

3) Tournez le bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) ② pour régler l'heure.

4) Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) ①.

5) Tournez le bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) ② pour régler les minutes.

6) Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) ①.

▪ Horloge à l'écran

Si vous choisissez cette option, l'heure sera toujours indiquée à la partie supérieure droite de l'écran.

Sélectionnez l'option « On-Screen Clock » (horloge à l'écran) à l'aide du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement), puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). Vous pouvez alterner entre les options ON (activé) ou OFF (désactivé) à l'aide du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement).

▪ Affichage RDS

Lorsque cette option a été activée, les informations relatives au système RDS (système de radiocommunication de données)

s'affichent à l'écran. Sélectionnez l'option « RDS display » (affichage RDS), puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). Vous pouvez alterner entre les options ON (activé) ou OFF (désactivé) à l'aide du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement).

▪ Langue du menu iPod^{MD}

Vous pouvez choisir entre l'anglais, le français ou l'espagnol comme langue du menu iPod^{MD}.

Sélectionnez l'option « iPod® menu language » (langue du menu iPod^{MD}), puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage). À l'aide du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement), sélectionnez la langue voulue.

Bouton DISP (affichage) :

Pour annuler l'affichage à l'écran, appuyez sur le bouton DISP (affichage). Vous pouvez ensuite écouter de la musique en cours de lecture. Si vous souhaitez afficher de nouveau l'écran, appuyez soit sur le bouton DISP (affichage) de nouveau ou appuyez sur le bouton FM-AM, le bouton de la radio satellite SiriusXM ou le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire).

Bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire), les affichages sont modifiés comme suit :

CD→iPod^{MD}/USB→AUX→CD

Bouton BACK (retour) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton BACK (retour), l'écran précédent est réaffiché.

Fonctionnement de la radio AM-FM-SAT

Sélection des bandes de fréquences AM ou FM :

La bande de fréquences est modifiée comme suit lorsque vous appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences :

AM→FM1→FM2→AM

Sélection des bandes de fréquences SiriusXM (SAT) :

La bande de fréquences est modifiée comme suit lorsque vous appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences XM :

XM1→XM2→XM3→XM1

Lorsque vous appuyez sur le bouton de sélection des bandes de fréquences XM alors que le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), la radio s'allume à la dernière chaîne syntonisée.

La dernière chaîne est également syntonisée lorsque vous appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors fonction) pour allumer la radio.

La radio satellite n'est pas offerte en Alaska, à Hawaï et à Guam.

Si une autre source audio est en cours de lecture lorsque vous tournez le bouton de sélection des bandes de fréquences de radio en position d'activation, la source audio est automatiquement désactivée et la dernière chaîne de radio diffusée est syntonisée.

Lorsque le signal d'émission stéréo faiblit, la radio passe automatiquement d'une réception stéréo à une réception monophonique.

Bouton TUNE (syntonisation) :

- Pour la radio AM et FM

Tournez le bouton de commande TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour syntoniser les stations manuellement.

- Pour la radio satellite SiriusXM

Tournez le bouton de commande TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour rechercher les chaînes dans toutes les catégories lorsqu'aucune catégorie n'est sélectionnée.

SEEK (recherche par syntonisation) et CAT (par catégorie) :

- Pour la radio AM et FM

Appuyez sur le bouton SEEK (recherche)  ou  pour syntoniser des fréquences de bas en haut ou de haut en bas et pour arrêter à la station de radio suivante.

- Pour la radio satellite SiriusXM

Appuyez sur le bouton SEEK (recherche)  ou  pour accéder à la première chaîne de la catégorie suivante ou précédente.

Bouton SCAN (balayage) :

Appuyez sur le bouton de syntonisation SCAN (balayage) pour syntoniser en direction des basses aux hautes fréquences et arrêter à chaque station ou chaîne de diffusion pendant cinq secondes. La mention « SCAN » (balayage) s'affiche à l'écran. Si vous appuyez de nouveau

sur le bouton pendant cette période de cinq secondes, la syntonisation par balayage est interrompue et la radio demeure syntonisée à cette station ou chaîne.

Si vous n'appuyez pas sur le bouton de syntonisation SCAN (balayage) dans un délai de cinq secondes, la syntonisation par balayage passe à la prochaine station ou chaîne.

Fonctionnement des boutons de mise en mémoire des stations ① à ⑥ :

Vous pouvez mettre en mémoire 12 stations ou chaînes pour la bande FM (6 chaque pour FM1 et FM2). Vous pouvez mettre en mémoire 18 chaînes de radio satellite SiriusXM (6 chaque pour XM1, XM2 et XM3) (selon l'équipement) et 6 stations pour la bande AM.

1. Sélectionnez la bande de radio à l'aide du bouton de sélection des bandes de fréquences de radio.
2. Syntonisez la station ou la chaîne voulue à l'aide du bouton SEEK-CAT (recherche-catégorie), du bouton SCAN (balayage) ou du bouton de commande TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement).
3. Maintenez enfoncé le bouton de mise en mémoire des stations voulu ① à ⑥.

4. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La mise en mémoire est maintenant terminée.
5. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres boutons de présélection) en procédant de la même manière.

Si le câble de la batterie est débranché ou si le fusible grille, la mémoire de la radio sera effacée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations ou des chaînes voulues.

Fonctionnement du lecteur de CD

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis insérez le CD dans la fente en orientant l'étiquette vers le haut. Le CD est introduit automatiquement dans le lecteur et la lecture commence.

Après avoir chargé le CD, le nombre de pistes sur le CD et le temps de lecture s'affiche à l'écran.

Si la radio est déjà en fonction, elle s'interrompt automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Si le système audio est mis hors fonction pendant la lecture d'un CD, la lecture reprend dès que

vous appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors fonction).

N'utilisez pas de CD d'un diamètre de 8 cm (3,1 po).

Bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) pendant que le système est hors fonction et qu'un CD est chargé, le système s'allume et la lecture du CD commence.

Lorsque vous appuyez sur le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) pendant que le CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint automatiquement et la lecture du CD commence.

  **Piste suivante ou précédente et avance rapide ou retour :**

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avance rapide ou de retour pendant plus de 1,5 seconde durant la lecture du CD, la lecture de ce dernier est effectuée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque vous relâchez le bouton, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avance rapide ou de retour pendant moins de 1,5 seconde durant la lecture du CD, la piste suivante ou le début de la piste en cours du CD est lu.

Bouton RPT (répétition) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT (répétition) pendant la lecture du CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

(CD)

Normal↔Répéter chanson

(CD avec fichiers audio comprimés)

Normal→Répéter dossier→Répéter chanson→Normal

Bouton RDM (lecture aléatoire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton RDM (lecture aléatoire) pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

(CD)

Normal↔Disque aléatoire

(CD avec fichiers audio comprimés)

Normal→Disque aléatoire→Dossier aléatoire→Normal



Bouton d'éjection de CD :

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'éjection de CD et qu'un disque compact est chargé, le CD est éjecté.

Lorsque vous appuyez sur ce bouton pendant la lecture d'un CD, le CD est éjecté.

Si le CD est éjecté et qu'il n'est pas retiré de la fente, il est rechargé dans le lecteur pour assurer sa protection.

Prise AUX IN (entrée auxiliaire) :

La prise AUX IN (entrée auxiliaire) est située sur l'unité du système audio. La prise audio AUX IN (entrée auxiliaire) accepte toute entrée audio analogique standard comme un lecteur de cassettes, un lecteur de CD, un lecteur MP3 ou un ordinateur portatifs.

Bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) et qu'aucun dispositif n'est branché dans la prise, le système audio ne passe pas au mode AUX (auxiliaire).

NISSAN recommande fortement d'utiliser un câble de fiche miniature stéréo lors du branchement de votre dispositif de musique au système audio. La musique n'est pas lue correctement lorsqu'un câble monaural est utilisé.



FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ DE MÉMOIRE USB

Fonctionnement principal du système audio :

Le connecteur de sortie du dispositif USB est situé dans la console centrale. Ouvrez le couvercle et branchez une clé de mémoire USB comme illustré. Passez ensuite automatiquement en mode de clé de mémoire USB.

Si le système a été éteint pendant la lecture de la clé de mémoire USB, appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors fonction) pour reprendre la lecture de la clé de mémoire USB.



MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le dispositif USB et le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB. (Certains dispositifs USB comportent une marque  servant de repère. Assurez-vous que la marque est dans le bon sens avant d'insérer le dispositif.)**
- **Ne placez pas des objets près du dispositif USB pour empêcher ces objets de reposer contre le dispositif USB et le port. La pression exercée par ces objets peut endommager le dispositif USB et le port.**

Bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) pendant que le système audio est éteint et que la clé de mémoire USB est insérée, le système s'allume.



Fichier suivant ou précédent et avance rapide ou retour :

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant plus de 1,5 seconde durant la lecture de la clé de mémoire USB, la lecture de cette dernière est effectuée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque vous relâchez le bouton, la lecture de la clé de mémoire USB reprend à la vitesse normale.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant moins de 1,5 seconde durant la lecture de la clé de mémoire USB, la piste suivante ou le début de la piste en cours de la clé de mémoire USB est lu.

Le module multifonction peut également être utilisé pour sélectionner les pistes lorsque la lecture de la clé de mémoire USB est effectuée.

Sélection de dossier :

Pour passer à un autre dossier de la clé de mémoire USB, tournez le sélecteur de dossier.

Bouton RPT (répétition) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT (répétition) pendant la lecture d'une clé de mémoire USB, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

Pour modifier le mode de lecture, appuyez sur le bouton RPT (répétition) à plusieurs reprises et le mode sera modifié comme suit :

Normal→Répéter dossier→Répéter chanson→Normal

Bouton RDM (lecture aléatoire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton RDM (lecture aléatoire) pendant la lecture d'une clé de mémoire USB, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

Pour modifier le mode de lecture, appuyez sur le bouton RDM (lecture aléatoire) à plusieurs reprises et le mode sera modifié comme suit :

Normal→Lecture aléatoire de tous les dossiers→Dossier aléatoire→Normal

Bouton BACK (retour) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton BACK (retour), l'écran précédent est réaffiché.



FONCTIONNEMENT DU LECTEUR IPOD^{MD}

Raccordement du iPod^{MD}

Le connecteur de sortie du dispositif USB est situé dans la console centrale. Ouvrez le couvercle et branchez le câble du iPod^{MD} sur le connecteur du dispositif USB. La pile du iPod^{MD} est chargée pendant que l'appareil est raccordé au véhicule.

Selon la version du iPod^{MD}, un écran NISSAN ou un écran d'accessoire raccordé s'affiche sur l'iPod^{MD} lorsque le branchement est effectué. Lorsque l'iPod^{MD} est connecté au véhicule, la

bibliothèque musicale de l'iPod^{MD} ne peut fonctionner qu'à l'aide des commandes audio du véhicule.

* iPod^{MD} et iPhone^{MD} sont des marques de commerce d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.



MISE EN GARDE

- **Selon la taille et la forme du iPod^{MD} et du câble du iPod^{MD}, il est possible que le couvercle de la console ne se ferme pas complètement. Ne tentez pas de forcer la fermeture du couvercle de la console, car vous risqueriez d'endommager l'iPod^{MD} et le câble du iPod^{MD}.**
- **Ne forcez pas le câble du iPod^{MD} dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le câble du iPod^{MD} et le port. Assurez-vous que le câble du iPod^{MD} est branché correctement dans le port USB. (Certains câbles de iPod^{MD} comportent une marque  servant de repère. Assurez-vous que la marque est dans le bon sens avant d'insérer le câble du iPod^{MD}.)**

- **Ne placez pas des objets près du câble du iPod^{MD} pour empêcher ces objets de reposer contre le câble du iPod^{MD} et le port. La pression exercée par ces objets peut endommager le câble du iPod^{MD} et le port.**

Compatibilité

Les modèles suivants sont disponibles :

- iPhone^{MD} de troisième génération (micrologiciel version IOS4/4.0)
- iPhone^{MD} de quatrième génération (micrologiciel version IOS4/4.0)
- iPod^{MD} de cinquième génération (micrologiciel version 1.3)
- iPod Classic^{MD} de première génération (micrologiciel version 1.1.1 ou 1.1.2PC)
- iPod Classic^{MD} de deuxième génération (micrologiciel version 2.0.1)
- iPod touch^{MD} de première génération (micrologiciel version 1.1.5 ou 2.2.1)
- iPod touch^{MD} de deuxième et de troisième générations (micrologiciel version 2.2.1 ou IOS4/4.0.0)
- iPod nano^{MD} de première génération (micrologiciel version 1.1.3)

- iPod nano^{MD} de deuxième génération (micrologiciel version 1.1.3)
- iPod nano^{MD} de troisième génération (micrologiciel version 1.1.2PC ou 1.1.3PC)
- iPod nano^{MD} de quatrième génération (micrologiciel version 1.0.2 ou 1.0.4)
- iPod nano^{MD} de cinquième génération (micrologiciel version 1.0.1 ou 1.0.2)

Il se peut que le iPod touch^{MD} ne réagisse pas rapidement avec le système dans certains cas.

Assurez-vous que le micrologiciel du iPod^{MD} est à jour.

Fonctionnement principal du système audio

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez ensuite sur le bouton CD-AUX (CD-auxiliaire) à plusieurs reprises pour passer au mode iPod^{MD}.

Si le système est éteint pendant la lecture du iPod^{MD}, la lecture reprend lorsque vous appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors fonction).

Bouton iPod MENU :

Placez le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche). Appuyez ensuite sur le bouton iPod MENU pour passer en mode iPod^{MD}.

Lorsqu'une autre source audio est en cours de lecture et que votre iPod^{MD} est branché, appuyez sur le bouton iPod MENU pour passer en mode iPod^{MD}.

Si le système est éteint pendant la lecture du iPod^{MD}, la lecture reprend lorsque vous appuyez sur le bouton PWR (en fonction-hors fonction).

Lorsque vous appuyez sur le bouton iPod MENU pendant que votre iPod^{MD} est branché, l'interface pour le fonctionnement du iPod^{MD} s'affiche à l'écran du système audio. Pour faire défiler les options de la liste de menu, tournez le bouton TUNE-SCROLL (syntonisation-défilement) pendant que l'iPod^{MD} est fonctionnel. Pour sélectionner une option, appuyez sur le bouton ENTER (entrer). Les éléments du menu du iPod^{MD} apparaissent à l'écran dans l'ordre suivant :

- En lecture
- Listes de lecture
- Artistes

- Albums
- Morceaux
- Podcasts
- Genres
- Compositeurs
- Livres audio
- Chansons aléatoires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque option, consultez le manuel d'utilisation du iPod^{MD}.

  **Piste suivante ou précédente et avance rapide ou retour**

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant plus de 1,5 seconde durant la lecture du iPod^{MD}, la lecture de ce dernier est effectuée pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque vous relâchez le bouton, la lecture du iPod^{MD} reprend à la vitesse normale.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  ou  pendant moins de 1,5 seconde durant la lecture du iPod^{MD}, la piste suivante ou le début de la piste en cours du iPod^{MD} est lu.

Bouton RPT (répétition) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton RPT (répétition) pendant la lecture d'une piste, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

Répétition désactivée→Répéter chanson→Répétition de toutes les pistes→Répétition désactivée

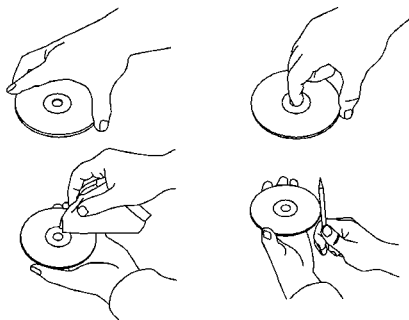
Bouton RDM (lecture aléatoire) :

Lorsque vous appuyez sur le bouton RDM (lecture aléatoire) pendant la lecture d'une piste, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

Lecture aléatoire désactivée→Lecture aléatoire des pistes→Lecture aléatoire d'un album→Lecture aléatoire désactivée

Bouton BACK (retour) :

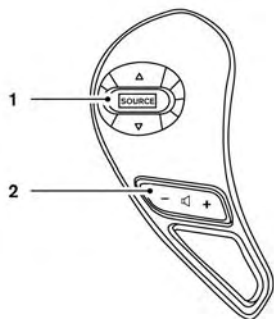
Lorsque vous appuyez sur le bouton BACK (retour), l'écran précédent est réaffiché.



- Un CD neuf peut présenter des rebords intérieur et extérieur irréguliers. Atténuez ces irrégularités en passant le bord d'un stylo ou d'un crayon sur les rebords intérieur et extérieur du CD, comme illustré.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES CD

- Tenez un CD par ses rebords. Ne pliez pas le disque. Ne touchez jamais la surface du disque.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez toujours les CD dans leur boîtier de rangement.
- Pour nettoyer un CD, essuyez sa surface avec un chiffon doux et propre, en allant du centre vers le rebord extérieur du disque. N'essuyez pas le CD avec un mouvement circulaire.
- N'utilisez pas de nettoyeur à disque conventionnel ou d'alcool destiné à une utilisation industrielle.



COMMANDES AUDIO SUR LE VOLANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système audio peut être activé à l'aide des commandes sur le volant.

1. Bouton SOURCE et de syntonisation
2. Bouton de commande du volume

Bouton de mise en fonction/hors fonction

Lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), appuyez sur le bouton SOURCE pour allumer le système audio.

Bouton de sélection SOURCE

Appuyez sur le bouton de sélection de source pour changer de mode selon la séquence suivante :

AM→FM1→FM2→XM1→XM2→XM3→CD*→USB/iPod^{MD}*→AUX*→AM.

* Ces modes sont disponibles uniquement quand un dispositif de stockage média compatible est inséré dans l'appareil ou raccordé au système.

Bouton de commande du volume

Enfoncez ce bouton pour augmenter ou pour réduire le volume.



Bouton de syntonisation

Lorsqu'un écran cartographique ou audio est affiché, basculez le sélecteur Menu vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une station, une piste, un CD ou un dossier. Pour la plupart des sources audio, le fait d'enfoncer la commande vers le haut ou vers le bas pendant plus d'une seconde et demi donne accès à une fonction différente que le fait de l'enfoncer vers le haut ou vers le bas pendant moins d'une seconde et demi.

AM et FM :

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de station présélectionnée supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour rechercher la station suivante vers le haut ou le bas de la bande.

XM :

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de station présélectionnée supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour passer à la catégorie suivante ou précédente.
- Appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour afficher le menu XM.

iPod^{MD} :

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le bouton iPod MENU pour afficher le menu iPod.

CD :

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de dossier supérieur ou inférieur (lors de la lecture de fichiers audio comprimés).
- Appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour afficher le menu CD.

USB :

- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur le haut ou le bas du bouton pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de dossier supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur la touche ENTER (entrée) pour afficher le menu USB.



ANTENNE

Retrait de l'antenne

Vous pouvez retirer l'antenne au besoin.

Tenez la partie inférieure de l'antenne et retirez-la en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager ou de déformer l'antenne, assurez-vous de retirer l'antenne dans les conditions suivantes.**
 - Le véhicule entre dans un lave-auto automatique.
 - Le véhicule entre dans un garage dont le plafond est bas.
 - Le véhicule est recouvert d'une housse de protection.
- **Serrez toujours fermement la tige de l'antenne durant l'installation. Sinon, elle risque de se casser pendant la conduite.**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone pour voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.



AVERTISSEMENT

- La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.
- Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire. Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.
- Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.



MISE EN GARDE

- L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande électronique.
- Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.
- Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux directives du constructeur.
- Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.
- Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MAINS LIBRES BLUETOOTH^{MD} SANS SYSTÈME DE NAVIGATION



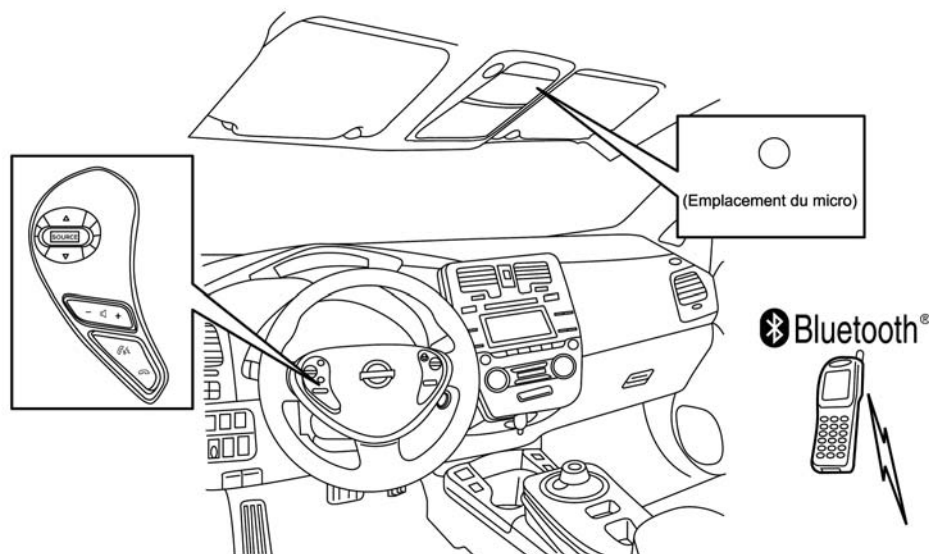
AVERTISSEMENT

- Immobilisez votre véhicule en un endroit sûr avant d'utiliser un téléphone. Si vous utilisez un téléphone en conduisant, exercez en tout temps une grande prudence pour consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.
- Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.



MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, utilisez un téléphone après l'allumage du témoin PRÊT à démarrer.



Votre véhicule NISSAN est muni d'un système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}. Si vous possédez un téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth^{MD}, vous pouvez établir une connexion sans fil entre votre téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule. Grâce à la technologie sans fil Bluetooth^{MD}, vous pouvez

établir ou recevoir des appels téléphoniques mains libres dans le véhicule au moyen de votre téléphone cellulaire.

Une fois que votre téléphone cellulaire est connecté au module téléphonique du véhicule, aucune autre connexion n'est nécessaire. Votre té-

lphone est automatiquement connecté au module téléphonique du véhicule lorsque vous placez le commutateur principal à la position ON (marche) alors que le téléphone cellulaire qui était déjà connecté est sous tension et qu'il se trouve dans le véhicule.

NOTA :

Certains appareils exigent que l'utilisateur accepte les connexions à d'autres dispositifs Bluetooth^{MD}. Si votre téléphone ne se connecte pas automatiquement au système, consultez le manuel d'utilisation du téléphone pour obtenir tous les détails sur le fonctionnement de l'appareil.

Vous pouvez connecter jusqu'à cinq téléphones cellulaires munis de la connectivité Bluetooth^{MD} au module téléphonique du véhicule. Vous ne pouvez toutefois parler que sur un seul téléphone cellulaire à la fois.

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}, consultez les points suivants.

- Configurez la connexion sans fil entre un téléphone cellulaire compatible et le module téléphonique du véhicule avant d'utiliser le téléphone mains libres.

- Certains téléphones cellulaires compatibles avec Bluetooth^{MD} peuvent ne pas être reconnus ou fonctionner correctement. Consultez le site www.nissanusa.com/bluetooth pour obtenir la liste des téléphones recommandés et les instructions de connexion.
- Vous ne pourrez pas utiliser un téléphone mains libres dans les conditions suivantes :
 - Votre véhicule se trouve hors de la zone de service de votre téléphone cellulaire.
 - Votre véhicule se trouve dans une région où la réception des signaux du réseau cellulaire est difficile, telle qu'un tunnel, un stationnement souterrain, près d'un grand immeuble ou dans une région montagneuse.
 - Votre téléphone cellulaire est verrouillé pour en prévenir l'utilisation non autorisée.
 -
- Lorsque l'état des ondes radioélectriques n'est pas idéal ou lorsque le bruit ambiant est trop élevé, il peut être difficile d'entendre la voix de l'autre personne pendant un appel.
- Ne placez pas le téléphone cellulaire dans une région entourée de métal ou loin du module téléphonique du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
- Lorsqu'un téléphone cellulaire est relié au moyen de la connexion sans fil Bluetooth^{MD}, l'alimentation de batterie du téléphone cellulaire peut se décharger plus rapidement que d'habitude. Le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} de votre véhicule n'est pas conçu pour recharger les téléphones cellulaires.
- Si le téléphone mains libres semble ne pas fonctionner correctement, consultez la section « Guide de dépannage » de ce chapitre. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth pour obtenir des renseignements relatifs au dépannage.
- Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs du système audio. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.
- Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire au sujet des frais, de l'antenne et du boîtier du téléphone cellulaire, etc.

INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information sur la réglementation de la FCC

MISE EN GARDE : afin de respecter la conformité relative à l'exposition aux radiofréquences de la FCC, utilisez uniquement l'antenne fournie avec le dispositif. Une antenne non autorisée, modifiée, ou l'ajout d'accessoires pourraient endommager l'émetteur et enfreindre les règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Information sur la réglementation IC

- Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

- Ce dispositif numérique de classe B est conforme à toutes les exigences de la réglementation canadienne sur le matériel brouilleur visant les appareils numériques.

 **Bluetooth®** BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Le système de reconnaissance vocale NISSAN permet d'utiliser le système téléphonique Bluetooth^{MD} en mode mains libres.

Si le véhicule se déplace, certaines commandes ne sont pas accessibles pour que le conducteur se concentre sur la conduite du véhicule.

Initialisation

Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ON (marche), le système de reconnaissance vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Si vous appuyez sur le bouton  avant la fin de l'initialisation, le système annonce « Le système téléphonique mains libres n'est pas prêt » et ne réagit pas aux commandes vocales.

Conseils d'utilisation

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement du système de reconnaissance vocale NISSAN :

- Maintenez autant que possible le silence dans l'habitacle. Fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de trafic, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales.
- Attendez que la tonalité retentisse avant d'énoncer une commande. Autrement, la commande ne sera pas correctement reçue.
- Commencez à énoncer une commande dans les cinq secondes après la tonalité.
- Parlez naturellement sans marquer une pause entre les mots.

Émission de commandes vocales

Appuyez brièvement sur le bouton  du volant pour utiliser le système de reconnaissance vocale NISSAN. Énoncez une commande après la tonalité.

La commande énoncée est captée par le microphone et une réponse vocale est émise lorsque la commande est acceptée.

- Si vous voulez de nouveau entendre les commandes du menu actuel, dites « Aide » et le système les répète.
- Si une commande n'est pas reconnue, le système annonce « Commande non reconnue. Veuillez essayer de nouveau ». Assurez-vous que la commande est donnée exactement de la façon requise par le système et répétez la commande d'une voix claire.
- Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Précédent » ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.
- Vous pouvez annuler une commande lorsque le système attend une réponse en disant « Annuler » ou « Sortir ». Le système annonce « Annuler » et termine la session de reconnaissance vocale. Vous pouvez aussi appuyer en tout temps sur le bouton  du volant et le maintenir enfoncé pendant cinq secondes pour mettre fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.

- Pour régler le volume des messages du système, appuyez sur les boutons de commande de volume (+ ou -) du volant lorsque le système émet un commentaire. Vous pouvez aussi utiliser le bouton de réglage du volume de la radio.
- Dans la plupart des cas, vous pouvez interrompre le guidage vocal pour énoncer la commande suivante en appuyant sur le bouton  du volant.
- Vous pouvez accéder au système plus rapidement en utilisant les commandes de deuxième niveau au moyen de la commande de menu principal du menu principal. Par exemple, appuyez sur le bouton  et après la tonalité, dites « Recomposition d'appel ».

Chiffres

Il faut énoncer les chiffres d'une certaine façon pour que le système de reconnaissance vocale NISSAN les reconnaisse. Consultez les règles et les exemples suivants.

- Vous pouvez dire « zéro » ou « oh » pour le « 0 ».
Exemple : 1 800 662-6200
– « Un huit oh oh six six deux six deux oh oh »,
ou
– « Un huit zéro zéro six six deux six deux oh oh ».

- Des mots peuvent servir pour les quatre premiers chiffres seulement.

Exemple : 1 800 662-6200

- « Un huit cents six six deux six deux zéro zéro ».
- ET NON « un, huit cents, six six deux, six mille deux cent ».
- ET NON « un, huit zéro zéro, six six deux, six mille deux cent ».

- Les chiffres peuvent être énoncés par petits groupes. Le système vous invite à continuer d'entrer des chiffres, au besoin.

Exemple : 1 800 662-6200

« Un huit zéro zéro ».

Le système répète les chiffres et vous invite à en entrer d'autres.

« Six six deux ».

Le système répète les chiffres et vous invite à en entrer d'autres.

« Six deux zéro zéro ».

- Dites « Dièse » pour « # ». Dites « Étoile » pour « * » (cette option est accessible lorsque vous utilisez les commandes « Numéro spécial » et « Envoyer » durant un appel).

Consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « Numéro spécial » dans

ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Exemple : 1 555 1212 *123

– « Un cinq cinq cinq un deux un deux étoile un deux trois ».

- Dites « Plus » pour « + » (cette commande n'est accessible que lorsque vous utilisez la commande « Numéro spécial »).
- Dites « Pause » pour marquer une pause de deux secondes; cette option n'est accessible que lorsque vous enregistrez un numéro de téléphone.

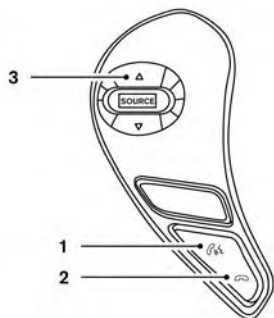
NOTA :

Pour obtenir de meilleurs résultats, énoncez les numéros de téléphone un chiffre à la fois.

La commande vocale « Aide » est disponible en tout temps. Utilisez la commande vocale « Aide » pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système.

BOUTONS DE COMMANDE

Les boutons de commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} se trouvent sur le volant.



1.  Bouton d'activation du téléphone
2.  Bouton de désactivation du téléphone
3. Bouton de syntonisation

Activation du téléphone

Appuyez sur le bouton  pour amorcer une session de reconnaissance vocale ou répondre à un appel.

Vous pouvez aussi utiliser le bouton  pour interrompre les commentaires du système et entrer des commandes immédiatement. Consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « Pendant un appel » de ce chapitre pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Désactivation du téléphone

Vous pouvez quitter le système de reconnaissance vocale en tout temps en maintenant le bouton  enfoncé pendant cinq secondes.

Bouton de syntonisation

Lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale, faites basculer le bouton de syntonisation vers le haut ou vers le bas pour commander manuellement le système téléphonique.

POUR COMMENCER

Les procédures suivantes vous aideront à commencer à utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} avec reconnaissance vocale NISSAN. Pour des options supplémentaires de commandes, consultez la section « Liste des commandes vocales » dans ce chapitre.

Sélection d'une langue

Vous pouvez interagir avec le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} en anglais, en espagnol ou en français.

Changez la langue comme suit.

1. Enfoncez le bouton  pendant plus de cinq secondes.

2. Le système annonce : « Appuyez sur le bouton d'activation du téléphone () pour que le système téléphonique mains libres passe en mode adaptation à la voix ou appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone () pour sélectionner une autre langue ».
3. Appuyez sur le bouton .

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adaptation à la voix, consultez la section « Mode d'adaptation à la voix » dans ce chapitre.

4. Le système annonce la langue actuelle et permet de passer à l'espagnol ou au français. Pour choisir la langue actuelle, appuyez sur le bouton d'activation du téléphone (). Pour choisir une langue différente, faites basculer le bouton de syntonisation ( ou ) vers le haut ou vers le bas.

NOTA :

Vous devez appuyer sur le bouton  dans les 5 secondes pour changer la langue.

5. N'appuyez pas sur un des boutons si vous décidez de ne pas changer la langue. Après cinq secondes, la session de reconnaissance vocale se termine et la langue demeure inchangée.

Procédure de jumelage

NOTA :

Effectuez le jumelage lorsque le véhicule est immobile. Le processus est annulé si le véhicule commence à se déplacer pendant le processus.

Menu principal

« Ajouter un téléphone » **(A)**

À partir du combiné **(B)**

Nommer le téléphone **(C)**

1. Appuyez sur le bouton  du volant. Le système annonce les commandes disponibles.
2. Dites : « Ajouter un téléphone » **(A)**. Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le jumelage du téléphone **(B)**.

Le processus de jumelage varie en fonction du modèle de téléphone. Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire pour obtenir de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.NissanUSA.com/bluetooth où vous trouverez les instructions de jumelage des téléphones recommandés par NISSAN.

Lorsque le système vous invite à entrer un code numérique, entrez « 1234 » au combiné. Le code numérique « 1234 » est attribué par NISSAN et ne peut être modifié.

3. Le système vous demande d'attribuer un nom au téléphone **(C)**.

Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si plus d'un téléphone est jumelé et si le nom ressemble trop à un nom déjà utilisé, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone

Menu principal

« Appeler » **(A)**

« Numéro de téléphone » **(B)**

Dites les chiffres **(C)**

« Composer » **(D)**

1. Appuyez sur le bouton  du volant. Une tonalité retentit.
2. Dites : « Appeler » **(A)**. Le système accuse réception de la commande et annonce le prochain jeu de commandes disponibles.

3. Dites « Numéro de téléphone » **(B)**. Le système accuse réception de la commande et annonce le prochain jeu de commandes disponibles.

4. Dites le numéro souhaité en énonçant chacun des chiffres et en débutant par l'indicatif régional **(C)**. Si le système semble ne pas pouvoir interpréter correctement le numéro de téléphone, essayez d'énoncer le numéro par groupes de chiffres : les trois chiffres de l'indicatif régional, les trois premiers chiffres du numéro, et les quatre derniers chiffres. Par exemple, pour 555 121-3354, vous pouvez dire « cinq cinq cinq » pour le 1^{er} groupe, « un deux un » pour le 2^e groupe et « trois trois cinq quatre » pour le 3^e groupe. Pour composer plus de 10 chiffres ou un ou plusieurs caractères spéciaux, dites : « Numéro spécial ». Consultez la section « Chiffres » de ce chapitre pour de plus amples renseignements à ce sujet.

5. Lorsque vous avez terminé d'énoncer le numéro de téléphone, le système le répète et annonce les commandes disponibles.
6. Dites : « Composer » **(D)**. Le système accuse réception de la commande et établit l'appel.

Pour des options supplémentaires de commandes, consultez la section « Liste des commandes vocales » de ce chapitre.

Réception d'un appel

Lorsque vous entendez la tonalité, appuyez sur le bouton  du volant.

Au terme de l'appel, appuyez sur le bouton  du volant.

NOTA :

Si vous ne voulez pas recevoir l'appel lorsque vous entendez la sonnerie, enfoncez le bouton  du volant.

Consultez la section « Liste des commandes vocales » ci-après dans ce chapitre.

LISTE DES COMMANDES VOCALES

Menu principal

- « Appeler »
 - « Répertoire »
 - « Appels récents »
 - « Connecter le téléphone »
 - « Aide »
-

Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton  du volant, vous pouvez choisir des commandes du menu principal. Les pages suivantes décrivent ces commandes et les commandes de chaque sous-menu.

N'oubliez-pas d'attendre la tonalité avant de parler.

Après l'affichage du menu principal, vous pouvez en tout temps dire « Aide » pour entendre la liste des commandes disponibles lorsque le système attend une réponse.

Si vous voulez conclure une action sans la terminer, vous pouvez dire « Annuler » ou « Sortir » en tout temps lorsque le système attend une réponse. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.

Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Précédent » ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.

Appeler

Menu principal

- « Appeler »
 - (Dites le nom) **(A)**
 - « Numéro de téléphone »
 - (Dites les chiffres) **(B)**
 - « Numéro spécial » **(C)**
 - « Recomposer » **(D)**
 - « Rappeler » **(E)**
-

(Dites le nom) **(A)**

Si vous avez enregistré des entrées dans le répertoire, vous pouvez composer un numéro associé à un nom et un emplacement.

Consultez la section « Répertoire » de ce chapitre pour savoir comment enregistrer des entrées.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom de l'entrée du répertoire que vous voulez appeler. Le système accuse réception du nom.

Si de multiples emplacements sont associés au nom, le système vous demande de choisir l'emplacement.

Lorsque vous avez confirmé le nom et l'emplacement, le système amorce l'appel.

(Dites les chiffres) (B)

Lorsque le système vous y invite, dites le numéro à composer. Consultez les sections « Chiffres » et « Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone » de ce chapitre pour plus de détails.

« Numéro spécial » (C)

Pour composer jusqu'à 24 chiffres ou plusieurs caractères spéciaux, dites : « Numéro spécial ». Lorsque le système reçoit la commande, il vous invite à énoncer le numéro de téléphone.

« Recomposer » (D)

Utilisez la commande de recomposition pour composer le dernier numéro composé.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro recomposé n'existe pas, le système annonce « Aucun numéro à recomposer » et met fin à la session de reconnaissance vocale.

« Rappeler » (E)

Utilisez la commande de rappel pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro de rappel n'existe pas, le système annonce « Aucun numéro à rappeler » et met fin à la session de reconnaissance vocale.

Pendant un appel

De nombreuses options de commande sont offertes en cours d'appel. Appuyez sur le bouton  du volant pour assourdir les signaux vocaux reçus et entrer des commandes.

- « Aide » – Le système annonce les commandes disponibles.
- « Annuler-Sortir » – Le système annonce « Annuler », met fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel.
- « Envoyer » – Utilisez la commande « Envoyer » pour saisir les numéros, « * » ou « # » pendant un appel. Par exemple, si vous êtes invité à composer un numéro de poste par un système automatisé :

Dites : « Envoyer un deux trois quatre ».

Le système accuse réception de la commande et transmet les tonalités associées aux chiffres. Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel. Dites « Étoile » pour « * » et « Dièse » pour « # ».

- « Transférer l'appel » – Utilisez la commande de transfert d'appel pour transférer l'appel du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} au téléphone cellulaire afin d'avoir une conversation privée.

Le système annonce « Transfert de l'appel. Appel transféré en mode privé. ». Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale.

Pour reconnecter l'appel du téléphone cellulaire au système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}, appuyez sur le bouton .

- « Sourdine » - Utilisez la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur n'entende pas votre voix. Utilisez de nouveau la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur entende votre voix.

NOTA :

Si vous terminez un appel ou si la connexion du réseau de téléphonie cellulaire est coupée lorsque la fonction de mise en sourdine est activée, la fonction est désactivée pour le prochain appel afin que l'interlocuteur puisse entendre votre voix.

« Répertoire » (téléphones sans fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique)

NOTA :

La commande « Transférer une entrée » n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal

« Répertoire »

Menu principal

« Transférer une entrée » **(A)**

« Supprimer une entrée » **(B)**

« Énumérer les noms » **(C)**

Pour les téléphones qui ne prennent pas en charge le téléchargement automatique du répertoire (profil Bluetooth^{MD} PBAP), la commande « Répertoire » sert à ajouter manuellement des entrées au répertoire du véhicule.

Le répertoire permet d'enregistrer jusqu'à 40 noms pour chaque téléphone jumelé au système.

NOTA :

Chaque téléphone possède son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A lorsque vous utilisez le téléphone B.

« Transférer une entrée » **(A)**

Utilisez la commande « Transférer une entrée » pour enregistrer un nouveau nom dans le système.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom à attribuer à la nouvelle entrée.

Par exemple, dites : « Mary ».

Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si le nom ressemble trop à un nom déjà enregistré, le système vous l'indique, puis vous invite à entrer un nom de nouveau.

Le système vous demande alors de transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.

Pour composer un numéro de téléphone par commande vocale :

Par exemple, dites « cinq cinq cinq un deux un deux ». Consultez la section « Chiffres » de ce chapitre pour de plus amples renseignements.

Pour transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire :

Dites « Transférer une entrée ». Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le transfert de l'entrée à partir du combiné téléphonique. Le numéro de téléphone du nouveau contact sera transféré de la mémoire du téléphone cellulaire au moyen de la liaison de communication Bluetooth^{MD}.

La méthode de transfert varie en fonction des modèles de téléphones cellulaires. Consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire pour obtenir de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.nissanusa.com/bluetooth où vous trouverez les directives sur le transfert de numéros de téléphone à partir des téléphones cellulaires recommandés par NISSAN.

Le système répète le numéro et vous invite à entrer la commande suivante. Lorsque vous avez terminé d'entrer ou de transférer les numéros de téléphone, dites « Enregistrer ».

Le système confirme le nom, l'emplacement et le numéro.

« Supprimer une entrée » ②

Utilisez la commande « Supprimer une entrée » pour supprimer un nom du répertoire. Une fois que le système a reconnu la commande, dites le nom à supprimer ou dites « Énumérer les noms » pour choisir une entrée.

« Énumérer les noms » ③

Utilisez la commande « Énumérer les noms » pour entendre tous les noms du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton  du volant. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale.

« Répertoire » (téléphones avec fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique)

NOTA :

La commande « Transférer une entrée » n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal

« Répertoire »

Menu principal

Nommez une personne

« Énumérer les noms » ①

« Enregistrer un nom » ②

Pour les téléphones qui prennent en charge le téléchargement automatique du répertoire (profil Bluetooth^{MD} PBAP), la commande « Répertoire » sert à gérer les entrées du répertoire du véhicule. Vous pouvez dire le nom d'une entrée dans ce menu pour l'appeler.

Le répertoire permet d'enregistrer jusqu'à 1 000 noms pour chaque téléphone jumelé au système.

Lorsqu'un téléphone est connecté au système, le répertoire est automatiquement téléchargé au véhicule. Cette fonction vous permet d'accéder à votre répertoire à partir du système Bluetooth^{MD} et d'appeler des contacts en prononçant leur nom. Vous pouvez enregistrer une étiquette vocale personnalisée pour les noms des contacts que le système a de la difficulté à reconnaître. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Enregistrer un nom » dans ce chapitre.

NOTA :

Chaque téléphone possède son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A lorsque vous utilisez le téléphone B.

« Énumérer les noms » ①

Utilisez la commande d'énumération des noms pour entendre tous les noms et les emplacements du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton  du

volant. Le système met fin à la session de reconnaissance vocale. Consultez la commande « Enregistrer un nom » dans ce chapitre pour obtenir des renseignements sur la façon d'enregistrer des étiquettes vocales personnalisées pour les entrées de la liste dont le système manifeste des difficultés de prononciation.

« Enregistrer un nom » **(B)**

Le système vous permet d'enregistrer une étiquette vocale personnalisée pour les noms des contacts de votre répertoire que le véhicule a de la difficulté à reconnaître. Cette fonction sert aussi à enregistrer des étiquettes vocales pour appeler directement une entrée comportant plusieurs numéros de téléphone. Il est possible d'enregistrer jusqu'à 40 étiquettes vocales.

« Appels récents »

Menu principal

« Appels récents »

« Appels entrants » **(A)**

« Appels manqués » **(B)**

« Appels sortants » **((C))**

« Recomposer » **(D)**

« Rappeler » **(E)**

Utilisez la commande « Appels récents » pour accéder aux appels sortants, entrants ou manqués.

« Appels entrants » **(A)**

Utilisez la commande « Appels entrants » pour accéder à la liste des appels faits à l'appareil du véhicule.

« Appels manqués » **(B)**

Utilisez la commande « Appels manqués » pour accéder à la liste des appels faits à l'appareil du véhicule et auxquels il n'y a pas eu de réponse.

« Appels sortants » **((C))**

Utilisez la commande « Appels sortants » pour accéder à la liste des appels faits à partir du véhicule.

« Recomposer » **(D)**

Utilisez la commande « Recomposer » pour composer le numéro du dernier appel sortant effectué dans le véhicule.

« Rappeler » **(E)**

Utilisez la commande « Rappeler » pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

« Connecter le téléphone »

NOTA :

La commande « Ajouter un téléphone » n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal

« Connecter le téléphone »

« Ajouter un téléphone » **(A)**

« Remplacer le téléphone » **(B)**

« Sélectionner un téléphone » **(C)**

« Supprimer un téléphone » **(D)**

« Désactiver Bluetooth » **(E)**

Utilisez la commande « Connecter le téléphone » pour gérer les téléphones qui se connectent au véhicule ou pour activer la fonction Bluetooth^{MD} du véhicule.

« Ajouter un téléphone » **(A)**

Utilisez la commande « Ajouter un téléphone » pour ajouter un téléphone au véhicule. Consultez « Procédure de jumelage » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

« Remplacer le téléphone »

Utilisez la commande « Remplacer le téléphone » pour remplacer un téléphone jumelé existant avec un nouveau téléphone. Le système conservera toutes les étiquettes vocales assignées à votre répertoire.

« Sélectionner un téléphone »

Utilisez la commande « Sélectionner un téléphone » pour choisir un téléphone dans la liste des téléphones connectés au véhicule. Le système énumère les noms attribués à chaque téléphone et vous invite alors à utiliser le téléphone de votre choix. Un seul téléphone peut être actif à la fois.

« Supprimer un téléphone »

Utilisez la commande « Supprimer un téléphone » pour supprimer un téléphone qui est connecté au véhicule. Le système énumère les noms attribués à chaque téléphone et vous invite alors à utiliser le téléphone que vous désirez supprimer. La suppression d'un téléphone du véhicule effacera aussi le répertoire pour ce téléphone.

« Désactiver Bluetooth »

Utilisez la commande « Désactiver Bluetooth » pour empêcher toute connexion sans fil à votre téléphone.

MODE D'ADAPTATION DE LA VOIX

L'adaptation à la voix permet à jusqu'à deux utilisateurs étrangers de programmer le système afin d'améliorer la reconnaissance vocale. En répétant nombre de commandes, les utilisateurs peuvent créer un modèle vocal de leur propre voix qui est stocké dans le système. Le système est en mesure de stocker un différent modèle d'adaptation de voix pour chaque téléphone relié.

Procédure de programmation

La procédure de programmation d'une voix s'établit comme suit :

1. Placez le véhicule à l'extérieur en un endroit relativement calme.
2. Prenez place sur le siège du conducteur lorsque le frein de stationnement est serré et que la boîte de vitesses est en position P (stationnement).
3. Enfoncez le bouton  pendant plus de cinq secondes.
4. Le système annonce : « Appuyez sur le bouton d'activation du téléphone () pour que le système téléphonique mains libres passe en mode adaptation à la voix ou appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone () pour sélectionner une autre langue ».

5. Appuyez sur le bouton  .

Pour de plus amples renseignements sur la façon de sélectionner une autre langue, consultez la section « Sélection d'une langue » dans ce chapitre.

6. La mémoire vocale A ou la mémoire B est automatiquement sélectionnée. Si les deux emplacements de mémoire sont déjà utilisés, le système vous invite à en écraser un. Suivez les directives énoncées par le système.
7. Au terme de la préparation et lorsque vous êtes prêt à commencer, appuyez sur le bouton  .
8. Le mode d'adaptation de la voix est expliqué. Suivez les directives énoncées par le système.
9. Au terme de la programmation, le système vous indique qu'un nombre adéquat de phrases a été enregistré.
10. Le système annonce que l'adaptation de la voix est terminée et qu'il est prêt.

Le mode d'adaptation de la voix est interrompu si :

- Le bouton  est enfoncé pendant plus de cinq secondes en mode AV.
- Le véhicule commence à se déplacer pendant le mode d'adaptation de la voix.
- Le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt).

Phrases de programmation

En mode d'adaptation de la voix, le système demande à l'utilisateur d'énoncer les phrases suivantes. (Le système vous invite à dire chaque phrase.)

- Répertoire, transférer une entrée
- Composer trois zéro quatre deux neuf
- Supprimer le numéro de téléphone de rappel
- Appels entrants
- Transférer une entrée
- Huit pause neuf trois deux pause sept
- Supprimer toutes les entrées
- Appeler sept deux quatre zéro neuf
- Supprimer une entrée du carnet d'adresses
- Entrée suivante
- Composer étoile deux un sept zéro

- Oui
- Non
- Sélectionner
- Appel manqué
- Composer huit cinq six neuf deux
- Bluetooth en fonction
- Appel sortant
- Appeler trois un neuf zéro deux
- Neuf sept pause pause trois zéro huit
- Annuler
- Numéro de rappel
- Appeler étoile deux zéro neuf cinq
- Supprimer un téléphone
- Composer huit trois zéro cinq un
- Enregistrer un nom
- Quatre trois pause deux neuf pause zéro
- Supprimer le numéro de recomposition
- Répertoire, énumérer les noms
- Composer huit zéro cinq quatre un
- Correction
- Connecter le téléphone
- Composer sept quatre zéro un huit
- Entrée précédente
- Supprimer

- Composer neuf sept deux six six
- Composer sept six trois zéro un
- Précédent
- Appeler cinq six deux huit zéro
- Appeler six six quatre trois sept

COMMANDE MANUELLE

Lors de l'utilisation du système de reconnaissance vocale, il est possible de sélectionner les options du menu en utilisant les commandes du volant plutôt que d'énoncer les commandes vocalement. Cette fonction est particulièrement utile lorsque le bruit généré pendant la conduite rend difficile l'interprétation précise des commandes par le système de reconnaissance vocale. Le mode manuel de commande ne permet pas de composer un numéro de téléphone à l'aide de chiffres. L'utilisateur peut choisir une entrée à partir du répertoire ou des listes d'appels récents. Pour réactiver la reconnaissance vocale, quittez le mode de commande manuelle en maintenant le bouton de désactivation du téléphone () enfoncé. Il suffit ensuite d'appuyer sur le bouton d'activation du téléphone () pour activer le système téléphonique mains libres.

Conseils d'utilisation

- Pour entrer en mode de commande manuelle, activez le système de reconnaissance vocale et faites basculer le bouton de syntonisation () vers le haut ou vers le bas. Le système énoncera « Affichage des options manuelles » lorsque les commandes manuelles sont activées initialement.
- Pour parcourir les options de menu, faites basculer le bouton de syntonisation () vers le haut ou vers le bas. Le système indiquera toujours par message vocal l'option de menu courante. Selon l'affichage audio, il montrera aussi l'option de menu courante.
- Pour sélectionner l'option de menu actuelle, appuyez sur le bouton d'activation du téléphone ().
- Pour retourner au menu précédent, appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone (). Si le menu actuel est le menu principal, appuyez sur le bouton de désactivation du téléphone () pour quitter le système téléphonique.
- Pour quitter le mode de commande manuelle, maintenez le bouton de désactivation du téléphone () enfoncé pendant cinq secondes.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le système doit répondre correctement aux commandes sans difficulté. Si des problèmes surviennent, essayez les solutions suivantes.

Lorsque les solutions sont énumérées par numéro, commencez par le numéro 1 jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Symptôme	Solution
Le système n'interprète pas correctement la commande.	1. Assurez-vous que la commande est valide. Consultez la section « Liste des commandes vocales » dans ce chapitre.
	2. Assurez-vous d'énoncer la commande après la tonalité.
	3. Parlez clairement sans marquer de pause entre les mots et à un niveau approprié en fonction du bruit ambiant dans le véhicule.
	4. Assurez-vous que le niveau de bruit ambiant n'est pas excessif (par exemple, glaces ouvertes ou dégivreur en fonction). Nota : si le bruit est trop important pour utiliser le téléphone, les commandes vocales ne seront probablement pas reconnues.
	5. Si plus d'une commande est énoncée à la fois, tentez d'énoncer les commandes séparément.
	6. Si le système ne réussit jamais à reconnaître les commandes, exécutez la procédure de programmation de la voix pour améliorer l'efficacité de la reconnaissance pour le locuteur. Consultez la rubrique « Mode d'adaptation à la voix (AV) » dans la présente section.
Le système sélectionne toujours la mauvaise entrée dans le répertoire.	1. Assurez-vous que le nom de l'entrée du répertoire correspond au nom enregistré à l'origine. Vous pouvez le confirmer en utilisant la commande « Énumérer les noms ». Voir « Répertoire » dans cette section.
	2. Remplacez un des noms mal interprétés par un nouveau nom.

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite	5-2	Frein de stationnement	5-18
Système de surveillance de la pression des		Régulateur de vitesse.	5-18
pneus	5-2	Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de	
Pour éviter les collisions et les renversements	5-6	vitesse.	5-18
Récupération d'un véhicule hors route.	5-6	Fonctionnement du régulateur de vitesse	5-19
Perte rapide de pression d'air.	5-7	Augmentation de l'économie d'énergie.	5-21
Conduite et consommation d'alcool ou de		Techniques de stationnement et stationnement dans	
drogues.	5-8	les pentes	5-22
Commutateur principal à bouton-poussoir	5-8	Direction assistée	5-23
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent		Circuit de freinage.	5-23
Key ^{MD}	5-9	Précautions relatives au freinage	5-23
Portée de la clé pour la fonction de démarrage du		Système de freinage antiblocage (ABS).	5-25
véhicule électrique	5-9	Système de contrôle dynamique du véhicule	5-26
Fonctionnement du commutateur principal	5-10	Système d'assistance au départ en pente	5-28
Positions du commutateur principal.	5-10	Conduite par temps froid.	5-29
Arrêt d'urgence du véhicule électrique.	5-11	Déblocage d'une serrure de portière gelée	5-30
Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN		Antigel	5-30
Intelligent Key ^{MD}	5-11	Batterie de 12 V.	5-30
Avant de démarrer le système de véhicule		Vidange du circuit de refroidissement	5-31
électrique.	5-12	Pneus	5-31
Démarrage du système de véhicule électrique	5-13	Équipement hivernal.	5-31
Conduite du véhicule	5-13	Conduite sur la neige ou sur la glace.	5-31
Système de commande de changement de vitesse		Ouverture d'un couvercle de port de charge	
électrique.	5-13	gelé	5-32

PRÉCAUTIONS POUR LE DÉMARRAGE ET LA CONDUITE



AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Les animaux domestiques également ne doivent pas être laissés sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de chaque pneu une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considérablement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation d'énergie, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la

pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements additionnels

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaisson d'un pneu pendant la conduite).
- Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

- Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) s'affiche à l'écran à cristaux liquides par motrice de points lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) s'éteint lorsque le témoin de basse pression des pneus s'éteint.

Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin de basse pression des pneus demeure allumé.

Le message d'avertissement « CHECK TIRE PRESSURE » (vérifier la pression des pneus) ne s'affiche pas si le témoin de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

- La pression des pneus augmente ou diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et par la température extérieure. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du pneu, ce qui peut causer une diminution de

la pression de gonflage du pneu. Cela peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume lorsque la température ambiante est basse, vérifiez la pression des quatre pneus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de basse pression des pneus » du chapitre « Instruments et commandes » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » du chapitre « En cas d'urgence ».



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi **DÉSACTIVER** le témoin d'avertissement de basse pression. Si le pneu est à plat, faites-le réparer le plus tôt possible. (Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement d'une roue, consultez la section « Pneu crevé », du chapitre « En cas d'urgence ».)

- Lorsqu'une roue est remplacée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par **NISSAN** peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Si vous avez utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, votre concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié devra également remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus en plus de réparer ou de remplacer le pneu.

- **NISSAN** recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine **NISSAN** fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu.



MISE EN GARDE

- Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement lorsque les roues sont munies de chaînes antidérapantes ou lorsque la neige les recouvre complètement.
- N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.

Certains dispositifs et émetteurs pourraient en travers temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin de basse pression des pneus. Exemples :

- Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.
- Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité

Lorsque la pression des pneus est basse, le témoin de basse pression des pneus s'allume.

Ce véhicule transmet des signaux visuels et sonores pour vous aider à gonfler les pneus à la pression À FROID recommandée.

Configuration du véhicule :

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses.
3. Placez le commutateur principal à la position ON (marche). Ne le placez pas en mode READY (prêt à démarrer).

Fonctionnement :

1. Gonflez le pneu.
 2. Après quelques secondes, les feux de détresse commencent clignoter.
 3. Lorsque la pression désignée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse cessent de clignoter.
 4. Effectuez les étapes ci-dessus pour chaque pneu.
- Si le pneu est trop gonflé d'environ 30 kPa (4 lb/po²), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent trois fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape du pneu pour relâcher la pression. Lorsque la pression atteint la pression désignée, l'avertisseur sonore retentit une fois.

- Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après le début du gonflage, la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle.
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'active pas la fonction d'alerte de gonflage facilité dans les conditions suivantes :
 - Dans le cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur.
 - En cas de pression d'air de l'appareil de gonflage insuffisante pour gonfler le pneu, tel que ceux utilisant une prise de courant.
 - Si un équipement électrique est utilisé dans le véhicule ou près de celui-ci.
 - Une anomalie est présente dans le système de surveillance de la pression des pneus.
 - L'avertisseur sonore ou les feux de détresse sont défectueux.
 - Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle en raison d'interférences au système de surveillance de la pression des pneus, avancez ou reculez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez de nouveau.

Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est toujours pas fonctionnelle, utilisez alors un manomètre pour pneus.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS



AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule. **Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.** Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformé-

ment aux instructions indiquées dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Ne serrez pas les freins.

3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne se trouve dans votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.
6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.
 - Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut

aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en inspectant visuellement les pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.



AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu crevé.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu ou consultez la section « Pneu à plat » dans le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel du conducteur.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES



AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des accidents impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

5-8 Démarrage et conduite

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance et drogues illégales). Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

COMMUTATEUR PRINCIPAL À BOUTON-POUSOIR



AVERTISSEMENT

N'actionnez pas le commutateur principal lorsque vous conduisez sauf en cas d'urgence. (Le système de véhicule électrique s'arrête lorsque vous appuyez trois fois consécutives sur le commutateur principal ou que vous le maintenez enfoncé pendant plus de deux secondes.) Si le système de véhicule électrique s'arrête pendant la conduite, cela pourrait entraîner un accident ainsi que des blessures graves.

Avant d'utiliser le commutateur principal, assurez-vous que le véhicule est en position P (stationnement).

SYSTÈME DE CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

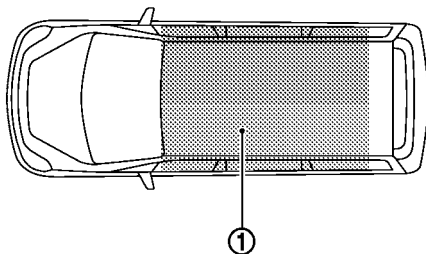
Le système de clé intelligente permet au conducteur de démarrer le système de véhicule électrique sans retirer la clé de sa poche ou de son sac à main. L'environnement et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Certains témoins et avertissements de fonctionnement s'affichent à l'écran à cristaux liquides par matrice de points dans l'affichage inférieur. Consultez la section « Écran à cristaux liquides par matrice de points » dans le chapitre « Instruments et commandes ».



MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**



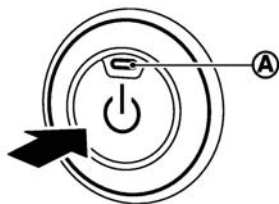
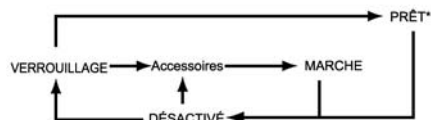
PORTÉE DE LA CLÉ POUR LA FONCTION DE DÉMARRAGE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La fonction de la clé intelligente ne peut être utilisée pour démarrer le système de véhicule électrique que lorsque la clé intelligente se trouve dans la portée précisée ①.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

Si la clé intelligente se trouve dans la portée, il est possible même pour une personne n'ayant pas sur soi la clé intelligente d'appuyer sur le commutateur principal pour démarrer le système de véhicule électrique.

- L'espace à bagages n'est pas compris dans la portée, mais la clé intelligente peut tout de même fonctionner.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si vous la placez sur le tableau de bord, dans la boîte à gants ou dans un vide-poche de portière.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si elle est placée près de la portière ou de la glace à l'extérieur du véhicule.



*** : Appuyez sur le commutateur principal lorsque vous enfoncez la pédale de frein.**

FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR PRINCIPAL

Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal sans enfoncez la pédale de frein, la position du commutateur principal changera comme suit.

- Appuyez une fois pour passer à la position ACC (accessoires).
- Appuyez deux fois pour passer à la position ON (marche).
- Appuyez trois fois pour passer à la position OFF (arrêt).

- Appuyez quatre fois pour revenir à la position ACC (accessoires).
- Ouvrez ou fermez une des portières pour retourner à la position LOCK (antivol-verrouillé) lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt).

Le témoin (A) situé sur le commutateur principal s'allume lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Le verrouillage du commutateur principal est prévu pour empêcher le passage du commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé) tant que le levier de vitesses ne soit pas à la position P (stationnement).

Lorsque le commutateur principal ne peut passer à la position LOCK (antivol-verrouillé), procédez comme suit.

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses pour placer le véhicule en position P (stationnement).
2. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt). L'indicateur de position du commutateur principal (A) ne s'allume pas.

3. Ouvrez la portière. Le commutateur principal passera à la position LOCK (antivol-verrouillé).

POSITIONS DU COMMUTATEUR PRINCIPAL

LOCK (antivol-verrouillé) (position de stationnement normale)

Le commutateur principal ne peut être verrouillé qu'en position LOCK (antivol-verrouillé).

Le commutateur principal se déverrouille s'il est enfoncé à la position ACC (accessoires) lorsque vous êtes en possession de la clé intelligente.

ACC (accessoires)

Cette position permet d'utiliser les accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le système de véhicule électrique est hors fonction.

ON (marche)

Cette position permet de mettre en fonction le système de véhicule électrique et les accessoires électriques.

READY (prêt à démarrer) (position de fonctionnement normale)

Cette position permet de mettre en fonction le système de véhicule électrique ainsi que les accessoires électriques; dans cette position, le véhicule est prêt à démarrer.

OFF (arrêt)

Cette position permet de mettre hors fonction le système de véhicule électrique.

Le commutateur principal ne peut être placé à la position LOCK (antivol-verrouillé) que lorsque le véhicule est en position P (stationnement).



MISE EN GARDE

Ne quittez pas le véhicule lorsque le commutateur principal est à la position ACC (accessoires) pendant une période prolongée. Cela peut décharger la batterie de 12 V.

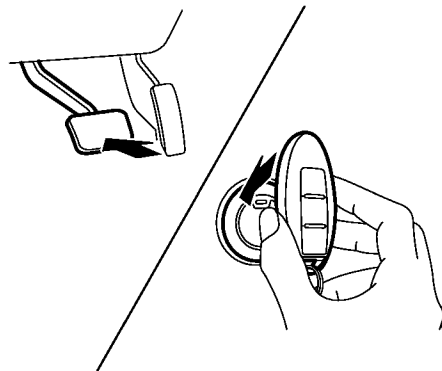
NOTA :

Si vous appuyez rapidement sur le commutateur principal ou si vous appuyez rapidement à deux reprises, le commutateur peut ne pas fonctionner même si un carillon retentit. Appuyez de nouveau sur le commutateur, plus lentement.

ARRÊT D'URGENCE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour arrêter le système de véhicule électrique en cas d'urgence lors de la conduite, exécutez la procédure suivante :

- appuyez rapidement sur le commutateur principal trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie; ou
- maintenez le commutateur principal enfoncé pendant plus de deux secondes.



DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Si la pile de la clé intelligente est déchargée ou si les conditions environnementales nuisent au fonctionnement de la clé intelligente, faites démarrer le système de véhicule électrique en mode READY (prêt à démarrer) en effectuant les étapes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses.
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.

3. Touchez le commutateur principal avec la clé intelligente comme illustré. (Un carillon retentit.)
4. Appuyez sur le commutateur principal tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon. La position du commutateur principal passe au mode READY (prêt à démarrer).

Après l'exécution de l'étape 3, le commutateur principal passe à la position ACC (accessoires) si vous appuyez sur le commutateur principal sans enfoncer la pédale de frein.

NOTA :

- **Lorsque vous appuyez sur le commutateur principal à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) ou en mode READY (prêt à démarrer) en suivant les étapes ci-dessus, le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points même si la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule. Cette condition est normale. Pour empêcher le clignotement du témoin, touchez de nouveau le commutateur principal avec la clé intelligente.**

- **Si le témoin de décharge de la batterie du système de clé intelligente s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, remplacez la pile dès que possible. Consultez la section « Remplacement de la pile de la clé intelligente » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».**

AVANT DE DÉMARRER LE SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- Assurez-vous que la zone autour du véhicule est dégagée.
- Vérifiez le niveau des liquides, tels que le liquide de refroidissement, le liquide de frein et le liquide lave-glace aussi fréquemment que possible.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Vérifiez que toutes les portières sont fermées.
- Réglez les sièges et les appuie-têtes.
- Réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- Vérifiez le fonctionnement des témoins lorsque le commutateur principal est placé à la position ON (marche). (Consultez la section « Témoins et rappels sonores » dans le chapitre « Instruments et commandes ».)

DÉMARRAGE DU SYSTÈME DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
2. Assurez-vous que le véhicule est à la position P (stationnement).

Le système de véhicule électrique est conçu pour ne fonctionner que lorsque le levier de vitesses est à la position P (stationnement) ou N (point mort).

Vous devez avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous utilisez le commutateur principal.

3. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur principal pour placer le système de véhicule électrique à la position READY (prêt à démarrer).

Pour placer le véhicule à la position READY (prêt à démarrer), appuyez brièvement sur le commutateur principal tout en enfonçant la pédale de frein lorsque le commutateur principal se trouve à n'importe quelle position. Le témoin PRÊT à démarrer  au compteur s'allume.

4. Pour arrêter le système de véhicule électrique, appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses, puis placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).

CONDUITE DU VÉHICULE SYSTÈME DE COMMANDE DE CHANGEMENT DE VITESSE ÉLECTRIQUE

Ce véhicule est contrôlé électroniquement pour produire le plus d'énergie disponible possible et pour un fonctionnement en douceur.

Les procédures de fonctionnement recommandées pour ce véhicule sont indiquées dans les pages suivantes.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir mis le véhicule en position READY (prêt à démarrer), enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier de vitesses à la position D (marche avant).

Le levier de vitesses de ce véhicule est conçu de telle façon que la pédale de frein doit être enfoncée avant de passer de la position P (stationnement) à toute autre position de marche avant lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P (stationnement) à une autre position tant que le commutateur principal est placé à la position LOCK (antivol-verrouillé), OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), ou si la clé est retirée.

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée, puis déplacez le levier de vitesses à la position D (marche avant).
3. Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.



AVERTISSEMENT

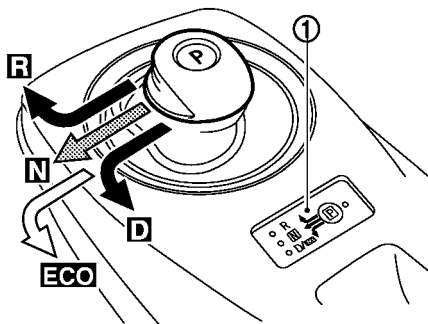
- **N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière) ou D (marche avant). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier de vitesses en position. Vous risqueriez autrement de perdre la maîtrise du véhicule, ce qui pourrait entraîner un accident.**

- Ne déplacez jamais le levier de vitesses à la position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule est en mouvement. Le fait de ne pas respecter ces directives peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.



MISE EN GARDE

- Lorsque vous arrêtez le véhicule dans une pente ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonceant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.
- Ne suspendez pas d'objets sur le levier de vitesses. Cela peut provoquer un accident en raison d'un démarrage soudain.
- Ne passez pas brusquement en position ECO (économie) sur des routes glissantes. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.



Changement de vitesse

Pour déplacer le levier de vitesses,

- ➡ : Faites-le glisser le long de la coulisse lorsque vous enfoncez la pédale de frein.
- ➡➡ : Après l'avoir fait glissé, maintenez-le dans la même position jusqu'à ce que le véhicule soit mis en position N (point mort).
- ➡➡➡ : Lorsque le véhicule est en position D (marche avant), faites glisser le levier le long de la coulisse.

NOTA :

- Assurez-vous que le véhicule est en position de changement de vitesse voulue en vérifiant le témoin de changement de vitesse ① situé près du levier de vitesses ou l'écran à cristaux liquides par matrice de points du compteur.
- Pour placer le véhicule en position D (marche avant) à partir de la position ECO (économie), déplacez le levier de vitesses à la position D (marche avant).

Après avoir mis le véhicule en position READY (prêt à démarrer), enfoncez complètement la pédale de frein, puis déplacez le levier de vitesses à la position de changement de vitesse voulue.

Si vous placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires) pour quelque raison que ce soit, alors que le levier de vitesses ne se trouve pas à la position P (stationnement), vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Si vous ne pouvez pas placer le commutateur principal à la position LOCK (antivol-verrouillé), effectuez les étapes suivantes.

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est arrêté.
2. Placez le commutateur principal à la position ON (marche) lorsque vous enfoncez la pédale de frein.
3. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement), puis placez-le à la position P (stationnement).
4. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).

NOTA :

Le véhicule passe automatiquement à la position P (stationnement) lorsque le commutateur principal est à la position OFF (arrêt).



AVERTISSEMENT

- **Le levier de vitesses est toujours dans la position centrale lorsque vous le relâchez. Lorsque vous placez le commutateur principal à la position READY (prêt à démarrer), assurez-vous que le véhicule est en position P (stationnement). L'indicateur près du « P » (stationnement) du levier de vitesses s'allume et le « P » (stationnement) s'affiche au compteur. Si le véhicule est en position D (marche avant) ou R (marche arrière) lorsque le commutateur principal est placé à la position READY (prêt à démarrer), cela peut provoquer un démarrage soudain, ce qui risquerait d'entraîner un accident.**
- **Sur une route montagneuse, ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'il se trouve en position D (marche avant) ou ECO (économie), ou avancer lorsqu'il est en position R (marche arrière). Cela peut causer un accident.**

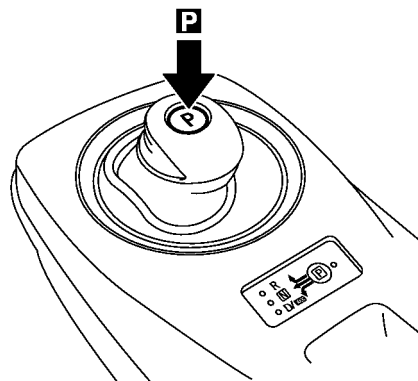


MISE EN GARDE

- **Ne faites pas glisser le levier de vitesses pendant que vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement). Vous risqueriez d'endommager également le moteur électrique.**
- **Lorsque vous passez à la position voulue en actionnant le levier de vitesses, assurez-vous que ce dernier revient à la position centrale en relâchant le levier. Si vous maintenez le levier de vitesses dans une position à mi-chemin, vous risquez également d'endommager le système de commande de changement de vitesse.**
- **N'actionnez pas le levier de vitesses lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, sauf lorsque vous passez à la position ECO (économie). Cela peut provoquer un démarrage soudain, ce qui risque d'entraîner un accident.**
- **Les opérations suivantes ne sont pas permises en raison d'une force excessive qui serait exercée au moteur de traction, ce qui risquerait d'endommager le véhicule :**
 - **le déplacement du levier de vitesses à la position R (marche arrière) lors de la conduite en marche avant;**

- le déplacement du levier de vitesses à la position D (marche avant) ou ECO (économie) lors de la conduite en marche arrière.

Si vous tentez d'effectuer ces opérations, un carillon retentit et le véhicule passe à la position N (point mort).



P (stationnement):

Utilisez cette position du levier de vitesses lorsque le véhicule est stationné ou lorsque vous placez le véhicule en position READY (prêt à démarrer). Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté. **Pour passer à la position P (stationnement), appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) comme indiqué dans l'illustration ci-dessus dès que le véhicule s'est arrêté complètement. Si vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) alors que le véhicule est en mouvement, un**

carillon retentit et la position du levier de vitesses actuelle est maintenue. Après le passage à la position P (stationnement), serrez le frein de stationnement. Lorsque vous stationnez sur une pente, serrez d'abord le frein de stationnement tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, puis appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) et placez le véhicule en position P (stationnement). Consultez la section « Frein de stationnement ».

NOTA :

- Lorsque le véhicule est immobilisé, il passe automatiquement à la position P (stationnement) si le levier de vitesses n'est pas placé à la position P (stationnement) lorsque le commutateur principal est réglé à la position OFF (arrêt).
- Si vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) lorsque vous faites glisser le levier de vitesses, le levier ne passera pas à la position P (stationnement). Lorsque vous appuyez sur le commutateur de position P (stationnement), assurez-vous d'abord de laisser le levier de vitesses revenir en position centrale.

R (marche arrière):

Cette position est utilisée pour reculer. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé avant de sélectionner la position R (marche arrière). **Si le véhicule est placé à la position D (marche avant) pendant la marche arrière, le carillon retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**

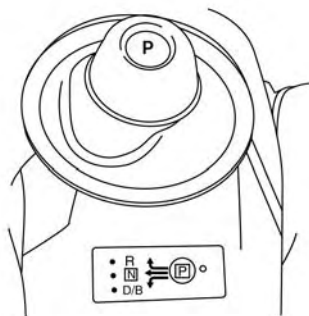
N (point mort):

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Le véhicule peut être placé en position READY (prêt à démarrer) dans cette position.

Ne mettez pas le levier en position N (point mort) pendant la conduite. Le circuit de freinage régénératif ne fonctionne pas en position N (point mort). Toutefois, le véhicule pourra tout de même être immobilisé à l'aide des freins.

D (marche avant):

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant. **Si le véhicule est placé à la position D (marche avant) pendant la marche arrière, le carillon retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**



Mode B:

Ce mode permet d'engager le circuit de freinage régénératif de façon plus dynamique sur les pentes descendantes et aide à réduire l'usage des freins. Il est activé en déplaçant le levier de vitesses vers la gauche et vers le bas. Le levier de vitesses revient ensuite en position centrale.

Mode ECO (économie):

Utilisez le mode ECO (économie) pour augmenter l'autonomie.

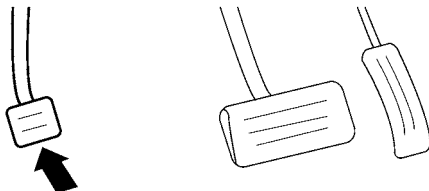
Par rapport à la position D (marche avant), le mode ECO (économie) consomme moins d'énergie pour faire fonctionner le moteur de traction, le chauffage et le climatiseur et permet d'augmenter l'autonomie du véhicule. **Le mode ECO (économie) peut être sélectionné à partir des positions D (marche avant) ou mode B.**

FREIN DE STATIONNEMENT



AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré avant la conduite. Si tel n'est pas le cas, une défaillance des freins pourrait se produire et entraîner un accident.
- Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans un véhicule. Ils pourraient desserrer le frein de stationnement et provoquer un accident.
- Lorsque vous quittez le véhicule, serrez le frein de stationnement et appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses.



Pour le serrer : enfoncez fermement le frein de stationnement.

Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Enfoncez fermement le frein de stationnement pour le desserrer.
3. Assurez-vous que le témoin des freins est éteint avant de prendre la route.

RÉGULATEUR DE VITESSE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

- Le régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin SET (réglage) clignote à l'écran à cristaux liquides par matrice de points pour avertir le conducteur.
- Si le témoin SET (réglage) clignote à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, mettez le commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) à la position OFF (hors fonction) et faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.
- Le témoin SET (réglage) risque de clignoter à l'écran à cristaux liquides par matrice de points lorsque vous placez le commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) en position ON (en fonction) et que vous appuyez sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise), COAST/SET (vitesse de croisière-réglage) ou CANCEL (annulation). Pour programmer correctement le régulateur de vitesse, procédez de la manière suivante.

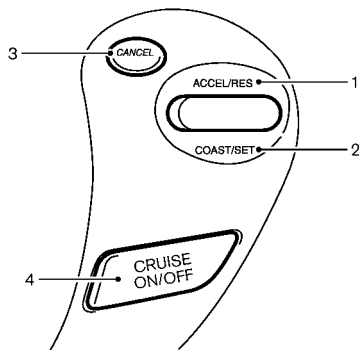


AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée;
- lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie;
- sur les routes montagneuses ou sinueuses;
- sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.).
- dans des endroits très venteux.

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.



FRONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE

1. Commutateur ACCEL/RES (reprise-accelération)
2. Commutateur SET/COAST (réglage/vitesse de croisière)
3. Commutateur CANCEL (annulation)
4. Commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction)

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h à 89 mi/h) sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Appuyez sur le commutateur CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) pour mettre le régulateur de vitesse en fonction. Le témoin CRUISE (régulateur de vitesse) s'allume à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.

Pour programmer la vitesse de croisière, accélérez à la vitesse voulue, enfoncez brièvement le commutateur SET/COAST (réglage/vitesse de croisière). Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule maintient la vitesse programmée.

- **Si vous devez dépasser un autre véhicule**, appuyez sur l'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse programmée.
- Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse programmée sur des routes sinueuses ou montagneuses. Ne mettez pas le régulateur de vitesse en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez l'une des méthodes suivantes.

1. Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
 2. Appuyez légèrement sur la pédale de frein.
 3. Mettez le commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) en position OFF (hors fonction). Le témoin CRUISE (régulateur de vitesse) s'éteint à l'écran à cristaux liquides par matrice de points.
- Si vous appuyez sur la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise) ou SET/COAST (réglage/vitesse de croisière) et programmez de nouveau la vitesse de croisière, le régulateur de vitesse se désactive. Mettez le commutateur principal CRUISE ON/OFF (régulateur de vitesse en fonction-hors fonction) en position OFF (hors fonction), puis remettez-le en position ON (en fonction).
 - Le régulateur de vitesse est annulé automatiquement si la vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.

- Si vous déplacez le levier de vitesses à la position N (point mort), le régulateur de vitesse est annulé.

Pour programmer une vitesse de croisière supérieure, utilisez une des méthodes suivantes.

- Appuyez sur l'accélérateur. Appuyez brièvement sur le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière-réglage) lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.
- Maintenez enfoncé le commutateur ACCEL/RES (accélération-réglage). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.
- Appuyez brièvement sur le commutateur ACCES/RES (accélération-réglage). La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

Pour programmer une vitesse de croisière inférieure, utilisez une des méthodes suivantes.

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Appuyez brièvement sur le commutateur SET/COAST (réglage/vitesse de croisière) lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.

- Maintenez enfoncé le commutateur SET/COAST (réglage/vitesse de croisière). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse voulue.
- Appuyez brièvement sur le commutateur SET/COAST (réglage/vitesse de croisière). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

Pour reprendre la vitesse précédemment programmée, appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-réglage). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

AUGMENTATION DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'autonomie du véhicule dépend de plusieurs facteurs.

L'autonomie réelle du véhicule varie selon :

- la vitesse;
- la charge du véhicule;
- la charge électrique des accessoires du véhicule;
- les conditions de circulation et de route.

NISSAN recommande d'adopter les habitudes de conduite suivantes pour optimiser l'autonomie du véhicule :

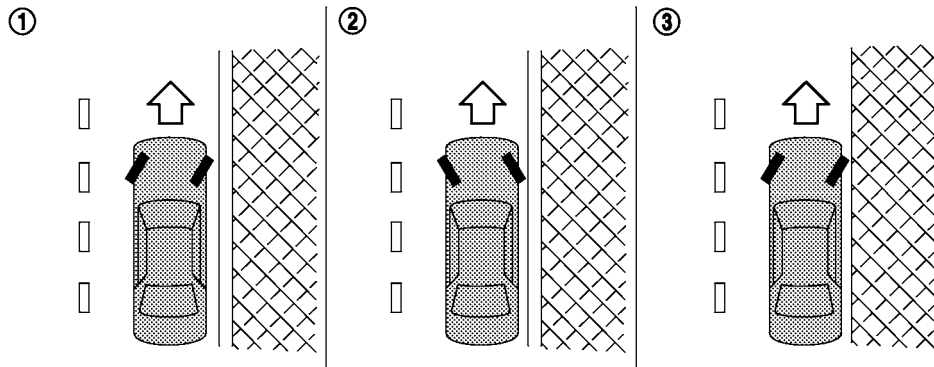
Avant la conduite :

- Suivez le programme d'entretien périodique recommandé.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat.
- Préchauffez ou refroidissez en avance l'habitacle pendant la recharge du véhicule.
- Retirez le chargement non nécessaire du véhicule.

Pendant la conduite :

- Utilisez le mode ECO (économie).
 - En position ECO (économie), le freinage régénératif est utilisé davantage lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur par rapport à la position D (marche avant) et plus d'énergie est fournie à la batterie au lithium-ion.
 - La position ECO (économie) aide à réduire la consommation d'énergie en réduisant l'accélération par rapport à la même position de pédale d'accélérateur en position D (marche avant).
 - La position ECO (économie) réduit l'énergie fournie au système de chauffage-climatisation.
- Conduisez à une vitesse constante. Maintenez votre vitesse de croisière en conservant une position de pédale d'accélérateur constante ou en utilisant le régulateur de vitesse au besoin.
- Accélérez progressivement et sans à-coup. Appuyez légèrement et brièvement sur la pédale d'accélérateur pour accélérer et décélérer.
- Conduisez à des vitesses modérées sur l'autoroute.
- Évitez les arrêts et les freinages fréquents. Conservez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules.
- Mettez hors fonction le système de chauffage-climatisation lorsqu'il n'est pas nécessaire.
- Sélectionnez un réglage de température modéré pour le chauffage ou le refroidissement pour aider à réduire la consommation d'énergie.
- Utilisez le chauffage ou le climatiseur et fermez les glaces pour diminuer la résistance lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.
- Relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir et ne serrez pas les freins si les conditions de circulation et de route le permettent.
 - Ce véhicule est muni d'un circuit de freinage régénératif. Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie au lithium-ion est un avantage secondaire. En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération et un peu d'énergie à la batterie au lithium-ion lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur.

TECHNIQUES DE STATIONNEMENT ET STATIONNEMENT DANS LES PENTES



AVERTISSEMENT

- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**
- **Ne laissez jamais le véhicule en mode READY (prêt à démarrer) lorsque vous n'utilisez pas le véhicule.**

- **Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.**
- **Pour stationner votre véhicule de façon sécuritaire, serrez toujours le frein de stationnement et placez le véhicule en position P (stationnement). Le fait de ne pas respecter ces directives peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident.**

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier de vitesses.
3. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule stationné sur une pente, les roues doivent être tournées comme illustré.
 - **PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR :**
①
 - Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.
 - **PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR :**
②
 - Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.
 - **PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR :** ③
 - Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.
4. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).

DIRECTION ASSISTÉE



AVERTISSEMENT

- **Si le témoin READY (prêt à démarrer) est éteint pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume pendant que le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé, la direction n'est plus assistée. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant moins d'effort.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe de la direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer le volant. Lorsque la température de la direction assistée diminue, l'assistance revient à la normale. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire chauffer la direction assistée.

Un bruit peut se faire entendre lorsque vous manœuvrez rapidement le volant. Cela ne constitue pas une anomalie.

Si le témoin de la direction assistée **PS** s'allume lorsque le témoin READY (prêt à démarrer) est allumé, il est possible que la direction assistée ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit être réparée. Faites vérifier la direction assistée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. (Consultez la section « Témoin de la direction assistée » dans le chapitre « Instruments et commandes ».)

La direction assistée arrête de fonctionner lorsque le témoin de la direction assistée et le témoin READY (prêt à démarrer) sont allumés. Vous conserverez toujours la maîtrise de votre véhicule. Toutefois, le volant sera beaucoup plus difficile à manœuvrer, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

CIRCUIT DE FREINAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Ce véhicule est équipé de deux circuits de freinage :

1. Circuit de freinage hydraulique
2. Circuit de freinage régénératif

Circuit de freinage hydraulique

Le circuit de freinage hydraulique est similaire aux freins utilisés sur les véhicules conventionnels.

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques distincts. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

Circuit de freinage régénératif

Le but principal du circuit de freinage régénératif est de fournir de l'énergie pour recharger la batterie au lithium-ion et pour augmenter l'autonomie. Le « frein moteur » qui fonctionne selon les conditions de la batterie est un avantage secondaire.

En position D (marche avant), le circuit de freinage régénératif fournit un peu de décélération et génère un peu d'énergie pour la batterie au lithium-ion. L'énergie est également générée lorsque vous enfoncez la pédale de frein.

Lorsque vous appuyez sur le levier de vitesses en position ECO (économie) et que vous relâchez la pédale d'accélérateur, le freinage régénératif est plus serré qu'en position D (marche avant). Toutefois, lors de la conduite à haute vitesse, vous pouvez ressentir que le freinage régénératif fournit moins de décélération que le frein moteur d'un véhicule traditionnel. Ceci est normal.

Le circuit de freinage régénératif fournit moins de décélération lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée. Le freinage régénératif est automatiquement réduit lorsque la batterie au lithium-ion est complètement chargée pour empêcher une surcharge de la batterie au lithium-ion. Le freinage régénératif est également réduit automatiquement lorsque la température de la batterie est élevée ou basse (ce qui est indiqué par les zones rouges ou bleues de l'indicateur de température de la batterie) afin d'éviter d'endommager la batterie au lithium-ion.

La pédale de frein doit être utilisée pour ralentir ou arrêter le véhicule selon les conditions de circulation ou de route. Les freins du véhicule ne sont pas affectés par le fonctionnement du circuit de freinage régénératif.

NOTA :

- **Lorsque vous serrez les freins régénératifs, il se peut qu'un bruit se produit, provenant du circuit de freinage régénératif. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normal d'un véhicule électrique.**
- **Si le commutateur principal n'est pas à la position ON (marche) ou READY (prêt à démarrer), vous pouvez arrêter le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Toutefois, la distance de freinage sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.**
- **Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, la sensation de la pédale de frein ne sera pas fluide ou peut changer quand le circuit de freinage régénératif est activé. Toutefois, le circuit de freinage contrôlé électroniquement fonctionne normalement et cela n'inque pas la présence d'une anomalie.**

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Une telle pratique provoquerait la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes et des segments de frein ainsi qu'une réduction de l'autonomie.

Afin de réduire l'usure des freins et d'empêcher leur surchauffe, réduisez votre vitesse et sélectionnez la position ECO (économie) avant de conduire sur une pente descendante ou une longue pente. Le rendement des freins pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

- **Lors de la conduite sur une chaussée glissante, soyez vigilant lorsque vous freinez ou accélérez. Un freinage brusque ou une accélération soudaine peut causer un patinage des roues, ce qui risque d'entraîner un accident.**
- **Si vous enfoncez la pédale de frein lorsque le système de véhicule électrique est hors fonction, un plus grand effort pourrait être nécessaire pour freiner et la course de la pédale pourrait être réduite. Si le témoin des freins ne s'allume pas et que la pédale de frein semble être revenue à son état normal après le démarrage du système de véhicule électrique, cela indique l'absence d'une anomalie et le véhicule peut être utilisé normalement.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que le véhicule tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez le véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire le véhicule à des vitesses élevées tant que les freins ne soient pas séchés.

Rodage du frein de stationnement

Afin d'assurer une performance de freinage optimale, les segments du frein de stationnement doivent être rodés lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors du remplacement des segments du frein de stationnement.

Cette intervention est décrite dans le manuel de réparation du véhicule et peut être effectuée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOQUE (ABS)



AVERTISSEMENT

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance de freinage est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un système de freinage antiblocage (ABS). Les distances de freinage peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans système de freinage antiblocage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**

- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**
 - Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.
 - Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Le système de freinage antiblocage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le dispositif antiblocage entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.



AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances de freinage.

Fonction d'autodiagnostic

Le système de freinage antiblocage comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous appuyez sur le commutateur principal en position READY (prêt à démarrer) et que le véhicule avance ou recule à basse vitesse. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard.

Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si le témoin du système de freinage antiblocage s'allume durant l'autodiagnostic ou la conduite.

Fonctionnement normal

Le système de freinage antiblocage fonctionne lorsque le véhicule roule à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.

Lorsque le dispositif antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

Le système de contrôle dynamique du véhicule surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système de contrôle dynamique du véhicule facilite l'exécution des fonctions suivantes.

- Il contrôle la pression de freinage pour réduire le patinage des roues sur une roue motrice qui patine afin de transférer la puissance sur une roue motrice du même essieu qui ne patine pas.
- Il contrôle la pression de freinage et la puissance du moteur de traction pour réduire le patinage des roues motrices en fonction de la vitesse du véhicule (fonction de commande de traction).
- Il contrôle la pression de freinage au niveau de chaque roue et la puissance du moteur de traction afin de permettre au conducteur de garder la maîtrise du véhicule dans les conditions suivantes :
 - sous-virage (le véhicule a tendance à ne pas suivre la trajectoire malgré les efforts de direction accrus);
 - survirage (le véhicule a tendance à patiner sur certaines routes ou dans certaines conditions de conduite).

Le système de contrôle dynamique du véhicule peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.

Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne, le témoin  clignote au tableau de bord. Lorsque le témoin clignote, notez les points suivants.

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système ait déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Consultez les sections « Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule » et « Témoin de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Instruments et commandes ».

En cas d'une anomalie du système, le témoin  s'allume dans l'écran inférieur. Le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé automatiquement lorsque ce témoin s'allume.

Le commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique est utilisé pour désactiver le système. Le témoin de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule  s'allume pour indiquer que le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé. Lorsque le commutateur du système de contrôle dynamique du véhicule est utilisé pour désactiver le système, ce dernier continue de fonctionner afin d'empêcher une roue motrice de patiner en transférant la puissance sur une roue motrice qui ne patine pas. Dans ce cas, le témoin  clignote. Toutes les autres fonctions du système de contrôle dynamique du véhicule sont désactivées et le témoin  ne clignote pas. Le système de contrôle dynamique du véhicule est réactivé automatiquement lorsque le commutateur principal est placé à la position OFF (arrêt), puis replacé à la position ON (marche).

Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous démarrez le véhicule électrique et que vous roulez en marche avant ou en marche arrière à basse vitesse. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.



AVERTISSEMENT

- **Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**

- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des composants de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou le témoin  pourrait s'allumer.
- Si les pièces associées aux freins, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des modèles recommandés par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le système de contrôle dynamique du véhicule pourrait ne pas fonctionner correctement et le témoin  pourrait s'allumer.
- Si les pièces de commande du moteur de traction connexes ne sont pas recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le témoin  pourrait s'allumer.

- Le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement ou le témoin  peut s'allumer lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, par exemple, dans un virage relevé. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut s'allumer. Cette condition est normale. Redémarrez le système de véhicule électrique lorsque vous revenez sur une surface stable.
- Si vous utilisez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et que le témoin  s'allume.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE



AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais uniquement au dispositif d'assistance au départ en pente pour empêcher le véhicule de reculer dans une pente. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain en pente est gelé et boueux. Si vous ne pouvez plus empêcher votre véhicule de reculer, vous pourriez en perdre la maîtrise et risquer des blessures sérieuses, voire mortelles.
- Le dispositif d'assistance au départ en pente n'est pas conçu pour immobiliser le véhicule dans une pente. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Sinon, le véhicule pourrait reculer et vous risqueriez une collision ou de graves blessures.

- **Le dispositif d'assistance au départ en pente pourrait ne pas empêcher le véhicule de reculer dans certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein pour éviter de reculer. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le dispositif d'assistance au départ en pente utilise automatiquement les freins pour éviter que le véhicule ne se mette à reculer dans une pente au moment où le conducteur relâche la pédale de frein et appuie sur l'accélérateur.

Le dispositif d'assistance au départ en pente entre automatiquement en fonction dans les conditions suivantes :

- Le levier de vitesses est déplacé en position D (marche avant), ECO (économie) ou R (marche arrière).
- Le véhicule est immobilisé dans une pente en appliquant les freins.

Le temps de fonctionnement maximal du dispositif est de deux secondes. Passé ce délai, le véhicule se mettra à reculer et le dispositif d'assistance au départ en pente se désactivera complètement.

Le système d'assistance au départ en pente ne fonctionnera pas lorsque le levier de vitesses est en position D (marche avant), ECO (économie) ou R (marche arrière) ou si le véhicule se trouve sur une surface plane et de niveau.

CONDUITE PAR TEMPS FROID



MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la batterie au lithium-ion : n'entreposez pas le véhicule dans un endroit où la température est inférieure à -25 °C (-13 °F) pendant plus de sept jours. Si la température extérieure est égale ou inférieure à -25 °C (-13 °F), la batterie au lithium-ion peut geler et ne peut pas être chargée ou fournir de l'énergie pour démarrer le véhicule. Déplacez le véhicule dans un endroit chaud.

NOTA :

- Branchez le chargeur sur le véhicule et placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) lorsque vous stationnez le véhicule si la température prévue est inférieure à -20 °C (-4 °F). Cela fournit de l'énergie extérieure au réchauffeur de batterie au lithium-ion lorsqu'il est en fonction et ne décharge pas la batterie au lithium-ion. L'autonomie du véhicule est réduite si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction (la température de la batterie au lithium-ion est égale ou inférieure à environ -20 °C [-4 °F]) pendant la conduite. Il se peut que vous deviez charger la batterie au lithium-ion plus tôt que vous ne le feriez par temps chaud.
- La batterie au lithium-ion nécessite plus de temps pour charger lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction.
- Le temps de chargement prévu affiché au compteur et à l'écran du système de navigation augmente lors du fonctionnement du réchauffeur de batterie au lithium-ion.

- L'autonomie du véhicule peut être considérablement réduite par temps très froid, par exemple sous -20 °C (-4 °F).
- L'utilisation du système de chauffage-climatisation pour réchauffer l'habitacle lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F) consomme plus d'électricité et affecte davantage l'autonomie du véhicule que lorsque la température est supérieure à 0 °C (32 °F).
- Les performances du système de chauffage-climatisation sont réduites lors de l'utilisation de la minuterie de climatisation ou du système de chauffage-climatisation à distance lorsque le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Ne réglez la minuterie de chargement [Heure de FIN] que lors d'un chargement par temps froid. Le véhicule détermine automatiquement le moment auquel il doit commencer le chargement pour recharger complètement la batterie au lithium-ion, même si le réchauffeur de batterie au lithium-ion est en fonction. Le chargement s'arrête avant l'heure de fin réglée si la batterie au lithium-ion est complètement chargée.

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure devient gelée, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure ou utilisez la télécommande d'entrée sans clé.

ANTIGEL

En hiver, lorsqu'une température extérieure inférieure à 0 °C (32 °F) est prévue, vérifiez l'antigel pour vous assurer d'une protection hivernale appropriée. Consultez la section « Système de refroidissement » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » pour obtenir de plus amples renseignements.

BATTERIE DE 12 V

Si la batterie de 12 V n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie de 12 V. Vérifiez régulièrement la batterie de 12 V pour obtenir un rendement maximal. Consultez la section « Batterie de 12 V » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » pour obtenir de plus amples renseignements.

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si le véhicule doit être laissé à l'extérieur sans antigel, le système de refroidissement doit être vidangé. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Consultez la section « Système de refroidissement » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » pour obtenir de plus amples renseignements.

PNEUS

Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous utilisez votre véhicule sur des routes enneigées ou glacées, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus BOUE ET NEIGE ou des pneus TOUTES SAISONS sur les quatre roues. Consultez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de

même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur les chaussées sèches ou mouillées, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section, « Chaînes antidérapantes » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver.

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les essuie-glaces de votre véhicule.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE



AVERTISSEMENT

- **La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peut rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.**
- **Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Si vous accélérez trop rapidement, l'adhérence des roues motrices sera réduite davantage.**
- **Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue et commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.**
- **Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.**

- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.**

OUVERTURE D'UN COUVERCLE DE PORT DE CHARGE GELÉ

Lorsque le port de charge est gelé, faites fondre la glace en utilisant un sèche-cheveux.

6 En cas d'urgence

Programme d'assistance routière	.6-2
Arrêt d'urgence du véhicule électrique.	.6-2
Interrupteur des feux de détresse.	.6-2
Pneu à plat.	.6-3
Système de surveillance de la pression des pneus	.6-3
Réparation d'un pneu à plat	.6-4
Démarrage d'appoint	.6-12
Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement	.6-14

Démarrage en poussant	.6-15
Outils	.6-15
Remorquage de votre véhicule	.6-16
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN.	.6-17
Récupération d'un véhicule (dégagement d'un véhicule enlisé)	.6-18

PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE

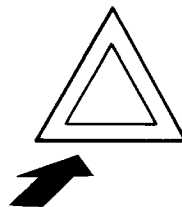
En cas d'urgence, le service de dépannage est disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le Livret de renseignements sur la garantie (États-Unis) ou le Livret de renseignements sur la garantie et le service de dépannage (Canada).

ARRÊT D'URGENCE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Pour arrêter le système de véhicule électrique en cas d'urgence lors de la conduite, exécutez la procédure suivante :

- appuyez rapidement sur le commutateur principal trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie; ou
- maintenez le commutateur principal enfoncé pendant plus de deux secondes.

INTERRUPTEUR DES FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants clignotent.



AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Vous pouvez actionner les feux de détresse au moyen du commutateur principal, peu importe la position.

Certains États interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

PNEU À PLAT

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de gonflage de tous les pneus. Lorsque le témoin de basse pression des pneus est allumé et que l'avertissement CHECK TIRE PRES-SURE (vérifier la pression des pneus) s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, au moins un de vos pneus est considérablement sous-gonflé. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoins et rappels sonores » dans le chapitre « Instruments et commandes » et la section « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».



AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez tout braquage ou freinage brusque, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi **DÉSACTIVER** le témoin d'avertissement de basse pression. Si, après avoir réglé la pression des pneus, le témoin demeure allumé pendant la conduite, il se peut qu'un des pneus soit à plat. Si l'un de vos pneus est à plat, réparez-le dès que possible.

- Lorsqu'une roue est remplacée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec un concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié dès que possible pour procéder au remplacement des pneus ou à la réinitialisation du système.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par **NISSAN** peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Si vous avez utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, votre concessionnaire **NISSAN LEAF** certifié devra également remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus en plus de réparer ou de remplacer le pneu.

- **NISSAN** recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine **NISSAN** fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu.

RÉPARATION D'UN PNEU À PLAT



AVERTISSEMENT

- Après l'utilisation du produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

- Aussitôt après avoir utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, confiez votre véhicule à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire inspecter et réparer le pneu ou le remplacer. Le produit d'obturation de secours pour pneus ne peut sceller en permanence un pneu crevé. La conduite continue du véhicule sans une réparation permanente du pneu peut entraîner une collision.
- Si vous avez utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié devra également remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus en plus de réparer ou de remplacer le pneu.

- **NISSAN recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine NISSAN fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu.**

Ce véhicule n'est pas muni d'un pneu de secours. La trousse de secours pour crevaisons (produit d'obturation de secours pour pneus) est fournie avec le véhicule à la place d'une roue de secours. Elle peut être utilisée pour les réparations temporaires de crevaisons mineures.

Si possible, faites remorquer le véhicule jusqu'à un établissement qui peut réparer ou remplacer le pneu à plat. L'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons peut causer une anomalie des capteurs de pression des pneus et entraîner l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Si l'un de vos pneus est à plat, procédez aux étapes décrites ci-après.



MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager la trousse de secours pour crevaisons durant l'entreposage ou l'utilisation :**
 - Utilisez uniquement la trousse de secours pour crevaisons sur votre véhicule. Ne l'utilisez pas sur les autres véhicules.
 - Utilisez uniquement la trousse pour gonfler les pneus de votre véhicule et pour vérifier la pression des pneus du véhicule.
 - Branchez le compresseur uniquement dans une prise de courant de 12 V c.c. du véhicule.
 - Maintenez la trousse propre et au sec.
 - Ne démontez pas la trousse et ne tentez pas de la modifier.
 - Ne laissez pas tomber la trousse sur le sol et évitez de l'exposer aux chocs directs.

- **N'utilisez pas la trousse de secours pour crevaisons dans les conditions suivantes. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié ou un service de dépannage professionnel**
 - lorsque la date de péremption du produit d'obturation est dépassée (affichée sur l'étiquette apposée sur la bouteille);
 - lorsque la fissure ou la crevaison est d'au moins 6 mm (0,25 po) environ;
 - lorsque le flanc du pneu est endommagé;
 - lorsque le véhicule a été conduit avec la pression des pneus extrêmement basse;
 - lorsque le pneu se détache de l'intérieur ou de l'extérieur de la roue;
 - lorsque la roue de pneu est endommagée
 - lorsqu'au moins deux pneus sont à plat.

Immobilisation du véhicule

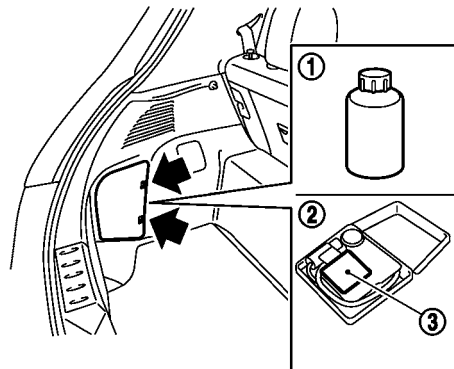
1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
4. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur à la position P (stationnement).
5. Mettez hors fonction le système de véhicule électrique.
6. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.
7. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré et que le véhicule est placé en position P (stationnement).

- **Ne réparez jamais de pneus lorsque le véhicule se trouve sur une pente, une surface recouverte de glace ou une chaussée glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne réparez jamais de pneus si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**



Retrait de la trousse de secours pour crevaisons

Retirez la trousse de secours pour crevaisons située sous l'espace à bagages. La trousse contient les articles suivants :

- ① Bouteille de produit d'obturation pour pneus
- ② Compresseur d'air
- ③ Autocollant de limitation de vitesse

Avant l'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons

- Si un objet étranger (par exemple, une vis ou un clou) est enfoncé dans le pneu, ne le retirez pas.
- Vérifiez la date de péremption du produit d'obturation (indiquée sur l'étiquette apposée sur la bouteille). N'utilisez jamais un produit d'obturation dont la date de péremption est dépassée.

Réparation du pneu:

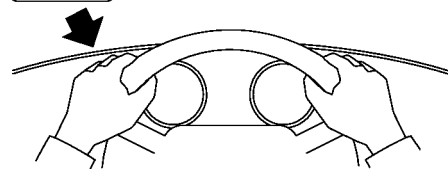
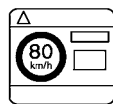


AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez le composé de réparation de pneu.

- **Avaler le composé est dangereux. Buvez immédiatement autant d'eau que possible et consultez sans tarder un médecin.**
- **Si le composé entre en contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment la partie touchée à l'eau. Si l'irritation persiste, consultez sans tarder un médecin.**

- **Gardez le composé à réparation hors de la portée des enfants.**
- **Le composé de réparation de secours peut causer une anomalie des capteurs de pression des pneus et entraîner l'allumage du témoin de basse pression des pneus. Faites remplacer le capteur de pression des pneus aussitôt que possible.**

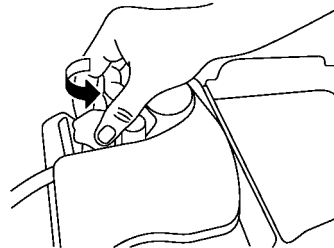
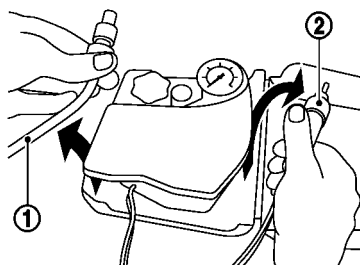


1. Ouvrez le couvercle du compresseur d'air et retirez l'autocollant de limitation de vitesse, puis apposez l'autocollant dans un emplacement visible pour le conducteur.



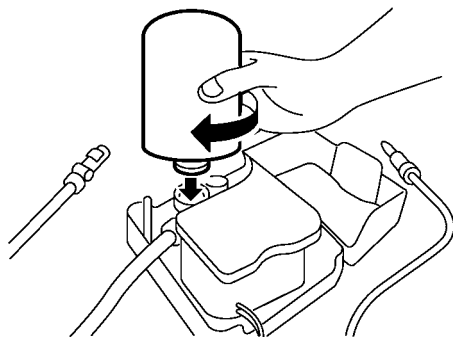
MISE EN GARDE

Ne mettez pas l'étiquette de limitation de vitesse sur le coussin de volant, l'indicateur de vitesse ou les témoins.

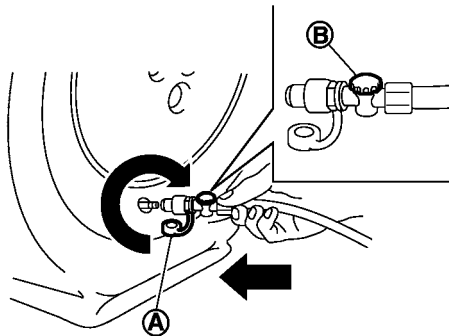


2. Retirez le flexible ① et la fiche d'alimentation ② du compresseur d'air. Retirez le capuchon du porte-bouteille du compresseur d'air.

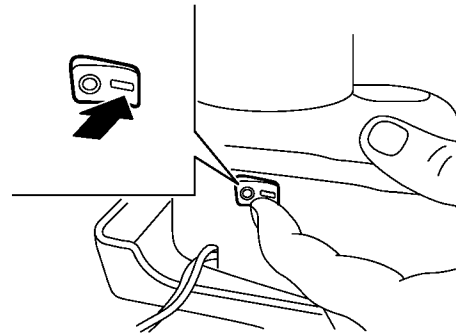
3. Retirez le bouchon de la bouteille du produit d'obturation pour pneus et vissez la bouteille dans le sens des aiguilles d'une montre sur le porte-bouteille. (Laissez intact le joint d'étanchéité de la bouteille. Le vissage de la bouteille sur le porte-bouteille risque de transpercer le joint d'étanchéité de la bouteille.)



4. Retirez le capuchon de la soupape de pneu sur le pneu crevé.



5. Retirez le capuchon protecteur **A** du flexible et vissez le flexible solidement sur la soupape de pneu. Assurez-vous que le clapet de décharge **B** est bien serré. Assurez-vous que le commutateur du compresseur d'air est à la position O (hors fonction), puis insérez la fiche d'alimentation dans la prise de courant du véhicule.



6. Appuyez sur le commutateur principal à la position ACC (accessoires). Tournez ensuite le commutateur du compresseur à la position ON (en fonction) (-), puis gonflez le pneu jusqu'à la pression indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur, si possible, ou jusqu'à la valeur minimale de 180 kPa (26 lb/po²). Mettez brièvement le compresseur d'air hors fonction pour vérifier la pression du pneu au moyen du manomètre.

Si le pneu est gonflé à une pression plus élevée que celle prescrite, réduisez la pression en expulsant l'air au moyen du clapet de décharge.

NOTA :

Le manomètre de compresseur peut afficher une pression de 600 kPa (87 lb/po²) pendant environ 30 secondes lors du gonflage du pneu. Le manomètre indique la pression à l'intérieur de la bouteille du produit d'obturation. Lorsque le produit d'obturation a été injecté dans le pneu, la valeur indiquée sur le manomètre diminue et la valeur de la pression des pneus actuelle s'affiche.



AVERTISSEMENT

Pour éviter de graves blessures lors de l'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons :

• **Serrez solidement le flexible de compresseur à la soupape de pneu. Autrement, le produit d'obturation pourrait s'éclabousser dans l'air et entrer en contact avec vos yeux ou votre peau.**

• **Ne vous tenez pas debout directement à côté du pneu endommagé lorsque vous le gonflez, car il risque d'éclater. Si des fissures ou des bosses sont présentes, mettez immédiatement le compresseur hors fonction.**

Si la pression des pneus n'augmente pas jusqu'à **180 kPa (26 lb/po²) dans les dix minutes**, le pneu pourrait être gravement endommagé et **il ne peut pas être réparé au moyen de cette trousse de secours pour crevaisons**. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

7. Lorsque la pression des pneus est à la valeur prescrite, mettez le compresseur hors fonction. Si le pneu ne peut pas être gonflé à la valeur prescrite, le compresseur d'air peut être mis hors fonction à la valeur minimale de 180 kPa (26 lb/po²) . Retirez la fiche d'alimentation de la prise de courant et enlevez rapidement le flexible de la soupape de pneu. Installez le capuchon protecteur et le capuchon de soupape. Rangez de façon appropriée la trousse de secours pour crevaisons dans l'espace à bagages.



MISE EN GARDE

Pour éviter des blessures graves lorsque vous rangez la trousse de secours pour crevaisons :

• **Gardez la bouteille du produit d'obturation vissée dans le compresseur. Autrement, le produit d'obturation pourrait s'éclabousser dans l'air et entrer en contact avec vos yeux ou votre peau.**

8. Conduisez immédiatement le véhicule pendant 10 minutes ou 3 km (2 mi) à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mi/h).
9. Après la conduite, assurez-vous que le commutateur du compresseur d'air est à la position O (hors fonction), puis vissez solidement le flexible sur la soupape de pneu. Vérifiez la pression des pneus au moyen du manomètre. La réparation temporaire est terminée si la pression des pneus ne baisse pas.

Assurez-vous que la pression est réglée à la pression prescrite sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge avant la conduite.

10. Si la pression des pneus baisse, répétez les étapes de 5 à 9. Si la pression baisse de nouveau ou baisse sous 130 kPa (19 lb/po²), **le pneu ne peut pas être réparé au moyen de la trousse de secours pour crevaisons**. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

La bouteille du produit d'obturation et le flexible ne peuvent pas être réutilisés pour réparer un autre pneu crevé. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour vous procurer des pièces de rechange.

Après la réparation du pneu:

Consultez aussitôt que possible un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire réparer ou remplacer le pneu.



AVERTISSEMENT

- Après l'utilisation du produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

- Immédiatement après avoir utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, confiez votre véhicule à un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire inspecter et réparer le pneu ou le remplacer. Le produit d'obturation de secours pour pneus ne peut sceller en permanence un pneu crevé. La conduite continue du véhicule sans une réparation permanente du pneu peut entraîner une collision.
- N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.
- Si vous avez utilisé le produit d'obturation de secours pour pneus pour réparer une crevaison mineure, votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié devra également remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus en plus de réparer ou de remplacer le pneu.

- NISSAN recommande l'utilisation exclusive du produit d'obturation de secours pour pneus d'origine NISSAN fourni avec votre véhicule. Les autres produits d'obturation pour pneus peuvent endommager le joint de la tige de soupape qui pourrait provoquer une perte de pression du pneu.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Les directives et les précautions ci-dessous doivent être observées pour faire démarrer le système de véhicule électrique au moyen d'une batterie d'appoint.

Le démarrage d'appoint fournit l'alimentation au circuit de 12 V pour permettre le fonctionnement des circuits électriques. Les circuits électriques doivent fonctionner pour permettre la recharge de la batterie Li-ion. La batterie Li-ion n'est pas rechargée par un démarrage d'appoint. La batterie au lithium-ion doit être chargée avant de pouvoir conduire le véhicule.



AVERTISSEMENT

- **Un démarrage d'appoint qui n'est pas effectué correctement peut faire exploser la batterie de 12 V et causer des blessures graves ou mortelles. Votre véhicule pourrait également être endommagé.**
- **La batterie de 12 V dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flammes de la batterie de 12 V.**

- **Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.**
- **Gardez la batterie de 12 V hors de la portée des enfants.**
- **La tension nominale de la batterie d'appoint doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.**
- **Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie de 12 V ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie de 12 V lors d'un démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint.**
- **Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsque votre batterie est gelée. Celle-ci pourrait exploser et causer de graves blessures.**

- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique. Il peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.**



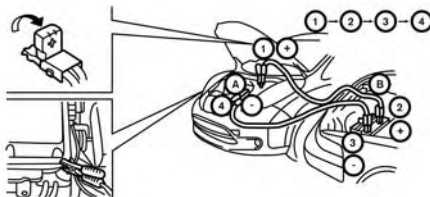
AVERTISSEMENT

- **Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, vous risquez d'endommager le convertisseur continu-continu et de provoquer des blessures.**



MISE EN GARDE

- Ne tentez pas d'exécuter un démarrage d'appoint sur la batterie de 12 V en même temps que la batterie au lithium-ion est en cours de chargement. Autrement, vous risquez d'endommager le véhicule ou l'équipement de charge, ce qui pourrait provoquer des blessures.
- La LEAF ne peut pas être utilisée comme un véhicule d'appoint, car elle ne peut pas fournir suffisamment d'énergie pour démarrer un véhicule muni d'un moteur à essence. Toutefois, vous pouvez utiliser un véhicule muni d'un moteur à essence pour effectuer un démarrage d'appoint de la batterie de 12 V de la LEAF.



1. Si la batterie d'appoint se trouve dans un autre véhicule (B), placez les deux véhicules (A) et (B) de façon à ce que les batteries de 12 V soient à proximité l'une de l'autre.

Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement.

Si la batterie de 12 V est déchargée, le commutateur principal ne peut pas être déplacé de la position OFF (arrêt). Branchez les câbles volants sur le véhicule d'appoint (B) avant d'appuyer sur le commutateur principal.

3. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) pour placer le véhicule en position P (stationnement).
4. Mettez hors tension tous les dispositifs électriques non essentiels (phares, dispositif de chauffage, climatiseur, etc.).
5. Placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt).
6. Retirez les bouchons d'aération de la batterie de 12 V (selon l'équipement). Couvrez la batterie d'un chiffon humecté, essoré fermement, afin de réduire le risque d'explosion.
7. Branchez les câbles volants dans la séquence illustrée (① → ② → ③ → ④).



MISE EN GARDE

- **Branchez toujours la borne positive (+) sur la borne positive (+) et la borne négative (–) sur la masse de la carrosserie (par exemple, comme illustré), et non pas sur la batterie de 12 V.**
- **Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec les pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosse des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.**

8. Démarrez le moteur du véhicule d'appoint (B).
9. Pendant que le moteur du véhicule d'appoint (B) est en marche, placez le système de véhicule électrique dans la position READY (prêt à démarrer).



MISE EN GARDE

Si le système ne démarre pas tout de suite, enfoncez le commutateur principal à la position OFF et attendez dix minutes avant d'essayer de nouveau.

10. Après le démarrage du système de véhicule électrique, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif (④ → ③ → ② → ①) et restez en position READY

(prêt à démarrer) pendant plus de 20 minutes pour charger la batterie de 12 V.

11. Remettez les bouchons d'aération en place (selon l'équipement). Jetez le vieux chiffon utilisé pour couvrir les trous d'aération, car il peut avoir été contaminé par de l'électrolyte corrosif.
12. Au besoin, branchez le véhicule sur un poste de charge ou sur un câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) pour charger la batterie Li-ion. (Consultez le chapitre « Chargement ».) Le véhicule ne peut pas être conduit jusqu'à ce que la batterie au lithium-ion est chargée.

NOTA :

S'il n'est pas possible de mettre le système en fonction en exécutant cette procédure, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SI LA BATTERIE AU LITHIUM-ION SE DÉCHARGE COMPLÈTEMENT



Si le témoin de limitation de puissance s'allume, la puissance du moteur de traction est limitée, ce qui réduit la vitesse du véhicule. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire avant que la batterie au lithium-ion ne soit complètement déchargée et qu'il n'y ait aucune énergie pour conduire le véhicule. Communiquez avec l'assistance routière; consultez votre Livret de renseignements sur la garantie NISSAN.

Si possible, placez le commutateur principal à la position OFF (arrêt) lorsque vous attendez l'assistance pour éviter la décharge de la batterie de 12 V.

NOTA :

Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement :

- **Le véhicule est automatiquement placé en position ON (marche) et il ne sera pas possible de passer à la position READY (prêt à démarrer).**
- **Le véhicule passe automatiquement à la position N (point mort) et il ne sera pas possible de conduire le véhicule.**



AVERTISSEMENT

Si le véhicule est en position N (point mort) et que la batterie au lithium-ion ainsi que la batterie de 12 V sont complètement déchargées, le véhicule ne peut pas être placé en position P (stationnement). Dans ce cas, placez des cales appropriées à l'avant et à l'arrière d'une roue pour empêcher le véhicule de se déplacer. Si des cales ne sont pas installées, le véhicule risque de se déplacer inopinément, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Pour mettre le véhicule en position READY (prêt à démarrer) afin de pouvoir le conduire, chargez la batterie au lithium-ion jusqu'à ce que l'autonomie au tableau de bord passe de « --- » à une distance numérique.

DÉMARRAGE EN POUSSANT

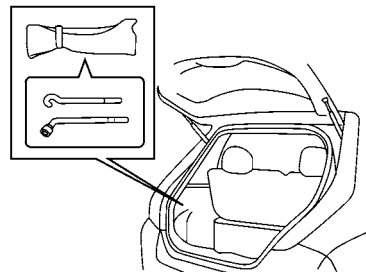
Ne tentez pas de démarrer le système en poussant le véhicule.



MISE EN GARDE

Un véhicule électrique ne peut pas être démarré en le poussant ou en le tirant. Cela pourrait endommager le moteur de traction.

OUTILS



Les outils sont situés du côté de l'espace à bagages.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Lors du remorquage de votre véhicule, veillez à ce que toutes les réglementations en vigueur dans la province (ou l'état, aux États-Unis) soient respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des directives relatives au remorquage auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il est conseillé de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes.



AVERTISSEMENT

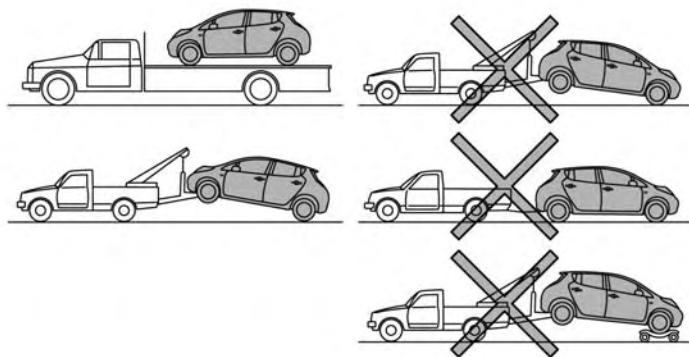
- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**



MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que les essieux, la direction et le groupe motopropulseur sont en bon état de fonctionnement. Si une de ces unités est endommagée, vous devez utiliser des chariots de remorquage.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le remorquage de votre véhicule derrière un véhicule de loisir, consultez la section « Remorquage à plat » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur ».



MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule avec les roues motrices (avant) soulevées du sol ou sur un camion-plateau, tel qu'illustré.



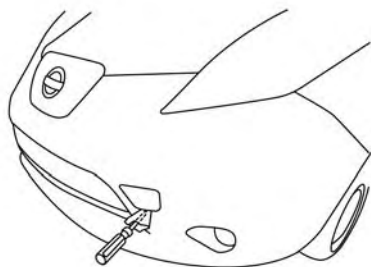
MISE EN GARDE

- **Ne remorquez jamais le véhicule avec les roues avant au sol ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car vous risqueriez d'endommager gravement le moteur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**

- **Pendant le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol (si vous n'utilisez pas de chariot de remorquage) : desserrez toujours le frein de stationnement. Consultez la section « Levier de déverrouillage manuel du frein de stationnement ».**

NOTA :

Si vous ne pouvez pas déplacer le véhicule car ce dernier ne peut pas passer en position N (point mort), consultez le guide d'assistance routière LEAF situé à l'adresse www.NISSANUSA.com. Si vous ne pouvez pas déplacer le véhicule car le frein de stationnement ne peut pas être desserré, consultez la section « Déverrouillage mécanique du frein de stationnement ».



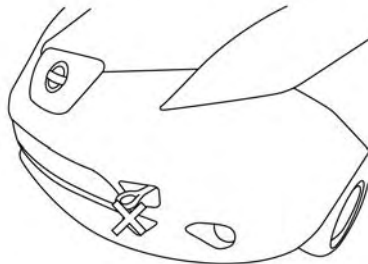
Avant

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE (DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ)



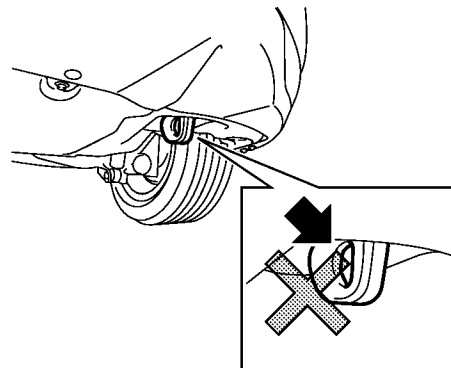
AVERTISSEMENT

- Lorsque vous dégagez un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.
- Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser, ce qui risquerait de provoquer de graves blessures. Des pièces du véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.



Traction d'un véhicule enlisé

N'utilisez pas le crochet d'arrimage pour le remorquage ou la récupération du véhicule.



Arrière

Arrière:

N'utilisez pas le crochet d'arrimage pour tirer le véhicule.



MISE EN GARDE

- Vous ne pouvez fixer des chaînes ou des câbles de remorquage que sur le crochet de dégagement ou sur les principaux éléments structurels du véhicule. Sinon, vous risquez d'endommager la carrosserie de votre véhicule.

- **N'utilisez pas le crochet d'arrimage du véhicule pour libérer un véhicule enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc.**
- **Ne remorquez jamais un véhicule à l'aide du crochet d'arrimage ou du crochet de dégagement du véhicule.**
- **Tirez toujours le câble à partir de l'avant du véhicule. Tirez toujours le véhicule en ligne droite.**
- **Les dispositifs de remorquage doivent être installés de manière à ce qu'ils ne touchent aucune pièce de la suspension, de la direction, du circuit de freinage ou du circuit de refroidissement.**
- **L'utilisation de dispositifs de remorquage tels que des cordes ou des sangles en toile est déconseillée pour remorquer ou dégager un véhicule enlisé.**

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

Si le véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., essayez de le dégager en effectuant les étapes suivantes.

1. Désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

2. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
3. Tournez le volant vers la gauche et vers la droite pour dégager la zone entourant les pneus avant.
4. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
 - Alternez entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
 - Relâchez l'accélérateur avant d'alterner entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
5. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

NOTAS

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule	.7-2
Lavage	.7-2
Cirage	.7-2
Pour faire disparaître les taches.	.7-3
Soubassement	.7-3
Vitres	.7-3
Module de cellule solaire (selon l'équipement) . . .	.7-3
Roues.	.7-3
Pièces chromées	.7-4
Lubrifiant pour pneus.	.7-4
Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule	.7-4

Désodorisants (assainisseur d'air)	.7-5
Tapis	.7-5
Ceintures de sécurité.	.7-6
Accessoire pour véhicule électrique (EVSE)	.7-6
Protection anticorrosion	.7-7
Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion	
d'un véhicule.	.7-7
Facteurs environnementaux influençant la	
corrosion	.7-7
Pour protéger votre véhicule contre la corrosion . .	.7-7



NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, lavez votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la surface.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

7-2 Aspect et entretien



MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**
- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Évitez de laisser des taches d'eau sur la surface de peinture en utilisant un chamois humide pour sécher le véhicule.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les directives fournies sur le contenant de cire.

- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Nettoyez les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre dès que possible pour éviter des dommages irréversibles sur les surfaces peintes ou des traces indélébiles. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié ou dans tout magasin d'accessoires automobiles.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement pour empêcher l'accumulation de saletés et de sel qui causerait la corrosion du soubassement et de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRES

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.



MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyeurs abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette.

MODULE DE CELLULE SOLAIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La cellule solaire utilise un couvercle en plastique. Lorsque vous nettoyez la cellule :

- Ne polissez pas la cellule solaire à l'aide d'un chiffon sec ou d'une cire contenant un composé. Cela peut décaper la couche dure.
- Pour préserver l'efficacité de la cellule solaire, assurez-vous de retirer les feuilles ou la saleté de la surface de la cellule.

ROUES

Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.

- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.
- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.



MISE EN GARDE

Ne lavez pas les roues avec des nettoyeurs abrasifs.

Roues en alliage d'aluminium

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. S'ils ne sont pas enlevés, les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues.



MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**
- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement les pièces chromées avec un produit à polir pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANT POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un com-

posé chimique. Ce composé pourrait se détacher des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir avec un chiffon doux et propre, préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir.

Avant d'utiliser un produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer le verre de protection des indicateurs de bord.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.



MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.**
- **Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir; elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.**
- **N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation soit recommandée par le constructeur.**
- **N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le verre protecteur des indicateurs et instruments de bord. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.**

DÉSODORISANTS (ASSAINISSEUR D'AIR)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.
- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les directives du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.

TAPIS

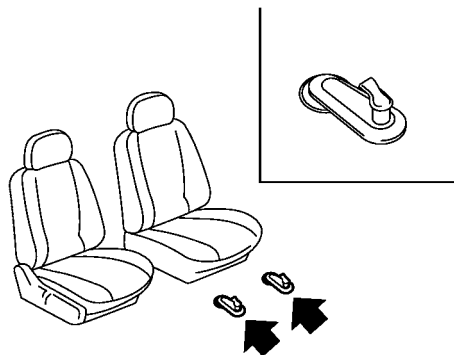


AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision ou des blessures :

- **Ne placez JAMAIS un tapis par-dessus un autre tapis dans la position avant du conducteur.**
- **Utilisez uniquement des tapis d'origine NISSAN conçus en particulier pour votre modèle de véhicule. Consultez votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir de plus amples renseignements.**
- **Placez correctement les tapis dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de tapis. Consultez la section « Crochet de positionnement de tapis (côté conducteur seulement) ».**

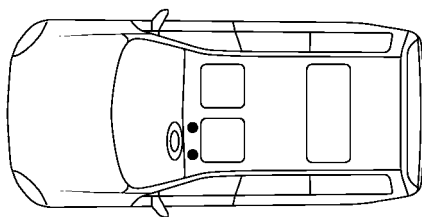
L'utilisation de tapis d'origine NISSAN peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les tapis doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.



Crochet de positionnement de tapis (côté conducteur seulement)

Ce véhicule est équipé de crochets de positionnement de tapis avant qui servent à placer le tapis. Les tapis NISSAN ont été spécialement conçus pour votre modèle de véhicule. Le tapis du côté conducteur est muni de trous d'œillet. Installez le tapis en insérant le crochet de fixation dans le trou de l'œillet correspondant et en le centrant dans l'espace pour les jambes, sur le plancher du véhicule.

Vérifiez régulièrement les tapis pour vous assurer qu'ils sont bien placés.



Position des crochets de positionnement

L'illustration montre l'emplacement des crochets de positionnement de tapis.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humidifiée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser.

Consultez la section « Ceintures de sécurité » dans le chapitre « Sécurité – sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire ».



AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

ACCESSOIRE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE (EVSE)

L'accessoire pour véhicule électrique (EVSE) peut être nettoyé en l'essuyant doucement avec un chiffon doux et humidifié d'une solution savonneuse douce de 3 %. Essayez et rincez la solution savonneuse avec un chiffon imbibé d'eau et laissez le câble EVSE sécher dans un endroit à l'ombre et bien ventilé.

PROTECTION ANTICORROSION

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de

congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température

L'élévation de la température augmente la rapidité de la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.

- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.



MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez un aspirateur pour enlever la saleté.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, tels que les canalisations de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Dans certaines régions, une protection additionnelle contre la rouille et la corrosion peut être nécessaire; consultez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

NOTES

8 Entretien et interventions du propriétaire

Exigences d'entretien	8-2	Remplacement	8-16
Entretien périodique	8-2	Balai d'essuie-glace de lunette arrière	8-18
Entretien général	8-2	Freins	8-18
Où aller lorsque des réparations sont nécessaires?	8-2	Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein	8-18
Entretien général	8-3	Fusibles	8-19
Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien	8-3	Compartiment moteur	8-19
Précautions relatives à l'entretien	8-6	Habitacle	8-22
Points de vérification dans le compartiment moteur	8-9	Remplacement de la pile de la clé intelligente Nissan Intelligent Key ^{MD}	8-23
Système de refroidissement	8-9	Éclairage	8-25
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-11	Phares	8-26
Vidange du liquide de refroidissement	8-11	Éclairage extérieur et intérieur	8-27
Liquide d'engrenage de réduction	8-12	Roues et pneus	8-31
Liquide de frein	8-12	Pression des pneus	8-31
Liquide lave-glace	8-13	Marquage des pneus	8-35
Batterie de 12 V	8-14	Types de pneus	8-37
Démarrage d'appoint	8-15	Chaînes antidérapantes	8-38
Balais d'essuie-glace	8-16	Remplacement des roues et des pneus	8-39
Nettoyage	8-16	Trousse de secours pour crevaisons	8-42

EXIGENCES D'ENTRETIEN

De par sa conception, votre nouveau véhicule NISSAN n'exige qu'un entretien minimal à des intervalles éloignés, ce qui vous permet de gagner du temps et d'économiser de l'argent. Toutefois, certaines vérifications quotidiennes et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule NISSAN en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du système de véhicule électrique.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Vous trouverez une liste pratique des points d'intervention facultatifs et obligatoires ainsi qu'une description de l'opération d'entretien correspondante dans votre exemplaire du « Guide d'entretien et de réparation NISSAN ». Vous devez consulter ce guide pour vous assurer que les vérifications nécessaires au bon fonctionnement

de votre véhicule NISSAN sont effectuées à intervalles réguliers.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'entretien quotidien. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces procédures d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même, consulter un technicien qualifié ou vous rendre chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

OÙ ALLER LORSQUE DES RÉPARATIONS SONT NÉCESSAIRES?

Si votre véhicule exige un entretien ou s'il ne fonctionne pas correctement, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié qui procédera à une vérification et à une mise au point des systèmes.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en plus d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement offerts par les concessionnaires. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** de commencer les travaux.

Le service après-vente des concessionnaires NISSAN LEAF certifié accomplit le meilleur travail possible pour satisfaire aux exigences d'entretien de votre véhicule – économiquement et en toute fiabilité.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement lorsque vous l'utilisez normalement. Si vous détectez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour y faire vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. De plus, si vous croyez que votre véhicule doit faire l'objet d'une réparation, assurez-vous d'en aviser le personnel d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des travaux d'entretien, consultez la section « Précautions relatives à l'entretien ».

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis plus loin dans ce chapitre.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot moteur : Assurez-vous que toutes les portières et le capot moteur fonctionnent correctement. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les loquets, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les bielles à besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est délogé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* : Nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, les feux d'arrêt, les feux arrière, les clignotants et les autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez la convergence des phares.

Écrous de roue* : Assurez-vous que tous les écrous de roue sont en place et qu'ils sont bien serrés lors de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* : Une permutation des pneus doit être effectuée à tous les 12 000 km (7 500 mi).

Pneus* : Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant un long trajet. Au besoin, réglez la pression de tous les pneus à la pression de gonflage prescrite. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Composants des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus : Remplacez la bague d'étanchéité, l'obus de valve et le capuchon des émetteurs du système de surveillance de la pression des pneus lorsque vous remplacez les pneus en raison de l'usure ou de l'âge des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues : Si vous avez l'impression que votre véhicule tend à dériver lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut être nécessaire.

Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace* : Si vous constatez que les balais d'essuie-glace ne fonctionnent pas correctement, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en douceur, librement et sans effort. Gardez le tapis loin de la pédale.

Pédale de frein : Assurez-vous que la pédale de frein fonctionne librement et que la distance qui la sépare du plancher est adéquate lorsque vous l'enfoncez complètement. Vérifiez le fonctionnement du servofrein. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, consultez immédiatement un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Gardez le tapis loin de la pédale.

Freins : Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque vous serrez les freins.

Mécanisme électrique de changement de vitesse de la position P (stationnement) : Si le véhicule se trouve sur une pente abrupte, assurez-vous que le véhicule est fermement immobilisé lorsqu'il est en position P (stationnement), sans serrer les freins.

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement ne peut pas maintenir une position de véhicule, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

Siège : Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-têtes se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité : Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, les ancrages, les règleurs et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les courroies des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant : Prenez note de tout changement dans le fonctionnement de la direction, par exemple, un jeu excessif du volant, une direction dure ou des bruits inusités.

Témoins et carillons : Assurez-vous que tous les témoins et les carillons fonctionnent correctement.

Dégivreur de pare-brise : Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise* : Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent correctement et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières.

Batterie de 12 V (pour les batteries avec entretien)* : Vérifiez le niveau d'électrolyte dans chacun des éléments de la batterie.

Il doit se trouver entre les repères MAX et MIN. Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

NOTA :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

Dans ces cas, la batterie doit possible-ment être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau de liquide de frein* : Assurez-vous que le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères MAX (maximum) et MIN (minimum) du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* : Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est froid.

Fuites de liquide : Vérifiez la présence de fuites d'eau ou d'autres liquides sous le véhicule après le stationnement du véhicule pendant une courte

période. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous observez des fuites, recherchez la source du problème et faites réparer immédiatement votre véhicule.

Radiateur et flexibles : Vérifiez l'avant du radiateur et enlevez les accumulations de saleté, d'insectes, de feuilles, etc. Assurez-vous que les flexibles du radiateur ne sont pas fissurés, déformés, détériorés ou desserrés.

Soubassement : Le soubassement entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée recouverte de glace ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important d'éliminer ces substances pour empêcher la formation de rouille sur le plancher et le châssis. À la fin de l'hiver, rincez abondamment le soubassement avec de l'eau, en particulier, les zones qui présentent une accumulation de boue et de saleté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Nettoyage des surfaces extérieures » dans le chapitre « Aspect et entretien ».

Liquide lave-glace* : Assurez-vous que le réservoir de liquide lave-glace est suffisamment rempli.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.



AVERTISSEMENT

- Le système de véhicule électrique utilise une haute tension pouvant atteindre 400 V c.c. environ. Le système peut être chaud pendant et après le démarrage et lorsque le véhicule est hors fonction. Soyez vigilant et conscient de la haute tension et de la température élevée engendrées par le système. Suivez les instructions des étiquettes apposées sur le véhicule.
- Vous ne devez jamais démonter, retirer ou remplacer les pièces et les câbles haute tension ainsi que leur connecteurs. Les câbles haute tension sont de couleur orange.

- Le démontage, le retrait ou le remplacement de ces pièces ou de ces câbles peuvent provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles. Le système haute tension du véhicule ne comprend aucune pièce qui peut être remplacée par l'utilisateur. Confiez votre véhicule au concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour tout entretien nécessaire.
- Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez fermement le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Appuyez sur le commutateur de position P (stationnement) du levier sélecteur ou placez le véhicule en position N (point mort).
- Si les travaux que vous devez effectuer exigent la mise en fonction du système de véhicule électrique, gardez les mains, les vêtements, les cheveux et les outils éloignés des ventilateurs et des autres pièces mobiles.

- Assurez-vous que le commutateur principal est à la position OFF (arrêt) ou LOCK (antivol-verrouillé) lorsque vous effectuez le remplacement ou la réparation d'une pièce.
- Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.
- Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.
- Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.
- Gardez les cigarettes allumées, les flammes et les étincelles éloignées de la batterie de 12 V.



MISE EN GARDE

- N'effectuez pas des travaux sous le capot lorsque le compartiment moteur est chaud. Appuyez sur le commutateur principal à la position OFF (arrêt) et attendez qu'il se refroidisse.
- Évitez de toucher le liquide de refroidissement usagé. La mise au rebut inadéquate du liquide de refroidissement ou de tout autre liquide du véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.
- Vous ne devez jamais brancher ni débrancher la batterie ou un autre composant transistorisé lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche).

- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement automatique. Il peut s'allumer à n'importe quel moment sans prévenir, même si le commutateur principal est à la position ACC (accessoires), ON (marche) ou READY (prêt à démarrer). Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie de 12 V avant d'effectuer des travaux à proximité du ventilateur.
- Avant d'exécuter des travaux d'entretien électriques sur le véhicule comme le remplacement de la batterie, des fusibles ou des ampoules, vérifiez les points suivants :
 - Le connecteur de charge est retiré du véhicule.
 - La minuterie de climatisation et le système de chauffage-climatisation à distance ne sont pas activés ou en fonction. Consultez les sections « Minuterie de chauffage-climatisation (minuterie de climatisation) » et « Système de chauffage-climatisation à distance » dans le chapitre « Ventilateurs et systèmes de chauffage-climatisation ».

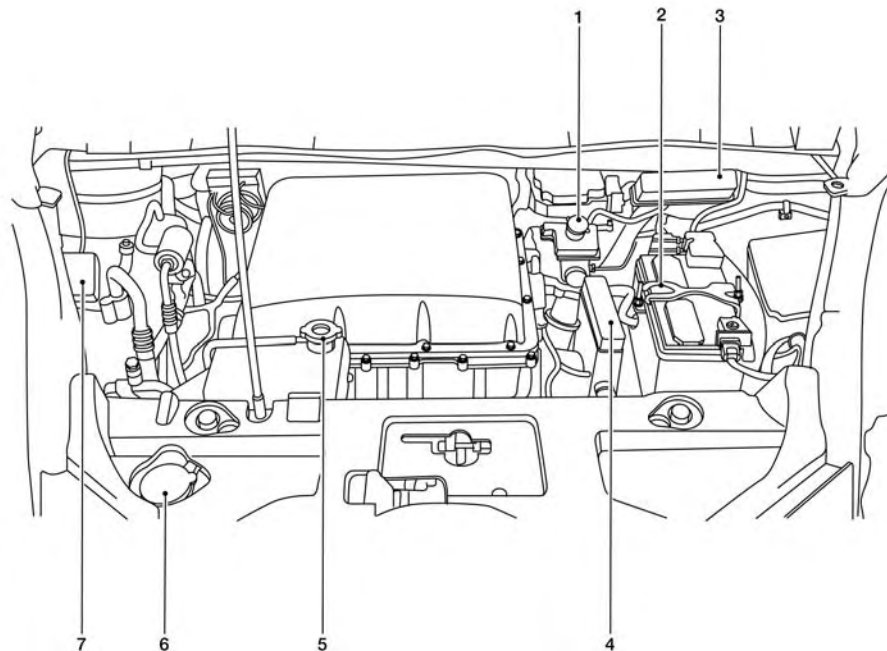
- La batterie de 12 V n'est pas chargée par la batterie au lithium-ion et tous les témoins d'état de chargement sont éteints. Consultez la section « Chargement de la batterie de 12 V » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique » et la section « Témoin d'état de chargement » dans le chapitre « Chargement ».
- Le commutateur principal est à la position OFF (arrêt). Placez le commutateur principal à la position ON (marche), puis à la position OFF (arrêt) pour éviter que la batterie de 12 V ne soit automatiquement chargée par la batterie au lithium-ion. Consultez la section « Chargement de la batterie de 12 V » dans le chapitre « Aperçu du véhicule électrique ».

Le chapitre « « Entretien et interventions du propriétaire » fournit des directives relatives aux interventions qui peuvent être aisément effectuées par le propriétaire.

Vous pouvez également vous procurer un manuel de réparation NISSAN. Consultez la section « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur ».

N'oubliez pas qu'un entretien incomplet ou inadéquat peut entraîner des problèmes de fonctionnement et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **En cas de doute concernant toute procédure d'entretien, nous vous recommandons qu'elle soit effectuée par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. Réservoir de liquide de frein | 5. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement |
| 2. Batterie de 12 V | 6. Réservoir de liquide lave-glace |
| 3. Boîte à fusibles et fil fusible | 7. Boîte à fusibles et fil fusible |
| 4. Boîte à fusibles et fil fusible | |

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

Le système de refroidissement a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % d'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement du convertisseur.



AVERTISSEMENT

- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud. Attendez que le compartiment moteur refroidisse.**
- **Le réservoir de liquide de refroidissement est muni d'un bouchon de réservoir de liquide de refroidissement de type spécial. Pour éviter d'endommager le compartiment moteur, utilisez uniquement un bouchon de réservoir de liquide de refroidissement NISSAN d'origine.**

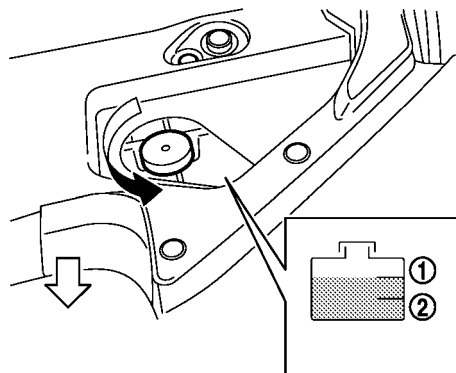


MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais d'additifs dans le liquide de refroidissement tels que l'enduit d'étanchéité de radiateur. Vous pourriez ainsi causer des dommages à l'équipement électrique comme le moteur et l'onduleur.

- Lorsque vous ajoutez de l'antigel ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37°C (-34°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est nécessaire en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel concentré longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) en suivant les directives indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), suivez les directives du fabricant de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37°C (-34°F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le système de refroidissement.

- La durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine est de 200 000 km (125 000 mi) ou 15 ans. Si vous mélangez un type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue), y compris l'antigel longue durée d'origine NISSAN (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Consultez le guide d'entretien et de réparation NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.



VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement **dans le réservoir lorsque les pièces haute tension sont froides**. Si le niveau de liquide de refroidissement est au-dessous du repère MIN (minimum) ②, ouvrez le bouchon du réservoir et ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAX (maximum) ①. Si le réservoir est vide, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement **lorsque les pièces haute tension sont froides**. Si la quantité de liquide de refroidisse-

ment dans le réservoir de liquide de refroidissement est insuffisante, remplissez ce dernier jusqu'à l'orifice du bouchon du réservoir et ajoutez-en également dans le réservoir jusqu'au repère MAX (maximum) ①.

Serrez bien le bouchon après avoir ajouté le liquide de refroidissement.

Faites vérifier le système de refroidissement chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si vous devez y ajouter fréquemment du liquide de refroidissement.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Les réparations majeures du système de refroidissement doivent être effectuées par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les procédures d'entretien sont décrites dans le manuel de réparation NISSAN approprié.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage.



AVERTISSEMENT

- **Pour éviter de vous brûler, ne vidangez jamais le liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le compartiment moteur est chaud. Des brûlures graves peuvent être causées par le liquide à haute pression s'échappant du radiateur.**
- **Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.**

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.

LIQUIDE D'ENGRENAGE DE RÉDUCTION

Consultez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si une vérification ou un remplacement doit être effectué.



MISE EN GARDE

- Utilisez seulement du liquide NISSAN Matic S d'origine. N'y mélangez pas d'autres huiles.
- L'utilisation d'un liquide d'engrenage de réduction autre que le liquide NISSAN Matic S d'origine endommagera l'engrenage de réduction, ce qui n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

LIQUIDE DE FREIN

Consultez la section « Contenances et lubrifiants recommandés » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements concernant le liquide de frein.



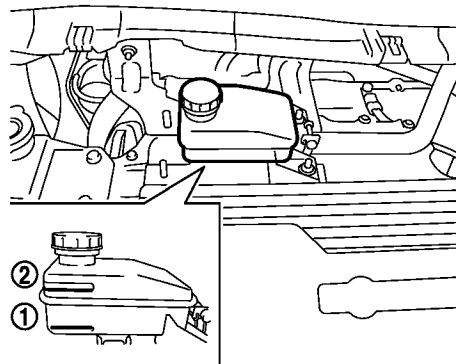
AVERTISSEMENT

- N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.
- Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.
- Le liquide de frein est toxique et il doit être conservé avec précaution dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.



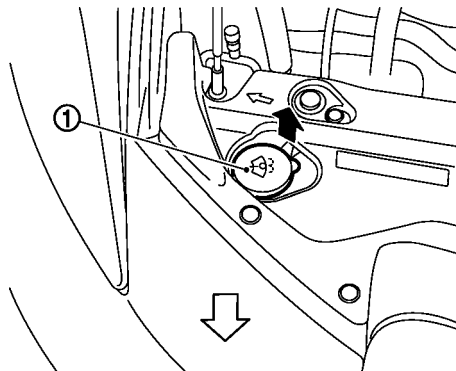
MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.



Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN (minimum) ① ou si le témoin des freins s'allume, ajoutez du liquide de frein de très haute tenue d'origine NISSAN ou un liquide **DOT 3** équivalent jusqu'au repère MAX (maximum) ②. Si vous devez ajouter fréquemment du liquide, faites vérifier le système par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

LIQUIDE LAVE-GLACE



Sauf au Canada

Pour vérifier le niveau de liquide, bouchez le trou central ① de l'ensemble de bouchon et tube avec un doigt, puis retirez l'ensemble du réservoir. Ajoutez du liquide s'il n'y a pas de liquide dans le tube.

Au Canada

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque l'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points. (Consultez la section « Avertissement de bas niveau de liquide lave-glace [selon l'équipement] » dans le chapitre « Instruments et commandes ».)

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon et versez le liquide lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Suivez les directives du fabricant concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide lave-glace.

Liquide recommandé :

Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent



MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'antigel comme liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez au préalable le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux niveaux recommandés par le fabricant avant de verser le liquide dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

BATTERIE DE 12 V

- Assurez-vous que la surface de la batterie de 12 V est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie de 12 V avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.

NOTA :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

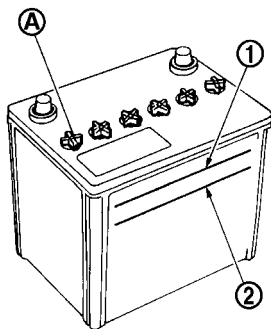
Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.



AVERTISSEMENT

- **N'exposez pas la batterie de 12 V à des flammes ou à des étincelles.** L'hydrogène qui se dégage de la batterie de 12 V est un gaz explosif. Évitez tout contact de l'électrolyte de la batterie de 12 V avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie de 12 V ou un bouchon de batterie de 12 V. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- **Ne conduisez pas le véhicule si le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V est bas.** Un bas niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V peut augmenter la charge exercée sur la batterie de 12 V et ainsi générer de la chaleur, réduire la durée de vie utile de la batterie et, dans certains cas, provoquer une explosion.

- **Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez des travaux sur la batterie de 12 V ou à proximité de celle-ci.**
- **Les cosses et les bornes de la batterie de 12 V, ainsi que les accessoires connexes, contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.**
- **Gardez la batterie de 12 V hors de la portée des enfants.**



Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Il doit se situer entre les repères de NIVEAU SUPÉRIEUR ① et de NIVEAU INFÉRIEUR ②.

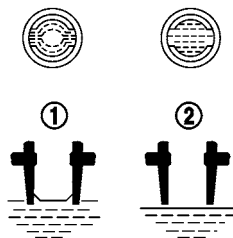
S'il est nécessaire d'ajouter du liquide, versez seulement de l'eau distillée jusqu'au niveau de l'indicateur dans chaque orifice de remplissage.
Ne dépassez pas ce niveau.

1. Retirez les bouchons des éléments A.
2. Ajoutez de l'eau distillée jusqu'au repère de NIVEAU SUPÉRIEUR ①.

Si le côté de la batterie de 12 V n'est pas visible, vérifiez le niveau de l'eau distillée depuis le haut de l'élément; la condition ① indique OK et la condition ② nécessite un ajout.

3. Serrez les bouchons des éléments A.

Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie de 12 V si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.



DÉMARRAGE D'APPOINT

Le démarrage d'appoint fournit l'alimentation au circuit de 12 V pour permettre le fonctionnement des circuits électriques. Les circuits électriques doivent fonctionner pour permettre la recharge de la batterie Li-ion. La batterie Li-ion n'est pas rechargée par un démarrage d'appoint. La batterie au lithium-ion doit être chargée avant de pouvoir conduire le véhicule.

Si un démarrage d'appoint est nécessaire, consultez la section « Démarrage d'appoint » dans le chapitre « En cas d'urgence ». Si le commutateur principal ne passe pas à la position READY (prêt à démarrer) après avoir utilisé la méthode de démarrage d'appoint, il peut être nécessaire de remplacer la batterie de 12 V. Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

NETTOYAGE

Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite le balai avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.



MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.

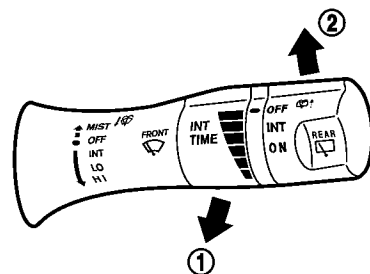
REEMPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

Relèvement du bras d'essuie-glace

Lorsque vous remplacez l'essuie-glace, le bras d'essuie-glace doit être en position relevée.

Tirez manuellement le bras d'essuie-glace vers le haut ou utilisez la fonction de relèvement d'essuie-glace.

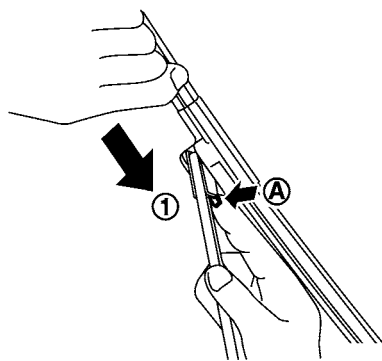
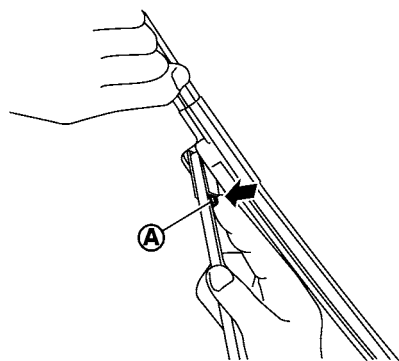


Type A

Fonction de relèvement d'essuie-glace:

Pour tirer le bras d'essuie-glace vers le haut, tirez le levier ① dans un délai d'une minute après avoir placé le commutateur principal à la position OFF (arrêt). Le fonctionnement de l'essuie-glace s'arrête à mi-chemin et le bras d'essuie-glace peut être tiré vers le haut.

Pour abaisser le bras d'essuie-glace, placez le bras d'essuie-glace dans la position abaissée, puis appuyez une fois sur le levier ② vers le haut après avoir placé le commutateur principal à la position ON (marche).



MISE EN GARDE

N'utilisez pas l'essuie-glace lorsque le bras est relevé. Vous risqueriez d'endommager le bras d'essuie-glace ou le capot.

2. Insérez un nouveau balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
3. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que le petit creux soit dans la cannelure.

Remplacement

1. Appuyez sur la languette de déverrouillage (A), puis déplacez le balai d'essuie-glace le long du bras d'essuie-glace (1) tout en appuyant sur la languette de déverrouillage pour l'enlever.

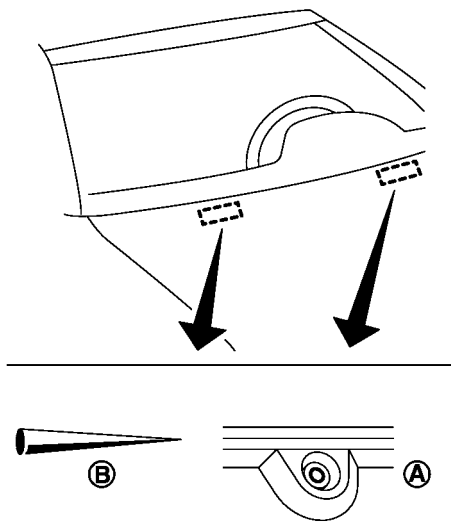


MISE EN GARDE

- Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.
- Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec le pare-brise; dans le cas contraire, le bras risque d'être endommagé par la pression du vent.

BALAI D'ESSUIE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si une vérification ou un remplacement doit être effectué.



Faites attention à ne pas boucher le gicleur de lave-glace (A). Cela risque d'empêcher le bon fonctionnement du lave-glace. Si le gicleur est bouché, retirez les objets à l'aide d'une aiguille ou d'une petite épingle (B). Veillez à ne pas endommager le gicleur.

8-18 Entretien et interventions du propriétaire

FREINS

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier par un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.



AVERTISSEMENT

Ne réglez pas la hauteur de la pédale de frein. Vous risqueriez de compromettre l'efficacité des freins, ce qui pourrait provoquer un accident grave et des blessures. Si un réglage est nécessaire, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SIGNAL D'AVERTISSEMENT DES INDICATEURS D'USURE DE PLAQUETTES DE FREIN

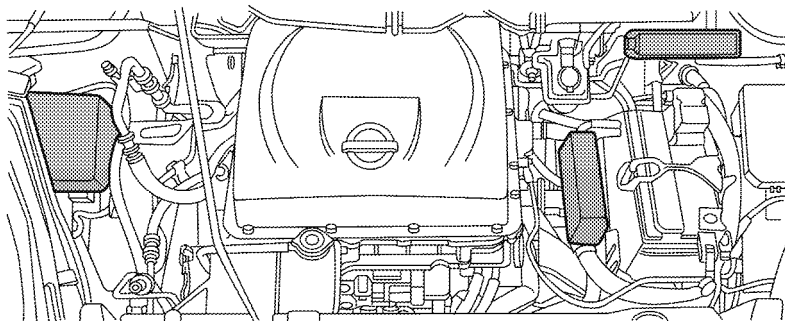
Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage aigu lorsque le véhicule est en mouvement. Ce bruit de raclage ne se produit initialement que lorsque la pédale de frein est enfoncée. Après une usure additionnelle de la plaquette de frein, le bruit se produit constamment même si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins le plus tôt possible.

FUSIBLES

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du circuit de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section du programme d'entretien de votre guide d'entretien et de réparation NISSAN.



COMPARTIMENT MOTEUR



AVERTISSEMENT

- Vous ne devez jamais toucher, démonter, retirer ou remplacer les pièces et les câbles haute tension ainsi que leurs connecteurs. Les câbles haute tension sont de couleur orange. Le contact, le démontage, le retrait ou le remplacement de ces éléments et de ces câbles pourraient provoquer des brûlures importantes ou des chocs électriques pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

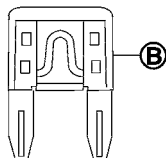
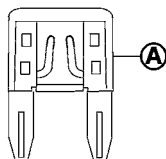


MISE EN GARDE

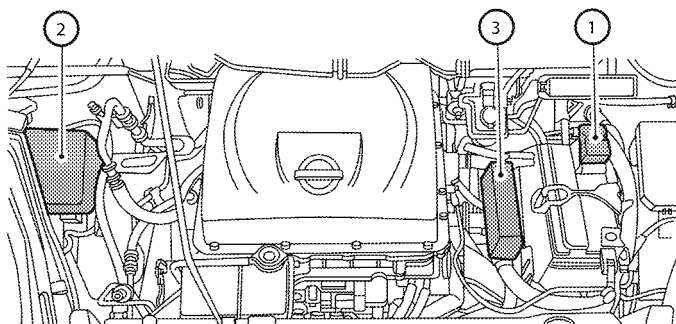
N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur principal et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (arrêt).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles et fil fusible en appuyant sur la languette ① et en soulevant le couvercle du côté droit ②, puis du côté gauche ③.
4. Localisez le fusible à remplacer.
5. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur de fusible situé dans la boîte à fusibles de l'habitacle.



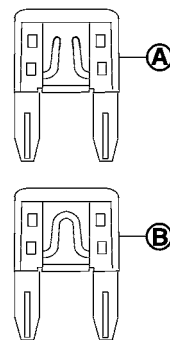
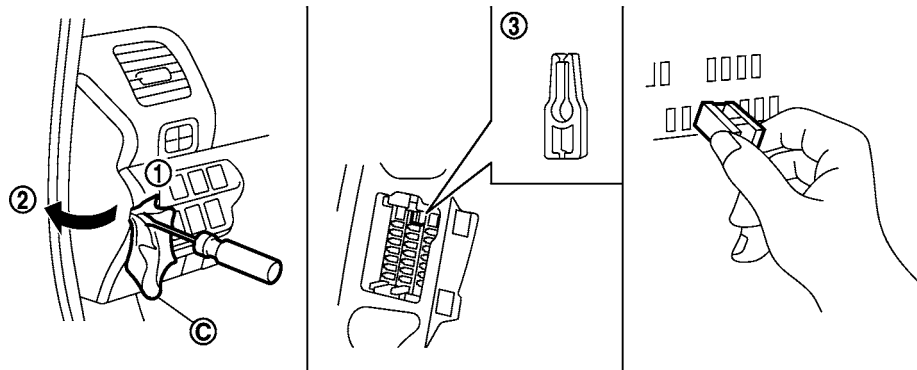
6. Si le fusible est grillé **A**, remplacez-le par un fusible neuf **B**.
7. Si le fusible neuf grille également, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire vérifier le circuit électrique et le réparer au besoin.



Fils fusibles

Si un composant électrique ne fonctionne pas et que les fusibles sont en bon état, vérifiez les fils fusibles dans les porte-fusibles ①, ② et ③. Si un des fil fusible a fondu, remplacez-le par un fil fusible d'origine NISSAN.

Consultez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour vérifier et remplacer les fils fusibles dans les porte-fusibles ①, ② et ③.



HABITACLE



MISE EN GARDE

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que l'interrupteur principal et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (arrêt).
2. Insérez un tournevis recouvert du chiffon **(C)** dans la fente **(1)**.
Utilisez un chiffon **(C)** pour protéger le couvercle de la boîte à fusibles.
3. Tirez ensuite pour enlever le couvercle de la boîte à fusibles **(2)**.
4. Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur de fusible **(3)**.

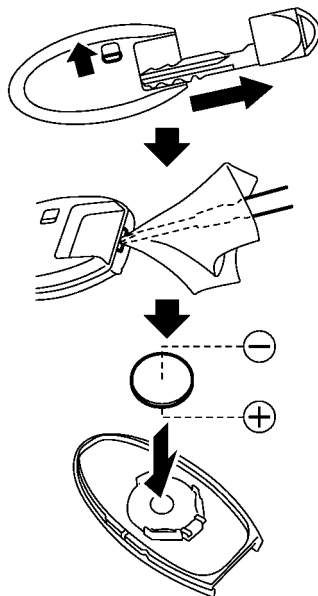
5. Si le fusible est grillé **(A)**, remplacez-le par un fusible neuf **(B)**.
6. Si le fusible neuf grille également, rendez-vous chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour faire vérifier le circuit électrique et le réparer au besoin.

REPLACEMENT DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}



MISE EN GARDE

- Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile et les pièces retirées.
- Les piles mises au rebut de façon inadéquate peuvent nuire à l'environnement. Consultez toujours les règlements en vigueur dans votre municipalité concernant l'élimination des piles.
- Lors du remplacement des piles, n'exposez pas les composants à la poussière ou à l'huile.
- Il y a un danger d'explosion si la pile au lithium n'est pas remplacée correctement. Remplacez-la seulement par la même batterie ou l'équivalent.



Pour remplacer la pile de la clé intelligente, procédez comme suit :

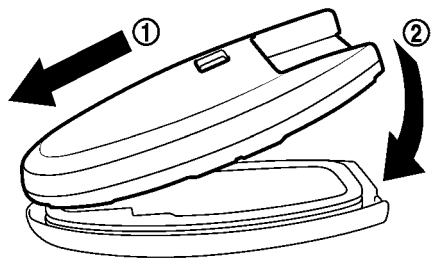
1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.

2. Insérez un petit tournevis dans la fente du coin et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier.
3. Remplacez la pile.

Pile recommandée :

CR2025 ou équivalent

- Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
- Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact car la puissance de la pile diminuera grandement.
- Assurez-vous que l'extrémité ⊕ est orientée vers le bas du boîtier.



4. Alignez les extrémités des parties supérieures et inférieures ①, puis poussez-les ensemble ② jusqu'à ce que le tout soit bien fermé.
5. Actionnez les boutons pour vérifier si tout fonctionne correctement.

Consultez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié si vous avez besoin d'aide en vue du remplacement.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

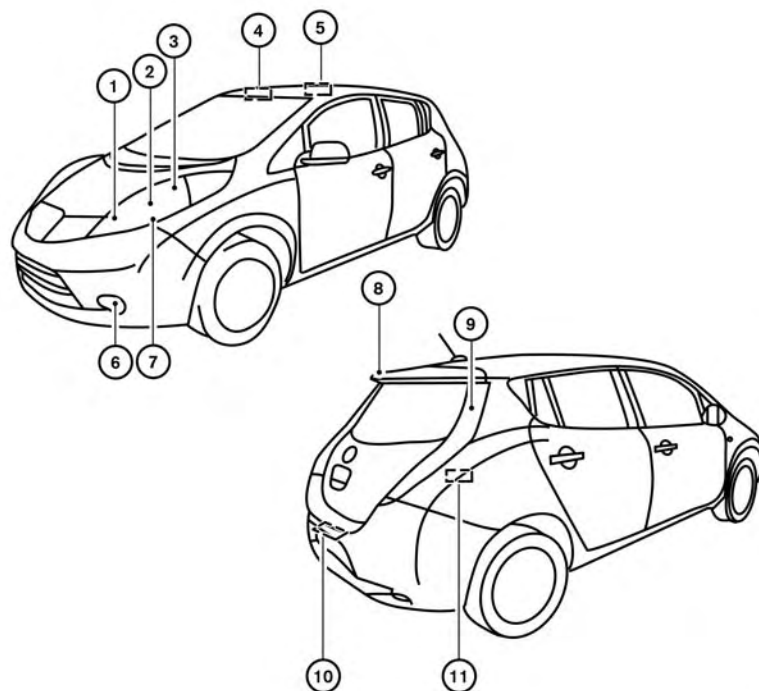
NOTA :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme au règlement RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ÉCLAIRAGE



1. Feu de stationnement avant
2. Phare (feu de croisement)
3. Clignotant avant
4. Lampe de lecture
5. Éclairage de plafond
6. Phare antibrouillard avant (selon l'équipement)
7. Phare (feu de route)
8. Feu d'arrêt surélevé
9. Feu combiné arrière (feu d'arrêt, feu arrière, clignotant, feu de recul, feu de gabarit arrière)
10. Éclairage de la plaque d'immatriculation
11. Éclairage de l'espace à bagages

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur de la lentille des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

LDI2229

PHARES

Remplacement

Phare à halogène (feu de route):

Le feu de route est de type partiellement scellé et utilise une ampoule de phare remplaçable (à halogène).

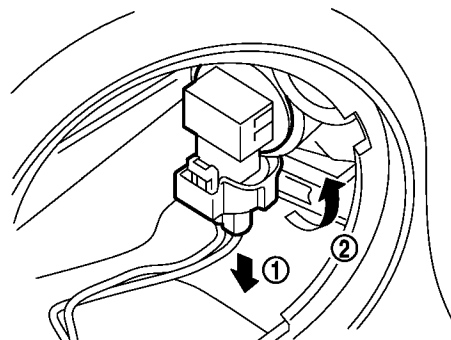


MISE EN GARDE

- Ne laissez pas un réflecteur de phare sans ampoule pendant une longue période. La poussière, l'humidité, la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.
- L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.
- Ne touchez qu'à la base lorsque vous manipulez l'ampoule. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre. En touchant l'enveloppe de verre, vous pourriez compromettre de façon importante la durée de vie utile de l'ampoule ou le rendement du phare.

- Il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule. Si le réglage de la convergence des phares est nécessaire, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

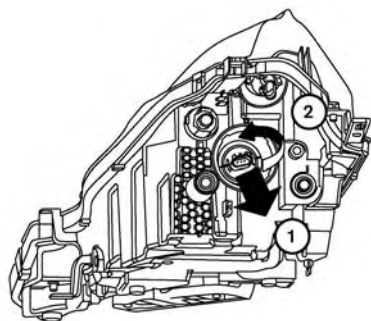
Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux d'origine, comme l'illustre le tableau.



Type A

Débranchez le câble négatif de la batterie avant de remplacer les ampoules.

1. Retirez le connecteur ①.
2. Tournez l'ampoule de phare, puis retirez l'ampoule ②.



Type B

Débranchez le câble négatif de la batterie avant de remplacer les ampoules.

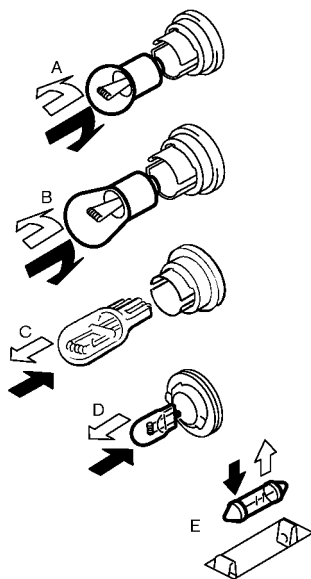
1. Retirez le connecteur ①.
2. Tournez l'ampoule de phare, puis retirez l'ampoule ②.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

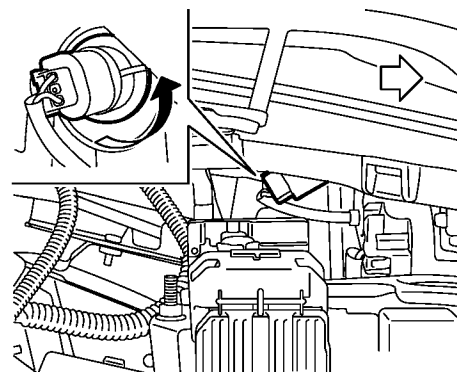
Élément	Puissance (W)	N° d'ampoule
Feux de croisement (type A)*	DEL	–
Feux de route (halogènes) (type B)	65	H9
Phare (type B)	60/55	H13
Clignotant avant	27	3457NAK
Phare antibrouillard avant (selon l'équipement)*	55	H11
Feu de stationnement avant	5	W5W
Feu combiné arrière		
Clignotants	21	WY21W
Feu d'arrêt et feu arrière*	DEL	–
Phare de recul	16	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation*	5	W5W
Lampe de lecture	DEL	–
Feu d'arrêt central*	DEL	–
Éclairage de plafond	8	–
Éclairage de l'espace à bagages	5	–

* : Communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour le remplacement.

NOTA : Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pour obtenir les renseignements les plus récents sur les pièces.



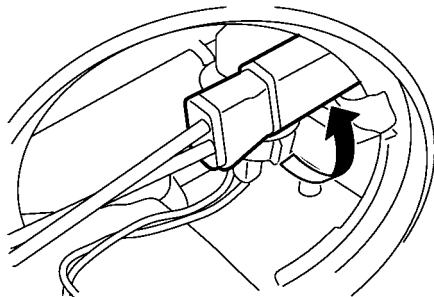
 : RETIRER
 : INSTALLER



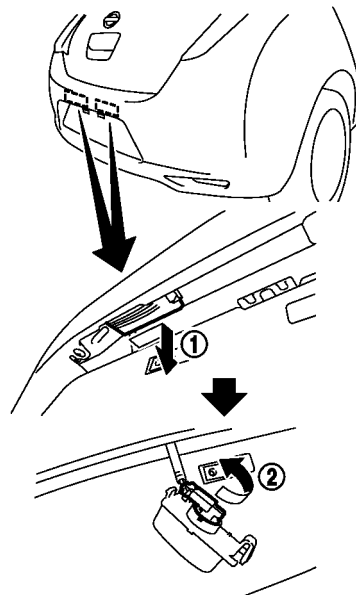
Clignotant avant

Procédures de remplacement

Tous les autres feux, phares ou lampes sont de type A, B, C, D ou E. Lorsque vous devez remplacer une ampoule, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.

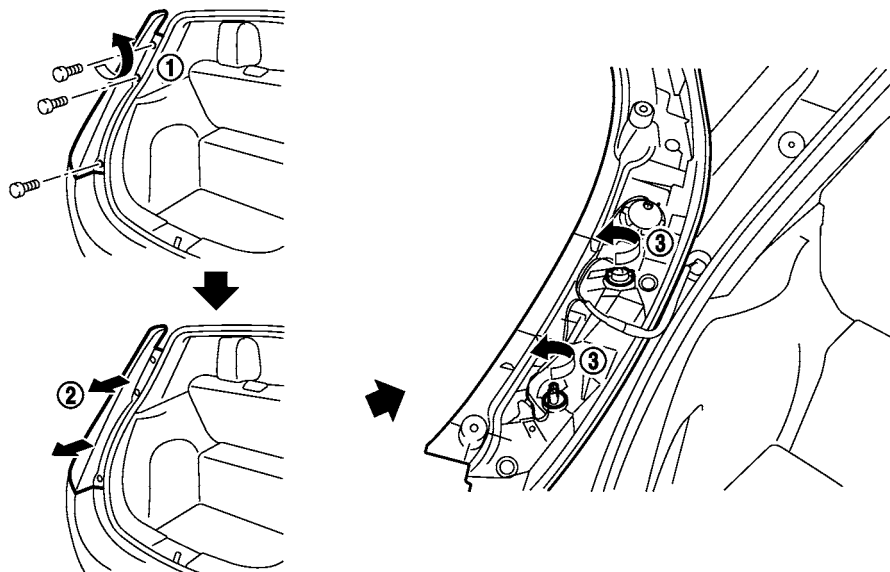


Feu de stationnement



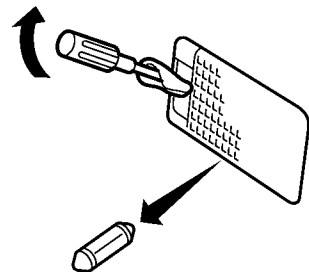
Éclairage de la plaque d'immatriculation

1. Retirez le boulon de fixation du feu combiné arrière ①.
2. Tirez uniformément l'ensemble du feu combiné arrière vers l'arrière du véhicule ②.

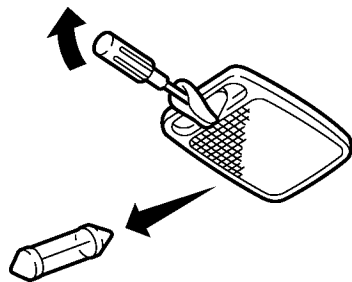


Feu combiné arrière

3. Tournez la douille de l'ampoule, puis retirez l'ampoule ③.



Éclairage de l'espace à bagages



Éclairage de plafond

ROUES ET PNEUS

En cas de crevaison, consultez la section « Pneu à plat » dans le chapitre « En cas d'urgence ».

PRESSIION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de gonflage de tous les pneus. Lorsque le témoin de basse pression des pneus est allumé et que l'avertissement CHECK TIRE PRES-SURE (vérifier la pression des pneus) s'affiche à l'écran à cristaux liquides par matrice de points, au moins un de vos pneus est considérablement sous-gonflé.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections « Témoin de basse pression des pneus » dans le chapitre « Commandes et instruments », « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « Démar-

rage et conduite » et « Système de surveillance de la pression des pneus » dans le chapitre « En cas d'urgence ».

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge sous la section « Pression de gonflage à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;
- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nids-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.

Le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et audibles à l'extérieur du véhicule pour le gonflage des pneus à la pression À FROID recommandée. (Consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » dans le chapitre « Démarrage et conduite ».)

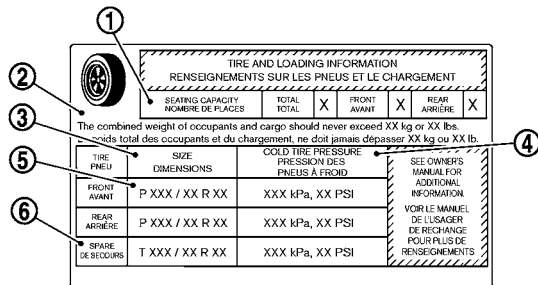
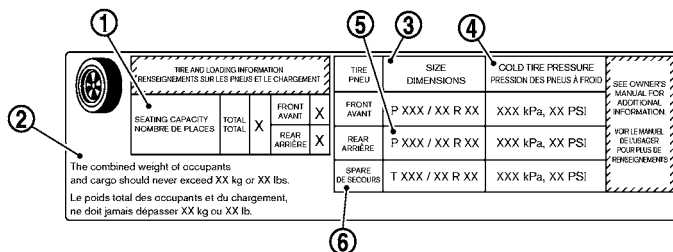
Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

- Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette d'homologation F.M.V.S.S. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.
- Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.

- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

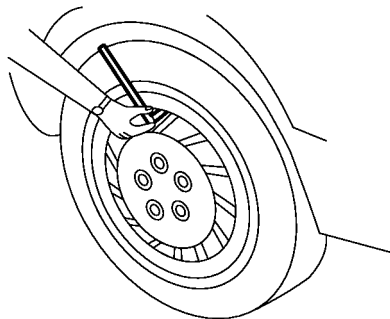


Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

- ① Nombre de places : nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.

- ② Limite de capacité de charge du véhicule : consultez la section « Information sur la charge » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur ».

- ③ Dimensions des pneus d'origine : les dimensions des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.
- ④ Pression des pneus à froid : gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le constructeur de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans de l'usure des pneus, de la maîtrise du véhicule, de la qualité de conduite, du bruit de roulement, etc. selon le PNBV du véhicule.
- ⑤ Dimensions du pneu – consultez la section « Marquage des pneus ».
- ⑥ Dimensions de la roue de secours ou dimensions de la roue de secours compacte (selon l'équipement)

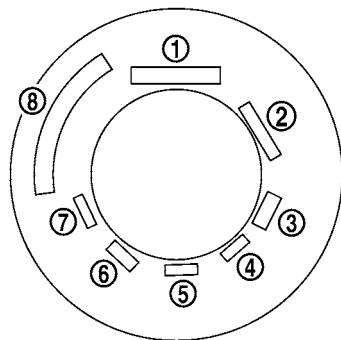


4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu au besoin. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les pneus.

Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas la tige de soupape vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression, remplacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.
3. Retirez le manomètre.

	TAILLE	PRESSIION DE GONFLAGE DE PNEUS À FROID
PNEU AVANT D'ORIGINE	P205/55R16 89H	250 kPa, (36 lb/po ²)
PNEU AVANT D'ORIGINE	P215/50R17 90V	250 kPa, (36 lb/po ²)
PNEU ARRIÈRE D'ORIGINE	P205/55R16 89H	250 kPa, (36 lb/po ²)
PNEU ARRIÈRE D'ORIGINE	P215/50R17 90V	250 kPa, (36 lb/po ²)



Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.

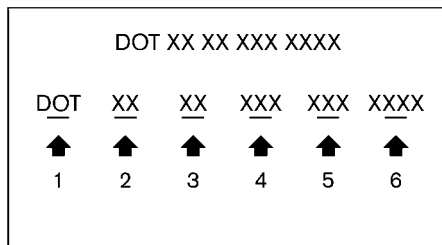
P215/60R16 94H						
<u>P</u>	<u>215</u>	<u>60</u>	<u>R</u>	<u>16</u>	<u>94</u>	<u>H</u>
▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
1	2	3	4	5	6	7

Exemple

① Dimensions du pneu (exemple : P215/60R16 94H)

1. P : Le « P » signifie que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme. (Ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus.)
2. Numéro à trois chiffres (215) : ce numéro indique la largeur du pneu en millimètres à partir du bord des flancs.
3. Numéro à deux chiffres (60) : ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

4. R : le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (16) : ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.
6. Numéro à deux ou à trois chiffres (94) : ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : cote de vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la vitesse nominale du pneu.



Exemple

- ② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)
1. DOT : « Department of Transportation » (ministère du Transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.
2. Code à deux chiffres : identification du fabricant.
3. Code à deux chiffres : Taille du pneu

4. Code à trois chiffres : Code du type de pneu (optionnel)
5. Code à trois chiffres : Date de fabrication
6. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003. Si vous n'apercevez pas ces nombres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

- ③ Composition et matériau des plis du pneu
Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu.
Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, incluant l'acier, le nylon, le polyester et autres.
- ④ Pression de gonflage maximale admissible
Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.
- ⑤ Charge nominale maximale
Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

- ⑥ Le terme « tubeless » (sans chambre à air) ou « tube type » (avec chambre à air)
Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).
- ⑦ Le mot « radial »
Le mot « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.
- ⑧ Nom du fabricant ou de la marque
Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus :

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le nom du fabricant, de la marque ou du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS



AVERTISSEMENT

- Lorsque vous changez ou remplacez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à l'indice de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.
- Les pneus de rechange peuvent avoir un indice de vitesse inférieur à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » (boue et neige) indiqués sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus ALL SEASON (toutes saisons) et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié

par les lettres « MS » (boue et neige) n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus SNOW (à neige) ou des pneus identifiés ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de l'indice de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule. Sur les chaussées sèches ou mouillées, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles conviennent à vos pneus et suivez les directives d'installation fournies par leur fabricant.

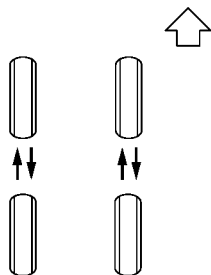
N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ». Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les véhicules sur lesquels les chaînes de catégorie « S » peuvent être installées répondent au dégagement minimal

requis entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du véhicule le plus proche pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une autre catégorie peut endommager votre véhicule.

Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

N'installez des chaînes antidérapantes que sur les roues avant; de telles chaînes ne doivent jamais être installées sur les roues arrière.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages à certains éléments mécaniques du véhicule.



REPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 12 000 km (7 500 mi).

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

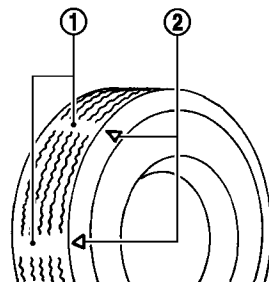
112 N.m (83 lb-pi)

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.



AVERTISSEMENT

- Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression des pneus.
- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après une crevaison, etc.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.



1. Indicateur d'usure
2. Marque d'emplacement de l'indicateur d'usure

Usure et endommagement des pneus



AVERTISSEMENT

- Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure incorporés dans les bandes de roulement. Lorsque les indicateurs d'usure sont visibles, les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus de plus de six ans par un technicien qualifié, car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.

- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Consultez la section « Spécifications » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » pour les types et les dimensions recommandés de pneus et de roues.



AVERTISSEMENT

- L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement diffèrent, peut nuire à la conduite, au freinage, au comportement routier, à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.
- Si votre véhicule a été équipé au début avec 4 pneus qui étaient de la même taille et vous remplacez seulement 2 des 4 pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.

- Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier ou interférer avec les disques de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.
- Lorsqu'une roue est remplacée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Communiquez avec votre concessionnaire NISSAN LEAF certifié dès que possible pour le remplacement des pneus ou la réinitialisation du système.

- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés, car ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.
- L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du Livret de renseignements sur la garantie.

Soin des roues

Consultez la section « Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule » dans le chapitre « Aspect et entretien » pour obtenir de plus amples renseignements sur le soin des roues.

TROUSSE DE SECOURS POUR CREVAISONS

La trousse de secours pour crevaisons (produit d'obturation de secours pour pneus) est fournie avec le véhicule à la place d'une roue de secours. Elle peut être utilisée pour les réparations temporaires de crevaisons mineures.

Si possible, faites remorquer le véhicule jusqu'à un établissement qui peut réparer ou remplacer le pneu à plat. L'utilisation de la trousse de secours pour crevaisons peut causer une anomalie des capteurs de pression des pneus et entraîner l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Consultez la section « Pneu à plat » pour obtenir de plus amples renseignements.

9 Données techniques et information au consommateur

Contenances et lubrifiants recommandés	.9-2	Installation de la plaque d'immatriculation avant	.9-9
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du système de climatisation	.9-3	Information concernant le chargement du véhicule . . .9-10	
Spécifications	.9-4	Terminologie	.9-10
Système de chargement	.9-4	Capacité de charge du véhicule.	.9-11
Moteur	.9-6	Arrimage de la charge	.9-12
Roues et pneus	.9-6	Conseils pour le chargement	.9-13
Dimensions et poids	.9-6	Mesure des poids	.9-13
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger . . .9-7		Traction d'une remorque	.9-14
Identification du véhicule.	.9-7	Remorquage à plat	.9-14
Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV)	.9-7	Classification uniforme de qualité de pneus.	.9-14
Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis)	.9-7	Usure de la bande de roulement	.9-14
Numéro de série du moteur de traction	.9-8	Tractions AA, A, B et C.	.9-15
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC	.9-8	Température A, B et C	.9-15
Étiquette de contrôle des émissions	.9-8	Défauts compromettant la sécurité	.9-15
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	.9-9	Aperçu du système télématique.	.9-16
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	.9-9	Enregistreur de données d'événement.	.9-19
		Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation	.9-20

CONTENANCES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

	Contenances (approximatives)			Spécifications recommandées
	Mesures américaines	Mesures impériales	Litres	
Système de refroidissement				
Avec un réservoir	5 5/8 pintes	4 5/8 pintes	5,3	Antigel prédilué longue durée d'origine NISSAN (de couleur bleue) ou un produit équivalent
Réservoir	1/2 pinte	1/2 pinte	0,5	
Liquide d'engrenage de réduction	1 1/2 pinte	1 1/4 pinte	1,4	Liquide NISSAN Matic S d'origine*1
Liquide de frein	Ajoutez de l'huile jusqu'au niveau approprié conformément aux directives indiquées dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».			Liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine*2 ou un produit équivalent DOT 3
Graisse universelle	–	–	–	NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)
Frigorigène du système de climatisation	–	–	–	HFC-134a (R-134a)*3
Lubrifiants du système de climatisation	–	–	–	Huile pour système de climatisation NISSAN ND-OIL11 ou un produit équivalent

*1 : **Utilisez seulement le liquide NISSAN Matic S d'origine. L'utilisation d'un liquide d'engrenage de réduction autre que le liquide NISSAN Matic S d'origine endommagera l'engrenage de réduction, ce qui n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.**

*2 : Disponible aux États-Unis continentaux auprès d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

*3 : Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs à l'étiquette des caractéristiques du climatiseur, consultez la section « Identification du véhicule ».

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FLUIDE FRIGORIGÈNE ET AU LUBRIFIANT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Le système de climatisation de votre véhicule NISSAN doit être rempli de fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) et d'huile pour compresseur ND-OIL11 ou de produits équivalents.



MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant causera des dommages graves au système de climatisation. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un système de climatisation automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dispose des techniciens formés et de l'équipement nécessaire pour récu-

pérer et recycler le fluide frigorigène de votre système de climatisation.

Pour procéder à l'entretien de votre système de climatisation, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié.

SPÉCIFICATIONS

SYSTÈME DE CHARGEMENT

Tension de l'entrée nominale	CA 120 V (monophasé), CA 240 V (monophasé)
Fréquence de l'entrée nominale	60 Hz
Courant nominal maximal	12 A (CA 120 V), 18 A (CA 240 V), 32 A (CA 240 V; selon l'équipement)
Consommation de puissance maximale	1,4 kVA (CA 120 V), 4,8 kVA (CA 240 V), 7,7 kVA (CA 240 V; selon l'équipement)
Système d'alimentation	Système TN-S
Courant sensible du disjoncteur de fuite à la terre du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) de type portable NISSAN d'origine	15 mA
Classe de protection	Classe I – véhicule électrique
Modes de chargement et types de raccordement	CA niveau 1 (charge d'entretien avec câble EVSE [accessoire pour véhicule électrique] de type portable NISSAN d'origine) CA niveau 2 (charge normale avec câble EVSE [accessoire pour véhicule électrique] de type installation chez soi) Chargement en CC (charge rapide, selon l'équipement)
Installation requise (protection de surintensité)	Les méthodes de protection contre la surintensité et la surtension doivent être conformes avec les codes nationaux. Il est conseillé d'installer des dispositifs de protection contre la surintensité appropriés pour le câblage des maisons ou des bâtiments.
Système de refroidissement	Le système de refroidissement du véhicule est utilisé.
Indice de protection	IP55 : port de chargement du véhicule électrique en position de route IP44 : connexion du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique) de type portable NISSAN d'origine et du port de charge durant le chargement
Température de fonctionnement	−35 à 45 °C (−31 à 113 °F)
Température d'entreposage	−40 à 80 °C (−40 à 176 °F)

Normes en vigueur	SAE J1772 : 2010 EN61851-1 : 2010 EN61851-21 : 2002 IEC61851-1 : 2010 IEC61851-21 : 2001 EN61000-6-1 : 2007 EN61000-6-3 : 2007	
Adaptateurs	Les adaptateurs ne doivent pas être utilisés pour brancher un connecteur de véhicule sur une entrée de véhicule.	

MOTEUR

Modèle	EM61
--------	------

ROUES ET PNEUS

Roue

Type	Taille	Déport mm (po)
Aluminium	16 × 6 1/2J	40 (1,57)
Aluminium	17 × 6 1/2J	45 (1,77)

Pneu

Type	Taille	Pression kPa (lb/po ²) [à froid]
Conventionnel	P205/55R16 89H	250 (36)
Conventionnel	P215/50R17 90V	250 (36)

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout	mm (po)	4 445 (175,0)*1 4 440 (174,8)*2
Largeur hors tout	mm (po)	1 770 (69,7)
Hauteur hors tout	mm (po)	1 550 (61,0)
Voie avant	mm (po)	1 540 (60,6)
Voie arrière	mm (po)	1 535 (60,4)
Empattement	mm (po)	2 700 (106,3)
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	kg (lb)	Consultez l'étiquette d'homologation F.M-.V.S.S. ou C.M.V.S.S. sur le montant central du côté conducteur.
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)		
Avant	kg (lb)	
Arrière	kg (lb)	

*1 : Avec le support de plaque d'immatriculation avant

*2 : Sans le support de plaque d'immatriculation avant

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

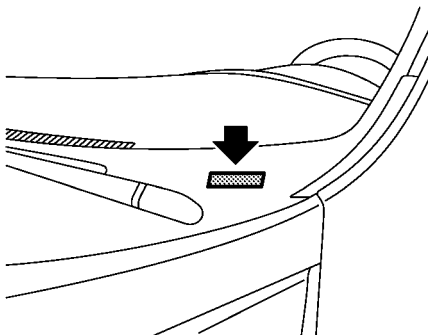
Lorsque vous prévoyez de vous déplacer à l'étranger, assurez-vous que l'équipement de chargement est compatible avec le circuit électrique du pays.

Lors du transfert de l'immatriculation du véhicule dans un autre pays, État, province ou district, il peut être nécessaire de modifier le véhicule afin qu'il soit conforme aux lois et réglementations locales.

Les lois et les réglementations régissant les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications requises pour un véhicule peuvent être différentes.

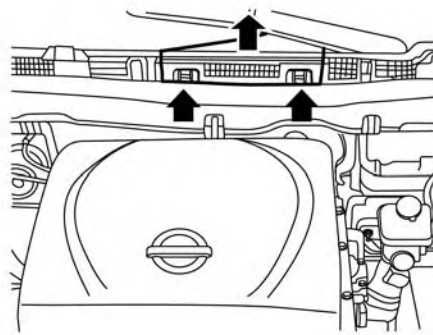
Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE



PLAQUE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

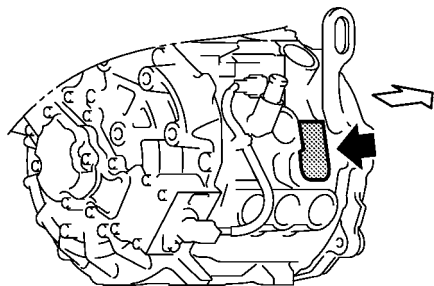
La plaque du numéro d'identification du véhicule est fixée à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NUMÉRO DU CHÂSSIS)

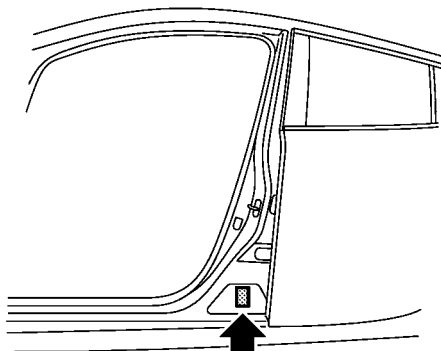
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé à l'endroit illustré.

Soulevez le capot pour accéder au numéro.



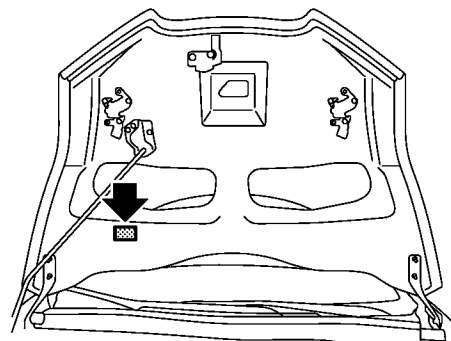
NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR DE TRACTION

Le numéro de série du moteur de traction est gravé sur le moteur de traction, tel qu'illustré.



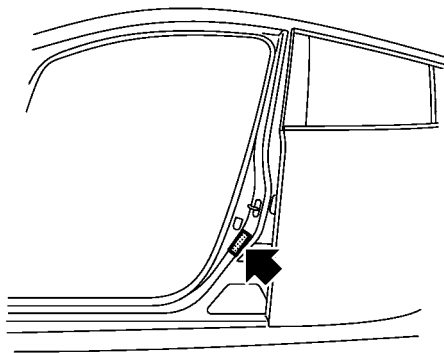
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), le mois et l'année de fabrication, le numéro d'identification du véhicule (NIV), etc. Lisez attentivement cette étiquette.



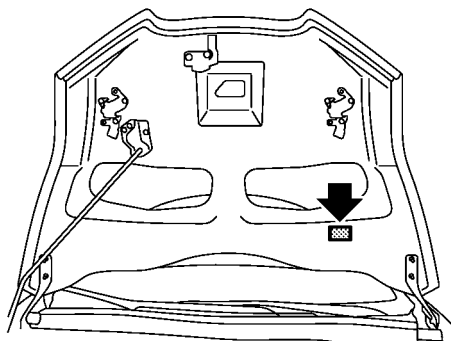
ÉTIQUETTE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette de contrôle des émissions est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

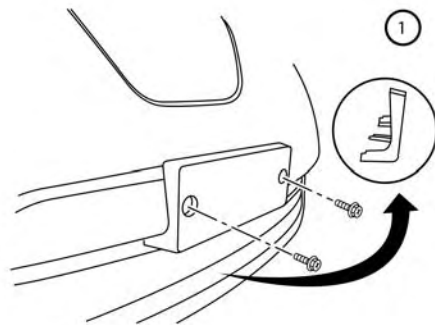
La pression des pneus à froid est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée sur le pied milieu du conducteur, tel qu'illustré.



ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT



Effectuez les étapes suivantes pour installer la plaque d'immatriculation.

Assurez-vous que les pièces suivantes se trouvent dans le sac de plastique avant d'installer la plaque d'immatriculation.

- Support de plaque d'immatriculation
- Vis x 2

1. Placez le support de plaque d'immatriculation sur les marques indiquées (petites cavités).
2. Pour établir où percer le trou, marquez tout au long des deux côtés des trous de fixation et des trous de vis de la plaque d'immatriculation à l'aide d'un feutre.

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE

3. Retirez le support de plaque d'immatriculation et branchez les arcs à partir des ovales. Marquez le point au centre de chaque ovale. Il s'agit des emplacements de perçage pilote.

Utilisez une mèche de 12,5 mm (0,49 po) pour les trous de vis de la plaque d'immatriculation et percez soigneusement les trous aux emplacements marqués. (Assurez-vous que la mèche ne perce que le carénage.)

4. Installez la plaque d'immatriculation à l'aide de deux vis de 6 mm (0,23 po).



AVERTISSEMENT

- **Il est très dangereux de prendre place dans l'espace à bagages d'un véhicule en mouvement. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

- Poids à vide (poids réel du véhicule) – Poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – Poids à vide du véhicule plus le poids combiné des passagers et des bagages.

- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – Poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. .
- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) – Poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. .
- PTMC (poids technique maximal combiné) – Poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – Poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, la charge à la languette de remorque doit être comprise dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.
- Capacité de charge – Poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Ne dépassez pas la limite de capacité de charge de votre véhicule, identifiée par le « Poids combiné des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants précisé à la mention « Nombre de passagers » sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

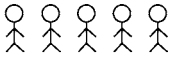
Pour obtenir le « poids combiné des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.

Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

Exemple

Charge limitée à 640 kg (1.400 lb)	—	Occupants		+	Bagages		=	Capacité de charge disponible pour les bagages et le chargement 472 kg (1.040 lb)
								
		$70 \text{ kg} \times 2 = 135 \text{ kg}$ (150 lb) (300 lb)			$14 \text{ kg} \times 2 = 27 \text{ kg}$ (30 lb) (60 lb)			

Charge limitée à 640 kg (1.400 lb)	—	Occupants		+	Bagages		=	Capacité de charge disponible pour les bagages et le chargement = 227 kg (500 lb)
								
		$70 \text{ kg} \times 5 = 340 \text{ kg}$ (150 lb) (750 lb)			$14 \text{ kg} \times 5 = 70 \text{ kg}$ (30 lb) (150 lb)			

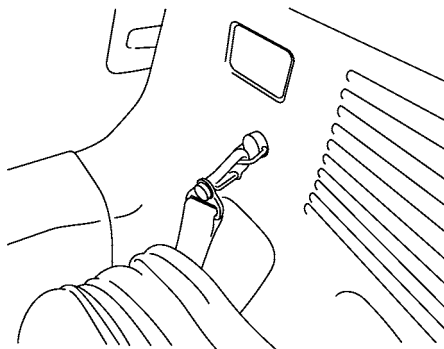
3. Faites la soustraction du poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si XXX égale 640 kg (1 400 lb) et

qu'il y aura cinq passagers de 70 kg (150 lb) dans votre véhicule, la capacité de charge de l'espace utilitaire et du porte-bagages sera de 300 kg ($640 - 340 [5 \times 70] = 300 \text{ kg}$) ou ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650 \text{ lb}$).

5. Déterminez le poids combiné de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Pour votre sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages calculée à l'étape 4.

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) spécifiés. (Consultez la section " Mesure des poids" .)

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Voir l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.



ARRIMAGE DE LA CHARGE

Des crochets d'arrimage sont situés dans l'aire de chargement aux endroits illustrés. Les crochets d'arrimage peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

Ne faites pas supporter une charge totale de plus de 2 kg (4 lb) à un seul crochet lorsque vous fixez les bagages.



AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'espace de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'espace de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.**
- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PBV ne doit pas dépasser le PNBV ou le PNBE précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PNBE. Le PNBV serait alors dépassé.



AVERTISSEMENT

- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

- **Veillez à ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**
- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie utile du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi provoquer un comportement routier non sécuritaire et entraîner de plus longues distances de freinage. Ceci pourrait causer une défaillance prématurée des pneus, ce qui risquerait de provoquer un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Ne tractez pas une remorque avec votre véhicule.

REMORQUAGE À PLAT

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est généralement utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de loisir, comme une autocaravane.



MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces directives, vous risquez d'endommager gravement l'engrenage de réduction.**
- **NE remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol (remorquage à plat).**
- **Pour obtenir des renseignements relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Remorquage de votre véhicule » dans le chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.**

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DE PNEUS

Indices de qualité du DOT (ministère du Transport des États-Unis) : en plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A (usure de la bande de roulement 200, traction AA, température A)

USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure une fois et demi (1 1/2) supérieure, sur la piste d'essai gouvernementale, à celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

TRACTIONS AA, A, B ET C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.



AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

TEMPÉRATURE A, B ET C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de

tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine, Federal Motor Vehicle Safety Standard 109. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.



AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Aux États-Unis

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1 877 NOGASEV (1 877 664-2738).

Au Canada

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel, s'il détermine qu'une défectuosité compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1 800 333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante : <https://www.apps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx>.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1 800 333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety (anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1 800 387-0122.

APERÇU DU SYSTÈME TÉLÉMATIQUE

En plus des enregistreurs de données d'événement mentionnés dans une autre section du présent manuel du conducteur, ce véhicule est équipé de modules électroniques qui surveillent, contrôlent et enregistrent les données relatives à divers systèmes du véhicule, y compris le moteur, les batteries, le circuit de freinage et le circuit électrique. D'autres modules électroniques enregistrent les informations relatives aux conditions de conduite, y compris le ralenti, le freinage, l'accélération, les parcours et d'autres données connexes, les informations relatives à votre utilisation du véhicule et à ses caractéristiques telles que l'utilisation du climatiseur ou des phares, les codes d'anomalie, la recharge du véhicule, sa vitesse, sa direction et son emplacement.

Certaines de ces données sont enregistrées par le véhicule pour l'utilisation lors des opérations d'entretien. D'autres données relatives au fonctionnement et aux performances de votre véhicule sont transmises à NISSAN au moyen d'une connexion cellulaire sans fil par le système télématique embarqué, au démarrage du véhicule ou à d'autres intervalles. NISSAN peut utiliser ces données pour diverses raisons, y compris : pour

vous offrir les services CARWINGS^{MC™} (consultez le manuel d'utilisation du système de navigation LEAF pour obtenir de plus amples renseignements); pour le dépannage; pour l'évaluation de la qualité, la fonctionnalité et les performances de votre véhicule; pour l'analyse et la recherche par NISSAN, destinées à, entre autres, optimiser les performances des véhicules électriques futurs (y compris l'allongement de la durée de vie utile de la batterie); pour vous proposer des produits et des services nouveaux ou supplémentaires; et pour toute autre utilisation requise par la loi. Ces données peuvent être transmises aux sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, successeurs ou cessionnaires de NISSAN; aux concessionnaires NISSAN LEAF certifiés; aux partenaires marketing de NISSAN; à la société de gestion de parc s'il s'agit d'un véhicule de parc; à votre société de location s'il s'agit d'un véhicule de location; et aux fournisseurs de services tiers tels que les fournisseurs cellulaires, de systèmes d'information et de gestion de données.

Les lois en vigueur autorisent l'accès et l'utilisation des données enregistrées par les dispositifs de véhicule, avec le consentement du propriétaire du véhicule ou au titre du contrat d'inscription. Vous n'êtes pas dans l'obligation

d'autoriser un tel accès et une telle utilisation. Toutefois, NISSAN pourrait alors se trouver dans l'impossibilité, au titre de la loi en vigueur, d'activer le système télématique de votre véhicule, et un certain nombre de fonctions de votre véhicule, qui dépendent du système télématique, ne fonctionneraient pas comme prévu. Celles-ci peuvent comprendre les fonctions telles que la mise à jour automatique de carte de postes de chargement, la vérification à distance de l'état de chargement de la batterie, l'avis de chargement terminé, le rappel à distance de branchement, l'activation de chargement à distance, l'activation du système de chauffage-climatisation à distance, la planification d'itinéraire de conduite, les conseils de conduite pour améliorer l'autonomie, l'historique de conduite, la simulation de dépense, la classification ECO, l'indicateur ECO forêt, les rappels d'entretien, etc. D'autres fonctions susceptibles d'être développées et proposées par NISSAN dans le futur risquent de ne pas fonctionner non plus sans la transmission des données télématiques.

Les services télématiques CARWINGS^{MC} sont proposés par NISSAN au titre d'un contrat d'inscription au service couvrant votre véhicule. Ce contrat est nécessaire à tous les propriétaires de véhicule. Ce contrat, ainsi qu'une explication

de ses modalités et conditions, est disponible sur le portail web des propriétaires NISSAN. De plus, le conducteur du véhicule doit également appuyer sur la touche [OK] à l'écran du système de navigation pour indiquer son approbation à chaque fois qu'il démarre le véhicule. Si, à tout moment, vous décidez que vous ne souhaitez pas que votre véhicule transmette les données à NISSAN, vous pouvez désactiver le compte télématique associé à ce véhicule ou annuler votre inscription aux services en vous rendant sur le portail web des propriétaires NISSAN ou en composant le numéro 1 877 NOGASEV (1 877 664-2738). Vous pouvez réactiver le service sur demande si vous le souhaitez. Il vous suffit pour cela de vous rendre sur le même site web ou d'appeler le numéro indiqué ci-dessus. Vous pouvez également désactiver la transmission de certaines catégories de données au moyen des réglages du système de navigation, sous le menu CARWINGS^{MC}, Véhicule Information Sharing with NISSAN (partage d'information de véhicule avec NISSAN). Notez que la désactivation de l'option « Véhicule Information Sharing with NISSAN » (partage d'information de véhicule avec NISSAN) désactive uniquement le partage automatique d'informations au démarrage du véhicule. Il est possible que certaines

catégories de données soient toujours transmises en cas d'accès aux fonctions télématiques du véhicule depuis ce dernier ou à distance.

Vous pouvez donner votre accord à la transmission et à l'utilisation de données par NISSAN de différentes manières. Le véhicule est équipé d'un écran « rétractable » du système de navigation qui vous demande votre autorisation pour ce transfert de données. Un message du type suivant s'affiche : « Au titre du contrat d'inscription, votre véhicule transmet sans fil des données enregistrées le concernant à NISSAN à un certain nombre de fins, y compris les services CARWINGS^{MC}, l'évaluation du produit, la recherche et le développement. En appuyant sur la touche [OK], vous autorisez la transmission et l'utilisation des données relatives à votre véhicule. Consultez le manuel du conducteur ou le portail web des propriétaires NISSAN pour obtenir les modalités et de plus amples renseignements. » Si vous appuyez sur la touche [OK], votre véhicule transmet les données comme précisé par connexion avec le système télématique du véhicule. Si vous appuyez sur la touche [Decline] (décliner), votre véhicule ne transmet pas les données. Toutefois, les fonctions télématiques indiquées ci-dessus, et éventuellement d'autres, ne seront pas disponibles. Le système de navigation statique du

véhicule reste fonctionnel et vous pourrez accéder aux commandes de la radio et du système de chauffage-climatisation.

Les fonctions télématiques dépendent de la transmission de données cellulaire. Il est possible que la connectivité cellulaire soit limitée, voire inexistante dans certaines zones, entraînant une perte ou l'interruption de la transmission de données. Par conséquent, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles temporairement. Même dans les zones offrant une bonne réception de signal, la connectivité cellulaire peut se trouver affectée par la présence de bâtiments de grande taille, d'appartements, de tunnels, de stationnement souterrains, de zones montagneuses, etc. Même si la barre de signal du module de communication de données du véhicule indique une bonne réception, la connectivité peut être interrompue. Cette brume ne révèle pas une anomalie. Utilisez à nouveau le système au bout de quelques minutes pour rétablir la connectivité. Les fonctions télématiques CARWINGS^{MC} sont proposées comme un outil de confort au conducteur du véhicule. NISSAN décline toute responsabilité, et le propriétaire accepte tout risque lié à l'interruption du service ou aux erreurs provoquées par des données incomplètes ou erronées. Les communications CARWINGS^{MC}

peuvent être reçues à une adresse courriel vérifiée ou par un téléphone cellulaire pouvant recevoir des messages textes. Les tarifs standard de message texte et d'utilisation de données peuvent être applicables selon votre fournisseur.

Si le compte télématique de votre véhicule est actif et que vous n'en êtes pas le propriétaire d'origine, communiquez avec NISSAN sur le site web ou appelez le numéro indiqué ci-dessus dans les plus brefs délais, afin de mettre à jour les informations d'inscription télématique. En cas de revente du véhicule, communiquez avec NISSAN sur le site web ou appelez le numéro indiqué ci-dessus afin de mettre à jour les informations de NISSAN. Votre inscription aux services CARWINGS^{MC} sera automatiquement résiliée au terme de la période de gratuité initiale si vous ne souhaitez pas la renouveler au tarif en vigueur.

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÈNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

NOTA :

Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (par exemple, nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN LEAF certifié, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés en usine qui travaillent chez un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis :

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN** d'origine, adressez-vous au :

1 800 450-9491

www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN** d'origine, composez le numéro :

1 800 247-5321

Au Canada :

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation NISSAN d'origine ou d'un manuel du conducteur pour cette année modèle et les années antérieures, communiquez avec un concessionnaire NISSAN LEAF certifié. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN LEAF certifié dans votre région, appelez le Centre d'information NISSAN au 1 800 387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

10 Index

A

ABS (Système de freinage antiblocage) . . .	.5-25
Affichages d'information d'avertissement . . .	.2-37
Alarme de détresse	.3-16
Alarme, neutralisation de l'alarme (Voir système de sécurité du véhicule)	.2-42
Alcool, drogues et conduite	.5-8
Antivol (Système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur de traction .2-42	
Aperçu du système télématique	.9-16
Appui-têtes	.1-6
Arrêt d'urgence du véhicule électrique .5-11, 6-2	
Aspect et entretien	.7-2
Aspect et entretien des surfaces extérieures	.7-2
Aspect et entretien des surfaces intérieures	.7-4
Automatique	.3-6
Verrouillage des portières	.3-6
Autonomie	.2-8
Avant de démarrer le système	.5-12
Avertissement	.2-37
Affichages d'information d'avertissement	.2-37
Émoins de fonctionnement	.2-27
Interrupteur des feux de détresse	.6-2

Système de surveillance de la pression des pneus	.5-2, 6-3
Témoins	.2-14
Témoins et rappels sonores	.2-13
Avertissement de rappel de phares allumés .2-29	
Avertisseur sonore	.2-52

B

Batterie	.EV-2
Batterie au lithium-ion	.EV-2
Batterie de 12 V	.8-14
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	.2-7
Protection antidécharge	.2-49
Batterie au lithium-ion	.EV-2
Boîte à gants	.2-58
Bouches d'air	.4-6

C

Câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique)	.CH-12
Cache-bagages	.2-58
Caméra de marche arrière	.4-2
Caractéristiques du véhicule électrique . .EV-11	
Ceinture de sécurité centrale arrière	.1-16

Ceinture(s) de sécurité	.1-12
À trois points d'ancrage	.1-12
Bébés	.1-18
Ceinture de sécurité centrale arrière . .1-16	
Ceintures de sécurité	.1-9
Ceintures de sécurité avec prétendeurs	.1-54
Crochets de ceinture de sécurité1-15	
Enfants plus âgés	.1-18
Entretien des ceintures de sécurité . .1-16	
Femmes enceintes	.1-11
Jeunes enfants	.1-18
Nettoyage des ceintures de sécurité . .7-6	
Personnes blessées	.1-11
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	.1-9
Rallonges de ceinture de sécurité . . .1-16	
Réglage de la hauteur du baudrier . . .1-15	
Sécurité des enfants	.1-17
Témoin de ceinture de sécurité2-21	
Changement de vitesse	.5-13
Système de commande de changement de vitesse électrique	.5-13
Charge	.2-55
Commutateur de désactivation de la minuterie de chargement	.2-55
Charge à distance	.CH-35
Charge d'entretien	.CH-12

Charge d'urgence	CH-12
Charge immédiate	CH-34
Chargement	CH-36
Charge d'entretien	CH-12
Charge normale	CH-10
Charge rapide	CH-18
Couvercle du port de charge	3-20
Minuterie de chargement	CH-23
Nettoyage	7-6
Précautions relatives au chargement . .	CH-2
Spécifications	9-4
Charge normale	CH-10
Charge chez soi	CH-10
Charge occasionnelle	CH-10
Charge publique	CH-10
Charge rapide	CH-18
Cirage	7-2
Classification uniforme de qualité de pneus .	9-14
Clé mécanique (système de clé intelligente) .	3-3
Clés	3-2
Pour système de clé intelligente	3-7
Climatisation	4-16
Microfiltre de l'habitacle	4-16
Climatiseur	9-9
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	9-9
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du système de climatisation	9-3
Colonne de direction inclinable	3-22
Commande de lave-glace	2-45

Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-45
Commande d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise	2-44
Commande de luminosité du tableau de bord	2-47
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	2-45
Commande d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise	2-44
Comment effectuer une charge d'entretien (selon l'équipement)	CH-12
Comment effectuer une charge normale . .	CH-10
Comment effectuer une charge rapide . .	CH-18
Commutateur	2-55
Commutateur de désactivation de la minuterie de chargement	2-55
Commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule . . .	2-54
Commutateur de verrouillage électrique des portières	3-5
Commutateur ECO (économie)	2-52
Commutateur de siège chauffant	2-52
Commutateur de verrouillage du connecteur de charge	2-55
Commutateur du couvercle du port de charge	2-55
Commutateur du volant de direction chauffant	2-51
Commutateur principal	5-8, 5-10
Compartment de la console	2-58

Compartment moteur	8-9
Compteur kilométrique	2-6
Conduite	5-13
Conduite du véhicule	5-13
Conduite par temps froid	5-29
Précautions pour le démarrage et la conduite	5-2
Conduite du véhicule	5-13
Conduite par temps froid	5-29
Contenances et lubrifiants recommandés . .	9-2
Crochet à bagages sur le côté	2-60

D

Défauts compromettant la sécurité	9-15
Démarrage	5-13
Avant de démarrer le système	5-12
Démarrage d'appoint	6-12
Démarrage en poussant	6-15
Précautions pour le démarrage et la conduite	5-2
Démarrage d'appoint	6-12
Démarrage en poussant	6-15
Départ en pente	5-28
Déverrouillage du capot	3-18
Dimensions des roues et des pneus	9-6
Dimensions et poids	9-6
Direction	3-22
Colonne de direction inclinable	3-22
Direction assistée	5-23

Volant de direction chauffant	.2-51
Direction assistée	.5-23
Disjoncteur, fil fusible	.8-21
Dispositif de retenue pour enfant ISOFIX . . .	.1-21
Dispositifs de retenue pour enfant	.1-19
Courroie d'attache supérieure.	.1-24
Précautions concernant les dispositifs de retenue pour enfant	.1-19
Rehausseurs	.1-36
Éclairage	.2-63
Éclairage de plafond	.2-63
Éclairage intérieur	.2-63
Remplacement.	.8-25
Remplacement des ampoules	.8-25
Remplacement des ampoules de phares	.8-26
Éclairage de plafond.	.2-63
Éclairage intérieur	.2-63
Éclairage, remplacement de l'éclairage extérieur et intérieur	.8-27

E

ECO	.2-52
Commutateur ECO (économie).	.2-52
Économie d'énergie	.5-21
Écran à cristaux liquides par matrice de points	.2-25
Électrique.	.5-23
Direction assistée	.5-23

Glaces à commande électrique	.2-60
Verrouillage électrique des portières. . . .	.3-4
émoir de sac gonflable	.1-56
Enregistreur de données d'événement. . . .	.9-19
Entrée sans clé.	.3-14
Avec système de clé intelligente (Voir système de clé intelligente)	.3-14
Entretien	.8-3
À l'extérieur du véhicule	.8-3
À l'intérieur du véhicule	.8-4
Batterie de 12 V.	.8-14
Entretien des ceintures de sécurité. . .	.1-16
Entretien général	.8-2, 8-3
Exigences d'entretien	.8-2
Indicateurs relatifs à l'entretien	.2-39
Précautions relatives à l'entretien. . . .	.8-6
Entretien du système de chauffage-climatisation	.4-16
Entretien général	.8-2
Essuie-glace	.8-18
Balai d'essuie-glace de lunette arrière .	.8-18
Balais d'essuie-glace	.8-16, 8-17
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière	.2-45
Relèvement du bras d'essuie-glace . . .	.8-16
Essuie-glaces	.2-44
Commande d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise	.2-44
État débranché	.CH-35
Étiquette de contrôle des émissions. . . .	.9-8
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC . .	.9-8

Étiquettes	.9-8
Étiquette de contrôle des émissions. . .	.9-8
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.	.8-33, 9-9
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	.9-9
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	.1-56
FMVSS/ NSVAC	.9-8
Numéro de série du moteur	.9-8
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	.9-7
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	.1-56
Étiquettes d'avertissement, étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	.1-56

F

Feux de détresse (Voir interrupteur des feux de détresse).	.6-2
Fils fusibles.	.8-21
Filtre à air de l'habitacle	.4-16
Fonction à distance relative au chargement	.CH-35
Fonction de télédéverrouillage, pour système de clé intelligente	.3-14
Frein	.5-18
Circuit de freinage	.5-23

Freins	.8-18
Liquide de frein	.8-12
Système de freinage antiblocage (ABS)	.5-25
Témoin des freins (rouge)	.2-16
Témoin du circuit de freinage (jaune)	.2-16
Fusibles	.8-19

G

Glace(s)	.2-60
Glaces à commande électrique	.2-60
Nettoyage	.7-3
Guide de dépannage relatif au chargement	.CH-41
Guide imagé	.EV-15
Avant de conduire votre véhicule (modèles avec système de navigation)	.EV-15
Chargement de la batterie au lithium-ion	.EV-12
Chez soi après la conduite	.EV-24
Conduite du véhicule	.EV-20
Démarrage de votre véhicule	.EV-19
Stationnement du véhicule	.EV-23

H

Hayon arrière	.3-19
Huile	.9-2

Contenances et lubrifiants recommandés	.9-2
--	------

I

Immobilisation du véhicule	.6-6
Indicateur	.2-5
Autonomie	.2-8
Compteur kilométrique	.2-6
Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion	.2-9
Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion	.2-10
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	.2-7
Indicateur de vitesse	.2-6
Indicateur ECO (économie)	.2-11
Mesureur de puissance	.2-7
Indicateur de charge disponible de la batterie au lithium-ion	.2-9
Indicateur de niveau de capacité de la batterie au lithium-ion	.2-10
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	.2-7
Indicateur de vitesse	.2-6
Indicateur ECO (économie)	.2-11
Information concernant le chargement (Voir information concernant le chargement du véhicule)	.9-10
Instruments et indicateurs	.2-5

Interrupteur	.2-50
Interrupteur des clignotants	.2-50
Interrupteur des feux de détresse	.6-2
Interrupteur des phares	.2-48
Interrupteur des phares antibrouillard	.2-50
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	.2-46
phares	.2-48
Interrupteur des clignotants	.2-50
Interrupteur des feux de détresse	.6-2
Interrupteur des phares antibrouillard	.2-50
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	.2-46
Interrupteur du dégivreur, interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	.2-46

L

Lampe	.2-63
Lampes de lecture	.2-63
Lampes de lecture	.2-63
Lavage	.7-2
Liquide	.9-2
Contenances et lubrifiants recommandés	.9-2
Liquide de frein	.8-12
Liquide d'engrenage de réduction	.8-12
Liquide de refroidissement	.8-9
Liquide lave-glace	.8-13

Liquide d'engrenage de réduction	.8-12
Liquide de refroidissement	.9-2
Contenances et lubrifiants recommandés	.9-2
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	.8-11
Vidange du liquide de refroidissement . .	.8-11
Liquide lave-glace	.8-13

M

Mesureur de puissance	.2-7
Méthodes de chargement	.CH-23
Microfiltre de l'habitacle	.4-16
Minuterie de chargement	.CH-23
Minuterie de climatisation	.4-13, 4-20
Miroir	.3-26
Miroir de courtoisie	.3-26
Miroir de courtoisie	.3-26
Mode longue durée	.CH-29
Module de cellule solaire	.7-3
Montre	.2-12
Moteur	.5-13, 9-6
Avant de démarrer le système	.5-12
Moteur de traction	.9-8
Numéro de série du moteur de traction .	.9-8

N

Nettoyage des surfaces extérieures et intérieures	.7-2, 7-4
Nettoyage de tapis	.7-5
Nettoyage du câble EVSE (accessoire pour véhicule électrique)	.7-6
Nettoyage du soubassement	.7-3

O

Ordinateur de bord	.2-32
Outils	.6-15
Ouverture du hayon arrière	.3-12
Ouvre-porte de garage, télécommande universelle HomeLink ^{MD}	.2-64
Télécommande	.2-64

P

Pare-soleil	.3-23
Perte rapide de pression d'air	.5-7
Phare	.2-48
Interrupteur des phares	.2-48
Interrupteur des phares antibrouillard .	.2-50
Phares	.2-48
Interrupteur des phares	.2-48
Remplacement des ampoules	.8-26
Pile	.8-23
Pile de la clé intelligente	.8-23

Plaque d'immatriculation, installation de la plaque d'immatriculation avant	.9-9
Pneu	.2-18
Témoin de basse pression des pneus .	.2-18
Pneu à plat	.6-3
Pneus	.8-38
Chaînes antidérapantes	.8-38
Classification uniforme de qualité de pneus	.9-14
Dimensions des roues et des pneus . .	.9-6
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	.8-33, 9-9
Lubrifiant pour pneus	.7-4
Permutation des pneus	.8-39
Pneu à plat	.6-3
Pression des pneus	.8-34
Roues et pneus	.8-31
Système d'avertissement de basse pression des pneus	.5-2
Système de surveillance de la pression des pneus	.5-2, 6-3
Types de pneus	.8-37
Poids (Voir dimensions et poids)	.9-6
Porte-bouteilles souple	.2-57
Porte-gobelets	.2-56
Poste de conduite	.2-3
Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation	.9-20
Pour éviter les collisions et les renversements	.5-6
Précautions	.CH-2

Chargement	CH-2
Dispositifs de retenue pour enfant	.1-19
Entretien	.8-6
Lors du démarrage et de la conduite.	.5-2
Précautions en cas d'accident	.EV-9
Précautions relatives à la haute tension. .EV-8	
Précautions relatives au freinage	.5-23
Régulateur de vitesse.	.5-18
Système de retenue supplémentaire . . .1-39	
Utilisation des ceintures de sécurité . . .1-9	
Précautions en cas d'accident	.EV-9
Précautions relatives à la haute tension . . .EV-8	
Prise de courant	.2-56
Programme d'assistance routière	.6-2
Protection anticorrosion.	.7-7
Puissance limitée	.2-38

R

Rangement	.2-56
Rangement de sacs de golf.	.2-60
Rappels sonores.	.2-24
Réchauffeur de batterie au lithium-ionEV-6	
Récupération d'un véhicule hors route.5-6	
Réglage de la hauteur du boudrier, pour les sièges avant	.1-15
Réglage des sièges	.1-4
Sièges avant.	.1-4
Réglage du siège	.1-4
Réglage manuel du siège avant.	.1-4

Réglage manuel du siège avant	.1-4
Régulateur de vitesse	.5-18
Rehausseurs	.1-36
Remorquage	.9-14
Remorquage à plat	.9-14
Remorquage par dépanneuse.	.6-16
Traction d'une remorque	.9-14
Remorquage à plat	.9-14
Remplacement de l'éclairage intérieur8-27	
Remplacement des ampoules	.8-25
Renseignements particuliers relatifs au véhicule électrique	.EV-27
Renversement	.5-6
Réparation d'un pneu à plat	.6-4
Réparation du pneu	.6-7
Rétroviseur	.3-24
Rétroviseur intérieur.	.3-24
Rétroviseurs extérieurs	.3-25
Rétroviseur intérieur	.3-24
Rétroviseurs extérieurs	.3-25
Rodage du frein de stationnement5-25	
Roues et pneus	.8-31
Nettoyage des roues en alliage d'aluminium	.7-3
Soin des roues	.7-3

S

Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation.	.1-48
--	-------

Sécurité.	.1-17
Ceintures de sécurité pour enfant1-17	
Défauts compromettant la sécurité . . .9-15	
Sécurité des enfants.	.1-17
Siège avant, réglage du siège avant1-4	
Sièges arrière	.1-5
Siège(s), sièges	.1-3
Sièges chauffants.	.2-52
Si la batterie au lithium-ion se décharge complètement	.6-14
Stationnement	.5-18
Stationnement dans les pentes5-22	
Supérieure	.1-24
Dispositifs de retenue pour enfant avec courroie d'attache.	.1-24
Système antidémarrage	.2-42
Système antidémarrage du véhicule NISSAN .2-42	
Système d'arrêt d'urgence	.EV-10
Système d'assistance au départ en pente . .5-28	
Système d'avertissement de la pression des pneus.	.6-3
Système de chauffage-climatisation4-16	
Entretien du système de chauffage-climatisation.	.4-16
Fonctionnement du système de chauffage-climatisation	.4-7
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du système de chauffage-climatisation.	.4-16
Système de chauffage-climatisation à distance	.4-24

Système de chauffage-climatisation automatique (modèles avec système de navigation)	4-17
Système de chauffage-climatisation automatique (modèles sans système de navigation)	4-10
Système de clé intelligente	3-14
Fonctionnement du télédéverrouillage . .	3-14
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-7, 5-9
Fonctionnement de la clé	3-10
Portée de la clé de la fonction de verrouillage ou de déverrouillage des portières	3-9
Système de coussins gonflables	1-52
Système de rideaux gonflables latéraux montés dans le toit	1-52
Système de freinage antiblocage (ABS)	5-25
Système de phares automatiques	2-48
Système de refroidissement	8-9
Système de retenue supplémentaire	1-39
Précautions concernant le système de retenue supplémentaire	1-39
Système de sac gonflable	1-46
de sac gonflable perfectionné	1-46
Système de sac gonflable perfectionné	1-46
Système de sacs gonflables	1-48
Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation	1-48
Système de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant	1-52
Système de sécurité du véhicule	2-41

Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du système de véhicule électrique	2-42
Système de surveillance de la pression des pneus	5-2
Système de surveillance de la pression des pneus (Voir système de surveillance de la pression des pneus)	5-2
Système de véhicule électrique	EV-2
Système LATCH	1-21

T

Tableau de bord	2-4
Télécommande, avec système de clé intelligente (Voir système de clé intelligente)	3-14
Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-64
Télécommande	2-64
Témoin	2-18
Témoin de basse pression des pneus . .	2-18
Témoin de ceinture de sécurité	2-21
Témoin de sac gonflable	1-56, 2-21
Témoin des freins (rouge)	2-16
Témoin du circuit de freinage (jaune) . .	2-16
Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule	2-21
Témoin du système de freinage antiblocage	2-15
Témoins	2-14, 2-22

Témoin connexe de chargement	CH-36
Témoin de basse pression des pneus	2-18
Témoin de neutralisation, sac gonflable du passager avant	1-48
Témoin de sac gonflable	1-56, 2-21
Témoin des freins (rouge)	2-16
Témoin d'état de chargement	CH-36
Témoin du circuit de freinage (jaune)	2-16
Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule	2-21
Témoin du système de freinage antiblocage .	2-15
Témoins	0-11, 2-22
Témoins de fonctionnement	2-27
Température	2-7
Indicateur de température de la batterie au lithium-ion	2-7
Température extérieure	2-10
Traction d'une remorque	9-14
Type de charge et comment charger la batterie au lithium-ion	CH-6

U

Utilisation optimale de votre véhicule	EV-25
--	-------

V

Véhicule	2-54
Commutateur de désactivation du système de contrôle dynamique du véhicule	2-54

Dimensions et poids	.9-6
Information concernant le chargement . .	.9-10
Numéro d'identification (NIV)	.9-7
Récupération (dégagement d'un véhicule enlisé)	.6-18
Système de contrôle dynamique du véhicule.	.5-26
Système de sécurité	.2-41
Témoin du système de contrôle dynamique du véhicule	.2-21
Vérification	.2-14
Vérification des ampoules	.2-14
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	.8-11
Vérification de l'état de la batterie au l ithium-ion	.CH-35
Verrou de portière arrière, Verrou de sécurité enfant de portière arrière	.3-7
Verrou de sécurité enfant de portière arrière .	.3-7
Verrouillage	.3-4
Serrures de portière	.3-4
Verrouillage automatique des portières .	.3-6
Verrouillage du hayon arrière	.3-19
Verrouillage électrique des portières. . .	.3-4
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger.	.9-7

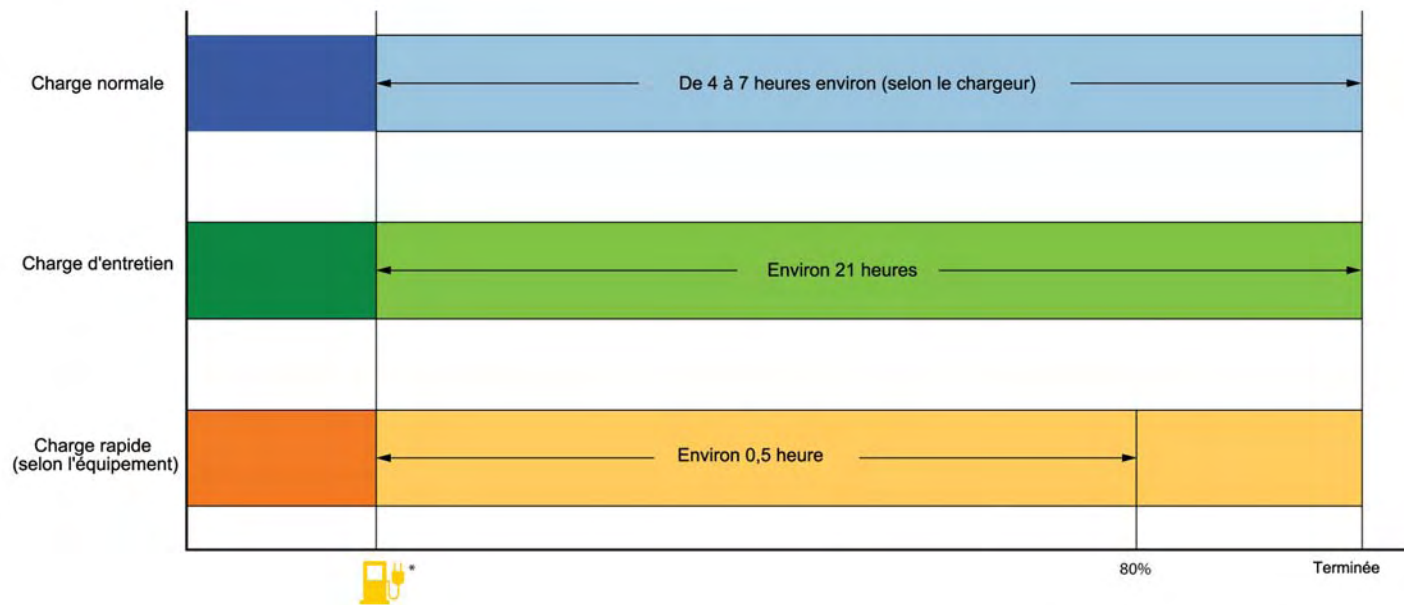
NOTAS

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CHARGEMENT

Il est possible d'adopter l'une des 3 méthodes suivantes pour recharger la batterie au lithium-ion.

	Port de charge	Connecteur de charge	Réglage électrique	En cours de charge	Temps de charge estimé
CHARGE NORMALE Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge normale » dans la section « CH. Chargement ».				Utilisez le dispositif de chargement (AC 220-240 V) installé chez vous	De 4 à 7 heures environ (selon le chargeur) sont nécessaires pour charger une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).
CHARGE D'ENTRETIEN Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge d'entretien » dans la section « CH. Chargement ».				Utilisez l'EVSE (accessoire pour véhicule électrique) ou le câble de charge d'entretien pour effectuer une charge partielle chez un ami par exemple. Utilisez seulement une prise de 110-120 V, 15 A, pour effectuer votre charge.	Environ 21 heures sont nécessaires pour charger une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).
CHARGE RAPIDE (selon l'équipement) Consultez la partie « CH. Comment effectuer une charge rapide » dans la section « CH. Chargement ».				Postes de charge publics	Environ 30 minutes sont nécessaires pour charger à 80 % une batterie au lithium-ion complètement déchargée (témoin de charge indiquant une batterie faible allumé).

Renseignements sur le temps de charge



*: Le témoin de charge indiquant une batterie faible est allumé.

PRESSIONS DES PNEUS À FROID

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire ».



Imprimé en : février 2013 (07)
Publication n°. : OM3F OZEOCO
Imprimé aux États-Unis

ZEO-M